

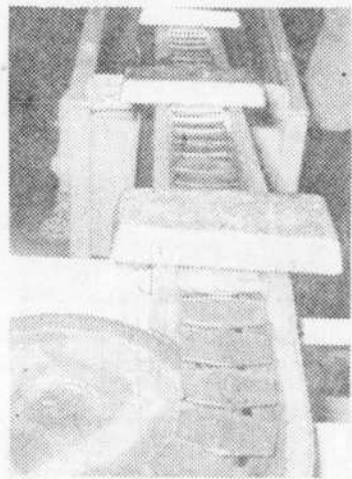
L'actualité économique



La Semaine nationale de l'habitation

Les Québécois avec leur deux millions de logements restent en 1979 un peuple de locataires à plus de 75%. La Semaine de l'habitation lancée par l'Association des constructeurs d'habitations vise à promouvoir la propriété individuelle de l'habitation et surtout l'achat de maisons neuves. En dépit de cette incitation, les transactions continueront d'être abondantes sur le marché immobilier de maisons déjà construites.

— page 15 à 19



Nouveaux sommets de l'or

La «psychose de l'or» s'est encore aggravée hier sur toutes les places occidentales où les nouveaux records historiques du métal précieux témoignent de l'inquiétude grandissante des milieux financiers internationaux. Ainsi dans un climat de «monnaies rongées par l'inflation», l'or, valeur-refuge, a atteint le prix sans précédent de \$353.625.

— page 21

AU SOMMAIRE

■ Le projet Archipel: un corps étranger dans l'appareil administratif — page 3

■ Le crime réorganisé: un éditorial de Jean-Claude Leclerc — page 4

■ La CECO recommande 58 chefs d'accusation contre Raymond — page 7

■ Un an après Camp David, Dayan fait appel à Washington — page 11

■ La polyvalente Émile-Nelligan tourne la page — page 13

■ Ottawa est désormais à l'écoute de l'Ouest canadien — page 14

LUNDI, MARDI, MERCREDI: de 9h à 5h, 30
JEUDI, VENDREDI: de 9h à 9h
SAMEDI: de 9h à 5h

Les manuels scolaires
élémentaires
secondaires
collégiaux
universitaires

DUSSAULT
8955 saint-laurent, montréal

Crosbie «n'a rien promis aux locataires»

Crédit d'impôt de \$375 aux propriétaires

par Michel Vastel

OTTAWA — Les propriétaires canadiens se partageront quelque \$575 millions de remboursements d'impôts dès le printemps prochain, et au moins \$2.3 milliards au printemps de 1983.

Le programme fiscal annoncé hier par le ministre des Finances, M. John Crosbie, prévoit que les propriétaires pourront déduire, de leur impôt fédéral un montant égal à 25% de tous les intérêts qu'ils

paient sur leur hypothèque, jusqu'à concurrence de \$1,250 correspondant à des paiements de \$5,000 d'intérêts. Ces mêmes propriétaires pourront également déduire un montant uniforme de \$250 en guise de remboursement des taxes municipales qu'ils versent sur leur maison. Ce dernier montant est fixe, que les propriétaires paient plus, ou même moins, que \$250 d'impôts fonciers.

Comme prévu, le programme sera instauré sur quatre années, c'est-à-dire que,

l'an prochain, les propriétaires ne pourront réclamer que le quart des crédits d'impôts annoncés, soit un maximum de \$312.50 au titre des intérêts hypothécaires et \$62.50 pour les impôts fonciers, ou \$375. Ces sommes seront réclamées en même temps que la déclaration d'impôts sur les revenus de 1979, c'est-à-dire vers février ou mars 1980.

La formule du «crédit d'impôt», plutôt que la «déductibilité», promise par M. Joe Clark au cours de la campagne

électorale, représente un changement d'orientation majeur et répond à une bonne partie des critiques de l'opposition. Dans le plan original proposé par les conservateurs, les intérêts d'hypothèques et les impôts fonciers étaient déduits du revenu. Le revenu imposable étant moins élevé, l'impôt devait diminuer d'autant.

Toutefois, plus le taux d'imposition était élevé, plus la réduction correspondante de l'impôt était importante. Le programme bénéficiait donc plus aux riches qu'aux pauvres. Dans le cas du crédit d'impôt, il est strictement le même pour les propriétaires payant un même montant d'intérêts hypothécaires, c'est-à-dire 25% du loyer de l'argent qu'ils ont emprunté.

A noter que ce «25%» correspondait au taux d'imposition d'un Canadien déclarant \$24,000 de revenu imposable. C'est-à-dire que, dans le nouveau plan annoncé hier, ceux qui gagnent plus de cette somme, environ 300,000 propriétaires, bénéficieront moins du programme, tandis que tous ceux qui gagnent moins de \$25,000 retireront plus de la mesure Crosbie.

Quant au crédit d'impôt pour les taxes locales payées sur une maison, le ministre des Finances a décidé de l'uniformiser pour tout le monde à \$250 pour éviter les distorsions que n'aurait pas manqué de créer des systèmes fiscaux municipaux très différents d'une région à l'autre.

Voir page 6: Crédit



M. John Crosbie

Ottawa crée une commission d'enquête

Révision de tous les programmes de santé

par Claude Turcotte

OTTAWA — Passant outre aux réserves exprimées par certaines provinces et plus particulièrement à l'opposition du Québec, le ministre de la Santé et du Bien-être national, M. David Crombie, a annoncé hier sa décision de faire effectuer un examen de l'état des programmes publics d'assurance-santé au Canada.

Pour diriger cette enquête, qu'il voudrait voir terminer dans six mois, le ministre s'est retourné vers «l'un des vrais pères des programmes d'assurance-

médicale au Canada», c'est-à-dire le juge en chef Emmett Hall de la Saskatchewan, qui, au début des années 60, avait présidé une commission royale d'enquête qui a jeté les fondements de l'assurance-santé au Canada.

En 1979, selon M. Crombie, il y a plusieurs indices pour la nécessité d'un nouveau, dont le moindre n'est pas la désaffection du régime d'un nombre croissant de médecins dans certaines provinces ou encore le phénomène de la «surfacturation».

«Plusieurs personnes, et j'en suis,

avoue le ministre, se demandent si les Canadiens reçoivent bien les services suivant des conditions raisonnablement uniformes ou si plutôt ce principe n'est pas en train de s'effriter». C'est cette inquiétude, aussi bien sociale que politique, qui a vraisemblablement poussé le ministre à aller de l'avant avant son enquête. On sait que c'est en Ontario, en Alberta et au Nouveau-Brunswick, trois provinces dirigées par des gouvernements conservateurs, que les secousses les plus fortes contre le régime d'assurance-santé ont été portées par les médecins.

Représentant le Québec à cette conférence fédérale-provinciale qui devait durer deux jours mais qui à la surprise générale était déjà terminée à 16 h hier, le ministre des Affaires sociales, M. Denis La-Zure, a fait savoir son désaccord fondamental sur la tenue d'une telle enquête, mais il a tout de même offert sa «coopération technique» lors de la cueillette de données.

M. La-Zure a déclaré qu'il ne voyait pas l'utilité de cette enquête, puisqu'il y perçoit une atteinte à la compétence des provinces, qui, selon lui, ont les moyens de faire elles-mêmes ces recherches. En bref, le ministre québécois y a trouvé le contraire de la consultation et une contradiction avec l'attitude de coopération dont on a parlé M. Clark.

M. La-Zure néanmoins a semblé comprendre les motifs réels du geste de M. Crombie, qui, selon lui, tient à l'assurance-santé universelle et, qui cherche par tous les moyens à empêcher ou à retarder l'effritement auquel le ministre fédéral a fait allusion dans son discours inaugural.

Quoi qu'il en soit, M. La-Zure a paru relativement satisfait de cette conférence, peut-être la plus rapide dans toute l'histoire des relations fédérales-provinciales. Commencée hier matin, la réunion devait se terminer ce soir, mais à 16 h hier, l'ordre du jour avait été complètement épuisé.

Ceci ne veut pas dire cependant que tous les points discutés furent entièrement clarifiés. Ainsi, M. Crombie a proposé la création d'un institut de soins de santé au Canada, qui ne serait en somme qu'un centre de données pour évaluer l'efficacité du système médical.

«Au cours des prochaines années, a dit le ministre, j'espère que l'Institut national des soins de santé du Canada pourra jouer un rôle important en tant que défenseur indépendant et reconnu de nos systèmes de soins médicaux et d'assurance-hospitalisation».

Toutefois, cette proposition qui figure parmi les promesses électorales du parti conservateur, a dû être mise de côté devant le désaccord des provinces et de façon nette de la part du Québec.

Mais au terme de la conférence, MM. Crombie et La-Zure ne semblaient pas avoir la même compréhension de la décision prise. Pour le premier, il s'agit maintenant d'apporter à sa proposition certaines corrections techniques; pour le second, la proposition a été tout simplement rejetée.

En revanche, M. La-Zure a eu peu de succès avec une proposition de sa propre initiative en vue de la reconnaissance officielle de la notion de «co-présidence» pour les réunions fédérales-provinciales des ministres de la Santé. Le ministre québécois a fait valoir que cela existait

Voir page 6: Révision



Louis-Albert Raymond, présumé chef de la pègre de Québec, a été arrêté hier dans la capitale après que la Commission d'enquête sur le crime organisé eut recommandé que 58 accusations soient portées contre lui. Voir nos informations en page 3. (Photolaser CP)

79% des étudiants universitaires sont satisfaits de leur situation financière

La majorité des étudiants des universités du Québec ont enterré les grandes contestations de la fin des années 1960. Satisfaits de l'environnement intellectuel offert par l'université, ils expriment aussi leur satisfaction envers leur situation financière, contrairement à ce que prétendaient les leaders de plusieurs associations d'étudiants l'an dernier.

C'est du moins ce qui ressort d'un sondage auprès de l'ensemble des étudiants de toutes les universités du Québec, effectué sous la direction de MM. Pierre Dandurand et Marcel Fournier, sociologues de l'Université de Montréal, pour le compte de la Commission d'étude sur les universités.

Cette recherche, dont nous avons pu obtenir un rapport préliminaire, vise à établir de façon précise les conditions de vie de la population étudiante des universités du Québec.

«Tout porte à croire qu'aux grandes revendications de la fin des années 1960 (le pouvoir étudiant) se serait substitué des

par Luc Hétu
collaboration spéciale

revendications plus modestes concernant la vie quotidienne des étudiants», soulignent les auteurs de cette recherche, «principalement en ce qui concerne les relations entre étudiants et professeurs (disponibilité) et entre étudiants eux-mêmes (communications interpersonnelles)».

«L'étudiant apparaît comme une personne sérieuse, travaillant en moyenne 46.8 heures par semaine, si l'on additionne les heures de cours, de laboratoire, le travail scolaire personnel, ainsi que le temps consacré à un emploi, qui est en général à temps partiel, solution adoptée par un tiers de l'ensemble des étudiants universitaires pour joindre les deux bouts.

Comparant la population étudiante uni-

versitaire actuelle à celle du début des années 1960, les auteurs de la recherche établissent certaines caractéristiques dont la plus marquante est probablement l'augmentation du pourcentage d'étudiants, proportion qui est passée de 14% en 1962 à 45.4% en 1978. D'autre part, cette même population étudiante a quelque peu vieilli, contrairement à ce qu'on prévoyait avec l'arrivée des cégèps: le pourcentage des étudiants jeunes (moins de 20 ans) a baissé alors que celui des étudiants âgés (30 ans et plus) a augmenté.

Si le pourcentage d'étudiants inscrits à temps plein et qui demeurent chez leurs parents reste à peu près le même en 1962 et en 1978, la proportion d'étudiants logeant en chambre ou en résidence a considérablement diminué, passant de 35% à moins de 10%. On préfère maintenant vivre en appartement, seul ou avec d'autres.

Alors que 56% des étudiants universitaires viennent des milieux aisés de la société québécoise, les auteurs de l'étude

font remarquer la place «relativement» importante, avec 44%, des étudiants provenant des classes dites populaires, c'est-à-dire ceux dont les parents sont des cols blancs ou des ouvriers. Ce qui rapprocherait le réseau universitaire du Québec du modèle américain, que l'on dit plus ouvert et moins élitiste que les systèmes universitaires des pays européens.

Dans le même ordre d'idées, il faut noter que c'est dans le secteur des sciences de la santé que l'on retrouve les plus faibles proportions de jeunes étudiants venant des milieux populaires, et le plus fort pourcentage de fils et de filles de professionnels. Constatation qui rejoint nombre de critiques quant au peu d'ouverture des facultés universitaires menant aux professions libérales.

L'étude établit que 75% de la population étudiante de l'ensemble des universités du Québec est francophone. S'il y a peu d'anglophones ou de gens dont la langue maternelle n'est ni le français ou

Voir page 6: Étudiants

Le PQ dans Maisonneuve Une lutte entre diverses tendances du monde syndical

par Rodolphe Morissette

Le choix du candidat qui défendra, à compter de lundi, les couleurs du Parti québécois à l'élection partielle de novembre dans le comté montréalais de Maisonneuve constitue la première manche d'une guerre d'influence entre diverses tendances du monde syndical.

A l'assemblée d'investiture péquiste de lundi soir les militants de Maisonneuve (environ 800 membres) auront à choisir entre deux aspirants: MM. Michel Bourdon et Jacques Desmarais, l'un et l'autre ex-syndicalistes de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

M. Bourdon présidait, jusqu'au 10 août dernier, la CSN-Construction. M. Desmarais était, en 1975-76, le coordonnateur et le porte-parole de la même centrale au sein du Front commun des travailleurs de la fonction publique. Depuis le dernier scrutin provincial, il oeuvrait comme chef de cabinet du ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette.

Ni l'un ni l'autre candidat ne sont du comté de Maisonneuve. Comme les deux hommes avaient toutefois manifesté le désir de s'y porter candidats et qu'apparemment, l'association péquiste locale essaie de ne pouvoir recruter mieux en ses propres rangs, elle leur donna l'hospitalité.

L'observateur pressé oppose parfois MM. Bourdon et Desmarais comme membres respectivement de «l'aile gauche» ou radicale et des «modérés» du Parti québécois. Mais voilà qui transpose abusivement à l'échelle politique les tendances des deux hommes — et plus exactement leurs situations, dans le monde syndical, sans compter qu'on cherchera aujourd'hui en vain, ou presque, une «aile gauche» au sein du Parti québécois.

C'est d'ailleurs à cause de leurs réputations dans le monde syndical que les deux aspirants se sont retrouvés, ironiquement, dressés l'un contre l'autre pour la durée d'un mois dans le comté de Maisonneuve.

Au plan politique, M. Bourdon n'est pas moins «étapiste» et «social-démocrate» en matière économique que son rival. A l'intérieur du Parti québécois, et d'abord à la direction du parti comme

au sein du cabinet péquiste, la course à l'investiture péquiste dans Maisonneuve a cristallisé l'affrontement des tendances rivales dans le monde syndical.

En juillet, alors que le premier ministre du Québec et chef du Parti québécois, M. René Lévesque, prenait ses vacances sur la côte du Maine, l'un de ses ministres, M. Camille Laurin, lui soumettait l'idée que M. Bourdon soit candidat péquiste dans Maisonneuve et que l'ex-chef du défunt Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, brigue les suffrages dans le comté de Prévost. Le projet visait à faire un peu plus de place, chez les ministériels, et éventuellement au conseil des ministres, à des indépendantistes de la première heure. L'idée fut accueillie, paraît-il, sans broncher par le premier ministre.

De retour au Québec en début d'août, M. Lévesque se ravisa. On connaît désormais «l'affaire Bourgault». Dans le cas de M. Bourdon, le chef du Parti québécois craignait que les syndiqués de la Fédération des travailleurs du Québec

Voir page 6: Lutte

Bolchoï: 2 autres danseurs passent aux USA

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont accordé l'asile politique aux deux danseurs du ballet Bolchoï de Moscou qui ont quitté leur troupe à Los Angeles hier soir, a annoncé le département d'Etat américain.

Mme Sue Pittman, porte-parole du département d'Etat, a précisé que Leonid Koslov et son épouse, Valentina, avaient pris contact avec la police de Los Angeles en fin d'après-midi et demandé à rester dans le pays.

Leonid Koslov et Valentina Koslova sont les principaux danseurs de la troupe soviétique. Leonid Koslov avait pris la place d'Alexandre Godounov dans les rôles principaux du répertoire du Bolchoï quand le danseur étoile de la troupe avait également demandé l'asile politique à la fin du mois d'août dernier, à New York.

Les deux danseurs ont quitté leurs camarades hier au moment où ils allaient monter à bord d'un avion pour Moscou, à l'issue d'une tournée dans plusieurs villes des Etats-Unis.

A la fin du mois d'août, Alexandre Godounov avait obtenu l'asile politique aux Etats-Unis, alors que la troupe se trouvait à New York.

Cette défection avait entraîné un face à face de trois jours entre les autorités américaines et soviétiques. Washington voulait en effet être sûr que l'épouse de Godounov, la danseuse Ludmila Vlassova, repartait pour Moscou de son plein gré. Après avoir immobilisé un avion à bord duquel elle se trouvait sur l'aéroport Kennedy pendant plus de 70 heures, les autorités américaines avaient finalement permis le décollage de l'appareil.

Godounov, Leonid Koslov et son épouse sont les premiers danseurs du Bolchoï à avoir fait défection depuis que la troupe se produit à l'étranger.

Les aspirants péquistes de Maisonneuve

Bourdon: un député à temps plein

Desmarais: à l'image de Burns

MAISONNEUVE, ce n'est pas un comté pour un ministre, mais pour un député, capable de s'en occuper à temps plein. De toute façon, on ne me nommerait jamais ministre.



Michel Bourdon

C'est Michel Bourdon qui parle, l'un des deux aspirants à la candidature du Parti québécois à l'élection partielle de novembre dans Maisonneuve. Les militants péquistes trancheront entre lui et Me Jacques Desmarais à l'assemblée de nomination de lundi prochain.

Pour Michel Bourdon, « ce n'est pas un honneur, pour les citoyens de Maisonneuve, d'avoir un député aussi ministre: un ministre, ici, est forcé de ne pas s'occuper de son comté ».

M. Bourdon a laissé la présidence de la CSN-Construction au début d'août pour se lancer en politique active. Il avait milité dans le Rassemblement pour l'indépendance nationale, puis rallia le Mouvement souveraineté-association. Il n'a jamais cessé d'être actif au sein du Parti québécois et, depuis 1974, dans le Rassemblement des citoyens de Montréal.

« Ce sont les questions urbaines qui m'intéressent surtout », note-t-il. Il voit le rôle d'un député provincial dans un comté urbain de Montréal comme celui d'un « animateur », capable de réunir à une même table représentants du gouverne-

ment fédéral, de la municipalité et des commissions scolaires. Il se propose bien d'y procéder dès son élection, s'il est élu.

Les sujets à aborder en priorité? Comme pour son rival, M. Desmarais, la réouverture « complète » du Marché Maisonneuve, qui remplacerait avantageusement les centres commerciaux qu'on cherche à ouvrir un peu partout.

Parallèlement, une politique de restauration de logements et de construction: « Il faut repeupler tout le secteur démolé en vue d'y prolonger l'autoroute est-ouest et y remplacer les 1.325 logements disparus; y reconstruire des résidences pour étudiants, mettre sur pied des coopératives d'habitation, édifier des logements à prix modiques. » Il salue l'intention de l'Hôtel de ville de Montréal de construire et de rénover afin d'attirer les gens de la banlieue vers le centre-ville.

« Mais il ne faut pas reproduire ici le type de développement domiciliaire qu'on pratique en banlieue: ça va chasser de chez eux les gens de Maisonneuve qui restent. C'est ce qui s'est passé autour du nouvel édifice de Radio-Canada. » Michel Bourdon a eu une vie publique relativement tumultueuse depuis dix ans. Journaliste à Radio-Canada à la fin des années 60, il en sera congédié pour activités syndicales. Il avait organisé le débrayage des journalistes qui protestaient en 1968 contre la suspension du reporter Claude-

Textes de Rodolphe Morissette

Il dit qu'il n'a trouvé sur sa route — il fait sept heures de porte à porte par jour chez les militants péquistes de Maisonneuve — aucune réaction négative de la part des syndiqués FTQ au sujet de sa candidature. Et il lance: « De toute façon, les centrales syndicales n'ont pas d'influence sur ce genre d'élections ». Il ne compte pas moins sur les travailleurs, affiliés à la CSN, de la Canadian Vickers, des Biscuits David et des Biscuits Viau, de la Papeterie Standard, etc.

Michel Bourdon estime que Maisonneuve est toujours un « comté sûr » pour le Parti québécois. Il admet que la circonscription a maintes fois changé de couleur politique de 1927 à 1960. « Depuis ce temps, cependant, voici un comté qui fut parmi les premiers au Québec à se redéfinir par rapport à l'avenir politique ». Le fort vote péquiste, à compter de 1970 dans Maisonneuve, explique-t-il, remplace l'abstention croissante des années 60 dans les comtés de l'est de Montréal. Quant à son élection lundi soir comme candidat péquiste, il la croit assurée « à condition qu'il y ait au moins 300 militants qui se présentent pour voter ».

Le député démissionnaire du comté, M. Robert Burns, avait d'abord pressenti l'épouse de M. Bourdon, Mme Louise Harel, pour se présenter à l'investiture péquiste dans le comté. Mme Harel se montrait cependant peu intéressée, voulant oeuvrer pour l'heure dans le parti même. Les militants de Maisonneuve l'incitaient à se présenter ont dû se rendre à l'évidence lorsque Louise Harel fut élue à la vice-présidence du parti au début de juin dernier. Certains se sont alors tournés vers son mari, qui a accepté, après y avoir réfléchi pendant le mois de juillet.

Michel Bourdon a l'appui de huit des onze membres de l'exécutif de l'association du comté; il souligne également « la neutralité bienveillante » du président de la région Montréal-Centre, le Dr Marc Lavallée, de même que l'aide discrète de quelques députés voisins, notamment celui de Sainte-Marie, M. Guy Bisailon.

M. Bourdon, qui se définit en partie comme un verbotomoteur, n'a guère apprécié — comme son rival M. Desmarais, du reste — que certains journalistes parlent du comté de Maisonneuve comme d'une « zone grise » qui baigne dans l'insatisfaction et le désespoir. Voilà, dit-il, une vue bourgeoise de la réalité. « Il n'y a pas de Zola ici. Il faut éviter de venir faire dans le comté du tourisme politique, du safari politique. Ça choque les gens. »

JACQUES Desmarais, l'un des deux aspirants à l'investiture péquiste dans le comté de Maisonneuve en vue des partielles de novembre, veut reproduire dans ce comté l'image du député démissionnaire, M. Robert Burns.

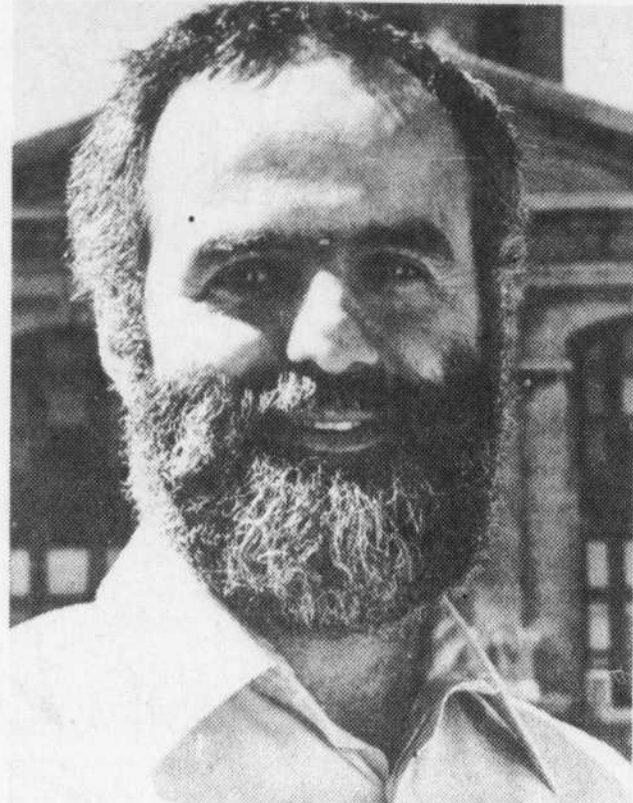
Une première fois, en 1970, Me Jacques Desmarais a chassé les bottes de M. Burns, lorsqu'il remplaçait ce dernier comme conseiller juridique de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). M. Burns venait d'être élu député de Maisonneuve. Jacques Desmarais exercera cette fonction jusqu'à l'automne de 1974, au moment où il fut conscript par la centrale pour coordonner ses troupes au sein du Front commun des travailleurs de la fonction publique.

Avant 1970, Jacques Desmarais devient permanent de la CSN des après ses études de droit, en 1965. Il y sera tour à tour conseiller technique auprès des fonctionnaires du gouvernement québécois, puis de l'exécutif de la CSN et travaillera ensuite au Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, où il s'occupera notamment d'associations de locataires. Il sera l'un des auteurs de la brochure publiée en 1971 par la CSN sur *Le locataire et ses droits*.

Mordu d'action politique sous toutes ses formes — « comme député ou au sein du parti », dit-il, Jacques Desmarais convoite le comté de Maisonneuve pour y prolonger l'image de Robert Burns: jeune avocat issu lui aussi de la CSN, Jacques Desmarais veut avoir avec la population « le même contact étroit établi par Burns ». Dès les premières rumeurs de démission de M. Burns au printemps dernier, des amis de M. Desmarais lui auraient fait valoir: « Voici ta chance ». Il laisse mijoter, tandis que M. Burns retarde l'annonce formelle de sa démission. Entre-temps, il travaillera, avec son adversaire à la convention péquiste de lundi prochain, M. Michel Bourdon, à sonder les dirigeants syndicaux au sujet de la stratégie référendaire du gouvernement Lévesque. Un mandat que leur avait donné le Comité du référendum mis sur pied l'an dernier par le premier du Québec.

La double candidature de Michel Bourdon et de Jacques Desmarais embarrasse singulièrement M. Burns, qui ne veut pas se retrouver entre ses deux amis et à qui il répugne de tenter de dissuader M. Bourdon de se présenter, comme l'y invitent les autorités du parti. « Entendez-vous entre vous », leur dit-il, « et présentez-vous devant les militants (de Maisonneuve) pour tâter le pouls... »

Cette réunion n'aura pas lieu et M. Desmarais annon-



Jacques Desmarais

cera sa candidature à la mi-août. A M. Bourdon il dit: « Fais ce que tu veux; quant à moi, je n'irai pas aux militants comme un vautour ».

Jacques Desmarais fera valoir aux militants son expérience de deux ans et demie (1976-1979) comme chef de cabinet du ministre des Consommateurs, Mme Lise Payette, ou il a travaillé aux projets de réforme de l'assurance-automobile et de protection du consommateur, « des sujets éminemment politiques », note M. Desmarais, qui ajoute cependant qu'« on ne fait pas carrière comme chef de cabinet ».

Au congrès de juin 1976 de la CSN, il a failli céder aux pressions de nombreux délégués syndicaux qui voulaient de lui comme président de la centrale pour remplacer M. Marcel Pepin. Mais il refusa. Dès cette époque, il rêvait de faire de l'« action politique » et l'on dit dans son entourage qu'il a finalement estimé que le fait d'assumer la présidence de la centrale l'aurait suivi dans sa carrière politique éventuelle, comme « un boulet aux pieds ».

Un bon conseil.

Faites vérifier votre tension artérielle.
La Fondation du Québec des malades du cœur.

d'activités commerciales et industrielles. Ces deux projets font également partie des priorités de son adversaire, M. Michel Bourdon.

M. Desmarais propose également de rouvrir la demi-douzaine d'écoles fermées sur le territoire de Maisonneuve, d'en faire des centres de services communautaires financés par une fondation — la « Fondation Robert Burns », qui recueillerait des fonds auprès des cercles industriels, commerciaux et financiers du comté.

Au cours de sa campagne destinée à persuader les militants péquistes de voter pour lui lundi prochain, M. Desmarais a multiplié les contacts personnels. Il se flatte de plus de « poser des gestes de député » afin d'illustrer d'avance le genre de représentant qu'il ferait. Ainsi, il a organisé, avec M. André Payette, conseiller en communication du nouveau premier ministre du Canada, une rencontre surprise entre M. Joe Clark, qui était de passage à Montréal récemment, et des représentants du syndicat des manutentionnaires de grains du port de Montréal, en grève depuis plusieurs mois. Il dit avoir « suscité » également l'intervention du ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, sur le même sujet.

Dans la même veine, le candidat a visité récemment les représentants syndicaux des écoles, hôpitaux et centres de services communautaires pour avoir leur sentiment sur les négociations collectives en cours à Québec dans ces domaines entre leurs dirigeants et le gouvernement. Aussi suggère-t-il au premier ministre du Québec de réexaminer la position du gouvernement quant à des « droits acquis » des syndiqués, notamment en matière de définition de tâche et de sécurité d'emploi. L'aspirant péquiste estime que les négociateurs gouvernementaux devraient cesser de « gruger » ces droits acquis, afin d'en finir avec les négociations.

Modelez vos cuisses et vos hanches avec SLENDERTONE

Que votre problème soit localisé ou général, Slendertone vous offre la solution efficace, agréable et personnalisée pour préserver la jeunesse et la fermeté de votre corps.
Slendertone réalise, à votre place, la gymnastique fastidieuse que vous n'avez pas le temps de faire chaque jour. Slendertone est d'un maniement très simple: quelques disques à placer sur les endroits critiques (cuisses, taille, ventre, etc.), un bouton à tourner et le tour est joué.
Prenez rendez-vous pour une démonstration gratuite à notre centre.

l'abeille INC.
800 Rue Berri. Tél.: 842-2537
Montréal
MÉTRO CHAMPS DE MARS

Le 6/36 ne pèle pas, ne craque pas, ne gèle pas. Gages-tu?
Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36

Cours de Fine Cuisine Familiale
Professeur **Henri Bernard**
En 9 semaines, une fois par sem. (jour ou soirs)
Inscriptions: après 1ère leçon à titre d'essai se répétant: 24, 25, 26, 27 septembre
Pour prospectus et réservation, 1ère leçon: 843-6481
Institut Culinaire Henri Bernard
2015 de la Montagne
Suite 410, Montréal
Permis no. 24940
Culture Personnelle

PROBLÈMES dus à l'ALCOOL?
• problèmes familiaux?
• problèmes professionnels?
Peut-être pouvons-nous vous aider...
Discretion assurée
AUBERGE DU NOUVEAU POINT DE VUE
Rawdon
834-6793 ou 834-3297

VOICI UN GROUPE QUE NOUS ASSURONS EN ASSURANCE COLLECTIVE

EN VOICI UN AUTRE

Pour nous, un groupe, c'est parfois cinquante, mille ou vingt mille personnes. C'est parfois deux. Nous assurons des groupes de toutes les tailles: deux personnes ou des dizaines de milliers.
Dans chaque cas, les assurés peuvent choisir parmi un ensemble complet de garanties: assurance-vie, assurance-salaire de courte ou de longue durée, assurance des frais hospitaliers, paramédicaux ou dentaires, régimes supplémentaires de rentes.
Si le nombre des membres de votre groupe se situe entre deux et quelques dizaines de milliers, nous pouvons vous proposer un régime complet d'assurance ou de rentes collectives.
Votre groupe n'est ni trop petit, ni trop gros pour L'Assurance-Vie Desjardins.

l'assurance-vie desjardins
siège social: Lévis (Québec)

J'AI UN MONDE À VOUS OFFRIR. COMPOSEZ LE 636-7184
Vous avez quelque chose à expédier? Peu importe le colis, la destination ou le moment de l'expédition, vous n'avez qu'à communiquer avec Air Canada Cargo. Nous pouvons mettre à votre disposition des avions, des services et un personnel compétent.
Je fais partie de ce personnel. Je suis Dermott Morin, représentant de fret à Montréal. Je peux vous donner tous les renseignements sur notre flotte comprenant plus de cent avions à réaction dont des DC-8 tout cargo qui effectuent des vols réguliers. Je peux vous parler de notre important réseau de lignes à l'intérieur du Canada, entre le Canada et les États-Unis, les Antilles et l'Europe — ainsi que des liaisons avec les marchés des autres parties du monde grâce à nos nombreuses associations inter-compagnies. Je peux aussi vous démontrer comment nous réussissons à augmenter le volume et la fréquence de nos expéditions.
Je peux vous décrire de façon détaillée, la vaste gamme de nos services tels CouriAir Aivvelop, Expédair, les Messageries, le Fret aérien, Mer-Air et l'Affrètement puis vous expliquer ce qui convient le mieux à vos besoins. Je peux également vous conseiller sur la manière d'économiser en préparant vous-même vos conteneurs.
Alors pourquoi ne pas me téléphoner, j'ai un monde à vous offrir. Rappelez-vous qu'Air Canada Cargo n'a pas uniquement l'intention de s'occuper d'expédition, il le fait.
AIR CANADA CARGO

Le projet Archipel

4) Un corps étranger dans l'appareil administratif

par Gilles Provost

Le projet Archipel, qui implique des aménagements évalués à \$2 milliards dans la région métropolitaine, est présentement entre les mains d'une sorte de structure-fantôme, sans existence juridique, connue simplement sous le nom de « mécanisme central » et relevant du gouvernement par l'intermédiaire du ministre d'Etat à l'Aménagement du territoire, M. Jacques Léonard.

Cette équipe dirigée par M. Jean-Paul Gagnon, sous-ministre à l'Aménagement, n'en a pas moins lancé récemment l'étude de faisabilité évaluée à \$6,5 millions et mis au point un vaste programme d'information et de consultation populaire destiné à évaluer le pour et le contre des diverses variantes du projet et à trouver la solution optimale.

Même si la consultation est entamée au niveau des municipalités et de l'Hydro-Québec et même s'il y a déjà eu quelques rencontres informelles avec les journalis-

tes, l'opération publique ne pourra être lancée officiellement avant que le conseil des ministres n'ait défini plus clairement la structure juridique qui prendra l'affaire en main.

Les membres du « mécanisme central » doivent d'ailleurs poser diverses formules au cabinet la semaine prochaine ou même peut-être dès demain. Ce n'est qu'ensuite que les millions commenceront vraiment à couler plus librement.

Plusieurs études fondamentales sont déjà entamées: le Laboratoire d'hydraulique La Salle travaille aux maquettes qui permettront de vérifier à échelle réduite l'effet des aménagements proposés sur les courants, les mélanges et la qualité de l'eau du fleuve.

Déjà, on a commencé à examiner les principaux problèmes, notamment la nécessité de démanteler la prise d'eau de Montréal qui se trouverait presque exactement sous un des ouvrages prévus. L'hypothèse de travail la plus intéressante, à cet égard, consiste peut-être à dé-

manéger la prise d'eau dans le lac Saint-Louis juste avant la centrale qu'on doit construire le long de la Voie maritime. Les importants tuyaux nécessaires au raccordement pourraient alors être construits en même temps que le canal de fuite de la centrale, canal qui aura 200 pieds de largeur et autant de profondeur.

La hausse du niveau d'eau dans le bassin de Laprairie aggraverait aussi les problèmes du collecteur Saint-Pierre, gigantesque égout qui aboutit à côté du pont Champlain et qui a tendance à se boucher sous l'accumulation des sédiments. On étudie donc la possibilité de le prolonger jusque dans le port de Montréal, interceptant au passage d'autres égouts moins importants.

Pour consulter l'ensemble de la population, le « mécanisme central » du projet Archipel a dû établir un véritable plan de bataille et il travaille fébrilement, en ce moment, à la confection des maquettes, des dépliants et des montages audiovisuels nécessaires.

De la mi-octobre à la mi-décembre, on prévoit en effet établir un kiosque d'information permanent au Complexe Desjardins, en plus d'un kiosque mobile qui se déplacera d'un centre commercial à l'autre. On a en outre fait imprimer un bon nombre d'exemplaires de l'étude de préféabilité afin d'en distribuer à tous les groupes intéressés.

Pour recueillir les réactions, on a divisé la région métropolitaine en 14 sous-territoires au sein desquels on tiendra des assemblées publiques et on établira des comités « intersectoriels » formés de représentants des groupes d'intérêt dans les domaines de l'environnement, des loisirs, de l'économie, etc.

Ces 14 territoires seraient regroupés en six régions qui auraient aussi leur comité intersectoriel et chacun de ces comités régionaux enverrait deux représentants à un comité de synthèse général.

Les administrateurs municipaux de la grande région métropolitaine seraient regroupés de la même manière avec neuf

comités régionaux et un grand comité-synthèse.

Il y aurait aussi des comités techniques pour faire le point sur des problèmes particuliers, ceux des marinas par exemple.

Les spécialistes, pour leur part, voient les choses sous l'angle technique et ils ont déjà divisé le réseau hydrographique montréalais en 72 unités d'analyse et d'aménagement. C'est à ce niveau qu'ils vont tenter d'analyser les variantes possibles sous l'angle de l'environnement, de la récréation, des inondations, des coûts, de l'électricité, de l'eau potable, etc.

Chose certaine, cette ambitieuse opération ne va pas sans grincement de dents, ne serait-ce que de la part des ministres écartés de l'affaire au profit de M. Léonard et qui espèrent encore que la « deuxième ronde » leur sera plus favorable.

Les fonctionnaires, pour leur part, ne savent trop comment se situer à l'égard de ce grand projet politique qui sort tellement des cadres établis.

Il est difficile par exemple de définir comment la Loi de l'environnement doit s'appliquer dans ce cas précis: cette législation vise à protéger l'environnement contre des entrepreneurs insouciantes en leur imposant des études d'impact et des audiences publiques.

Or, le projet Archipel vise à protéger l'environnement autant qu'à atteindre d'autres objectifs et il intègre ce qu'on pourrait appeler une « étude d'impact » et la consultation populaire dès l'étape de l'étude de faisabilité. Cela suffit déjà à brouiller bien des cartes et à susciter des grincements dans la machine administrative.

En somme, le projet devra éviter encore un bon nombre de récifs avant de voguer sur la mer libre. Même s'il a le vent dans les voiles, le moindre écueil est suffisant pour provoquer un naufrage. La prochaine passe dangereuse sera sans conteste la prochaine réunion du conseil des ministres.



Voilà tout ce qui restait hier de l'une des 24 riches résidences ravagées par les flammes, dimanche dans les collines de Hollywood, en banlieue de Los Angeles. Il s'agissait d'un feu de brousse qu'un vent violent eut tôt fait de transformer en sinistre. On en attribue l'origine à des enfants qui s'amusaient à allumer des pétards. (Photolaser AP)

Écroulé, Louis-Albert Raymond devra faire face à 58 chefs d'accusation

QUEBEC (PC) — Louis-Albert Raymond, présumé chef de la pègre de Québec, a été arrêté hier, peu après la clôture des audiences publiques de la CECO.

Raymond a été cueilli au bureau de son procureur, Me Marc Delisle, peu avant 19 heures, par des policiers de la Sûreté du Québec et de la GRC.

Il a été conduit au quartier général de la SQ en attendant de comparaitre, probablement aujourd'hui, devant la Cour des sessions de la paix.

Au total, 58 accusations — pour fraude, vol, extorsion, parjure, enlèvement, entrave à la justice, etc. — seront portées contre Raymond, suivant les recommandations formulées par la CECO.

Devant une meute de photographes, journalistes et curieux, Raymond a quitté le bureau de son avocat les menottes aux

poignets, souriant et déclarant aux reporters qu'il n'avait aucun commentaire à formuler.

Au terme des audiences publiques qui ont duré neuf jours et qui portaient sur les activités de la mafia locale, la Commission d'enquête sur le crime organisé a également recommandé au procureur général du Québec qu'il porte des accusations contre quatre autres individus qui ont oeuvré dans l'entourage de Raymond au cours des dernières années.

Jacques Jarry, de Montréal, devrait être accusé de fraude et d'extorsion, Roch Carignan et Claude Meredith, également de la région de Montréal, devraient être traduits devant le tribunal pour extorsion, tandis que Rolland Gingras, de Québec, devrait faire face à des accusations d'enlèvement, de port de cagoule et de vol qua-

lifié.

Les mandats d'arrestation contre ces quatre derniers individus devraient être exécutés aujourd'hui ou demain, selon le procureur de la CECO, Me Jean-François Duchaine.

Le juge Denys Dionne, président de la CECO, a bien précisé que ces recommandations de poursuites ne sont que « les plus pressantes » et que d'autres viendront plus tard, notamment dans le rapport écrit que la commission produira à l'intention du ministre de la Justice.

Louis-Albert Raymond avait reçu un sub poena et devait témoigner devant le juge Dionne aujourd'hui.

Mais, par l'entremise de son avocat, Me Delisle, le témoin s'est adressé à trois

Une expropriation sans indemnisation?

ITT-Rayonier: que cette sangsue parte, dit la FTQ

La FTQ, qui représente les 1.300 employés syndiqués d'ITT-Rayonier au Québec, a invité hier cette multinationale à quitter la province et a lancé du même coup l'idée d'une expropriation « sans indemnisation » de l'usine de Port-Cartier.

Qualifiant la fermeture de cette usine de pâtes et papier de « coup sauvage », le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a déclaré: « Le geste d'ITT ressemble fort à une tentative de chantage pour ne pas dire d'extorsion. Chantage à l'endroit des 525 travailleurs de l'usine en grève depuis plus de trois mois et chantage à l'endroit de la collectivité québécoise pour qu'elle engouffre encore plusieurs dizaines de millions de dollars en subventions à l'une des plus puissantes compagnies au monde qui s'est révélée incapable de rentabiliser l'usine de Port-Cartier. »

« ITT-Rayonier menace de partir: qu'elle parte! Le Québec n'a pas besoin de ce genre de sangsue », a dit le président de la FTQ.

« Le gouvernement du Québec, a pour-

suivi le leader syndical, ne doit pas faire de nouveaux cadeaux à ITT-Rayonier. Selon certaines évaluations, ITT-Rayonier a déjà accaparé \$119 millions en subventions de toute sorte. Il doit cependant examiner dans les plus brefs délais les solutions de rechange, y compris celle de reprendre lui-même en main la relance de l'usine Rayonier-Québec sans indemnisation, compte tenu des dizaines de millions que le trésor public a déjà investis dans ce projet. Le gouvernement du Québec ne doit pas écarter du revers de la main cette possibilité. »

La FTQ, qui adopte dans cette affaire une ligne dure, représente néanmoins les

1.300 employés d'ITT-Rayonier par le biais du Syndicat canadien des travailleurs du papier.

Selon M. Laberge, il est désormais primordial que toute la lumière soit faite sur les causes de cette fermeture.

« Il est incroyable, a-t-il déclaré, qu'une entreprise qui a reçu des subventions de départ de \$40 millions, sans compter les autres, qui jouissent de droits de coupe exclusifs sur 52.000 milles carrés de forêt, un territoire quatre fois plus grand que le Nouveau-Brunswick, et qui prévoyait faire des affaires en or, accumule des déficits annuels de plus de \$50 millions. »

Voir page 6: Expropriation

AUJOURD'HUI

A 14 h, rencontre du Centre Troisième Age Culture. Causerie de M. Michel Juneau sur l'actualité internationale. Au pavillon Lalemant du collège Brébeuf.

A 15 h, le ministre de l'Immigration du Québec, M. Jacques Couture, remettra au nom du gouvernement du Québec un chèque de \$100.000 au président de la Croix-Rouge, division du Québec, pour venir en aide aux populations civiles du Cambodge.

A 19 h 30, le chef du Parti libéral, M. Claude Ryan, prendra la parole devant les membres de la Chambre de commerce de l'ouest de l'île, à l'hôtel Dorval Hilton.

A 19 h 30, conférence de la Jeune Chambre de Montréal sur l'exode des sièges sociaux. L'invité sera M. Marcel Marion, directeur de l'expansion économique de la CUM. La conférence se déroulera au 2020 rue de l'Université, au 7e étage.

Ouverture de la saison de la Société d'astronomie de Montréal, par une conférence du Dr Pierre Couillard sur l'œil, premier outil de l'astronomie. À la salle Léon-Provancher du 14 h 30 à 20 h 30.

Jardin botanique, à 20 h.

C'est aujourd'hui que débute le programme de conférences de l'école des Hautes Etudes commerciales. Le premier conférencier sera le président de la compagnie Alcan Limitée, M. David M. Culver, qui parlera de l'avenir de Montréal et du rôle que doit y jouer l'entreprise.

C'est aujourd'hui que débute la semaine de l'enfant à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec. Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, doit présider à une cérémonie à 16 h dans la salle d'attente des consultations externes au pavillon Gérard-Majella.

A Sherbrooke se poursuit le colloque international de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUFELF).

Les cliniques de sang de la Croix-Rouge sont ouvertes aux heures habituelles boulevard Dorchester ouest et rue Sherbrooke est. Il y a également des cliniques de sang à l'école Polytechnique de l'université de Montréal, de 9 h 30 à 16 h 30, et au sous-sol de l'église Saint-Paul, de 14 h 30 à 20 h 30.

Le changement de sexe, opération remboursable?

Un transexuel, qui veut tenter une poursuite en recours collectif contre le ministère des Affaires sociales prétend que les frais d'une opération chirurgicale permettant de changer de sexe devraient être remboursés par le programme d'assurance-maladie du Québec.

Mme Inge Stephens, un ancien agent de probation qui vit grâce aux prestations du bien-être social depuis 1974, a indiqué que le but principal de ce recours collectif, adressé directement au ministre, M. Denis Lazure, est d'atteindre les directeurs des agences du gouvernement comme la Régie de l'assurance-maladie du Québec et la Régie d'assurance-hospitalisation.

Normalement, les opérations chirurgicales impliquant des changements à l'aspect physique des patients ne sont

pas couvertes par ces organismes gouvernementaux.

Un des transexuels, qui a décidé de poursuivre le ministère, a confié que les agences gouvernementales avaient refusé de rembourser trois de ses camarades pour la grande opération et les soins.

Mme Stephens a ajouté que la Régie de l'assurance-maladie, par exemple, a refusé de payer une chirurgie plastique l'année dernière, « parce que c'était discriminatoire envers les transexuels ».

Une date d'audience a été retenue cette semaine par les administrateurs du recours collectif afin d'entendre les arguments de Mme Stephens, qui tente aussi, d'amasser des fonds pour tenter des poursuites en son nom et celui des autres transexuels.

Plus de 30 pays aux Florales

Une trentaine de pays participeraient aux Florales internationales de Montréal, au cours de l'été 1980 sur l'île Notre-Dame. Neuf ont déjà donné leur accord, celui de 11 autres est quasi acquis, et la participation de 12 autres pays est probable ou possible.

C'est ce qu'a révélé hier le commissaire général des Florales, M. André Boily, en présence du premier ministre, M. René Lévesque, du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon et du maire, M. Jean Drapeau, au cours d'une cérémonie où le gouvernement du Québec a officiellement pris possession d'un emplacement de 7.000 mètres carrés, voisin de l'ancien pavillon québécois à Expo 67, qu'il occupera à compter du 1er mai prochain.

Situé dans un secteur de l'île réservé aux présentations nationales, le Jardin du Québec sera aménagé par le Jardin botanique de Montréal au coût de \$250.000. On y procède actuellement à des travaux de nivellement et d'irrigation, à l'aménagement de rocailles et de sentiers ainsi qu'à la plantation d'arbres. Les travaux seront complétés au printemps par la plantation de fleurs et autres plantes annuelles.

M. Garon a précisé qu'on y retrouverait quelques 17.000 plantes de toutes sortes, qui illustreront la richesse et la diversité de notre flore ainsi que le potentiel énorme de l'horticulture ornementale.

« Deux grands objectifs ont jusqu'ici guidé notre démarche dans le dossier des Florales: l'embellissement de notre milieu ainsi que le développement économique par l'horticulture ornementale, à la fois art de vivre et industrie à développer. »

Il a fait que cette double préoccupation était à l'origine des démarches de son ministère pour obtenir la tenue au Québec des premières florales internationales à avoir lieu en Amérique du Nord.

« Les Florales auront un impact économique immédiat avec l'affluence de visiteurs au cours des trois mois et demi que dureront ses phases intérieure et extérieure. Mais à moyen et long termes, c'est toutefois l'impulsion sans précédent qui sera donnée à l'horticulture ornementale québécoise qui représentera le principal apport économique de cet événement », a-t-il ajouté.

Informatech France-Québec

Place Bonaventure, 20 Edison
Étage E.B.P. 160, Montréal
H5A 1A7 Tél: (514) 875-8931

COLLOQUE FRANCO-QUÉBÉCOIS SUR L'ÉNERGIE DES BIOMASSES


Valorisation énergétique de la tourbe, des déchets agricoles, forestiers et urbains

les lundi 15 et mardi 16 octobre 1979 à l'Hôtel

«Le Quatre Saisons» de Montréal

Renseignements et inscriptions
François Thnoz
(514) 875-8931 1(800) 361-8715

LES PAROLES S'ENVOLENT, LES ECRITS RESTENT




Pour mieux suivre les cours télévisés à Radio-Canada

La fine
Cuisine
d'Henri Bernard

procurez-vous le magazine

Stanké



ABONNEMENT Je désire recevoir à domicile au prix spécial de lancement

ABONNEMENT 12 numéros \$15

Ci-joint un chèque mandat postal

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

La fine
Cuisine
d'Henri Bernard

Case postale 760 Station H Montréal Québec H2G 2M7

Le crime réorganisé

LA CECO, la fameuse Commission d'enquête sur le crime organisé paraît bien avoir atteint la limite de ses possibilités. L'enquête qu'elle mène publiquement à Québec depuis le 5 septembre confirme, s'il en était encore besoin, qu'une telle commission de police d'exception est largement inefficace. En effet, les crimes, les racketts, et les gangs qu'elle vient de démasquer dans la Vieille Capitale ont prospéré justement pendant que la CECO prétendait ébranler la pègre à Montréal. Cette constatation ébranle plutôt le double postulat, à la base de cette justice spéciale, suivant lequel le crime organisé ne peut se développer si le public est informé et pré-muni contre ses agissements, ni les ramifications de ces organisations criminelles être mises à nu par les seuls moyens réguliers.

Or, justement, les turpitudes étalées ces dernières semaines dans les manchettes de Québec mor. rent bien que la police n'a pas eu besoin de la CECO pour retracer les ramifications locales et provinciales de ce genre d'associations illégales. Mais, surtout, les audaces incroyables des gangs qui ont fait régner la terreur à Québec au cours des dix dernières années — au nez et à la barbe des Dutil, des Dionne et autres justiciers flamboyants — ces audaces-là prouvent que le public n'a rien appris vraiment et que les criminels ne redoutent pas plus la CECO qu'une simple cour municipale.

Le temps est donc venu de se demander pourquoi.

Aucune enquête n'a été plus suivie ni plus diffusée dans la population que les enquêtes de la CECO, ce ban spécial de la Commission de police du Québec. Enquêteurs et gens du ministère de la Justice se sont plu à croire que la « grosse criminalité », si elle n'avait pas été éliminée par ces coups de boutoirs, avait néanmoins été contrainte à « réduire le niveau de ses activités ». D'aucuns poussaient même l'ingénuité jusqu'à voir dans les « règlements de comptes » qui se multipliaient après chaque grande session de la CECO un signe du succès de cette lutte contre le crime organisé.

En réalité, ébranlé superficiellement, le crime organisé se réorganise. Les uns

émigrèrent vers d'autres territoires; les autres se replièrent prudemment derrière de nouveaux prête-noms; les vivants ont remplacé les morts. Mais la machine proprement économique du crime organisé a continué. La raison en est bien simple. Les fortunes retirées de la drogue, de l'extorsion, des « take-over » d'entreprises sont si faciles et abondantes qu'il ne manque pour s'y intéresser ni de main-d'oeuvre ni d'entrepreneurs. La CECO sera bonnement devenue un facteur adverse, parmi d'autres, avec lequel le milieu entoure a appris à vivre alors que le public pensait qu'il n'y survivrait pas!

En même temps que les criminels de la région de Québec n'étaient aucunement intimidés par les prouesses de la CECO à Montréal, leurs victimes, sauf rare exception, n'étaient pas davantage incitées à faire confiance à la police et au ministère de la Justice. Les forces combinées de la GRC, de la SQ et des sûretés municipales de Québec et de Sainte-Foy ont été en grande partie impuissantes à empêcher que pendant des années et des années une cinquantaine de bars et de restaurants de la région ne tombent sous la coupe de ces gangs et ne leur servent de couverture pour leurs activités criminelles. La police n'a pas été totalement incapable d'agir. Mais il est significatif que les gangsters qui ont été mis à l'ombre ont été pris non pas dans leurs conspirations d'extorsion, d'intimidation ou de voies de faits, mais simplement lors de hold-up ou après des meurtres d'innocents que la police n'a su prévenir.

A quoi donc ont bien pu servir l'écoute électronique, les fichiers centraux et les millions de dollars engloutis dans le développement de la police depuis dix ans au Québec? Il est bien évident que la CECO ne peut aller plus loin que les policiers qui sont à son service. Si la police est efficace, pourquoi va-t-elle, devant la CECO et non pas devant les tribunaux réguliers? Elle l'a fait pour certains subalternes: qu'est-ce qui l'empêche d'agir de la même façon avec les plus gros caïds? La question reste posée même après six ans d'enquêtes.

Certes, il y a place encore pour des travaux d'envergure sur le crime organisé, mais pas de

ceux que préside le juge Dionne. Trop de questions en effet restent sans réponse depuis que la CECO a été créée en 1972. Pourquoi la police est-elle aussi inefficace contre l'extorsion? Pourquoi si peu de témoins et de victimes acceptent-ils de coopérer avec elle? Pourquoi les gens du crime organisé tirent-ils si facilement parti des ex-détenus mais réussissent à passer librement les barrières du palais de justice jusqu'au... pardon? Quel rôle actif, et non simplement professionnel, est dévolu dans ce système à un certain nombre d'avocats sur qui la profession paraît être sourde, aveugle et muette?

Bref la CECO est en train de devenir la couverture commode à tout ce qui ne fonctionne pas dans la police et au palais de justice. Tous les milieux sont gagnés par le primat de l'argent facile. Policiers et fonctionnaires autant que les gunmen rêvent du même bar florissant. La corruption est peu étalée: est-ce qu'elle n'existe pas ou qu'on la contraîne elle a réussi à neutraliser des leviers essentiels de la justice? Des enquêteurs perspicaces se font dire de ne pas déterrer les morts, de ne point pousser leurs investigations en haut lieu. Les plus smarts doublent leur salaire en devenant « agents de sécurité » chez des gens qu'ils devraient peut-être mettre sous arrêt. Les plus têtus finissent sur une tablette. Et pendant ce temps, les spectacles de la CECO font oublier que les « take-over » ont repris à Montréal et que la traite des blanches va de plus belle dans toute la province.

Des séances spectaculaires, comme celle de la CECO à Québec sont devenues anachroniques. C'est la dernière « enquête » du genre que devrait autoriser le ministre de la Justice. La CECO devrait déjà être plutôt en mesure de conseiller le gouvernement sur les réformes permanentes qui s'imposent à l'intérieur même de l'appareil ordinaire de la justice. A voir aussi l'attrait mutuel du monde des établissements licencieux et du crime organisé, un renouvellement en profondeur s'impose des normes des contrôles, visiblement déficients, qui sont confiés présentement à la Commission de contrôle des permis d'alcool.

Jean-Claude LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

■ Vers une banque de données pédagogiques

Aménageons une banque de données pédagogiques pour appuyer l'enseignement dans les polyvalentes, et particulièrement en français.

On voit d'abord la mise en commun sur une base volontaire des meilleures réalisations. La banque fait l'acquisition, contre paiement, et auprès des enseignants concepteurs, des idées, thèmes et projets dignes de mention.

On voit aussi une banque de terminologie d'expression. On sait que la terminologie de traduction foisonne au Québec depuis une dizaine d'années, et cela nous vaut des dividendes culturels appréciables. Ainsi pourrait-on aborder maintenant l'étape suivante, celle de la terminologie d'expression.

Il s'agit de remettre à l'étudiant l'outil terminologique pertinent au travail proposé et deux ou trois modèles.

L'avantage de cette approche est d'offrir à l'étudiant, surtout l'étudiant désavantagé, un point de départ. En généralisant, et en mettant au point quelques bons thèmes, ne pourrait-on pas redonner au professeur de français son rôle d'animateur.

Le cours de français est plus que tout autre dépositaire du tissu collectif québécois. Si l'on persiste à ne pas pouvoir ou ne pas vouloir intervenir à ce niveau, comment ne pas désespérer.

Cet aménagement préalable du travail scolaire facilite aussi le dialogue et la communication entre les étudiants et favorise le travail en groupes.

Un autre avantage appréciable, c'est la mise en échec de l'insécurité trop fréquente de l'étudiant, insécurité vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis des autres s'agissant de l'expres-

sion personnelle. Ce n'est pas si facile.

De la sorte il est permis d'espérer attendre à la pédagogie de la communication, au lieu de la pédagogie si répandue de la constatation et du diagnostic. Il importe à la polyvalente d'aménager l'interaction sociale. Nombreux sont les étudiants à vouloir élargir l'horizon familial, et ils n'ont pas tort.

En terminant, souhaitons que la polyvalente, du moins au premier cycle, devienne une pépinière de travaux et de jeux de terminologie: français de commerce, français technique, français sportif, et bien entendu langue de théâtre et de niveau littéraire. Avec un peu d'impulsion et de façon, on ferait merveille.

Michel GERIN-LAJOIE
Saint-Léonard, 5 septembre

■ Pas de discrimination dans les écoles

(Lettre adressée à M. Jacques Yvan Morin, ministre de l'Éducation du Québec.)

Nous sommes des organismes représentant des groupes ethniques et/ou voués à la défense des droits de la personne. Nous avons pris connaissance de l'article 22 du règlement du Comité catholique (A.C. 2024-74) qui stipule que « les membres du personnel d'une institution doivent être de foi catholique ».

Nous considérons que cet article est discriminatoire et contrevient à l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne où il est expressément dit que « toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité des droits et libertés de la personne sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur (...) la religion (...) l'origine ethnique ou nationale ».

Le caractère confessionnel reconnu d'office aux écoles publiques ne peut justifier que du personnel qualifié se voit empêcher l'accès à l'enseignement public pour des raisons de croyance religieuse personnelle qui n'ont rien en com-

mun avec leur travail spécifique comme ce fut le cas pour M. Ramesh Singal à la Commission scolaire Baldwin-Cartier. Une telle situation est inacceptable dans le contexte pluraliste actuel (ethnique, culturel, idéologique). Il n'est pas à l'honneur du Québec ni des catholiques de maintenir une telle discrimination.

Nous déplorons de plus que le Conseil supérieur de l'éducation considère que l'engagement de personnel non catholique soit de moins en moins applicable, comme l'a déclaré M. R. Paré, secrétaire conjoint, parce que la clientèle diminue et les demandes augmentent. Une telle attitude signifierait un refus de reconnaître la réalité sociale actuelle.

Présentement la croissance démographique du Québec est assurée par l'immigration. Le règlement concerné affecte particulièrement cette couche de la population qui se heurte ainsi à un obstacle supplémentaire pour s'insérer dans le marché du travail, faire reconnaître leurs qualifications et s'adapter à leur nouveau pays.

Les minorités ethniques comprennent très bien les me-

sures prises par les Québécois pour assurer leur propre survie et désirent les secondes dans ces démarches. Par contre la division confessionnelle des écoles ne facilite pas le passage des immigrants à la communauté francophone. Au niveau du travail il n'y a pas d'exclusion pour raison religieuse dans le réseau anglophone protestant et cette école est plus souple et plus accueillante pour les enfants d'autres confessionnalités ou sans appartenance religieuse.

Cette situation, de même que les politiques d'immigration, a contribué depuis longtemps à l'anglicisation d'une grande partie des néo-québécois.

Pour toutes ces raisons nous vous demandons: de réviser au complet le règlement du Comité catholique et en particulier de procéder à l'abrogation des articles 22 et 24 jugés discriminatoires.

Georges STRUTYNSKI
Président
Maison internationale
de la Rive-Sud
12 associations et plus de 250 individus ont appuyé cette demande.
Longueuil, 7 septembre

MEMOIRAGE

Faut-il fermer les écoles de quartier?

par Anita Seni

Étudiante en maîtrise (urbanisme) à l'Université de Montréal, l'auteur a entrepris des travaux de recherche sur le problème de la fermeture des écoles à Montréal.

Il est facile de parcourir les statistiques des dernières années et de tirer de rapides conclusions sur l'importance de la clientèle des différentes commissions scolaires de l'île de Montréal. Une chose certaine nous apparaît à première vue: la population scolaire a connu un déclin qui a commencé il y a plus de dix ans. Résultat: aujourd'hui on ferme les écoles et parfois même quelques-unes dont la construction remonte à quelques années seulement.

Pourquoi? Eh bien, c'est très simple, pourraient répondre certains planificateurs: plus d'enfants donc plus d'écoles, moins d'enfants donc moins d'écoles. Ah, c'est vrai, il fallait y penser.

Est-ce vraiment si simple? Peut-on comme cela, tout bonnement décider du jour au lendemain de fermer une école? Mais non voyons, c'est un long processus qui fait appel

à un bon nombre de personnes compétentes qui décident alors quelles écoles il faut fermer.

Bon, alors c'est pense et analyse, mais peut-on croire que c'est fait sérieusement avec des critères valables à l'appui? Évidemment, on ne saurait prendre de décisions éclairées autrement. C'est sur des objectifs précis et des chiffres que l'on s'appuie pour étayer l'analyse.

Cela semble vraiment avoir été mené avec tout le sérieux qui est de rigueur dans une pareille situation. Que demander de plus. Si on nous dit que c'est fait scientifiquement et avec des gens compétents, comment peut-on en douter?

Un pareil langage peut être qualifié de simpliste par certains, mais c'est aussi l'impression qui se dégage de la manière dont les administrateurs des commissions scolaires se sont chargés du problème qu'ils viennent de découvrir il y a plus de deux ans maintenant.

Simpliste, mais pourquoi? Parce qu'on ne peut s'empêcher de douter. Car pourtant quelque chose n'est pas clair. Ce n'est peut-être pas la seule ni la meilleure façon de traiter le problème concernant le nombre réduit des élèves.

C'est en écoutant, en regardant, en

s'immiscant dans les milieux touchés par les fermetures d'écoles que l'on continue à douter. C'est l'histoire d'un quartier, d'un bout de rue qui nous parvient et c'est aussi le témoignage des enfants qui sont véritablement les premiers concernés.

Sans faire de philosophie on peut tout de même s'interroger sur la signification de certains concepts tels que: communauté, quartier, école. L'école ne devrait-elle pas appartenir à la communauté? Et doucement on voit comment les liens sont tissés, comment l'espace physique et l'espace social se rejoignent et comment suivant l'endroit où l'on se trouve ces espaces sont plus ou moins bien identifiés et identifiables. Mais doit-on d'abord trouver une formule ou un modèle pour les exprimer afin d'en accepter l'existence?

Lorsqu'une politique comme celle qui veut s'ajuster à la situation créée par la baisse de la population scolaire possède une incidence aussi importante sur les plans physique et social, ne devrait-elle pas viser à satisfaire un objectif de base tel qu'une meilleure compréhension de la communauté à laquelle elle s'adresse?

A l'heure de la démocratie et de la découverte nouvelle de l'enfant, une politique de fermetures d'écoles paraît inadmissible. Il est facile de fer-

mer des écoles, amputer un membre considéré comme malade.

N'aurait-on pas dû explorer consciencieusement toutes les possibilités et tout mettre en oeuvre pour le sauver?

En irait-il ainsi de nos écoles? Peut-être qui sait, serait-il possible de les conserver? Car, enfin, de l'espace bâti, souvent il en manque et une communauté a de nombreux besoins.

Une planification éclairée en arriverait à différentes options, et ce dans chaque cas explicite. La fermeture ne devenant plus qu'une parmi plusieurs options, chacune possédant ses avantages et ses désavantages qu'il faudra cerner afin de mieux se prononcer.

Un esprit réfléchi se doutant de la difficulté de la situation, de la difficulté d'interpréter et de jouer l'avenir en se basant sur des chiffres issus du passé, de l'importance d'exiger de soi des solutions adaptables et adaptées à un mode qui ne cesse de changer, cet esprit cherchera à s'inspirer de principes fondés sur le respect des personnes et aussi des enfants (souvent omis dans la première catégorie) et d'amener une voie où le compromis et la logique sont aussi une base de discussion.

LIBRE OPINION

L'affaire Victorri et la sécurité nationale

par Dominique Boisvert et Christiane Sauvé

Toutes deux militantes à la Ligue des droits et libertés, Dominique Boisvert et Christiane Sauvé ont fait tenir au ministre fédéral de l'Immigration, M. Ron Atkey, cette lettre ouverte qui exprime la position du mouvement à l'égard de l'affaire Victorri.

Nous avons pris connaissance du cas de M. Bernard Victorri, bourgeois France-Québec et professeur à l'École polytechnique de l'Université de Montréal, à qui votre ministère refuse présentement d'accorder un statut de résident permanent pour des motifs de « sécurité nationale ».

Le cas de M. Victorri illustre à merveille les sérieux dangers qu'avait déjà signalé la Ligue des droits et libertés (autrefois appelée la Ligue des droits de l'Homme) dans son mémoire sur le bill C-24 qui allait devenir l'actuelle Loi sur l'immigration au Canada. La « sécurité nationale » est en effet une notion extrêmement vague, et son utilisation dans la loi de l'immigration fait peser, non seulement sur tous ceux qui ne sont pas citoyens canadiens une véritable épée de Damoclès, mais permet aussi de justifier toutes les chasses aux sorcières.

Nous avons pu constater, à travers les multiples révélations des Commissions d'enquête Keable et MacDonald, combien la « sécurité nationale » servait d'épouvantail pour cautionner, beaucoup plus souvent qu'autrement, les abus, les illégalités, la facilité quand ce n'était pas l'incompétence de certains policiers et de leurs supérieurs.

De tels abus ne pouvaient nous rendre que très vigilants et très critiques chaque fois que le gouvernement prétendait justifier une quelconque décision par des motifs de « sécurité nationale ». Une telle vigilance s'imposait d'autant plus que la performance du ministère de l'Immigration, en matière de « sécurité

nationale » n'est guère plus reluisante que celle des services du Solliciteur général.

En effet, le ministère dont vous êtes aujourd'hui le titulaire a, à de nombreuses reprises par le passé, voulu soit refuser l'entrée au pays, soit expulser du Canada des personnes qui constituaient, toujours sur la base de dossiers secrets, des menaces à la « sécurité nationale ». Or, dans plusieurs cas, ces personnes ont finalement pu venir ou s'installer au Canada, grâce aux pressions de l'opinion publique, sans que votre sécurité d'Etat n'en souffre aucunement.

C'est pourquoi la Ligue des droits et libertés a tellement insisté lors de l'adoption du bill C-24, pour que les articles 39, 40, 83 et 119, qui traitaient plus directement de la « sécurité nationale », soient ou bien retirés du projet de loi, ou bien modifiés substantiellement pour diminuer la part d'arbitraire et assurer minimalement le respect des droits fondamentaux des personnes visées par ces articles.

Le cas de M. Victorri est simple comme celui de tous ceux qui sont accusés d'être des menaces à la « sécurité nationale ». La police canadienne, informée par ses « contacts » des autres corps policiers à travers le monde, affirme sur la base de rapports secrets que telle personne constitue un danger pour la « sécurité nationale ». La personne ainsi désignée ne sait pas ce qu'on lui reproche et n'a aucun moyen légal de savoir de quoi on l'accuse (article 119 de la Loi sur l'immigration).

Par conséquent, elle n'a aucun moyen de se défendre. D'ailleurs, même si elle pouvait savoir de quoi on l'accuse, la Loi sur l'immigration ne permet pas, dans la plupart des cas, à la personne de se faire entendre pour tenter de se défendre contre des accusations fantômes (articles 39 et 83 de la loi). Enfin, si la personne a la chance d'être un résident permanent, le droit de connaître une sorte de « résumé » des accusations et le droit de présenter une certaine défense sont très réduits

et tout à fait insuffisants (articles 40 à 42).

Ces mesures, qu'on tente de justifier par la protection de la sacrosainte « sécurité nationale », sont absolument contraires aux principes les plus fondamentaux de notre droit criminel canadien qui prévoient, entre autres, que toute personne accusée à la fois de connaître précisément les choses dont on l'accuse, a le droit à une défense pleine et entière contre ces accusations devant un tribunal indépendant et est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été établie selon la loi.

Ces mesures de la Loi canadienne de l'immigration constituent aussi une violation flagrante des articles 10 et 11.1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des articles 2c(1), 2e) et 2f) de la Déclaration canadienne des droits et des articles 23, 28, 33 et 35 de la Charte québécoise des droits de la personne.

C'est pourquoi la Ligue des droits et libertés exige à nouveau que la loi canadienne sur l'immigration soit modifiée pour la rendre conforme aux exigences de la Déclaration universelle et de la Déclaration canadienne de droits, en permettant à toute personne accusée de constituer une menace à la « sécurité nationale » de connaître précisément les éléments que l'on a retenus contre elle et de pouvoir être entendu pour présenter une défense pleine et entière contre ces accusations.

Dans le cas particulier et plus immédiat de M. Victorri, dont le dossier est présentement à l'étude, la Ligue des droits et libertés insiste pour qu'aucune décision ne soit rendue sans que M. Victorri ait pu consulter son dossier et connaître de quoi on l'accuse, et qu'il ait pu se faire entendre personnellement devant ceux qui auront à prendre une décision sur son cas.

Nous avons été témoins, dans le passé, de trop d'abus commis au nom de « secret d'Etat » et de la « sécurité nationale ». Le gouvernement conservateur nous a promis un gouvernement plus ouvert et une

visible loi d'accès à l'information gouvernementale: le cas de M. Victorri et de sa famille vous fournit, Monsieur le ministre, une bonne occasion de remplir vos promesses.

■ Propos d'actualité

Il ne saurait exister de portrait-robot du candidat idéal. Nous devons au contraire recruter en vue de l'élection une équipe dont l'une des marques distinctives sera la grande diversité des expériences et des compétences que l'on y retrouvera. Avant de nous figer dans un modèle fixe, nous devons, autant que possible, nous mettre pour ainsi dire au neutre et laisser parler le plus possible ceux qui militent avec nous, et aussi nos concitoyens en général. Nous serons naturellement enclins à nous demander: quel candidat serait le plus susceptible de remporter le comté pour notre Parti? Cette question est loin d'être impertinente. Elle devrait néanmoins venir en deuxième lieu, après que nous nous serions loyalement demandé d'abord: étant donné les problèmes et les réalités de ce comté, étant donné ses antécédents politiques, économiques et sociaux, quelle personne serait la plus apte, sous la bannière de notre Parti, à le servir avec compétence et efficacité? A quoi il faudra greffer une interrogation plus large: étant donné la situation particulièrement difficile que connaissent présentement le Québec et le Canada au point de vue constitutionnel, politique, social et économique, quelle personne est la plus apte à collaborer utilement à la solution des problèmes plus larges qui nous assaillent?

Claude RYAN
Leader du Parti libéral du Québec
(Notes sur le choix des candidats présentées à Sherbrooke le 8 septembre 1979)

■ Qui les Vietnamiens tuent-ils?

Ce siècle, qui se veut le plus éclairé et le plus civilisé, a été et continue d'être aussi le plus prodigue en horreurs. La plus récente abomination qu'il nous propose est celle des « Boat People », ces réfugiés du Vietnam qui, par centaines de mille, au péril de leur vie et dans le plus atroce dénuement, préfèrent fuir leur patrie et se lancer dans l'inconnu que de subir plus longtemps le despotisme inhumain, la terreur et la faim qui sont le lot quotidien de leurs compatriotes sous le joug communiste.

L'on pourrait croire que devant tant d'infortune, les Occidentaux de toutes opinions auraient eu mieux à faire que de se jeter à la tête ces misérables en se criant mutuellement: « Voilà votre oeuvre! Je suis, quant à moi, bien prêt à affirmer qu'un certain degré de détresse ne doit pas servir d'instrument de propagande politique. Aussi, ne saurais-je me retenir d'exprimer mon mépris devant le manifeste impudent publié récemment sur une pleine page de nos grands quotidiens par un certain « Comité québécois pour l'aide au Vietnam ». Loin de vouloir secourir et défendre les victimes, les signataires endossent au contraire la cause des bourreaux et des oppresseurs avec un cynisme d'aujourd'hui les fuyards. Sans doute, la colonisation a-t-elle commis des crimes, mais la plus stricte objectivité imposerait de reconnaître qu'elle a aussi apporté certains bienfaits aux colonisés. Quant à « l'impérialisme » américain,

sorti lui-même meurtri et humilié de l'aventure du Vietnam, il se peut que l'Histoire impartiale se demande un jour si sa plus grande erreur n'aura pas été de se retirer dans les conditions où il l'a fait plutôt que de rester, dans le but qu'il s'était d'abord assigné: arrêter la marche du communisme dans cette partie du monde. Le Vietnam a été ravagé par la guerre. Mais, cette fois encore, l'objectivité oblige à reconnaître que les Américains n'y ont pas seuls contribué. Avant même leur intervention, leurs opposants y étaient déjà à l'oeuvre.

Faut-il ajouter que le génocide du Cambodge n'a pas été commis par des Occidentaux mais par un régime communiste asiatique, combattu ensuite par un autre régime communiste. Mais cette fois, bien entendu il n'est plus question d'impérialisme mais de « Libération »!

Quoiqu'il en soit, ce ne sont pas les crimes d'hier que tuent les misérables troupes humaines du Vietnam et du Cambodge. C'est une terreur, une famine, une tyrannie bien d'aujourd'hui, très actuelles et qui se poursuivent, déchaînées par un gouvernement communiste contre ses propres sujets.

Au temps où les Français et les Américains faisaient la guerre en Indochine (et je ne leur cherche ici aucune excuse), les Vietnamiens ne fuyaient pas leur pays par centaines de mille. S'il y a eu des exodes massifs, c'est lorsque les Français, et ces lorsque les Américains, ont fait taire le bruit de leur présence. Les faits sont encore assez récents pour que l'on s'en souvienne. Aujourd'hui, dans des circonstances plus tragiques encore, on a plus que jamais le droit de dire que l'ennemi devant lequel fuient en masse les peuples de l'Indochine, ce n'est ni les Français ni les Américains puisque tous deux ne sont plus là depuis longtemps, mais le Communisme qui, lui, est toujours là et agissant selon sa nature « essentiellement perverse » qui lui est propre.

Pierre DERMINE
Montréal, 28 août

■ «Louis Riel» n'est pas de Pointe Saint-Charles

Je me fais le porte-parole d'un groupe de citoyens du comté de Sainte-Anne, plus précisément de Pointe Saint-Charles, pour vous faire part de notre profonde déception devant le choix du nom de « Louis Riel » pour le futur centre d'accueil que la Corporation d'habergement du Québec s'apprete à construire chez nous.

Nous hésitons à croire épuisée la liste des personnalités québécoises d'hier ou d'aujourd'hui. Nous ajoutons que les anciens du quartier seraient flattés, sinon honorés, d'avoir à l'arrière de leurs deux églises paroissiales Saint-Charles et Saint-Gabriel, un centre qui porterait le nom d'un de leurs. Nous avons en mémoire le souvenir de médailles que se sont dépensés pour nos pauvres, les docteurs Virolle, Bourdon et Allard. Que dire des Frères Major et Laurent de la Communauté des Frères des Ecoles chrétiennes, merveilleux enseignants de l'école Saint-Charles détruite par le feu, il y a deux ans, à l'emplacement même du futur centre d'accueil.

Ce sont là, quelques suggestions qui nous viennent à

l'esprit. Nous devons, forcément, abréger nos recommandations en ajoutant que dans les archives des religieuses de la Congrégation Notre-Dame, l'on découvrirait les noms de plusieurs autres Jeanne Le Ber et Marguerite Bourgeys, sans oublier ces Messieurs de Saint-Sulpice qui nous ont légué tous ces espaces dont nous profitons aujourd'hui. Mais, retenons que l'appellation toute simple de « Centre hospitalier Saint-Charles » rejoindrait la faveur de tous.

Les résidents de Pointe-Saint-Charles ne sont pas compliqués, mais ils ont leur fierté; nous aimons à nous identifier à ce qui nous entoure, et Louis Riel, Manitobain, n'est pas le reflet d'une figure dominante d'un quartier historique comme le nôtre.

Nous mettons notre confiance en votre bonne volonté à bien saisir le but de la présente requête. Nous espérons que vous saurez apporter une saine révision à une décision prise sans consultation populaire, ce qui n'est pas la marque de commerce de votre gouvernement.

Liliane LUSSIER
Montréal, 5 septembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Z 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimeur Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bovin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$60 par année, six mois \$33, trois mois \$21. A l'étranger \$65 par année, six mois \$36, trois mois \$24. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne: livrée à domicile par porteur, \$1.50 par semaine. Tarif de fabrication sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 058. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

Haiti et la République dominicaine

2) Il faudrait instituer une commission d'enquête représentative

LES informations publiées ne rendent compte que du quart de la réalité dans les bateys et les ingenios où végètent 280.000 parias haïtiens livrés pieds et poings liés par les négriers haïtiens aux sucriers dominicains. Cependant, ces derniers vont crier au mensonge et lancer des démentis empressés comme ils viennent de le faire à la suite de la publication de quelques passages du rapport de la société anti-esclavagiste de Londres sur les conditions de vie des Haïtiens en République dominicaine.

Le vice-amiral Ramon Emilio Jimenez, actuel ministre des Affaires étrangères de la République dominicaine, qui est, il faut y penser, un ancien trujilliste, un ancien ministre du dictateur Balaguer, a publié le 21 août un communiqué pour s'inscrire en faux contre le rapport de la société. Certaines ambassades dominicaines en Europe et en Amérique du Nord ont fait chorus. Très certainement un point hypensible a été touché.

Tel qu'il est considéré et tel qu'il est exploité en République dominicaine, le travailleur haïtien est nécessaire à l'industrie sucrière donc à l'économie de ce

par
Serge Gilles

Dans un premier article publié hier, l'auteur, réfugié politique haïtien résidant en France et directeur du Centre international d'étudiants et de réfugiés (CIMADE), faisait état de la collusion existant entre Haïti et la République dominicaine quant à l'exploitation faite des Haïtiens travaillant comme coupeurs de canne en République dominicaine.

pays. Non pas, comme on serait tenté de le croire à première vue, parce que les Haïtiens fournissent une main-d'œuvre spécialement abondante et bon marché — la République dominicaine est un pays sous-développé où la force de travail est aussi abondante et bon marché — mais parce que l'énorme masse d'illégaux haïtiens dont on ne cherche pas trop à diminuer le nombre et même les ouvriers embauchés sous contrat dans les condi-

tions décrites plus haut, permettent aux sucriers dominicains de disposer d'un vaste contingent de travailleurs qu'ils peuvent soustraire aux lois économiques normalement en vigueur dans le pays.

Voilà pourquoi parler d'esclavage ne relève pas de la formule choc de propagande ni de la réaction sentimentale d'humanistes scandalisés mais plutôt d'une constatation froide et lucide. Les autorités dominicaines qui ont évidemment quelque chose à cacher ne se contentent pas de démentis affolés, elles pratiquent l'arbitraire le plus total pour empêcher que des patriotes haïtiens ne voient de près les bateys. Plusieurs Haïtiens en effet se sont vus récemment refuser un visa leur permettant un bref séjour en République dominicaine.

Mieux, le 6 juillet dernier, Félix Alexandre, ex-officier de l'infanterie haïtienne, en exil aux États-Unis depuis 1963, s'est vu refuser l'entrée en République dominicaine alors qu'il avait bel et bien obtenu son visa à l'ambassade de ce pays aux États-Unis. Au début du mois d'août, notre compatriote, Yona Sorel, étudiante à Paris, a été victime du même procédé

alors qu'elle aussi était munie de son visa pris au consulat dominicain à Miami. Cette jeune fille fut traitée avec la révolte grossière dont seule la graine de tontons-macoutes a le secret. Après une nuit en prison, elle fut relâchée. Le 9 août, le professeur Guy Gilbert, patriote haïtien, anti-duvalieriste connu résidant à Montréal, a été purement et simplement arrêté à sa descente d'avion à l'aéroport international de Santo Domingo. Voilà comment il rapporte l'incident dans une lettre adressée au président Guzman le 10 août: « Le 7 août 1979, j'ai obtenu un visa d'entrée en République dominicaine, délivré par le consulat général de votre pays à New-York: visa de visiteur valable pour la période allant du 7 août au 7 septembre 1979.

Le 9 août 1979, vers 17 h, je suis descendu à l'aéroport international de Santo Domingo, du vol 919 d'Eastern Airlines, en provenance de San Juan, Puerto Rico. Quinze minutes plus tard, un agent de l'immigration dominicaine, après avoir vérifié mon passeport (et constaté la présence de mon visa d'entrée) me fit savoir que j'étais frappé d'une interdiction

d'entrée en République dominicaine. Il me demanda si j'avais déjà séjourné en République dominicaine, question à laquelle je répondis naturellement par la négative, puisque c'est la première fois que je venais dans ce pays. Après quoi, il me conduisit à une pièce attenante au hall d'entrée de l'aéroport. Là, j'ai été interrogé, en espagnol, par plusieurs hommes en civil, dont l'un feuilletant ce qui m'a semblé être un volumineux dossier « Etes-vous membre d'un parti politique? », « Avez-vous été dans l'armée? », « N'aimez-vous pas Duvalier? »... voilà quelques-unes des questions qui m'ont été posées.

Après cet interrogatoire, j'ai été informé une fois de plus, qu'il m'était interdit d'entrer en République dominicaine.

En dépit de mes demandes répétées, personne n'a voulu rien me dire concernant le motif de cette interdiction ou les accusations qui auraient pu l'expliquer...

Même les progressistes étrangers sympathisants de la lutte du peuple haïtien contre la tyrannie duvalieriste ne sont pas autorisés à entrer à Santo Domingo. Gé-

rald Bloncourt, journaliste et photographe, français et ami de la cause haïtienne, a été arrêté à l'aéroport de Santo Domingo le samedi 17 juillet dernier. Il s'est vu refuser l'accès à ce pays sous le prétexte d'être un « révolutionnaire haïtien camouflé ».

Les différents interrogatoires ont eu lieu sous l'oeil vigilant de tontons-macoutes haïtiens. N'est-ce pas suffisamment clair?

Pour Duvalier, les fils de Toussaint Louverture et de Jean-Jacques Dessalines sont bons à vendre. Pour les gouvernements dominicain qui achètent. L'Haïtien est à massacrer, exploiter comme esclave ou à refouler si les deux autres possibilités n'existent pas. Alors, intérêts liés, autorités dominicaines et haïtiennes s'entraident avec sincérité.

Pour nous, répétons-le, le gouvernement dominicain essaie de cacher les choses. Sinon qu'il cesse de lancer des démentis et qu'il invite une commission représentative et comprenant des patriotes haïtiens à faire une tournée de 15 jours dans les bateys. Fin

La ferme familiale au Québec

2) Les solutions et les espoirs

par
Albert Rioux

Ancien président de l'Union catholique des cultivateurs, devenue l'Union des producteurs agricoles (UPA) ancien sous-ministre de l'Agriculture du Québec, l'auteur a fait dans un premier article publié ici même hier l'histoire de la ferme familiale au Québec. Dans cette deuxième tranche, il expose des hypothèses de solutions. Ce texte est tiré d'une communication faite lors de la consultation internationale sur la ferme familiale, organisée par le gouvernement du Québec en août avec le concours de 23 pays en voie de développement.

ces de la région: le sol, l'eau, la forêt, les mines et le tourisme;

2) ce développement doit se faire autour de pôles de croissance qui rayonnent autour d'eux, centres nerveux qui animent toute la région. La Commission française d'aménagement du territoire a désigné sept pôles d'attraction: Lille, Nancy, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux et Nantes.

Ces pôles comportent une aire de rayonnement assez étendue. Nous croyons que notre ministre d'Etat à l'Aménagement devrait choisir les divisions régionales du ministère de l'Agriculture comme unités régionales d'aménagement, plutôt que les comités municipaux qui risquent de ne pas avoir les ressources humaines et naturelles, les pôles de croissance indispensables à un développement équilibré.

Les bureaux régionaux sont situés dans des centres qui offrent de multiples services, en particulier des experts dans toutes les branches de l'agriculture. Or, l'expérience a prouvé qu'un programme de développement agricole intensif donne immédiatement les résultats les plus tangibles. Le sol est l'usine de l'agriculture et la main-d'œuvre est déjà en place. Le relèvement des revenus agricoles amorce et stimule les autres activités économiques, qui, à leur tour favorisent l'essor de l'agriculture.

Pour défendre leurs intérêts et vendre leurs produits, les cultivateurs doivent s'associer. Chez nous, ils sont groupés dans le syndicalisme et la coopération, deux mouvements qui se combattent au

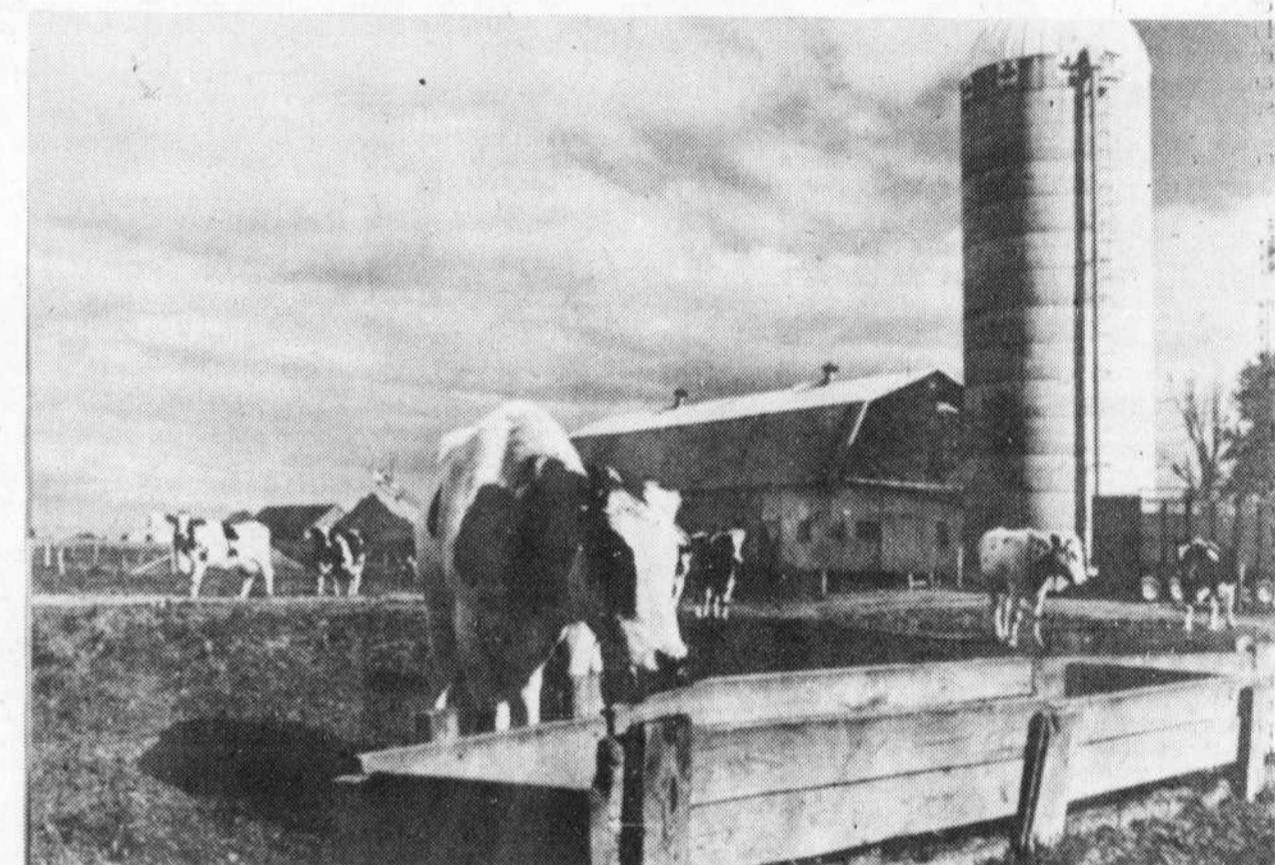
lieu de faire front commun contre leurs adversaires économiques.

C'est un péché originel. L'UCC-UPA a été fondée en opposition à une Coopérative fédérée qui était une créature soumise du ministre de l'Agriculture. L'UPA fonda même des syndicats pour concurrencer cette coopérative. En 1930, le ministre, M. Perron, remit la Fédération aux mains des coopérateurs. L'UCC-UPA n'avait plus raison de combattre la Coopérative fédérée. Mais la guerre froide continua avec des flambées explosives. On a même vu les chefs s'enguirlander au Comité des Bills publics. Le premier ministre et le chef de l'opposition leur ont dit de commencer par s'entendre avant de venir discuter au Parlement les problèmes qui les concernent.

La coopération et le syndicalisme ne sont pas des fins mais des instruments pour atteindre des objectifs communs: élever les revenus, le niveau de vie, le statut économique et social des cultivateurs. Par la vente de ses produits, l'agriculteur devrait obtenir une rémunération équivalente au salaire de l'ouvrier qualifié.

Les cultivateurs scandinaves approchent de cette parité. Leurs coopératives exercent une influence prépondérante sur les prix et revenus, sur la politique agricole de leurs gouvernements. Chez nous, la coopération ne commercialise qu'environ 35% de nos produits agricoles. Il faut donner aux producteurs organisés le pouvoir de négocier sur un pied d'égalité avec les grandes industries alimentaires. C'est la formule des plans conjoints, définie par une législation fédérale-provinciale et lancée avec succès par l'UPA. Faut-il choisir entre les coopératives et les plans conjoints? Ils ne sont pas exclusifs. La Loi des marchés agricoles déclare avec insistance qu'elle ne vise aucunement « à concurrencer l'organisation coopérative de la production et de la mise en marché des produits agricoles ». Elle invite même les plans conjoints à choisir comme agents de vente les coopératives de producteurs spécialisés. Il est remarquable de constater que la loi québécoise coïncide avec les recommandations de la FAO, que je cite: « Les coopératives peuvent atteindre leurs objectifs en devenant agents agréés d'achat et de vente pour le compte d'un office de commercialisation ».

Seuls deux minimes plans conjoints pour la vente du tabac ont suivi avec succès ces directives de la loi et de la FAO. Un tel accord ne pourrait-il pas s'appliquer à la majorité des 65 plans conjoints? C'est le seul moyen d'établir une collaboration fonctionnelle entre les plans conjoints et la coopération. Les premiers ont



une marge de manoeuvre limitée: réunir l'offre pour traiter à puissance égale avec le secteur industriel et commercial. Les coopératives peuvent transformer et distribuer les produits agricoles. L'idéal serait qu'elles s'articulent à un réseau de coopératives de consommation. Leur champ d'action est immense. Elles seront dans tous les sens complémentaires des plans conjoints au profit des deux mouvements, syndical et coopératif, des producteurs et des consommateurs.

Nos coopératives agricoles sont une belle réussite. Elles ont acquis une vaste expérience dans la transformation et la mise en marché des produits agricoles. En les choisissant comme agences de vente, les plans conjoints leur donneront un nouvel essor. Cette collaboration commandée par le bon sens, la logique et l'intérêt mettra fin à la lutte fratricide qui a coûté cher aux cultivateurs du Québec.

La réussite d'une ferme familiale dépend de la qualité et de la culture des 20 centimètres supérieurs du cultivateur et du sol. Tous les pays agricoles prospères doivent leur succès à un système efficace et dynamique d'enseignement professionnel agricole dirigé par le ministère de l'Agriculture.

En 1965, des fonctionnaires de l'Éducation ont convaincu des dirigeants de l'UPA que cet enseignement devrait relever de leur ministère. Sans consulter la base, le gouvernement a transféré l'en-

seignement professionnel agricole à l'Éducation contre l'avis du ministre de l'Agriculture, de la Corporation des agronomes, de l'Union des fermières, de la commission April et d'autres organismes agricoles.

Après 12 ans d'expérience, les dirigeants actuels de l'UPA ne sont pas aussi convaincus de la supériorité du ministère de l'Éducation. Dans des mémoires adressés aux ministres de l'Éducation et de l'Agriculture, ils dénoncent les déficiences de cet enseignement: manque de leadership et de motivation du ministère de l'Éducation; difficultés de recrutement des professeurs et étudiants; enseignement livresque par défaut d'équipement et de pratique, etc. C'est une véritable charge contre la direction de l'enseignement agricole par l'Éducation. L'UPA trouve donc que la situation actuelle est intolérable. Elle conclut que si le ministère de l'Éducation n'assume pas ses responsabilités, d'autres le feront. Ces « autres » ne peuvent être que le ministère de l'Agriculture. C'est une perche tendue au ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, qui a déclaré à deux reprises

devant la Commission parlementaire de l'Agriculture que l'enseignement agricole dirigé par le ministère de l'Éducation s'est avéré un vrai fiasco. Il faudra bientôt régler ce problème vital pour l'agriculture québécoise.

Malgré certaines déficiences, l'agriculture reste notre principale industrie primaire. Elle représente un investissement dépassant les \$4 milliards et une production annuelle frisant les \$2 milliards. Elle fait vivre directement 80.000 travailleurs et fournit 200.000 emplois aux industries agro-alimentaires. Elle offre de vastes perspectives d'avenir.

Nous avons d'autres raisons profondes de tenir à l'agriculture. Après la défaite de 1760, les cultivateurs repliés sur leurs fermes dans leurs 70 paroisses rurales, furent, avec leur clergé, les vrais sauveurs de la langue et de la culture françaises au Canada. L'agriculture est une industrie qui appartient presque exclusivement aux Canadiens Français et qui reste leur meilleur rempart contre toutes les formes d'assimilation.

FIN

MEMOIRAGE

Le symposium sur la sexualité

par
Claude Michaud

(Texte d'une lettre adressée à M. Marc Samson, directeur du département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal et principal organisateur du symposium)

d'autres, un objet à utiliser, un jouet avec lequel il faut s'amuser! Alors, pourquoi ne pas l'exploiter le plus possible? D'autant plus que tout le monde le fait! Qu'attendez-vous? Faites-le donc!

L'heure de la grande libération a sonné. Le principe du plaisir — Freud doit se tourner dans sa tombe devant l'utilisation qu'on en fait! — et le courant social constituant les seules normes d'agir. La conception de l'homme est réduite à l'individu-être-de-plaisir... seul ou avec d'autres!

Le contrôle conscient de ses pulsions et de ses instincts que l'on a jugé jusqu'à maintenant comme faisant partie intégrale du fonctionnement de l'adulte responsable, ne fait plus le poids avec la jouissance. Et on ne s'inquiète pas le moins du monde du fait que la permissivité illimitée en matière sexuelle com-

porte le risque sérieux de détourner les énergies créatrices vers des délices paresseuses et destructrices en plus de faire des repus ou des insatiables.

On oublie, à toutes fins utiles, que le bonheur a d'autres exigences que le plaisir et que la sexualité humaine n'est plus que la rencontre de deux corps. On est loin de ce que Gilles Vigneault déclarait à Angèle Dagenais dans une interview rapportée dans LE DEVOIR du 1er septembre 1979: « Lorsqu'on veut dire à quelqu'un je t'aime, on sort ses mots du dimanche. On s'habille le coeur, on se fait beau pour entretenir celle, celui qu'on aime. »

Décidément, l'école de sexologie de l'UQAM a voulu démontrer, hors de tout doute, qu'elle était à la hauteur de la mission qu'elle s'est donnée; la dernière grande entreprise de déniement des Québécois!

Pourtant, on aurait pu s'attendre à plus de ce symposium comme on pourrait s'attendre à plus et à autre chose du département de sexologie et de son association. On aurait plus et autre chose si seulement les sexologues se consacraient à la tâche qui est la leur, c'est-à-dire la recherche rigoureuse, l'étude et l'analyse d'une composante fondamentale de la réalité humaine. Plusieurs conférenciers au symposium ont su le faire. On aurait plus et autre chose si les sexologues tentaient davantage de donner un enseignement visant

à éclairer ce qui, dans le champ de la sexualité humaine, est du ressort des sciences dont ils sont tributaires sans verser dans un militantisme moralisateur. Un peu plus et ils susciteraient l'envie de l'Église catholique dans ses heures de gloire du passé.

Dans le contexte de exploitation actuelle et paradoxalement de pauvreté relative de la connaissance scientifique touchant la sexualité humaine, qui hésiterait à affirmer que l'on a grandement besoin de l'apport de la sexologie? Le passage des attitudes répressives vis-à-vis de la sexualité avec l'enseignement qui en a trop longuement décollé, à une vision positive de la sexualité humaine, facteur intégral de toute croissance, ne se fera pas sans une meilleure connaissance des diverses composantes de la sexualité.

Comment bâtir à l'intention des parents et des maîtres des programmes d'éducation sexuelle qui présentent de façon intégrée tous les aspects de la sexualité sans passer sous silence, comme ils l'ont fait jusqu'à maintenant, des éléments importants. Certains programmes réussissent à traiter de sexualité comme si le « sexe » et l'érotisme n'existaient pas. Ici la sexologie a un rôle important à jouer. Par contre, elle devra résister à la tentation — ce qu'elle n'a pas fait jusqu'ici — de se présenter comme capable d'offrir « toute la vérité sur le sexe ». Ce qu'elle ne possède pas et que personne n'attend d'elle.

LES rejets d'un jansénisme bien ancré et les tabous d'hier en matière de sexualité ont reçu leur coup de mort. Du moins, faut-il l'espérer. Ce n'est pas trop tôt. Pour les quelque 800 participants au symposium « Enfance et Sexualité » des 7, 8 et 9 septembre 1979 qui se déroulaient au nouveau campus de l'UQAM, il y a au moins cela d'acquis.

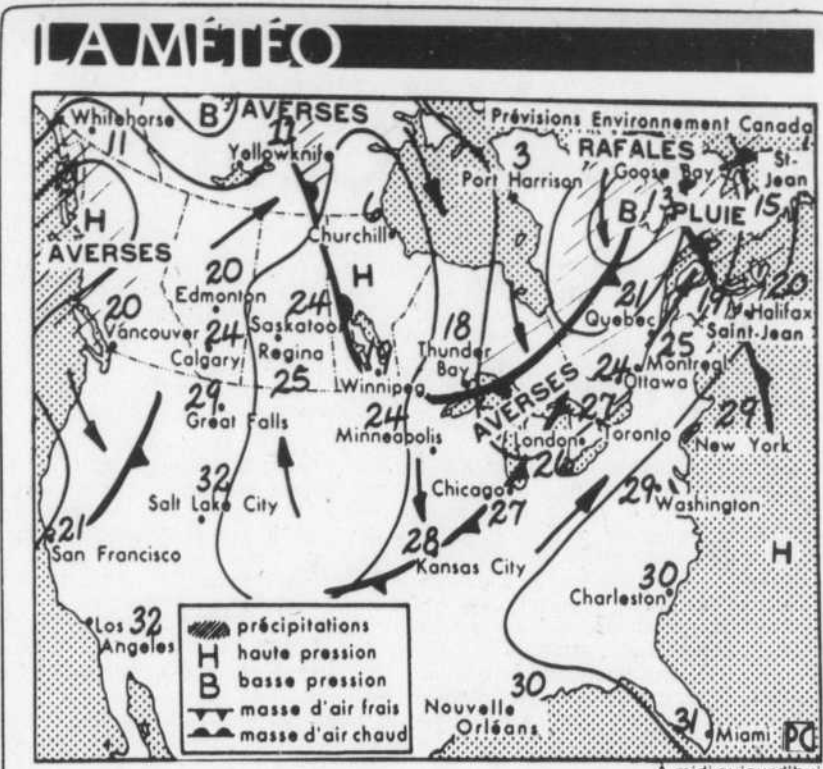
Malheureusement, l'esprit beaucoup plus « missionnaire » que scientifique qui animait les organisateurs du symposium — le département de sexologie de l'UQAM et l'Association des sexologues du Québec — ainsi que certains experts participants, n'a rien eu de plus original à offrir à son auditoire que la moralité « playboy » à la Hugh Hefner. Après avoir entendu un des principaux conférenciers se faire, avec chiffres à l'appui, l'heureux prophète de la mort des vierges pour l'année 1994 — selon lui, 95,2% des jeunes adultes auront pratiqué le coït prémarital — la responsabilité qui incombe au gouvernement, à l'école, à la famille, à la société en général, c'est de contribuer de toute manière à ce que se réalise la prophétie dans les meilleurs délais. Tout à coup, si on pouvait sauver un an!

On résistait mal à l'impression qui se dégageait de la plupart des exposés, quand cela n'était pas affirmé explicitement, que dans le domaine de la sexualité tout est permis. La sexualité après tout n'est qu'un besoin humain parmi

café-restaurant
la cuisine de velours
• venez goûter à nos spécialités québécoise, française et végétarienne
• apportez votre vin préféré
• musique classique en sourdine
ouvert de 11:30 à 15:00 et de 17:00 à 21:00
fermé lundi soir et dimanche
1277 rue Panet, Montréal, rés: 525-2521

COURS DE LECTURE RAPIDE
Automne — 8 semaines — choix 1 soir/sem. Près des universités
PRIX ÉTUDIANT
Garantie — Certificat
Efficacité
Montréal: 681-4545
Québec: 872-8427
Ottawa: 745-6390 (après 17h00)
Centre de lecture rapide
Permis cult. pers. MEG 389 525

...le droit à une
enfance heureuse
1979 Année
Internationale de l'Enfant
Unicef Canada



Un flux d'air chaud et sec continue de dominer le sud du Québec jusqu'en fin de journée. Il sera suivi d'un front froid qui apporte averse et températures froides pour cette nuit et demain.

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: ensoleillé suivi d'un ennuagement en fin de journée. Maximum de 16. Aperçu pour mercredi: ciel variable et froid.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec ennuagement en fin de journée. Maximum de 23 à 25. Aperçu pour mercredi: beau et froid.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé avec quelques passages nuageux suivi d'averses en soirée. Maximum de 20 à 23. Aperçu pour mercredi: nuageux.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: ensoleillé suivi d'un ennuagement en après-midi avec averse en soirée. Maximum de 18 à 21. Aperçu pour mercredi: nuageux avec quelques averses.

Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Gaspé, Anticosti: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses, vents modérés. Maximum de 15 à 18. Aperçu pour mercredi: nuageux.

son pas carrément rejetées par les étudiants, ceux-ci se contentent de les juger « utiles » sans plus.

En général, les étudiants demeurent favorables aux mesures « réformatrices » visant à faciliter l'accès à l'université, sauf en ce qui concerne le salaire étudiant, formule à laquelle les étudiants préfèrent une augmentation des bourses. « Si les étudiants ne manifestent pas un enthousiasme très grand devant ces diverses solutions, notent les auteurs du rapport, c'est probablement que celles-ci risquent d'accroître leurs dettes financières (l'obtention d'une bourse est pour les étudiants du baccalauréat allée à l'acceptation d'un prêt), de payer au moins 1,500 \$ d'impôts fédéraux. Par exemple, un contribuable ne déclarant que \$15,000 de revenu ne recevrait que \$1,255 de crédits d'impôts, parce que c'est tout ce qu'il paie comme impôts fédéraux.

Le programme s'applique à tous les propriétaires ayant une hypothèque, environ 2,5 millions de familles et, pour ce qui est de crédit pour impôts fonciers, aux 3,8 millions de propriétaires qui paient des impôts. Il y a environ 20% des propriétaires qui ont des revenus trop bas pour bénéficier de la mesure. Par ailleurs, le ministre des Finances n'accorde rien aux 4,5 millions de familles locataires parce que, dit-il, « on ne leur a rien promis non plus ».

Les intérêts sur tout prêt contracté pour acheter, améliorer ou agrandir une maison seront admissibles, et non seulement les intérêts sur des hypothèques conventionnelles. Cette mesure permettra par exemple à un propriétaire qui aurait fini de payer sa maison de financer des travaux importants d'agrandissement par exemple. Le prêt devrait cependant être d'au moins \$5,000. La formule s'applique aux unifamiliales autant qu'aux duplex, condominiums et maisons mobiles.

Par ailleurs, le crédit d'impôt sera applicable à l'homme ou à la femme d'un couple propriétaire, ou même aux deux, à condition bien sûr de ne pas dépasser les maxima indiqués.

◆ **Lutte**

(FTQ) ne fassent une lutte sans merci à l'ex-président de la CSN-Construction, voire entraînent la perte de ce comité, péquiste depuis 1970.

Au début des années 70, en effet, M. Bourdon et la CSN-Construction avaient travaillé sans relâche à la révélation du banditisme qui faisait rage dans le secteur des syndiqués de la construction. La Commission Cliche formait l'abusivement de ces travaux et la FTQ-Construction se voyait promise à des redressements exemplaires.

M. René Lévesque s'est opposé en ne peut plus fermement à la candidature de M. Bourdon et en a littéralement « saisi » l'exécutif national du parti. Il favoriserait quant à lui la candidature de Me Jacques Desmarais, un personnage moins controversé dans le monde syndical. Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson en fait tout autant, qui dépêche à l'association péquiste de Maisonneuve son propre attaché de presse, M. André Sormany, pour offrir ses services de communicateur à l'association pendant la durée de la campagne électorale. L'offre de services a suscité des sourires en coin chez les militants, qui l'ont refusé d'emblée.

Enfin, le député et ministre démissionnaire de Maisonneuve, M. Robert Burns, s'est retrouvé dans une situation fort délicate. Les deux candidats sont deux de ses amis de longue date. Il a promis d'être neutre jusqu'à lundi soir, puis d'appuyer l'un. Il avait cependant reçu « d'en haut » le mandat de dissuader M. Bourdon d'être candidat dans Maisonneuve, mais l'opération échoua.

On notera que MM. François Parent et Raymond Faucher, qui ont exercé en permanence au sein de l'organisation de M. Jacques Desmarais, étaient des collabora-

teurs immédiats de M. Burns au gouvernement. Le premier était son secrétaire particulier adjoint au bureau de comté, tandis que le second occupait une fonction analogue au cabinet du ministre de la Réforme électorale et parlementaire à Québec.

Il est difficile de prévoir déjà si les électeurs syndiqués de la FTQ — et de la FTQ-Construction surtout — seront très actifs dans la campagne de Maisonneuve, notamment après le choix du candidat péquiste. Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, n'a guère caché, notamment à un ministre du gouvernement, son désaccord entier de voir M. Bourdon se porter candidat du Parti québécois.

Certains agents d'affaires de la FTQ-Construction n'ont point caché non plus que « si Michel Bourdon est élu, on travaillera pour les libéraux ». La plupart des électeurs syndiqués à la FTQ dans le comté sont de la FTQ-Construction ou travaillent à l'American Can ou à l'Hydro-Québec. En revanche, il importe de mentionner que près d'une vingtaine des quelque 40 militants qui oeuvrent activement à faire élire M. Bourdon sont des syndiqués de la FTQ.

Du côté des syndiqués de la CSN — ils sont environ 6,000 dans Maisonneuve, M. Bourdon y trouvera vraisemblablement son avantage d'ici l'assemblée d'investiture de lundi soir. Pour l'élection même de novembre, la chose n'est cependant pas si simple.

Plusieurs organismes communautaires qui, en effet, ont pignon sur rue dans le comté sont contrôlés par des militants syndicaux qui appartiennent à l'extrême-gauche de la CSN (qui n'appuient pas le Parti québécois) et dont les délégués, d'allégeance marxiste-léniniste, avaient tenté, mais en vain, de s'emparer de postes de direction dans la CSN. Aux derniers congrès de la centrale, M. Bourdon, entre plusieurs, leur avait livré une lutte farouche et infligé une cuisante défaite.

Pendant que les dirigeants du Parti libéral du Québec déploient tous les efforts pour convaincre quelques notables de Maisonneuve, encore fort incertains, de se porter candidats, la première manche de la bataille de Maisonneuve est bien engagée autour du futur candidat du Parti québécois. Les deux aspirants à l'assemblée de nomination de lundi auront donc à afficher leurs couleurs plusieurs membres du gouvernement et maints militants syndicaux.

Dans l'immédiat, il sera passionnant de voir si les militants péquistes de Maisonneuve souscriront aux craintes du chef de leur parti ou s'ils éliront M. Bourdon.

◆ **Crédit**

En résumé, pour toucher le maximum des \$1,500 de remboursements d'impôts en 1983, il faudra payer au moins \$5,000 d'intérêts hypothécaires (ce qui correspond à une hypothèque de \$50,000 environ) et... payer au moins \$1,500 d'impôts fédéraux. Par exemple, un contribuable ne déclarant que \$15,000 de revenu ne recevrait que \$1,255 de crédits d'impôts, parce que c'est tout ce qu'il paie comme impôts fédéraux.

Le programme s'applique à tous les propriétaires ayant une hypothèque, environ 2,5 millions de familles et, pour ce qui est de crédit pour impôts fonciers, aux 3,8 millions de propriétaires qui paient des impôts. Il y a environ 20% des propriétaires qui ont des revenus trop bas pour bénéficier de la mesure. Par ailleurs, le ministre des Finances n'accorde rien aux 4,5 millions de familles locataires parce que, dit-il, « on ne leur a rien promis non plus ».

Les intérêts sur tout prêt contracté pour acheter, améliorer ou agrandir une maison seront admissibles, et non seulement les intérêts sur des hypothèques conventionnelles. Cette mesure permettra par exemple à un propriétaire qui aurait fini de payer sa maison de financer des travaux importants d'agrandissement par exemple. Le prêt devrait cependant être d'au moins \$5,000. La formule s'applique aux unifamiliales autant qu'aux duplex, condominiums et maisons mobiles.

Par ailleurs, le crédit d'impôt sera applicable à l'homme ou à la femme d'un couple propriétaire, ou même aux deux, à condition bien sûr de ne pas dépasser les maxima indiqués.

Enfin, autre avantage de la formule du crédit d'impôt: il se calcule sur la seule déclaration d'impôt fédérale et n'influence absolument pas les revenus ni les régimes fiscaux des provinces. Il évite donc au ministre des Finances de longues négociations avec ses collègues. La hâte à rendre ce programme public hier vient de ce que les formules de déclaration d'impôts pour 1979 commenceront à être imprimées maintenant pour être distribuées dès février. Le ministre des Finances a d'ailleurs précisé que la loi qui régularisera cette mesure devra être adoptée avant cette date.

L'opposition, notamment néo-démocrate, ne s'est qu'à demi ralliée à cette mesure, même si elle a souligné les progrès accomplis par rapport au programme électoral conservateur.

Libéraux et néo-démocrates ont notamment dénoncé le fait qu'il n'y ait rien, dans ce programme pour les Canadiens à faibles revenus ni pour les locataires. Soulignant le coût du programme, \$575 millions cette année et plus de \$2,3 milliards en 1983, la critique néo-démocrate M. Bob Rae, a affirmé que « les Canadiens n'en auront pas pour leur argent ». Le coût du programme est d'ailleurs beaucoup plus que ce qu'avaient prévu les Conservateurs avant leur élection.

Les deux partis d'opposition auraient souhaité une mesure plus progressive encore, qui favorisait davantage les propriétaires à faibles revenus. Ils ne peuvent se satisfaire de ce crédit d'impôt qui ne bénéficie qu'à 30% des Canadiens.

La critique libérale en matière de logement, M. Lloyd Axworthy, a pour sa part souligné une autre faiblesse du programme: selon lui il aggraverait les disparités entre les régions. Il a par exemple rappelé qu'il y a relativement moins de propriétaires au Québec que dans les autres provinces, et aussi que, dans les provinces de l'Atlantique, il y a une plus grande proportion de propriétaires ayant fini de payer leur maison, donc sans hypothèque.

Du coup, les libéraux ont ressorti de la tablette où ils l'avaient juché, un plan un peu similaire, lancé peu de temps avant la campagne électorale par l'ancien ministre, M. André Ouellet, mais jamais endorsed par le gouvernement.

Les deux partis de l'opposition ont promis de tenter d'amender le programme de M. Crosbie, notamment pour l'élargir à plus de bénéficiaires. De plus les néo-démocrates tenteront de lier la taille du crédit fiscal au revenu des bénéficiaires et non à la taille de leur hypothèque. Mais il est clair déjà que si l'un ni l'autre ne s'opposera vraiment au programme dévoilé hier par M. Crosbie, tant il apparaît populaire et tant il semble avoir donné des votes aux conservateurs le 22 mai dernier...

Les JOYEUX Rassemblés



Écoles désaffectées: le CSIM entend prendre le leadership

par Paule des Rivières

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM) entend prendre le leadership en matière de vente et de location d'écoles désaffectées sur le territoire. Il a passé la soirée à discuter d'un projet de politique

◆ **Révision**

déjà pour d'autres conférences ministérielles, notamment au Travail et à l'Immigration.

Les collègues provinciaux de M. Lazure aussi bien que M. Crombie lui-même ont manifesté très peu d'enthousiasme pour cette suggestion, qui est venue à la toute fin de la réunion alors que les participants se demandaient tous comment tuer le temps libre jusqu'au dîner prévu à 20 h.

Mais le point capital de cette courte conférence hier demeure l'intervention de M. Crombie, qui a indiqué de façon indiscutable son attachement à l'assurance-telle qu'elle existe. Il a dit notamment ceci: « Pour l'instant je veux faire comprendre qu'à mon sens nous réussissons déjà fort bien à protéger la santé et le portefeuille des Canadiens ». Selon lui, l'effectif global de médecins est adéquat, soit un médecin pour 665 habitants. Il y a suffisamment de lits d'hôpitaux et les techniques médicales de pointe ne manquent pas.

M. Crombie affirme en outre que la performance canadienne en ce qui concerne le coût des soins de santé est excellente. Comparés au produit national brut, ces coûts n'ont pas changé depuis 1975 et n'ont augmenté que de 1/10 de 1% par rapport à 1970. Ils représentent 7,2% du PNB comparativement à 9% aux États-Unis.

« Je me demande si les Canadiens se rendent bien compte que le Canada est le seul pays industrialisé où les coûts de santé n'ont pas augmenté d'au moins 1% par rapport au PNB au cours des années 70. Voilà un autre domaine où le Canada occupe la première place au monde et la plupart des Canadiens ne le réalisent même pas », a déclaré M. Crombie.

Par son enquête, ce n'est donc pas le principe de l'assurance-santé que M. Crombie peut diagnostiquer, mais plutôt certaines « difficultés » qu'il veut éliminer comme le manque de clarté dans les définitions pratiques des principes, comme l'émigration des médecins ou ceux qui s'écartent des régimes provinciaux.

◆ **Raymond**

Suite de la page 3

tions de la CECCO. Face à ces tentatives répétées et par respect et déférence pour la Cour supérieure, nous renonçons à interroger Louis-Albert Raymond », a déclaré le juge Dionne.

Pour fins d'examen de la preuve, la commission a levé le huis clos sur le témoignage rendu par Raymond lors de la préenquête, en juin dernier.

Les notes sténographiques de son témoignage feront donc partie intégrante du rapport public qui sera acheminé au procureur général du Québec.

Signalons d'autre part que l'avocat de Raymond, Me Pierre Jolin, de Québec, n'avait rien à voir dans les présumées escroqueries de son client, selon le témoignage d'un de ses associés, Me Louis Dorion.

Me Dorion, qui témoignait la semaine dernière devant la CECCO, voulait ainsi lever tout soupçon qu'un témoin avait fait planer sur Me Jolin.

Ce témoin, M. Gilles Cantin, avait révélé avoir été victime d'une extorsion de la part de Louis-Albert Raymond par l'entremise de son avocat, Me Jolin.

A la demande de Me Dorion, le policier Jean-Marc Martel, de la Sûreté du Québec, qui a collaboré à l'enquête de la CECCO, a témoigné que Me Jolin « s'était fié à son client, qu'il avait fait son travail de façon correcte et qu'il n'était pas au courant des relations entre Raymond et Cantin ».

◆ **Expropriation**

Suite de la page 3

Nous sommes en présence d'erreurs gigantesques de planification et de gestion, à commencer par la qualité douteuse des matériaux et de l'outillage choisis. Nous sommes aussi en présence d'une compagnie qui a multiplié les affrontements avec ses employés et qui a toujours été incapable d'établir des relations de travail civilisées », a poursuivi M. Laberge.

En plus de représenter un syndicat actuellement en conflit avec l'ITT-Rayonier, la FTQ représente aussi la grande majorité des ouvriers de la construction qui ont oeuvré à l'assemblage de cette usine. La compagnie avait eu de sérieux démêlés à l'époque avec plusieurs agents d'affaires de la FTQ-Construction, qui avaient notamment tenté de paralyser l'embauche de plombiers à un moment névralgique de la construction.

A court terme, la FTQ revendique pour ses membres actuels les trois mois de préavis prévus par la loi en cas de fermeture, ce qui équivaut à garantir leur trois mois de salaire.

Quant aux solutions de rechange, la FTQ estime qu'elles doivent être élaborées avec la population locale et les travailleurs en cause.

D'autre part, on apprendait hier que le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, se rendra jeudi à Port-Cartier, pour discuter de cette fermeture avec les dirigeants minicopaux et syndicaux.

à cet effet. Le conseil scolaire veut assumer ce rôle pour deux raisons: d'abord pour que les huit commissions qu'il représente puissent « se serrer les coudes en cas de besoin » et faire front commun contre le gouvernement et ensuite pour montrer à ceux qui le critiquent qu'il fait quelque chose dans ce domaine.

Deux commissions sont touchées actuellement par l'aliénation des édifices non utilisés: la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (CECM) et le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal (BEPGM).

Le hic c'est que le consensus ardemment désiré par le président M. Jacques Mongeau, ne vient pas aisément puisque le BEPGM n'est pas prêt à adopter le projet de politique déposé hier soir devant les membres du conseil et continue de se sentir « isolé » au sein de cet organisme régional.

Le projet de politique du conseil scolaire entraînera la mise sur pied d'ici un an d'un réseau-cible des écoles à conserver, comme cela existe déjà à la CECM et engagera les commissions scolaires à offrir les écoles d'abord aux organismes publics ou para-publics mais sans traitement de faveur envers les municipalités.

Le rapport souligne la pertinence de louer les locaux libres d'une école ouverte mais, à l'instar des dispositions touchant le choix des locataires ou acheteurs, les commissions demeurent autonomes en cette matière.

Les points qui suscitent moins facilement l'unanimité parlent de l'obligation pour les commissions scolaires de soumettre à l'autorisation du CSIM non seulement les ventes de bâtisses mais égale-

ment les baux d'une durée supérieure à un an.

Enfin, sur l'aspect financier, le projet souhaite que les commissions continuent de se charger des dépenses et des revenus provenant de la location et qu'elles remettent le revenu net de la vente au conseil pour absorber le service de la dette. Les commissions se verraient accorder une prime à la vente de façon à les inciter davantage à se départir de leurs biens.

Le projet discuté hier soir a été une première fois soumis au conseil en décembre de l'année dernière. Des cadres du CSIM et des représentants des commissions scolaires l'ont ensuite étudié et les sept membres du conseil exécutif du CSIM le défendaient hier soir.

La CECM, qui fermera encore cette année une trentaine d'écoles, a tenu à s'assurer une bonne dose d'autonomie dans l'aliénation des biens de son territoire.

Les principes qu'elle a défendus au cours des derniers mois incluent celui de garder dans le patrimoine public les édifices désaffectés et celui de laisser aux municipalités le premier rôle en ce qui a trait aux espaces utilisés par des organismes à vocation communautaire.

Enfin le conseil a confirmé hier que le travail de vérification entrepris depuis un an auprès des municipalités du territoire lui avait permis de récupérer plus de \$1 million.

Cette somme n'avait pas été perçue parce que certaines municipalités — dont c'est le rôle de percevoir et remettre le produit de la taxe scolaire au conseil — avaient omis de faire appliquer certaines dispositions de perception. Par exemple, des municipalités omettent de taxer les nouveaux propriétaires.

Mirabel: la Cour fédérale va trancher

OTTAWA (PC) — Le ministre du Revenu national, M. Walter Baker, a décidé de s'en remettre à la Cour fédérale pour trancher le litige qui oppose son gouvernement aux 800 expropriés de Sainte-Scholastique, au nord de Montréal.

Les expropriés estiment qu'ils ne sont pas tenus de payer l'impôt fédéral pour les intérêts qui leur ont été versés dans le processus de remboursement des expropriations, mais le ministre fédéral du Revenu réclame un montant qui pourrait atteindre \$1 million.

Hier, les députés libéraux des comtés de Blainville-Deux-Montagnes et d'Argenteuil, MM. Francis Fox et Robert Gould ont rencontré le ministre responsable et président du Conseil du Trésor, M. Walter Baker, pour lui demander d'intervenir dans le dossier.

« Nous avons d'abord demandé à M. Baker de suivre l'exemple de M. Jacques Parizeau, ministre des Finances du Québec, ce n'est pas souvent qu'on demande au fédéral de suivre l'exemple de M. Parizeau, qui lui, a décidé de ne taxer aucune partie du paiement ex-gratia qui avait été fait aux expropriés », a déclaré M. Fox, lors d'une rencontre avec la presse à Ottawa. M. Baker aurait fait savoir que la loi ne lui permettait pas d'intervenir directement et que, finalement il n'avait pas d'autre choix que celui de référer toute la question à la Cour fédérale.

Lors d'une entrevue hier, le sous-ministre du Revenu M. Bruce MacDonald, a indiqué qu'il espérait que la Cour fédérale serait saisie du dossier le plus tôt possible afin de tirer cette situation au clair.

Il estime que les expropriés de Mirabel ont reçu un certain dédommagement, y compris les intérêts, parce que le versement initial à la suite de leur expropriation pour l'aéroport a été très long à venir. Le sous-ministre soutient que les intérêts versés sont impossibles.

De plus, il a indiqué que la position d'Ottawa n'a pas changé à ce sujet.

« Si la question refait surface aujourd'hui, c'est que le ministère a quatre ans pour réévaluer la situation et que les versements en guise de compensation n'ont été faits que très récemment dans certains cas », a affirmé M. MacDonald.

« Il y avait une interprétation contraire en 1974, je crois, de la part du ministère voulant qu'aucune partie des montants payés sous forme ex-gratia ne serait imposable; le ministère s'est ravisé... », a soutenu pour sa part M. Fox.

M. Baker a été intervenu auprès du ministre du Revenu en 1977 et en 1978 pour essayer de faire valoir le point de vue des expropriés et les « premiers avis de cotisation sont partis pendant la campagne électorale de 1979, ce qui nous a surpris quelque peu », a-t-il dit.

« Là-dessus, le sous-ministre du Revenu est catégorique: l'interprétation n'a pas

Jacques Mesrine écrit au «Monde»

PARIS (AP) — Le journal Le Monde a reçu samedi matin une lettre de Jacques Mesrine dans laquelle celui-ci revendique l'enlèvement de M. Henri Lelièvre, l'homme d'affaires de la Sarthe libéré en août contre une rançon de six millions de FF, a annoncé samedi le quotidien.

La lettre, postée vendredi soir à Paris, est constituée de sept feuillets dactylographiés et d'une mention manuscrite. Jacques Mesrine réaffirme également sa version des faits dans l'affaire du journaliste de l'hebdomadaire Minute, Jacques Tillier, retrouvé blessé après une entrevue avec lui lundi.

18 septembre

- 1978: Démission du ministre égyptien des Affaires étrangères Ibrahim Kamel et de l'ambassadeur d'Égypte à Washington, M. Ashraf Ghorbal, pour protester contre les accords de Camp David.
- 1973: La République démocratique allemande, la République fédérale allemande et les Bahamas admissent à l'ONU.
- 1971: Premier échange de tirs entre Israéliens et Égyptiens au-dessus du canal de Suez après le cessez-le-feu conclu 13 mois plus tôt.
- 1961: Mort dans l'accident de son avion du secrétaire général de l'ONU Dag Hammarskjöld.
- 1948: Installation éphémère d'un gouvernement communiste à Java.
- 1860: Les troupes italiennes de Cavour battent celles du Pape à Castel Pardo.
- 1810: Le Chili proclame son indépendance à l'égard de l'Espagne.
- 1759: La France cède le Québec à la Grande-Bretagne.
- 1544: Gustav de Suède s'allie à la France pour contrecarrer l'alliance du Danemark avec le Saint-Empire.
- Ils sont nés un 18 septembre: Greta Garbo (1905); Kwame N'Krumah (1909-1972).



◆ **Étudiants**

l'anglais dans les universités francophones du Québec, on retrouve jusqu'à 19,9% de francophones à l'Université McGill et 15,4% à l'Université Concordia. Toutefois, les personnes dont la langue maternelle est l'anglais ne forment que 61% de la population étudiante de McGill et seulement 52,6% de celle de Concordia, selon les données que l'on retrouve dans le rapport préliminaire de l'enquête menée par MM. Dandurand et Fournier.

Au sujet des pratiques pédagogiques, ce sondage révèle que les étudiants de 1978 sont un peu plus autonomes, ou un peu plus laissés à eux-mêmes, selon le point de vue, que ceux de 1962. Ils ont aujourd'hui moins de cours, de laboratoires ou d'autres activités encadrées, mais plus de travail personnel. Cependant, les étudiants préfèrent encore travailler seul, ou occasionnellement en petits groupes, plutôt que de travailler régulièrement avec des confrères, même si le travail de groupe semble souvent alléger la tâche du professeur qui a ainsi moins de copies à corriger.

Quant à l'école buissonnière, elle ne semble pas de niveau universitaire. 52% des étudiants universitaires du Québec affirment n'avoir eu aucune absence l'an dernier, alors que 44% n'auraient manqué que quelques cours. Les étudiants à temps partiel, qui forment 27,8% de l'échantillon questionné par les chercheurs, semblent même un peu plus assidus que leurs confrères à temps plein. Mais les étudiants anglophones seraient un peu moins assidus que les étudiants francophones.

MM. Dandurand et Fournier notent que plus l'étudiant a une semaine de travail bien remplie, plus il a tendance à suivre ses cours avec assiduité. Ce qui confirmerait des observations antérieures selon lesquelles les étudiants les moins occupés sont aussi ceux qui sont le moins impliqués dans leurs études, et inversement.

Les étudiants universitaires semblent aussi délaisser le secteur des sciences, dont la proportion d'étudiants diminue de 30% à 18,4%, en faveur des secteurs des arts et des sciences humaines, de l'administration et de l'éducation, sans compter l'engorgement généralisé dans les secteurs qui mènent aux professions libérales.

Même s'ils sont sérieux, les étudiants universitaires utilisent assez peu les locaux des universités pour étudier en dehors de leurs cours. En général, ils préfèrent étudier à la maison, une tendance en core plus forte chez les étudiants à temps partiel. Ce qui laisse songeur, par rapport à l'importance des investissements au niveau universitaire au cours des dernières années.

S'ils expriment un haut degré de satisfaction à l'égard de la qualité de l'enseignement universitaire et un grand intérêt pour les matières enseignées, les étudiants universitaires n'en ont pas moins une conception largement utilitariste des études. Plus de la moitié d'entre eux cherchent avant tout à obtenir un diplôme, alors que seulement le quart des étudiants ne savent pas encore exactement où les meneront les études universitaires.

Si l'on additionne toutes leurs sources de revenus, depuis le travail d'été jusqu'à l'aide des parents, en passant par les bourses, 81,8% des étudiants universitaires déclarent un revenu annuel global inférieur à \$5,000. Malgré tout, 79% d'entre eux se déclarent satisfaits de leur situation financière, même si 45% des étudiants à temps complet doivent s'endetter pour continuer leurs études. Mais ils considèrent cet endettement comme une forme d'investissement, notamment dans les secteurs « professionnel » où il n'est pas rare d'accumuler des dettes de plus de \$5,000.

Selon ce sondage, on ne trouve actuellement sur les campus universitaires du Québec qu'une minorité d'étudiants jugeant « nécessaires » diverses revendications comme la gratuité scolaire, l'augmentation des prêts et des bourses, et le salaire étudiant. Si ces suggestions ne

La queue d'un DC-9 explose

BOSTON (AFP) — Les 38 passagers et quatre membres d'équipage du DC-9 d'Air Canada qui a perdu une partie de son fuselage en plein vol hier au large du Massachusetts, en ont été quittes pour une peur sans précédent.

L'appareil venait de quitter Boston pour Halifax quand, pour une raison non encore déterminée, une explosion à l'arrière a fait disparaître un morceau de fuselage d'environ un mètre vingt de long. Il se trouvait alors à 7.500 mètres d'altitude au-dessus de l'Atlantique.

« Nous avons entendu un boum, a déclaré un passager. Nous nous sommes retournés et il n'y avait plus que le ciel là où devait se trouver la queue de l'avion. »

Les hôtesses étaient en train de distribuer les repas au moment de l'incident. Les plateaux se sont littéralement envolés dans la carlingue, sous l'effet de la décompression, et un chariot transportant les boissons a disparu dans les airs.

Le pilote a mis immédiatement l'appareil en piqué, afin de rejoindre une altitude où la décompression ne se ferait plus sentir. Il a rejoint ensuite l'aéroport de Boston et réussi à se poser sans dégâts. Une seule hôtesses a été légèrement blessée lorsque l'avion, déséquilibré par l'explosion, a commencé à perdre de l'altitude.



La chaleur intense aura eu raison de ce jeune membre d'un groupe de cadets de l'air de Winnipeg, dimanche au cours d'une cérémonie soulignant le 39e anniversaire de la bataille aérienne de la Grande-Bretagne ainsi que le début de la semaine des cadets de l'air au Manitoba. Pendant qu'un des leurs vient au secours de l'évanoui, les autres demeurent bien sûr imperturbables. (Photolaser CP)

La CSN s'étonne de sa propre «victoire» à l'usine d'Uniroyal

par Louis-Gilles Francoeur

La CSN a qualifié hier de « victoire étonnante » la signature d'une convention collective entre les 35 grévistes de l'usine Uniroyal, de Ville d'Anjou, et le nouvel acheteur de cette entreprise, la compagnie Ser Vass, d'Indianapolis.

Ce conflit de travail, que plusieurs jugeaient mort et enterré depuis longtemps quand ils ne le citaient pas comme un exemple de l'inutilité de certaines batailles pour la reconnaissance syndicale, a débuté en mars 1972, date à laquelle les 55 employés se désaffiliaient du Local 78, des Rectifying Wines and Allied Workers International Union of America (AFL) pour passer à la CSN. L'inutilité des négociations en vue d'une première convention collective CSN amena les syndiqués à voter la grève, le 25 septembre 1975, ce qui les classe dorénavant parmi les grévistes les plus tenaces du Québec sinon du Canada.

Le plus surprenant dans cette affaire, où la compagnie fut déboutée jusqu'en Cour suprême, c'est que l'accréditation officielle de ce syndicat est toujours pendante devant le Tribunal du travail.

« Nous disons, a en effet déclaré le président de cette centrale, M. Norbert Rodrigue, que la réouverture de l'usine de Ville d'Anjou, la signature d'une convention décente et la reconnaissance du syndicat CSN constituent une victoire étonnante parce que, malgré les déficiences évidentes de nos lois du travail, les travailleurs ont réussi à obtenir ces résultats et ceci, par leur seule détermination. »

Il faut préciser ici que cette grève de cinq ans a coûté plus d'un demi-million de dollars au fonds de grève de la CSN, qui versait jusqu'à tout récemment encore des prestations à 35 grévistes.

Depuis le déclenchement de la grève par les 55 employés de cette usine, en 1974, trois grévistes sont décédés et trois autres ont atteint l'âge de la retraite. Certains, parmi ceux qui vont revenir au travail, touchaient depuis quelques années des salaires supérieurs à celui qui leur sera versé à compter de leur retour au travail. Ce même retour a commencé hier et Serr Vass rappellera les employés au travail en fonction de leur ancienneté, ce qui constituait l'un des principaux points en litige.

Le nouvel employeur a commencé à négocier un contrat de travail avec ses éven-

tuels employés avant d'acheter l'usine d'Uniroyal. Cet achat lui-même ne fut confirmé au syndicat que vendredi soir dernier, c'est-à-dire peu après que la nouvelle fut parvenue aux médias d'information.

Cette nouvelle convention collective, signée le 7 septembre, garantit le rappel par ordre d'ancienneté de tous les grévistes entre le 17 septembre et le 17 novembre. Le salaire moyen, a révélé hier la CSN, a été fixé à \$6.60 l'heure et il sera indexé à tous les trois mois. Aucun plancher ne limitera cette clause d'indexation. Tous les grévistes bénéficieront en outre de quatre semaines de vacances. La nouvelle convention collective a été ratifiée par l'assemblée syndicale par 67% seulement des voix exprimées.

L'usine d'Anjou se spécialisait dans la récupération des vieux pneus, dont elle tirait un caoutchouc de bonne qualité. La CSN avait demandé à l'époque au gouvernement de rouvrir cette usine, la seule du genre au Québec, parce que son type bien particulier de production réglait un problème de pollution fort encombrant et extrêmement lent à éliminer. La centrale syndicale et ses grévistes de l'endroit ont toujours soutenu qu'une telle usine était fort rentable.

Les professionnels du SPGQ préparent une grève générale

par Paule des Rivières

Les dirigeants du Syndicat des 7.000 professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) décréteront un débrayage général avant la fin de la semaine, probablement d'une durée d'une journée.

Le SPGQ veut par ce geste protester contre l'« indifférence » du gouvernement-employeur à son égard. La convention collective des membres de ce syndicat indépendant est émise depuis aussi longtemps (30 juin 1979) que celles des 190.000 syndiqués CSN-CEQ-FTQ regroupés en Front commun, mais ce sont ces derniers, aux dires des professionnels, qui accaparent toute l'attention du gouvernement.

La grève générale annoncée hier sera la première depuis le début des négociations et servira de test pour toutes les parties touchées de près ou de loin par la présente ronde de négociations dans les secteurs public et parapublic.

Les professionnels du gouvernement qui sont principalement dans la Vieille capitale comprennent notamment les agents d'information, de recherche, de gestion et toute une série d'autres corps

d'emploi, à l'exclusion des médecins chirurgiens, dentistes, avocats et notaires.

Le syndicat rencontre son vis-à-vis patronal deux fois par semaine depuis le 6 août mais ses négociateurs déplorent la lenteur des discussions, l'absence d'offres salariales et la persistance d'un litige sur les libérations syndicales aux fins de négociation, justement.

Le syndicat des professionnels soutient qu'il se voit offrir moins de libérations syndicales qu'en 1976 et, qui plus est, moins que ce que les syndicats membres du Front commun ont convenu avec l'employeur.

« On ne veut rien avoir de moins que le Front commun » a déclaré hier le président du SPGQ, M. Marcel Théberge.

Le syndicat des professionnels du gouvernement du Québec était jusqu'en 1976 affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et à ce titre était membre du Front commun. Mais il a refusé de souscrire à la nouvelle tarification des fonds de défense professionnelle et s'est retrouvé seul.

Au début de l'hiver dernier, le président du SPGQ a tenté de convenir d'une forme d'intégration au Front commun

pour fins de négociation mais les responsables des trois centrales ont décidé que l'affiliation — avec les frais qu'elle représente — était une condition nécessaire. En conséquence, les professionnels et le Front commun s'informent mutuellement, sans plus.

Le SPGQ n'est pas le seul à être affecté par le Front commun. La semaine dernière, le ministre de la Fonction publique déclarait au Syndicat des 40.000 fonctionnaires du gouvernement dont la convention est émise depuis plus d'un an, qu'ils devront attendre le Front commun s'ils veulent d'autres propositions salariales.

En plus des fonctionnaires, qui déclenchent des débrayages sporadiques depuis deux mois et demi, d'autres groupes n'ont pas encore convenu d'une entente avec leur employeur: ce sont les employés de la Société des alcools du Québec et ceux de l'Hydro-Québec, le Cartel des organismes professionnels de la santé et la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers. Le seul syndicat du secteur public ou para-public dont le contrat est échu depuis juin 1978 et qui a sa convention collective est le Syndicat des enseignants catholiques de Montréal.

Les débrayages créent un retard de cinq mois au palais de justice

par Bernard Morrier

Une fois de plus hier, les activités ont été considérablement ralenties, au palais de Justice de Montréal, où le ministère de la Justice a répondu par un lock-out, à un autre débrayage de quelque 200 employés.

Le responsable du palais de justice, Me Georges Lalonde, qu'on désigne comme le directeur des greffes, a indiqué qu'une journée de débrayage signifiait à elle seule 15 jours de retard dans le fonctionnement des tribunaux. Si on tient compte qu'il y eut 10 débrayages ou « lock-out », depuis le 29 août, les activités judiciaires accuseraient maintenant un retard de cinq mois.

Tant les rôles civils que criminels étaient touchés hier par l'absence des secrétaires judiciaires, des greffiers-

audiciers, des sténographes, des employés à l'impression, des préposés à l'enregistrement mécanique et des secrétaires à l'enregistrement.

Me Lalonde a hésité à qualifier le geste d'hier de « lock-out », expliquant que l'attitude patronale dépendait d'un motif strictement administratif, afin de permettre aux cadres de travailler dans l'ordre.

Les employés avaient pris l'habitude de débrayer le matin et de reprendre le travail l'après-midi. Mais ces arrêts de travail équivalaient quand même à la perte complète d'une journée, compte tenu que c'est la cueillette du matin qui génère le travail de l'après-midi.

Me Lalonde a ajouté qu'avec l'aide des cadres empruntés à d'autres services judiciai-

res, tels le Tribunal de la jeunesse et la Cour des petites créances, on en est venu à maintenir les dossiers à jour.

En ce qui a trait aux injonctions qui pourraient être demandées par des justiciables, le tribunal est prêt à rendre ce service, alors que c'est différent dans les Cours provinciale et supérieure, où les causes ont du être remises.

Hier, quatre cours, dont celle des comparutions, ont réussi à fonctionner et ce sont les juges qui devaient agir eux-mêmes comme greffiers.

Les employés ne perdent absolument rien par ces arrêts de travail, le Syndicat de la fonction publique suppléant aux salaires non reçus par son fonds de grève, auquel chacun verse annuellement 1/2% de son salaire. Ce fonds atteindrait maintenant \$3 millions.

Le palais de Justice étant considéré comme un secteur vulnérable, le syndicat a fait savoir que d'autres débrayages pourraient survenir d'ici à ce que soit signée la convention collective.

DROUIN-NAUD & ASSOCIÉS

d'éditeurs-notaires

CONTRÔLE
DU POIDS

• PETITS GROUPES
• 10 rencontres hebdomadaires
• ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE

1440 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal 871-1235

Le Chili n'aurait pas rempli sa promesse aux grévistes de la faim

Les autorités chiliennes n'ont pas respecté leur promesse de restituer aux familles les cadavres de 15 « disparus » qui avaient été retrouvés dans une mine de char, à Lonquen, en décembre, a déclaré hier un porte-parole de l'Association des Chiliens de Montréal. Les corps au-

raient été inhumés dans une fosse commune.

Loin de permettre aux familles de faire des funérailles à ces victimes de la répression, a ajouté le porte-parole, la Junta a même fait arrêter, vendredi dernier, l'une des dirigeantes de l'Association des parents de disparus, Mme Ana

Gonzalez de Recabarren.

Le lendemain, 15 septembre, une cinquantaine d'arrestations auraient été effectuées à Santiago, après une messe concélébrée à la cathédrale par Mgr Enrique Alvear, évêque auxiliaire de Santiago.

Les familles de disparus dé-

sirent clarifier le sort de personnes arrêtées depuis le coup d'État de 1973 et dont on est encore sans nouvelle.

D'autre part, dans une nouvelle lettre aux membres de la Junta chilienne, le cardinal Raul Silva Enriquez, archevêque de Santiago, déplore qu'une fois de plus on se moque des revendications des familles de disparus.

Pour interrompre leur grève de la faim, des Chiliens de plusieurs villes canadiennes avaient attendu, la semaine dernière, la promesse que les 15 cadavres de Lonquen seraient rendus aux familles pour être inhumés dignement.

Les chauffeurs d'autobus de Québec repoussent les offres

QUÉBEC (PC) — Les 507 chauffeurs d'autobus de la Commission des Transports de la Communauté urbaine de Québec ont rejeté dans une proportion de 94% lors d'une assemblée générale samedi, les derniers termes du protocole de retour au travail.

C'est donc à nouveau l'impasse dans ces négociations qu'on aurait pu croire débloquées lorsque les chauffeurs, ainsi que la Commission des transports ont accepté, il y a deux semaines, les recommandations du médiateur spécial, M. Yvan Blain, après une grève de sept mois.

Par contre, l'atmosphère serait meilleure du côté des mécaniciens et employés de garage, puisque selon un informateur de la CUQ, le comité syndical de négociation aurait accepté les dernières conditions intervenues samedi, après plusieurs séances de négociation.

Les représentants des mécaniciens et de la CTCUC ont négocié intensivement toute la

semaine et une assemblée générale est prévue pour aujourd'hui.

Les Inuit sont disposés à discuter, mais chez eux

POVUNGNITUK (PC) — Les Inuit de cette localité sont prêts à discuter de leur problème scolaire avec le ministère de l'Éducation du Québec, mais les discussions devront être tenues chez eux.

Ils refusent de plus de recourir au Service des écoles privées comme solution à leur problème, comme l'avait suggéré, semble-t-il, le ministère de l'Éducation.

C'est ce qu'ont décidé les Esquimaux au cours de l'assemblée générale qu'ils ont te-

nue samedi et dont le résultat a été communiqué à la presse par téléphone, directement de cette localité située sur la baie d'Hudson, à 1.200 milles au nord de Montréal.

Une autre assemblée devait être tenue hier soir afin d'étudier la possibilité de rouvrir l'école dès demain afin d'y donner eux-mêmes des cours. Pour ce faire, ils auraient besoin d'un conseiller technique et ils demandent au gouvernement de bien vouloir le leur fournir.

Les Inuit de Povungnituk, ainsi que ceux de Saglouk et d'Ivjuvik, ont refusé d'être parties à l'entente intervenue en 1975 entre le gouvernement du Québec et les autochtones au sujet de l'utilisation du territoire du Nouveau-Québec pour la production d'énergie hydro-électrique. Ils refusent maintenant d'appartenir à la commission scolaire de Kati-vik, créée sur le territoire à la suite de l'entente et il demandent la création d'une commission particulière, ce que le gouvernement refuse.

La Petite Galerie

296, ouest, rue Saint-Paul
Vieux-Montréal
tél. 845-3000

Du mardi au ven. de 11h à 18h
dim. de midi à 17h

Exposition conjointe

Oeuvres récentes de

GRAHAM CANTIENI

Vernissage le 18 septembre 1979
à la Petite Galerie de 17 h à 19 h
Galerie l'Aquatinte de 19 h à 21 h

L'Exposition se poursuit jusqu'au 13 octobre

GALERIE

L'AQUATINTE

1320 ouest, rue Sherbrooke
Montréal
tél. 271-0584

du mar au ven. de 12h à 18h le sam.
de 10h à 17h et sur rendez-vous

Vous pouvez vous procurer ces certificats et une brochure explicative à l'une de nos succursales.



Banque de Montréal

*Ce taux est établi pour un placement d'une durée de un an, avec paiement annuel des intérêts. Il est sujet à changement sans préavis.

Des membres du parti de l'évêque Muzorewa tués dans une embuscade



Le député rhodésien Terence Mashambhaka (face contre terre) et un des membres de sa délégation. Samson Jina, apparaissent ici dans l'état où on les a trouvés, après l'attentat qui leur a coûté la vie sur une route de campagne.

SALISBURY (d'après AP et AFP) — Un député du parti de Mgr Abel Muzorewa, premier ministre de Zimbabwe-Rhodésie, a été tué à coups de hache dimanche après être tombé dans une embuscade sur une route de campagne, a confirmé hier un porte-parole militaire. Il a ajouté que deux des quatre personnes qui l'accompagnaient ont également été tuées de la même façon.

Le député, M. Terence Mashambhaka, âgé de 47 ans, était en mission officielle dans la réserve de Chiweshe, à une centaine de kilomètres au nord-est de Salisbury, où il avait pour tâche de défendre auprès de la population l'offre d'amnistie proposée aux maquisards en juillet dernier. Il avait été membre de l'Union populaire africaine du Zimbabwe, dirigée par un des chefs de la guérilla, M. Joshua Nkomo. En vertu de la constitution, Mgr Muzorewa peut nommer un nouveau député pour remplacer M. Mashambhaka sans recourir à une élection partielle.

« présidence exécutive » dans laquelle le chef de l'Etat serait simultanément chef du gouvernement. Les représentants du régime de Salisbury réclament en revanche la mise en place d'une « présidence constitutionnelle » dans laquelle le premier ministre, et non pas le président, aurait les pouvoirs exécutifs.

Par ailleurs, la question de

l'éventuelle incorporation des guerilleros nationalistes du FP dans les forces armées rhodésiennes, qui, selon l'ordre du jour ne sera examinée que lorsqu'un accord sur la constitution aura été conclu, fait, elle aussi, l'objet d'une controverse entre l'évêque Muzorewa et les chefs du Front patriotique.

Le chef de la délégation de

Zimbabwe-Rhodésie refuse d'envoyer que le contrôle des forces armées rhodésiennes soit remis aux « meurtriers sanguinaires » du FP. M. Mugabe et Nkomo, qui avaient jusqu'à présent réclamer l'encadrement des forces rhodésiennes par leurs guerilleros, ont adopté hier une position plus nuancée en laissant entendre qu'ils accep-

teraient la présence d'une « force neutre » pendant la période transitoire.

Après s'être enlisé pendant plusieurs jours dans des débats de procédure, la conférence de Londres semble désormais s'acheminer vers des discussions bilatérales où lord Carrington (Grande-Bretagne) jouerait le rôle d'arbitre entre les frères ennemis rhodésiens.

Le corps de Neto sera déposé dans un mausolée

LUANDA (d'après AP et AFP) — Les funérailles du Dr. Agostinho Neto, président de la République populaire d'Angola, décédé le 10 septembre à Moscou, se sont déroulées hier matin à Luanda dans une atmosphère de deuil national.

Des milliers de personnes s'étaient réunies dans le centre de la ville pour accompagner le corps du président Neto jusqu'au Palais du peuple, où les autorités devaient lui rendre un dernier hommage.

Porté par huit officiers supérieurs, le corps du président défunt avait été déposé sur une auto-mitrailleuse, derrière des camions militaires disparaissant sous des couronnes de fleurs, et suivi par un détachement motorisé de l'armée.

Un cortège long d'environ un kilomètre s'est ensuite formé derrière le cercueil. Mme Neto, la veuve du président, précédait des délégations du Parti, du Conseil de la Révolution, le corps diplomatique et des délégations officielles. Une émotion visible étreignait la foule massée sur le parcours, notamment de nombreux militaires de tous âges, ainsi que le service d'ordre.

A la Maison du Peuple où le corps du président Neto a été déposé, des discours ont été prononcés par M. William Tol-

bert, président du Liberia, au nom de l'Organisation de l'Unité africaine, par un représentant de l'ancien groupement des pays africains d'expression portugaise, et par un haut dirigeant du régime.

Ce dernier, M. Lucio Lara, secrétaire du Comité central du MPLA a juré solennellement que le Parti instituerait le pouvoir populaire en Angola et qu'il créerait une assemblée du peuple, dernier objectif du président Agostinho Neto.

Prononçant l'éloge funèbre du chef de l'Etat devant des milliers de personnes, M. Lara, dont le nom est souvent prononcé pour la succession, a eu du mal à terminer son discours avant d'éclater en sanglots.

« Nous continuerons à appliquer les principes sacrés de notre option socialiste, nous allons renforcer nos moyens de défense et de sécurité, pour la tranquillité de notre peuple et l'invincibilité de nos frontières », a-t-il affirmé, ajoutant : « Nous allons intensifier la construction de notre parti, qui sous la bannière du marxisme-léninisme, conduira l'Angola au socialisme sous la direction de la classe ouvrière ».

Les dirigeants angolais ont décidé de faire appel à des spécialistes soviétiques pour embaumer le corps de leur président, qui sera ensuite in-

terré dans un mausolée à Luanda. La dépouille mortelle du président Neto, décédé le 10 septembre, avait été rapatriée vendredi de Moscou.

Dans tout l'Angola, la vie s'était pratiquement arrêtée depuis que la dépouille mortelle du chef de l'Etat avait été rapatriée. Pendant le week-end, des centaines de milliers de personnes avaient défilé devant le cercueil de M. Neto, exposé à l'hôtel de ville de Luanda, pour rendre un dernier hommage au premier président du pays.

Sur le registre de condoléances ouvert à l'hôtel de ville, le général Eanes, premier chef de l'Etat portugais à se rendre en Angola depuis l'indépendance, a écrit : « En hommage fraternel du peuple portugais à l'homme d'Etat, au poète et à l'homme de coopération entre les peuples de l'Angola et du Portugal ».

D'autre part, le ministre de l'Intérieur Kundi Pailhama a lancé hier matin alors que se déroulaient les obsèques de l'ancien président, un appel à la vigilance des Angolais contre les ennemis internes et extérieurs pour écarter un éventuel coup dur. Le ministre appelle également les Angolais à « repousser énergiquement toutes les manifestations à caractère tribal, racial ou régional ».

Le Brésil retrouve un leader

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le Brésil a retrouvé un leader populaire et un tribun et le régime intransigent de M. Miguel Arraes, rentré d'exil samedi, estime les observateurs.

Les trente mille personnes qui ont assisté dimanche au meeting organisé à Recife en l'honneur de l'ancien gouverneur de l'Etat de Pernambuco par les dirigeants locaux du mouvement démocratique brésilien (MDB), ont témoigné de la popularité dont Miguel Arraes jouit encore parmi les populations déshéritées du Nord-Est brésilien malgré une absence de quatorze années.

La présence à ce meeting de M. Luis Inacio da Silva, « o Lula », dirigeant d'un des principaux syndicats de métallurgistes de Sao Paulo, qui a assumé de facto ces derniers temps un rôle de leader national, confirme la possibilité d'une mobilisation populaire autour de M. Miguel Arraes.

Au lendemain même de son retour, l'ancien gouverneur du Pernambuco a proclamé son

intention de se jeter sans plus attendre dans le combat politique. Et il a écarté d'avance toute idée de compromission avec le gouvernement du président Figueiredo, quelles que soient les initiatives libérales que celui-ci puisse prendre.

M. Miguel Arraes a mis en garde son auditoire de Recife contre toute illusion à l'égard de la démocratisation en cours du régime. Celle-ci, selon lui, ne doit pas être considérée comme une fin en soi mais comme le moyen d'élargir le champ d'action des organisations populaires « auxquelles il appartient de donner à la démocratie son contenu fondamental ».

Parlant à cet égard du rôle de l'opposition, l'ancien gouverneur du Pernambuco a souligné : « Nous ne pouvons ni ne devons énoncer un programme de bonnes intentions pour aider le régime à administrer la crise ».

Pour M. Miguel Arraes, il ne suffit pas en effet de corriger les injustices et les déséquilibres engendrés par le modèle

de croissance économique dont s'est doté le Brésil. Ce qui incombe à l'opposition, a-t-il souligné, c'est d'organiser le peuple pour qu'il puisse construire le modèle de société qu'il aura choisi.

L'ancien gouverneur du Pernambuco a revendiqué le droit de participer à part entière aux luttes de l'opposition malgré sa longue absence.

« Les organisations populaires disent qu'elles ne veulent plus de chefs tutélaires, mais je peux dire sans fausse modestie

que dans mes fonctions passées de gouverneur, j'ai su répondre au mouvement populaire », a-t-il déclaré.

Le succès de la mobilisation populaire organisée par le Mouvement démocratique brésilien (MDB) à l'occasion du retour de M. Miguel Arraes frustre avec l'échec des manifestations organisées une semaine auparavant par le retour de M. Leonel Brizola par ses amis politiques partisans de la reconstruction du Parti travailliste brésilien.

Décès de Gio Ponti

MILAN (AFP) — M. Gio Ponti, l'un des pionniers de l'architecture moderne, est mort dimanche à Milan à l'âge de 87 ans. Il avait été hospitalisé il y a 12 jours pour une infection de la vessie.

Longtemps collaborateur de l'architecte italien Pier Luigi Nervi, M. Gio Ponti a eu une activité très éclectique, allant de la construction d'édifices (le gratte-ciel « Pirelli » à Mi-

lan), d'universités (Parme, Rome), d'instituts culturels (Vienne) à la réalisation de décors et de costumes pour le théâtre de La Scala de Milan et pour le cinéma.

M. Gio Ponti avait aussi réalisé les maisons des quartiers populaires de Milan, et de nombreux immeubles à Caracas. Il avait aussi dessiné une série d'ustensiles de cuisine et d'objets fonctionnels pour l'habitat.

les belles sorties

Trois belles soirées
Septembre

O-AS	L'époque du curé Labelle et le "rêve" des pays d'en haut — Robert Migner, mardi 25 sept., 2 et 9 oct. Frais: \$15	O-BS	Relation parents-adolescents: parents efficaces (cours atelier) — Micheline Gérin-Lajoie, jeudi 27 sept., 4 et 11 oct. Frais: \$15
O-CS	Tirer profit de ses économies: plan d'action I — Gilles Séguin, jeudi 27 sept., 4 et 11 oct. Frais: \$15	O-DS	Le nationalisme québécois, des patriotes de 1837 au référendum — Denis Monière, mercredi 26 sept., 3 et 10 oct. Frais: \$15
O-ES	L'analyse transactionnelle, expérience de soi et des autres (cours atelier) — Alfred Charland, mardi 25 sept., 2 et 9 oct. Frais: \$25	O-FS	Développer sa créativité: une affaire de techniques — Serge Langevin, mardi 25 sept., 2 et 9 oct. Frais: \$15
O-GS	La relation parents-enfants (de 3 à 11 ans) (cours atelier) — Constance Claessens, mardi 25 sept., 2 et 9 oct. Frais: \$15	O-KS	En automne, des plantes sauvages à manger et à boire — Denise Allaire. Horaire particulier: mercredi 3 et 10 oct. à 19h30 (exposés et diapositives), samedi 6 oct. à 9h (exploration-terrain-dirigée) Frais: \$15
O-JS	L'analyse transactionnelle, expérience de soi et des autres (cours atelier) — Roger Roy, jeudi 27 sept., 4 et 11 oct. Frais: \$25	O-HS	La gestalt, une façon de vivre (cours atelier) — 2 groupes: Jean-Guy Bonin — Madeleine Leclerc-Bonin, mardi 25 sept., 2 et 9 oct. Frais: \$25

Octobre: Horizons nouveaux en littérature québécoise • Québecois et Néo-québécois: la difficulté de vivre ensemble • L'analyse transactionnelle, expérience de soi et des autres • La décoration intérieure, un art de vivre • L'analyse transactionnelle, expérience de soi et des autres • Montrez une leçon de bien manger, des calories au geste politique • L'Assemblée nationale, pour comprendre le jeu parlementaire • La gestalt, une façon de vivre • La relation parents-enfants (trois à onze ans) • Une Église menacée, une Église menaçante: Puebla • Le rôle de Cuba dans le système international (1959-1979) • L'analyse comportementale et la modification du comportement • Les voies du référendum • La gestalt, une façon de vivre • L'analyse transactionnelle, expérience de soi et des autres

Les belles soirées en plus grand
Septembre-octobre-novembre

EDP 0808	Histoire du mouvement ouvrier au Québec — Helene Pare, (6 rencontres) jeudi, du 27 sept. au 1er nov. Frais: \$25	EDP 0809	L'Islam et l'Iran — Elie Kheir (9 rencontres) mercredi, du 26 sept. au 21 nov. Frais: \$40
EDP 0811	Introduction à l'Asie — (exposés, diapositives, documents sonores) — Robert Garry, (9 rencontres) mardi, du 25 sept. au 20 nov. Frais: \$40	EDP 0737-B	La relation parents-adolescents: parents efficaces (cours-atelier) — Micheline Gérin-Lajoie (9 rencontres) mercredi, du 17 oct. au 12 déc. Frais: \$45
DDM 3003	La femme dans la société québécoise — 3 cr. — N... (15 rencontres). Horaire particulier: 19h-22h mercredi, du 12 sept. au 19 déc. Frais: \$52.50	EDP 0812	Connaître et déguster les vins — (exposés, diapositives et dégustation technique de vins) — Claude Foussard, (6 rencontres) jeudi, du 8 nov. au 13 déc. Frais: \$45

Les belles matinées
Septembre-octobre-novembre

EDP 0736	Les arts au Québec — Monique Gauthier (diapositives, conférences, visites commentées) (15 rencontres) mardi, du 25 sept. au 11 déc. Frais: \$60	1-MM	Horizons nouveaux en littérature québécoise — Bernard Proulx (3 rencontres) jeudi 18, 25 oct. et 1er nov. Frais: \$15
O-LM	L'Amérique latine derrière la façade — Guy Latleur (3 rencontres) jeudi 27 sept., 4 et 11 oct. Frais: \$15	EDP 0737-A	La relation parents-adolescents: parents efficaces (cours atelier) — Micheline Gérin-Lajoie (9 rencontres) mercredi, du 26 sept. au 21 nov. Frais: \$45
EDP 0739	L'analyse comportementale et la modification du comportement — Brigitte Grondin-Bordeleau (6 rencontres) jeudi, du 8 nov. au 13 déc. Frais: \$25	EDP 0902	La Chine contemporaine I — Robert Garry (exposés et diapositives) (12 rencontres de 2 hres). Horaire particulier: mercredi, 13h30 à 15h30, du 26 sept. au 12 déc. Frais: \$35

Lieu: Pavillon Lionel-Groulx
3200, rue Jean-Briant, Montréal
Le numéro de la salle sera affiché dans le hall d'entrée

*Nombre de places limité: Vu la popularité de ces activités, nous vous recommandons de vous inscrire rapidement.

Brochure disponible — Renseignements supplémentaires: Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin Queen Mary
Adresse postale:
C.P. 6128, Montréal, Québec
H3C 3J7

Veuillez m'inscrire aux activités:

Activité No	Frais \$	Nombre de personnes	Total
Activité No	Frais \$	Nombre de personnes	Total
Nom	Prénom		
Adresse			
Tél.	(durant le jour) code postal		

Ci-joint mon chèque ou mandat à l'ordre de l'Université de Montréal (ne pas envoyer d'argent)

Pour les activités de plus de 15 heures seulement:
Nous vous ferons part des formalités et conditions à remplir pour obtenir une évaluation et une attestation d'études; si vous désirez une attestation cochée et si:
Aucune demande d'attestation ne sera acceptée ultérieurement.

D. 18/09

PRENEZ VOTRE DEUXIÈME SOUFFLE.

Vous aimeriez retrouver un bien-être physique peut-être un peu oublié? Le Centre Epic de médecine préventive et d'activités physiques contrôlées vous en offre l'occasion en établissant avec vous votre programme personnel de conditionnement physique, selon vos habitudes de vie et de travail.

Et chez Epic la compétition n'existe pas, car toutes les activités sont encadrées par un personnel médical et paramédical de premier ordre qui vous aide à établir votre propre rythme.

Inscrivez-vous donc aujourd'hui aux cours de conditionnement physique du Centre Epic... et prenez le temps de souffler!

Activités complémentaires du Centre Epic: volleyball, badminton, ergocycle, conditionnement physique aquatique, gymnastique rythmique, cours de natation, plongée sous-marine, ballet jazz, cours pré-nataux et post-nataux, activités libres du samedi.

ÉPIC

Centre Epic de médecine préventive et d'activités physiques contrôlées
5055, rue Saint-Zotique
Montréal H1T 1N6
Tél.: 374-1480
Propriété de la Fondation EPIC •

LES HOMMES ET LES FEMMES... PEUVENT S'ENTRAÎNER EN MÊME TEMPS.

La Suède est devenue virtuellement ingouvernable

STOCKHOLM (AFP) — La Suède est devenue virtuellement ingouvernable après le scrutin législatif de dimanche, estiment les observateurs à Stockholm.

Le résultat définitif des élections au Riksdag ne sera connu que demain mais quel qu'il soit, il installera au pouvoir une droite ou une gauche vulnérable, disposant d'une majorité d'un seul siège. Avant le décompte des quelque 38.000 votes par correspondance, l'alliance socialo-communiste sort gagnante de la consultation populaire, avec 175 mandats contre 174 au bloc « bourgeois » des conservateurs, des centristes et des libéraux.

Les suffrages par correspondance peuvent encore modifier ce résultat, mais il ne saurait être autre que 175 — 174 en faveur d'un camp ou de l'autre. Dans les deux cas, le

nouveau premier ministre se heurtera aux difficultés quasi quotidiennes de rechercher un soutien parlementaire pour chaque décision tant soit peu importante qu'il voudra faire entrer.

La confirmation de la victoire de la gauche aurait pour avantage, dans un premier temps tout au moins, de simplifier le problème: M. Olof Palme reprendra le pouvoir perdu en 1976 et l'exercera, comme avant, grâce à l'appui du PC. En cas de succès « bourgeois », l'avenir immédiat est moins aisé à prévoir estime-t-on.

Leader du premier parti du bloc, M. Goesta Bohman est exclu de la course au pouvoir, les conservateurs étant considérés, semble-t-il, comme étant « trop à droite ». Mais l'actuel premier ministre libéral Ola Ullsten et son prédécesseur centriste Thorbjörn

Faellin dirigent des partis décimés par la volonté de l'électeur.

Chacun des trois personnalités a des préférences et des exclusives dès que l'on évoque l'éventualité d'un gouvernement minoritaire ou la possibilité de telle alliance, voire de telle coalition.

A plus longue échéance, n'importe quel cabinet sera soumis au test crucial du référendum nucléaire de mars 1980 car les dissensions à ce propos n'existent pas seule-

ment entre les familles politiques, mais à l'intérieur des partis eux-mêmes. L'atome pourrait ainsi faire, dans l'optique de certains observateurs, une troisième victime en Suède après avoir causé la défaite électorale de M. Palme en 1976 et provoqué la chute du gouvernement Faellin deux ans après.

Sans connaître encore le vainqueur du scrutin du 16 septembre, certains analystes considèrent d'ores et déjà le prochain cabinet comme un

gouvernement provisoire dont la tâche essentielle serait de préparer des élections anticipées, les premières en Suède depuis un demi-siècle.

« L'essentiel, c'est que nous avons renversé la tendance. Le parti sort renforcé et uni de ces élections », a commenté l'ancien premier ministre, M. Olof Palme, pendant la soirée électorale. Hier pourtant, M. Palme était moins optimiste en avouant: « Je n'ose pas croire que nous conserverons notre majorité après le dé-

pouillement des bulletins par correspondance. Je crains que les Suédois de l'étranger ne fassent la décision ».

« Nous sommes devenus le parti le plus puissant, mais la coalition est encore plus importante », affirmait de son côté le leader conservateur Goesta Bohman, donnant ainsi à entendre qu'il se plierait le moment venu à la règle tacite qui exclut un conservateur des fonctions de premier ministre.

M. Ola Ullsten, chef du gouvernement minoritaire libéral,

s'est déclaré en faveur d'une coalition avec les centristes « malgré leur recul et l'affaiblissement général de la droite non conservatrice ». Il a implicitement repoussé ainsi une reconduction de son cabinet, car « il est impossible de gérer les affaires de l'Etat sur une base parlementaire trop mince ».

Le grand battu du scrutin, l'ancien premier ministre Thorbjörn Faellin, a refusé de se prêter à une analyse des perspectives gouvernementa-

les: « Nous discuterons des raisons de notre défaite, et il peut parfaitement y avoir une remise en cause de ma position de leader du parti », a-t-il dit.

Visiblement inquiète par l'incertaine victoire de son parti, Mme Nancy Ericsson (PS) s'est enfin déclarée « scandalisée à l'idée que le vote par correspondance de 1.500 Suédois qui ont quitté leur pays pour fuir le fisc décidera peut-être de l'avenir de la Suède ».

L'Otan se prépare à la guerre chimique

HOMBERG (AFP) — Les forces de l'Otan en RFA se préparent activement à une éventuelle guerre chimique et bactériologique en Europe, a déclaré hier le général ouest-allemand Schulze, commandant en chef des forces de l'Otan du secteur Centre-Europe, au quartier général des manœuvres d'automne de l'Alliance atlantique, près de Homberg (nord de la Hesse).

« Nous concentrons nos efforts sur les mesures de protection. Les progrès accomplis varient selon les diverses forces nationales de l'Alliance », a-t-il déclaré aux journalistes venus assister à l'exercice « Constant Enforcés » qui regroupe trente mille soldats américains, allemands, canadiens et belges, du 11 au 21 septembre entre Coblenze et Cassel (RFA).

Cinq mille soldats américains appartenant essentiellement à la Troisième division blindée ont endossé pendant les manœuvres, pour la première fois a-t-on indiqué de source américaine, une nouvelle tenue « N.B.C. » de protection contre les retombées nucléaires et les agents biologiques et chimiques. Il s'agit,

précise-t-on, de deux types de tenue de protection, l'une britannique, l'autre américaine.

Ces tenues sont constituées de plusieurs épaisseurs de tissu entre lesquelles se trouvent des couches de carbone protecteur. L'équipement, selon la source américaine, coûte 34 dollars. Il est complété par des bottes spéciales, un masque de protection et un capuchon.

L'utilisation de ces nouveaux équipements confirme, constatent les observateurs, l'inquiétude des experts militaires de l'Otan quant à un éventuel conflit chimique et bactériologique.

Le nouveau commandant en chef des forces de l'Otan en Europe, le général Bernard Rogers, avait admis au début du mois, dans son premier discours public que l'Alliance atlantique était « très peu préparée » à une éventuelle guerre chimique.

Les experts de l'Otan à Bruxelles estiment que, dans l'hypothèse d'une utilisation des armes chimiques par les forces du Pacte de Varsovie, ils n'auraient d'autre recours que l'arme nucléaire tactique.

Début du procès des autonomistes bretons

PARIS (AP) — Un nouveau procès d'autonomistes bretons s'est ouvert hier devant la Cour de sûreté de l'Etat, à Paris. Ils sont 14 détenus dans le box, huit en liberté provisoire et deux qui seront jugés par défaut car ils sont en fuite: Yann Fouere, 69 ans, considéré comme l'intellectuel et la tête pensante de ce Front de libération de la Bretagne, le FLB, et de l'Armée révolutionnaire bretonne, l'ARB, réfugié depuis longtemps en Irlande, et Ange Peresse, 59 ans, demeurant en Allemagne fédérale.

Les accusés présents, qui ont répondu au premier interrogatoire d'identité, ont de 20 à 63 ans et ont les professions les plus diverses: agriculteur, marchand ambulant, artisan, professeur ou ingénieur militaire de la marine.

Certains sont déjà connus de la Cour de sûreté comme Lionel Chennevière, 30 ans, typographe, et Patrick Montauzier, 29 ans, chauffeur, déjà condamnés devant cette même juridiction à 15 ans de réclusion criminelle l'an dernier pour avoir posé une bombe au château de Versailles. Ils entendaient ainsi protester, à retardement, contre l'attitude du roi Louis XIV vis-à-vis du peuple breton. Il leur est reproché cette fois 18 attentats à la dynamite contre des édifices publics: hôtels des impôts, palais de justice, douanes, gendarmeries ou relais de télévision.

Les autres accusés ont participé à quelques attentats ou volé des explosifs dans des carrières. Le record est de 700 kilos de dynamite en une seule fois. Cette première audience, comme toujours devant la Cour de sûreté de l'Etat, a été consacrée aux préliminaires du procès, c'est-à-dire aux contestations soulevées par les avocats.

Ils voudraient tout d'abord que leurs clients dispersés dans les prisons de la région parisienne, à Fresnes, à la Santé et à Fleury Mérogis, soient regroupés en un seul endroit, pour mieux préparer leur défense. Il s'est trouvé pourtant trois dissidents qui refusent cette défense collective, car ils ne veulent pas être soumis à un certain nombre de pressions.

Mes Mignard et Yann Choucq ont ensuite invoqué la convention européenne des droits de l'homme, signée et ratifiée par la France, dont les dispositions sont incompatibles avec l'organisation de la Cour de sûreté, notamment en ce qui concerne le délai de garde à vue qui est de six jours.

« Chennevière, par exemple, a déclaré Me Choucq, a subi 77 heures d'interrogatoire à la police, dont 64 heures pendant les quatre derniers jours. Dans ces conditions, on peut faire dire n'importe quoi à n'importe qui. »

La «Pologne indépendante»

VARSOVIE (AFP) — La « Confédération de la Pologne indépendante » dont la création en tant que « parti politique d'opposition » avait été annoncée à l'occasion d'une manifestation dissidente, le 1er septembre, a annoncé hier qu'elle avait élu à sa présidence M. Leszek Moczuleki, journaliste et historien, ancien porte-parole du Mouvement pour la défense des droits de l'homme et du citoyen.

Cette élection, indique un communiqué remis aux correspondants de la presse occidentale à Varsovie, a eu lieu dimanche au cours de la « deuxième réunion du Conseil politique » de la Confédération.

De Montréal à Los Angeles et à San Francisco. Seule American offre chaque jour des vol directs vers ces deux villes.

Aucune autre compagnie aérienne au Canada n'offre ce service.

American est la seule compagnie aérienne à offrir, au départ de Montréal, un vol direct quotidien vers Los Angeles et San Francisco.

Et ce, tous les jours de la semaine, en vol direct. Vous ne pourrez trouver mieux au départ de Montréal.

Mais ce n'est pas tout! Pour vous faciliter encore les choses, American vous permet de dédouaner vos bagages à Dorval, sur tous nos vols, de réserver à l'avance vos places sur l'avion et de vous procurer d'un coup toutes les cartes d'embarquement nécessaires au voyage. Pas besoin de faire la queue nulle part! Essayez donc de trouver une compagnie aérienne qui en fasse autant!

Une fois à bord, American voit à votre confort. Nous offrons un choix de menu, de la musique stéréo et un long métrage.*

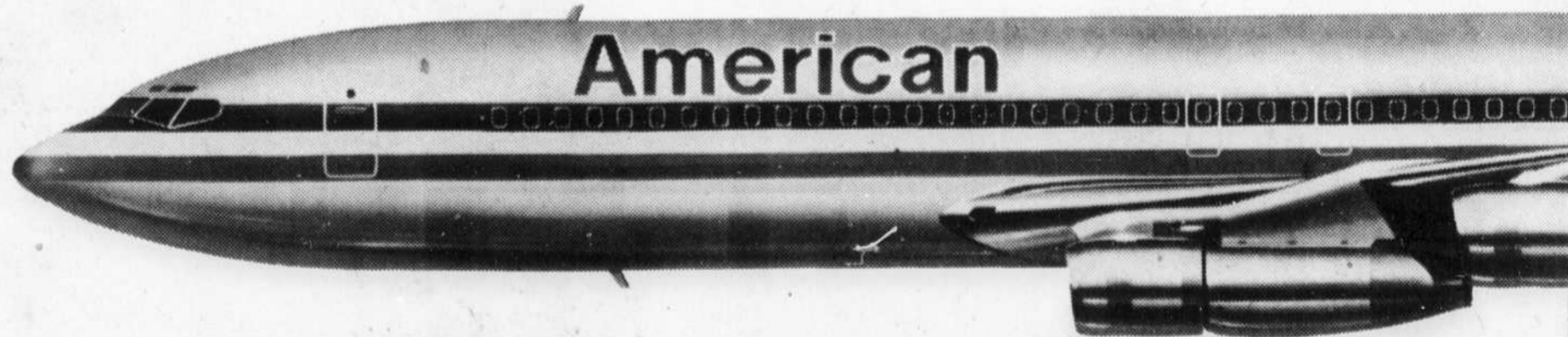
Pour obtenir un service par excellence de Montréal à Los Angeles ou à San Francisco, il n'y a qu'une solution. C'est de voyager avec American Airlines.

Consultez un moment cet horaire.** Il ne pourrait être plus pratique.

Los Angeles	Départ de Montréal à 8h15	Arrivée à Los Angeles à 12h13
San Francisco	Départ de Montréal à 15h05	Arrivée à San Francisco à 19h02

*\$2.50 pour les écouteurs en classe économique.

**Cet horaire peut changer sans préavis.



American Airlines, américaine par excellence.



COURS DE RELIURE D'ART

(jour et soir)

- Restauration de livres anciens
- Dorure sur tranches et sur cuir à la feuille d'or

INSCRIPTION:

jusqu'au 25 septembre 1979

Tél: 844-8151

Odette Drapeau-Milot
Revue d'art

La Tranchefile du Vieux-Montréal Inc.

Maison Chagouamigon
363 St-François-Av. avier, suite 405
Montréal, Québec H2Y 3P9

Taraki aurait été victime d'un coup d'État



M. Hafizullah Amin

NEW DELHI (d'après AP et AFP) — Selon des informations parvenues hier à New Delhi en provenance de Kaboul, le président Nur Mohammed Taraki, chef de l'État afghan, a été écarté du pouvoir par la force par son premier ministre, M. Hafizullah Amin, contrairement à ce qu'avaient annoncé la veille la radio et la télévision afghanes.

Celles-ci avaient affirmé dimanche que M. Taraki avait démissionné de toutes ses fonctions pour raisons de santé. M. Taraki était pourtant apparu en bonne forme six jours plus tôt à Moscou, où il

s'était arrêté en rentrant du Sommet des non-alignés à La Havane.

Hier, personne n'était cependant en mesure de dire où il se trouvait, mais des diplomates de New Delhi déclaraient qu'il était peut-être mort. La radio afghane avait d'ailleurs révélé que le commandant Syed Daoud Tarun, qui était encore récemment chef des services de sécurité et servait fréquemment de garde du corps à M. Taraki, avait été tué vendredi dernier en même temps que quatre autres personnes dans la résidence officielle du chef de l'État.

La radio a ajouté que deux militaires du cabinet, le colonel Aslam Watanjar, ministre de l'Intérieur, et M. Shei Wan Mazdoorryar, ministre chargé des frontières, considérés tous les deux comme proches partisans de M. Taraki, venaient d'être évincés et qu'un nouveau ministre des Communications avait été nommé, sans préciser toutefois le sort de celui qui occupait précédemment ce poste, M. Sayed Mohammed Gulabzoi.

Les diplomates de New Delhi croient savoir que ce sont ces trois hommes qui ont été tués vendredi, avec le ministre des Travaux publics, M.

Eastagir Panjesheri, hostile à M. Amin. Mais la situation étant très confuse, ces rumeurs n'ont pu être confirmées.

A Kaboul, des soldats et des chars gardaient toujours hier les principaux ministères et le siège de la radio.

M. Hafizullah Amin, 50 ans, un ancien directeur d'école qui a fait des études aux États-Unis, à l'université de Columbia, a depuis longtemps été considéré comme le partisan d'une politique dure exerçant de fait le pouvoir, bien qu'il se soit qualifié lui-même d'étudiant loyal du sage professeur Taraki.

Cet homme trapu, aux manières hautes, devient chef de l'État au moment où l'Afghanistan est le théâtre d'une insurrection sanglante, et remplace M. Taraki comme secrétaire général du parti Khalq, proche de l'Union soviétique, alors que sa hiérarchie a été très affaiblie par des épurations successives.

Bénéficiaire de l'appui de l'Agas, la police secrète afghane, et dans tout le pays d'un réseau d'informateurs, les conseils de défense nationale, il s'appuie aussi sur les cadres des armées de terre et

de l'air qu'il avait personnellement nommés avant le coup d'État du 27 avril 1978, au cours duquel le président Mohammed Daoud fut renversé.

Pour de nombreux observateurs, c'est la façon très ferme de M. Amin d'envisager les réformes sociales et économiques qui a aggravé la rébellion musulmane et accentué la casure au sein du parti. Comme presque tous les dirigeants afghans, M. Amin est lui-même issu d'une des tribus pathans, dont la plupart ont rejoint les rangs des insurgés qui reprochent au gouvernement d'implanter le communisme et de promouvoir l'athéisme.

Après son séjour en Amérique dans les années 50, il reprit l'enseignement dans son pays et se présenta la première fois en vain aux élections législatives de 1965, et une deuxième fois avec succès en 1969. Nommé vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères après le coup d'État de 1978, il devint premier ministre le 27 mars de cette année.

Certains de ses compagnons du parti Khalq ont souvent dénoncé ses méthodes stalinienne. C'est lui qui décida de

nombreuses opérations d'épuration qui ont touché non seulement le parti, mais aussi l'administration, les forces armées, les universités et même la direction des hôpitaux. Ses opposants, risquant d'être arrêtés et parfois torturés, ont à plusieurs reprises fait circuler des shabnamas, des « lettres de nuit », très critiques à son égard.

D'autre part, l'influence soviétique en Afghanistan ne semble pas remise en question par le brusque remplacement à Kaboul du président Taraki, estimait-on hier à Moscou. L'éloge fait hier soir par la télévision soviétique de M. Amin s'apparente en effet à une « reconnaissance » des nouveaux dirigeants de Kaboul.

Après son séjour en Amérique dans les années 50, il reprit l'enseignement dans son pays et se présenta la première fois en vain aux élections législatives de 1965, et une deuxième fois avec succès en 1969. Nommé vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères après le coup d'État de 1978, il devint premier ministre le 27 mars de cette année.

firmation hier soir à la télévision.

Présentant pour la première fois les événements d'Afghanistan, la télévision a tracé de M. Amin le portrait d'un ami fidèle de l'URSS, qui « s'est prononcé en faveur de relations fraternelles avec les pays socialistes et en premier lieu avec l'URSS », selon le commentateur.

D'ailleurs, l'Afghanistan continuera à privilégier ses relations d'amitié avec l'URSS et les pays socialistes, a déclaré hier le président afghan, M. Hafizullah Amin.

Dans une allocution nationale radiodiffusée, captée à Islamabad, le nouveau chef de l'État a affirmé que l'Afghanistan poursuivrait ses efforts pour améliorer ses relations avec le Pakistan et l'Iran, tout en se déclarant satisfait de ses relations avec l'Inde.

M. Amin n'a pas mentionné le nom de son prédécesseur, le président Nur Mohammed Taraki, renforçant ainsi, selon les observateurs, les rumeurs selon lesquelles M. Taraki aurait été tué ou arrêté lors de la prise du pouvoir dimanche. Il s'est également abstenu d'aborder les divisions intérieures et l'activité des rebelles

musulmans en Afghanistan. Le président Amin a estimé que son homologue pakistanais, le général Zia ul Haq, se rendrait en Afghanistan et que la visite prévue de son conseiller pour les Affaires étrangères, M. Agha Shahi, aurait lieu au plus tôt, afin de « résoudre les divergences par le dialogue ».

M. Amin a toutefois plaidé pour « les droits des Pachtones et des Baloutches au Pakistan » et affirmé que « l'histoire témoignait de la disgrâce de ceux qui ont essayé de composer sur ces questions », laissant craindre un élargissement du fossé entre les deux pays, estimant les observateurs à Islamabad.

Les incertitudes du Nicaragua sandiniste

par Xavier Uscategui

correspondance particulière

La dynastie Somoza a été chassée du Nicaragua. De la seule façon qu'il était possible de le concevoir, par la force des armes. Cette dynastie — de mercenaires, comme il y en a eu tellement dans le monde — depuis cinquante ans accaparait les ressources du pays. Mais sa disparition n'a pas suffi pour créer au Nicaragua les conditions d'une existence paisible et relativement aisée.

Il est intervenu plusieurs ordres de raisons, dont l'accumulation détermine des présages de mauvais augure. On peut les énumérer ainsi :

— le bilan de faillite frauduleuse que signifie l'héritage des Somoza;

— les prises de position étrangères, assumées en fonction des stratégies à l'échelle mondiale;

— la timidité des nouveaux gouvernants, l'indéfinition de leur politique, leurs divergences.

1. — Que les Somoza se soient peu à peu emparés de la majeure partie des biens et des revenus du pays, c'est un fait notoire. Une proportion élevée des terres (on a dit 40%, sans toujours préciser qu'il s'agissait des propriétés foncières les plus productives), les principales industries (matériaux de construction, sucre, etc.), l'exportation (viandes, coton, café...), le secteur bancaire, y compris celui de l'État dont les comptes ont été soigneusement vidés avant le départ: « l'État, c'est moi, » n'est-il pas vrai?

On pourrait ergoter, c'est fatal, sur la forme juridique de ces possessions. L'ensemble des biens en cause ne se trouvait naturellement pas inscrit au nom de M. Anastasio Somoza Debayle. Les Somoza ont constitué une famille très nombreuse, prolongée par des bandes de sportulaires et d'hommes de paille. Si on se référait aux apparences seulement, on en arriverait à prétendre, et c'est la thèse absurde défendue par l'édicteur devant la presse et à la télévision des pays complaisants que les Somoza sont désormais de pauvres besogneux, car les désordres créés par ce qu'ils appellent la subversion sandiniste — communiste les avaient contraints à hypothéquer leurs biens!

Que ces biens aient été hypothéqués, c'est exact: ils l'ont été, et spécialement avec des documents au nom de compagnies étrangères, cela pour essayer de neutraliser les procédures d'expropriation, et en vue de créer des difficultés internationales pour les nouvelles autorités.

D'où une alternative:

— ou bien en l'affaire le nouveau gouvernement se conforme aux normes établies par le somozisme, — et alors on ne tardera pas longtemps à se demander à quoi ont servi les longues années des campagnes somozistes;

— ou bien il passe outre au droit de fait des Somoza et applique le droit de fait de la révolution, — et alors il ne tardera pas à se trouver en proie aux mêmes difficultés que Cuba en 1960, et dans la nécessité de recourir à un protecteur étranger, s'il en trouve.

2. — Les Somoza ont réussi à se maintenir au pouvoir pendant si longtemps en raison de l'appui de leurs amis de l'extérieur: ces amis étaient avant tout leurs associés étrangers dans leurs entreprises, aujourd'hui leurs faux créanciers hypothécaires, — en un mot un certain nombre de compagnies, surtout américaines et disposant d'influences politiques à Washington.

Selon le point de vue adopté par les Somoza et leurs associés étrangers, l'affaire du Ni-

caragua n'a été qu'un épisode de la lutte entre le capitalisme et le communisme, une bataille de la nouvelle guerre mondiale. « — Je suis un capitaliste, les États-Unis sont capitalistes; donc nous sommes des alliés; et les Américains qui me combattent sont des traîtres à la cause commune. » Telles sont les amabilités que le dictateur, en ses derniers jours dans le « bunker » de Managua, adressait à Mr. James Carter, qui pourtant...

Cette façon tranchante de voir les choses est acceptée par une bonne partie de l'opinion aux États-Unis, par pas mal de gouvernements des pays dits occidentaux, naturellement par le troupeau des dictatures et crypto-dictatures sud-américaines, même lorsque la diplomatie de Washington impose à l'O.E.A. une certaine retenue.

Les conséquences en sont claires: le nouveau gouvernement de Managua, en proie à mille difficultés étant donné l'état dans lequel il a trouvé le pays, a reçu comme appui de nombreuses tonnes de littérature, mais une collaboration matérielle des plus minces. Des armes au comptant, les sandinistes en recevaient du marché noir américain, à quatre fois leur prix normal. Maintenant, les États-Unis ne veulent pas en vendre, et il n'y a pas d'argent pour s'adresser au marché noir. Pas de prêts. Et, dans la campagne contre les sandinistes, on leur jette à la face l'état lamentable d'un pays ruiné et piétiné, y compris la mortalité infantile accrue!

Ce qu'il faudrait, c'est que Managua donne « des assurances ».

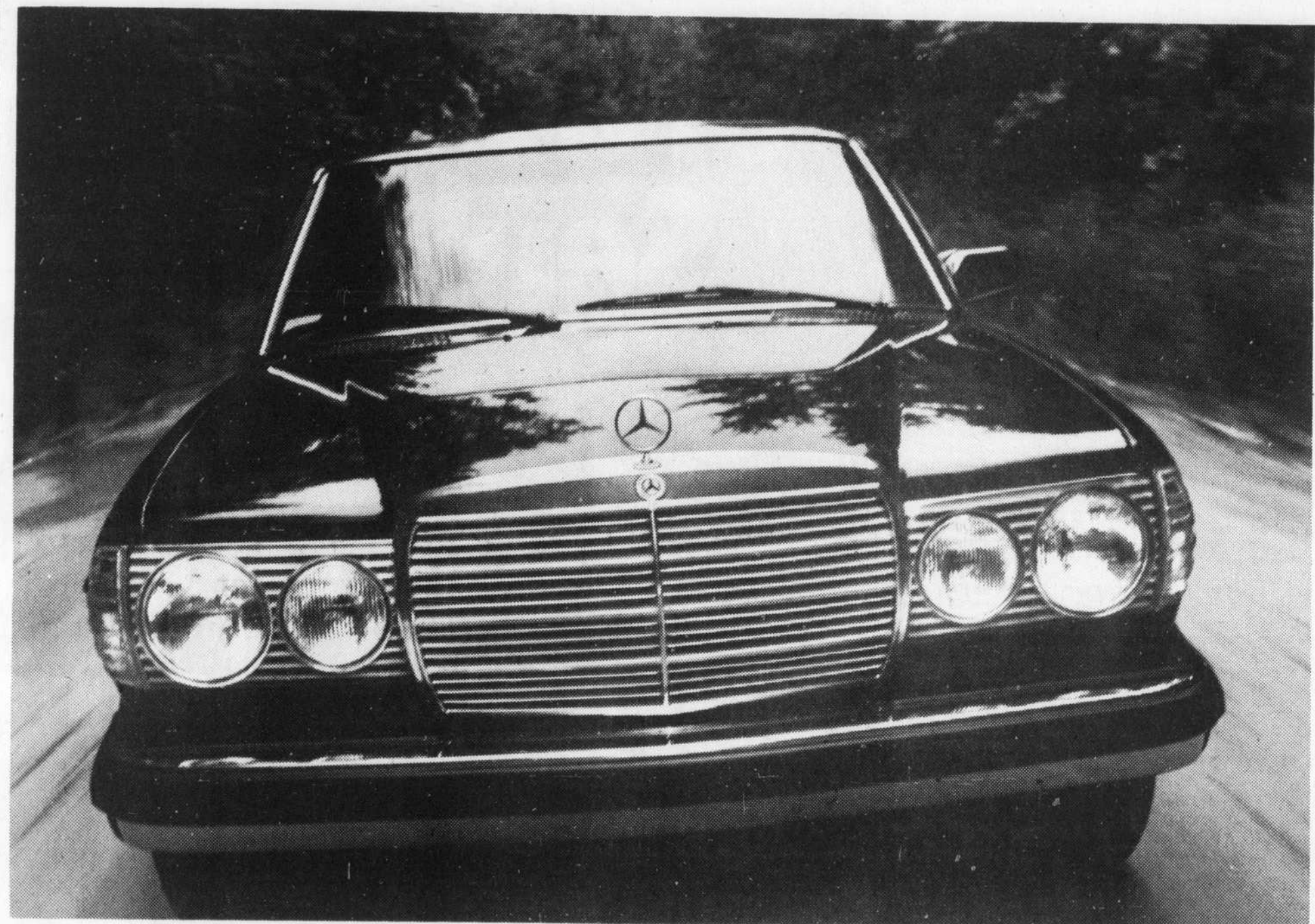
On attend, aux États-Unis, dit la presse, pour voir qu'elle sera la réaction des milieux conservateurs du Nicaragua. Et l'on voit débarquer à Managua, en même temps que certains docteurs en révolution, les professeurs de bonnes manières: Omar Torrijos, de Panama, pas si méchant qu'il veut en avoir l'air quelquefois quand ça chauffe dans les faubourgs de sa capitale, Carlos Andrés Pérez, la main sur le précieux robinet de pétrole vénézuélien, un grand ami des militaires de son pays, puis M. Mario Soares, un spécialiste de ce qu'il est urgent de faire au Nicaragua: casser les reins à une révolution. M. Willy Brandt l'a envoyé, au nom de l'I.S. (Internationale socialiste), mais son gouvernement « socialiste » de Bonn a montré moins d'empressement pour envoyer à Managua une aide plus substantielle que les homélies de M. Soares. L'I.S. désire de tout cœur pouvoir servir de caution au gouvernement du Nicaragua, mais il lui faut tout de même savoir à quoi s'en tenir...

3) Pourtant ils font ce qu'ils peuvent, les gouvernants.

Malgré quelques propos trop belligérants qui ont échappé, à Cuba, au prêtre Escoto, ministre des Affaires étrangères: ce sont les écarts des néophytes! Ils jurent que Cuba ne saurait être leur modèle, qu'ils n'ont rien à voir avec le socialisme. Ils ferment le journal *El Pueblo*, de Managua, qui demandait qu'on serre la vis aux torturants de la Garde nationale somoziste, et qui se fait traiter de provocateur, terme qui éveille des souvenirs inquiétants. Justement le ministre de l'Intérieur, Thomas Borge, qu'on voyait arriver comme l'hydre la révolution, torturé pendant des années par les sicaires du régime renversé et péniblement remis sur pied à Cuba, se répand en propos léniants, et remet en liberté ceux-là mêmes qui l'ont mutilé.

Dans la coalition gouvernementale, au contraire de ce qu'on aurait pu supposer, ce sont les conservateurs qui imposent leur ton, et sans besoin de beaucoup d'efforts, dirait-on. La situation géographique du Nicaragua, sans le justifier, peut l'expliquer: ce n'est même pas une île, et il y a trois gouvernements militaires sur les frontières. Mais, explication ou pas, on voit se répéter les processus qui ont imposé un cours fatal à l'Espagne républicaine de 1936. Car la guerre, qu'on le veuille ou non, continue. L'alliance Chamorro-Commandant Zéro-Borge rappelle trop bien la

coalition Manuel Azana-Prieto-Parti communiste de Madrid-Valence, soit conservateurs plus P.C., avec la bénédiction des socialistes. On se rappellera comment cela s'est achevé.



Il est probable qu'en 1984 cette Mercedes vaudra encore 70 pour cent de son prix d'origine

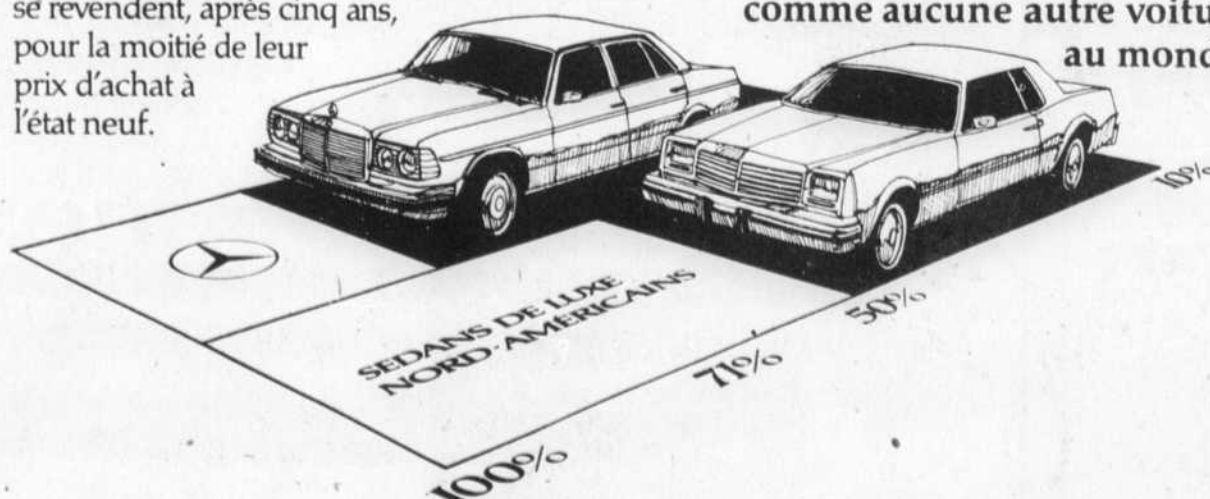
Une Mercedes conserve sa valeur, pour les raisons mêmes qui en font un bon achat: performances, qualité de la construction, sécurité, confort; et des lignes qui ne se démodent jamais.

A l'heure actuelle, le prix de revente moyen d'une Mercedes de cinq ans atteint plus de 70 pour cent de son prix d'achat. En moyenne, les sedans de luxe de construction nord-américaine se revendent, après cinq ans, pour la moitié de leur prix d'achat à l'état neuf.

Vous pouvez donc acheter ou louer une Mercedes avec l'assurance qu'elle conservera une meilleure valeur de revente que toute autre voiture nord-américaine de haute qualité.

Ce qui vous fait une raison de plus pour envisager l'achat d'une Mercedes: sa valeur de placement.

Une Mercedes est construite comme aucune autre voiture au monde.



Valeur de revente après 5 ans. Ce tableau est basé sur les chiffres donnés dans l'édition de février 1979 du Sanford Evans Gold Book, dont le barème des prix des voitures d'occasion fait autorité. Les Mercedes 1974 se sont revendues en moyenne pour 71 pour cent de leur valeur d'origine. Les sedans de luxe de construction nord-américaine de la même année ont atteint des prix variant de 43,3 à 56,5 pour cent de leur prix d'origine.

Un bon conseil.

Encouragez nos chercheurs.

La Fondation du Québec des maladies du cœur

Un an après Camp David, Dayan fait appel à Washington

WASHINGTON (AFP) — Un an, jour pour jour, après la signature des accords de Camp David, le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a rappelé au président Carter, hier à Washington, qu'il était partie aux négociations concernant les Palestiniens et lui a demandé de « tendre une main qui savait guider ».

M. Dayan a fait cette déclaration à l'issue d'une brève rencontre à la Maison-Blanche réunissant certains des principaux protagonistes des négociations qui s'étaient achevées à Camp David, le 17 septembre 1978, par des accords destinés à ramener la paix au Proche-Orient.

Dans sa réponse, le président Carter a assuré que « si des obstacles insurmontables devaient naître à nouveau », il jugerait de son devoir de s'engager à nouveau personnellement dans les négociations.

M. Dayan a fait observer que le fossé qui séparait à l'époque les Égyptiens des Israéliens était « plus large » que celui qui sépare aujourd'hui les Israéliens des Palestiniens.

De son côté, le vice-président égyptien, M. Hosni Mubarak, qui représentait l'Égypte à cette réunion commémorative, a estimé qu'il fallait « se garder de toute action précipitée au moment de cette phase cruciale des négociations ».

« La politique du fait accompli est contraire à la politique des accords de Camp David », a encore ajouté M. Mubarak, qui s'était entretenu un long moment avec le président Carter avant la cérémonie.

M. Mubarak, estimant les observateurs, faisait sans doute allusion à la décision prise dimanche par le cabinet israélien de lever l'interdiction faite aux Israéliens d'acheter des terres dans les territoires occupés. Le département d'Etat n'a pas encore réagi officiellement à cette décision, mais les implantations israéliennes dans ces territoires sont considérées comme illégales par les États-Unis.

M. Dayan a précipité son arrivée à Washington pour pouvoir participer à la cérémonie un peu improvisée de la Maison-Blanche. Il commence, à partir d'aujourd'hui, des négociations avec les principaux membres du gouvernement américain sur le statut et la composition de la force chargée de superviser le retrait israélien du Sinaï.

Cependant, un an après leur signature, les accords de Camp David n'ont satisfait qu'à moitié les espoirs de paix au Proche-Orient.

L'Égypte et Israël, comme ils s'y étaient engagés, ont négocié un traité de paix. Israël s'est retiré du Sinaï et le président Anouar El Sadate entre-

tient maintenant avec le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, des rapports que l'on dit amicaux et efficaces.

Mais les négociations sur l'autonomie palestinienne sont presque au point mort et de toute façon, il semble peu probable que les habitants de Cisjordanie et de la bande de Gaza en acceptent la validité. Et rien ne prouve que le trait de paix pourra survivre à un échec de ces négociations.

Pour le président américain, le bénéfice qu'il a pu tirer de sa médiation aura été bien éphémère: sa cote de popularité qui avait grimpé de façon spectaculaire juste après le sommet n'a cessé ensuite de chuter.

Certaines des difficultés auxquelles on se trouve aujourd'hui confronté avaient cependant été prévues dès le 17 septembre 1978. « Nous savions que l'accord-cadre sur les Palestiniens était très vague », se souvient un responsable américain, « et nous savions aussi que le ministre des Affaires étrangères de Sadate (à l'époque, M. Mohammed Kamel), avait démissionné à cause de ça, sentant à l'avance la réaction du monde arabe ».

Plus grave encore aux yeux des observateurs, apparaît l'échec du président Carter de faire admettre à M. Begin la nécessité de bloquer la création de points de peuplement en Cisjordanie. Le chef de la Maison-Blanche espérait une interruption d'un an, le temps de parvenir à un résultat sur l'autonomie de la région. M. Begin s'en tint à trois mois, c'est-à-dire jusqu'à la conclusion du traité de paix avec Le Caire qui intervint finalement un peu plus tard, en mars.

À Camp David, le gouvernement américain préféra ne pas trop insister sur ce sujet, craignant par-dessus tout de compromettre les chances du traité. Mais cette incapacité américaine d'imposer ses vues a sans doute contribué à renforcer l'hostilité d'un monde arabe convaincu qu'Israël n'abandonnerait la Cisjordanie que sous la pression de Washington.

Le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, tenta alors en vain d'expliquer la position américaine aux dirigeants modérés jordaniens et saoudiens. La Jordanie était censée participer aux pourparlers sur la Cisjordanie et aider à y faire régner l'ordre pendant une période d'interim. Quant à l'Arabie saoudite, dirigeant spirituel et bailleur de fonds du monde arabe, on espérait au moins qu'elle ne s'opposerait pas au processus. M. Vance reçut un accueil froid et six semaines plus tard, les rois Hussein et Khaled rejoignaient les nations arabes en condamnant les accords.

Pour les Arabes, Camp David avait détruit leur unité — en les séparant de l'Égypte — sans prévoir le retour de Gaza, de la Cisjordanie et de la par-

tie est de Jérusalem sous leur souveraineté et sans garantir non plus le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Ce refus eut pour effet de

rendre Le Caire plus dépendant de Washington et, par là même, d'Israël.

Pourtant, tout optimisme n'a pas déserté les couloirs du

département d'Etat et l'on croit encore que les négociations sur l'autonomie porteront leurs fruits, à condition d'arriver en mars avec un plan

« décent », comme le note un responsable.

De toute façon, ajoute-t-on, même si les négociations échouaient, la recherche d'une

solution au problème palestinien aura été engagée, mais il reste à savoir si un échec ne menacerait pas directement le président Sadate.



Pierre Duhamel, vice-président, Merrill Lynch, Royal Securities Limited.

“Merrill Lynch est un véritable supermarché des valeurs mobilières qui met Wall Street à la disposition immédiate de l'investisseur québécois-gros ou petit.”

“Dans le domaine financier comme dans les autres, continue Pierre Duhamel, vice-président chez Merrill Lynch, les Québécois sont de plus en plus sophistiqués, de plus en plus désireux de participer à ce qui se passe dans le monde, hors des frontières. Merrill Lynch leur offre un extraordinaire outil d'information sur les marchés financiers canadiens, américains et internationaux.”

Le rôle de Merrill Lynch

“Une entreprise de courtage telle que Merrill Lynch sert deux sortes de clientes: la clientèle dite institutionnelle qui se compose d'entreprises qui veulent investir de vastes sommes d'argent; et la clientèle de détail qui est faite d'individus qui peuvent être propriétaires de petites entreprises, professionnels ou épargnants — qui veulent placer leurs liquidités ou leurs économies.”

“Le rôle de Merrill Lynch est d'aider ces deux clientèles à faire travailler leur argent le plus fort possible.”

“Si j'ai parlé de supermarché, c'est que Merrill Lynch met à la portée de qui en a besoin un choix peut-être inégalé de “produits”: actions, obligations, débentures, matières premières, options, toutes les valeurs cotées en bourse, etc.”



Jean-Claude Paradis, directeur des ventes.

Pour le Québec, des professionnels québécois

“À Montréal, à Québec et dans toute la province, Merrill Lynch est prête à servir le public dans nos termes, à notre manière, dans notre mentalité... en Québécois! Et c'est très important! Nos gens sont tous des professionnels. Demandez à Jean-Claude Paradis, notre directeur des ventes.”

“Chez Merrill Lynch, déclare Jean-Claude Paradis, c'est la formation continue: on n'a jamais fini d'apprendre. Tout nouveau représentant, quelle que soit son expérience, doit retourner à l'école: il va faire un stage chez Merrill Lynch à New York. Et là, il apprend à utiliser au maximum toutes les ressources, toute

placements hors-taxe? Est-ce qu'ils désirent miser sur les matières premières ou faire travailler leur argent à court et à moyen terme? Nous savons comment les aider à composer un portefeuille où tous ces éléments seront savamment équilibrés.

“Et pour les servir, j'ai accès aux mêmes informations, aux mêmes spécialistes que les représentants institutionnels.”

“Si bien que mes clients individuels ont les mêmes éléments pour former leur jugement que les grosses corporations.”

“Et c'est pour cela que j'ai des clients fidèles: ils savent qu'ils peuvent compter sur toutes les ressources, tout le savoir-faire de Merrill Lynch pour les aider à faire travailler leur argent.”

Rendre l'information utilisable par les institutions

Jean Durivage explique: “Merrill Lynch, c'est comme la bibliothèque municipale: presque tout y est, encore faut-il savoir où



Jean-Paul Lapointe, représentant (vente au détail).

chercher. Mon travail, ma responsabilité, c'est de trouver les renseignements particuliers qui seront utiles à chacun de mes clients institutionnels. Mon client a donc une base solide pour former son jugement et prendre sa décision.”

Argent à court terme

“Un autre domaine où nous sommes bien placés, c'est celui de l'argent à court terme, dit Jean Turmel, représentant (marché monétaire). Il est parfois avantageux de placer son argent à 30, 60 ou 90 jours sur le marché monétaire. Merrill Lynch, par ses contacts nationaux et internationaux, est dans une situation privilégiée quand il s'agit de trouver preneur pour ce genre de fonds.”

“Notre longue expérience dans ce domaine nous permet de servir — et de satisfaire — aussi bien les petites et les moyennes entreprises que les plus grosses firmes internationales.”



Jean Durivage, représentant (institutions).

Merrill Lynch peut faire travailler votre argent

“Si vous voulez avoir affaire à de vrais professionnels qui connaissent le marché et comprennent leurs clients, conclut Pierre Duhamel, si vous voulez vous sentir appuyé par les ressources et l'expertise d'une des entreprises de courtage les plus renommées du monde, faites appel à Merrill Lynch. Nous sommes prêts à vous aider à gérer votre argent et à le faire travailler vraiment fort. En fait de supermarché financier, il n'y en a pas deux comme Merrill Lynch.”

Il n'y en a pas deux comme Merrill Lynch



**Merrill Lynch
Royal Securities
Limitée**



Jean Turmel, représentant (marché monétaire).

l'expérience que la compagnie peut mettre à sa disposition, ici même, à New York et dans le monde!

“Une fois rentré, le nouveau représentant trouve chez ses supérieurs toute l'aide et tout l'appui dont il a besoin. La période de formation proprement dite dure jusqu'à six mois.”

La recherche: un supermarché de renseignements précieux continuellement mis à jour

“Pour garnir notre supermarché, Merrill Lynch mobilise de formidables services de recherche... en fait, la recherche signée Merrill Lynch est considérée internationalement comme une des toutes premières du monde.”

“Toute la recherche sur les compagnies que Merrill Lynch doit suivre est mise sur ordinateur. Elle est directement accessible aux représentants. En quelques secondes, ceux-ci peuvent obtenir un rapport détaillé, tout récent, sur la compagnie en question, et la recommandation d'un analyste: s'il est temps d'acheter, de garder ou de vendre.”

“Ce n'est pas tout, précise Jean Durivage, représentant “institutions”: nous avons aussi le “criard”, qui chaque jour transmet dans tous nos bureaux les changements d'évaluation concernant certaines des 1200 institutions que nous suivons. On est toujours au courant.”

L'individu qui veut investir a accès aux mêmes services que la grosse entreprise...

Jean-Paul Lapointe, représentant (vente au détail), nous parle de ses clients. “Ils viennent me consulter pour leurs placements comme ils consultent leur comptable sur le plan fiscal ou leur médecin sur le plan santé. Ils viennent voir un professionnel.”

“Tout d'abord il s'agit de former ou de réviser leur portefeuille: est-ce qu'ils visent une croissance à long terme, un revenu fixe, des

Coup d'État en Syrie?

KOWEIT (AFP) — Une tentative de coup d'Etat aurait été à l'origine de la fermeture, samedi dernier, de l'espace aérien syrien au trafic civil, rapportait hier matin le journal koweïtien Al-Siassa, qui cite des voyageurs en provenance de Beyrouth.

Ce putsch avorté aurait également contraint les autorités syriennes à fermer les frontières terrestres entre le Liban et la Syrie pendant les deux derniers jours, précise le quotidien.

Des informations en provenance d'Amman, rappelle-t-on, ont fait état de la fermeture de l'espace aérien syrien. Toutefois, les autorités syriennes les ont démenties dimanche, en précisant qu'une grève de 24 heures déclenchée par les employés de la tour de contrôle de l'aéroport de Damas avait été à l'origine de la « perturbation du trafic ».

Q Moi un pollueur? **JAMAIS!**
AQTE

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
SWABEY, MITCHELL,
HOULE, MARCOUX & SHER
625, Ave du Président Kennedy
Montréal - 845-7126

BERNARD Z. COHEN
B.A., B.C.L., L.L.L.
AVOCAT
1015, Côte du Beaver Hall
Suite 424
Montréal, P.Q. Canada
TÉL.: (514) 861-4687

PLOMBERIE
ANDRÉ LAVOIE LTÉE
ENTRETIEN - RÉNOVATION
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Service d'entretien préventif
525-2923
BUR.: 1658 LAURIER EST
MONTREAL

Gendron, Lefebvre & Associés
Ingénieurs-conseils
Edifice G.L., suite 200, 1 Place Laval, Laval, Qué.
Tél.: (514) 384-1200 Téléc.: 05-25469 Télég.: Gendlefeb

HOULE & LABELLE
AVOCATS
388, rue Saint-Jacques, suite 605
Montréal H2Y 1S1
Tél.: (514) 842-3811
Michel Houle Pierre Labelle

L'industrie du porc: un «dissident» s'explique

par André Tardif

SAINT-ROCH - L'ACHIGAN — «Si la production intégrée est une si mauvaise chose, pourquoi le gouvernement l'approuve-t-il en ne consentant de prêt agricole à un nouvel éleveur qu'à la condition qu'il ait un contrat avec un producteur de moules?»

M. Jean-Marc Henri, de Saint-Roch, meunier et producteur de porcs de profession, «intégrateur dissident» de réputation, en a gros sur le cœur contre la bureaucratie envahissante et ceux qui n'aspirent, dit-il, qu'à profiter du travail des autres pour «se faire vivre».

Responsable d'une production annuelle de quelque 70.000 porcs dont 30.000 en collaboration avec une vingtaine d'éleveurs «intégrés»,

il affirme qu'il n'exerce d'autre contrôle sur ces derniers que ce que stipule l'entente contractée avec eux, d'ailleurs indispensable, semble-t-il, pour leur assurer un prêt du crédit agricole.

«La concurrence étant ce qu'elle est, ils ont le choix entre plusieurs meuniers. S'ils sont mécontents de l'entente qu'ils ont conclue avec moi, ils vont en voir un autre. D'ailleurs, fiez-vous sur un cultivateur pour ne pas se laisser bernier financièrement.»

Un contrat-type avec un éleveur prévoit que la maison Jean-Marc Henri Inc., autrefois associée avec Shur-Gain (une division de la transnationale Canada Packers) mais indépendante depuis deux ans, lui fournit les porcelets, la moulée et tous les ser-

vices tels qu'un vétérinaire et les médicaments. En retour, il s'engage à lui revendre, à un prix moyen de \$10, un porc prêt à l'abattage, d'une grosseur moyenne de 160 livres.

«Nous prenons tous les risques avec les éleveurs, et sur une moyenne de cinq ans, nous ne faisons pratiquement aucun profit sinon avec la moulée que nous leur fournissons. Et d'ailleurs, celle-ci nous coûte présentement \$15 de plus la tonne en frais de transport à cause de la grève des manutentionnaires du port de Montréal, qui nous oblige à aller chercher notre grain ailleurs.»

Cette même moulée, il affirme que de plus en plus de producteurs de porcs, ou autres impliqués dans les productions animales, la fabri-

quent eux-mêmes, ce qui oblige les meuniers, en perte de clientèle, à envahir le domaine de la production.

Jean-Marc Henri possède ainsi des porcheries à Saint-Esprit et à Saint-Cuthbert, ainsi qu'à Saint-Roch. On y retrouve en permanence 20.000 porcs en élevage pour six mois, soit une production annuelle de 40.000 bêtes. Ses entreprises procurent du travail à une trentaine de personnes.

Son titre de «dissident» lui vient de l'opposition ouverte qu'il manifeste à l'endroit de la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ), en tant que membre de l'OPPQ, l'ex-Office des producteurs de porcs du Québec qu'une loi gouvernementale empêché de s'appeler ainsi depuis janvier dernier, le mot «office» étant réservé aux organismes gouvernementaux dûment mandatés.

Or, la FPPQ, une fédération spécialisée de l'Union des pro-

ducteurs agricoles (UPA), obtenait en janvier 1978, par décret ministériel, l'administration mitigée (en attendant que l'unanimité se fasse) d'un plan conjoint de commercialisation, applicable selon la loi à tous les producteurs du Québec.

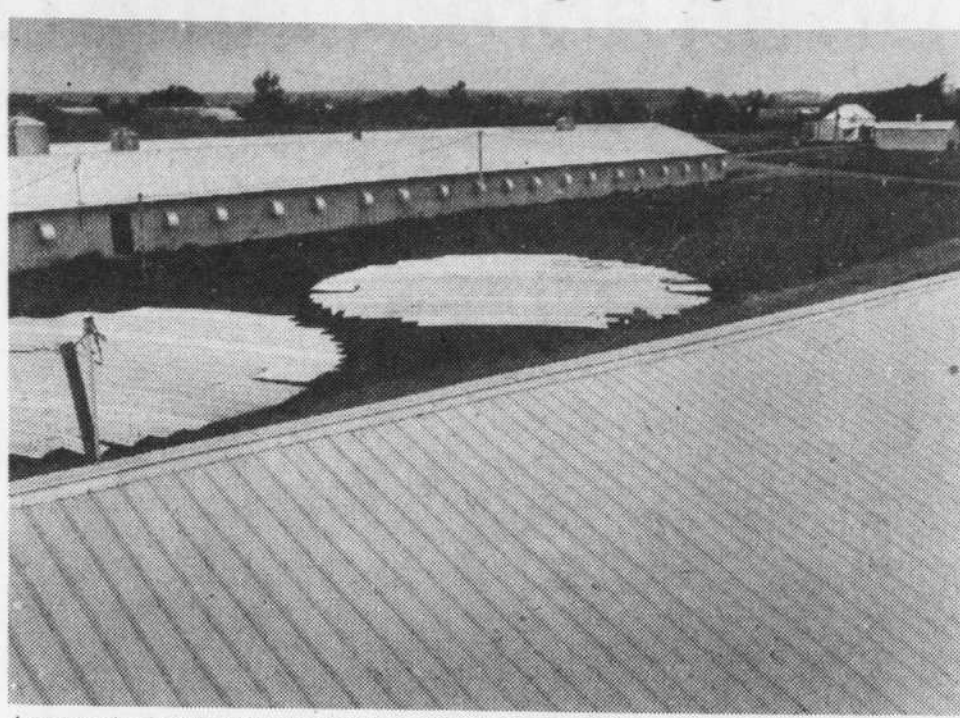
«L'OPPQ, dont je suis membre, n'a jamais compris pourquoi ce plan avait été accordé sans référendum comme le veut la loi, dit-il. Deux référendums préalables avaient été négatifs, car les producteurs n'en veulent pas d'un plan conjoint. Tout marché sur des roulettes dans le porc actuellement, alors pourquoi vouloir changer ça?»

Deux référendums ont en effet été tenus par le passé auprès des producteurs de porcs. Si une faible majorité de votants s'est alors prononcée en faveur, l'OPPQ prétend que l'opposition avait le volume en sa faveur. Depuis, les propriétaires d'abattoirs ont refusé de prélever la redevance légalement exigée d'eux par la FPPQ. Et en même temps, l'OPPQ a contesté devant la Régie des marchés agricoles la décision de la fédération de retarder la tenue de son assemblée générale annuelle prévue pour juin dernier.

La FPPQ annonçait en effet, début juin, que cette assemblée n'aurait lieu qu'après une période d'information intensive auprès des producteurs. Elle expliquait que les assemblées régionales, tenues en avril dernier pour élire les délégués, avaient été «paquetées» par les dissidents et qu'elle désirait ainsi rétablir l'équilibre. Elle affirmait de plus représenter 5.000 des 8.000 producteurs de porcs québécois. La Régie doit rendre une décision bientôt.

«Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous faisons cette opposition-là, dit M. Henri. Car ça coûte cher en temps et en énergie. Mais nous croyons que contester la production à ce moment-ci — ce qui est inévitable avec un plan conjoint — équivaudrait à limiter la production québécoise en faveur de celle de l'Ontario. Ça c'est produit dans l'industrie du poulet, j'en sais quelque chose, et je ne voudrais pas que l'histoire se répète dans le porc.»

Sur le plan concret, il explique qu'actuellement, les abattoirs («Canada Packers,



Les porcheries d'aujourd'hui doivent être équipées de fosses de rétention recouvertes. Celles de M. Jean-Marc Henri, à la ferme Dériel de Saint-Esprit, ne font pas exception aux lois de l'environnement. Fabriquées en ciment, elles peuvent accumuler le purin pour une période allant jusqu'à 10 mois. (Photo Jacques Grenier)

Saint-Jacques ou des Laurentides, ça dépend des prix!) viennent eux-mêmes chercher ses porcs pour les abattre le jour même. Or, un retard d'une seule journée peut faire perdre jusqu'à 10% de son poids (16 lb) à une bête, ce qui, à environ 60 cents la livre, représente une perte de près de \$10 par tête.

«C'est ça un plan conjoint, et de plus, il faudrait apporter nous-mêmes nos porcs à l'abattoir, avec risque qu'ils ne soient tués que le lendemain. Je ne veux pas d'intermédiaire inutile pour prendre une partie de mes profits. Ça fait 20 ans que j'éleve des porcs, les Québécois connaissent très bien cette production, nous bénéficions actuellement d'une période prospère, pourquoi vouloir tout chambarder?»

A l'objection de l'UPA que la production porcine étant

une industrie cyclique et que tout indique que le cycle s'apprête à connaître un creux, il faut dès maintenant songer à protéger les producteurs les plus faibles, M. Henri répond que lui-même respectera les ententes passées avec les meilleurs de «ses» intégrés, mais qu'il devra laisser «tomber» les autres si le marché se détériore.

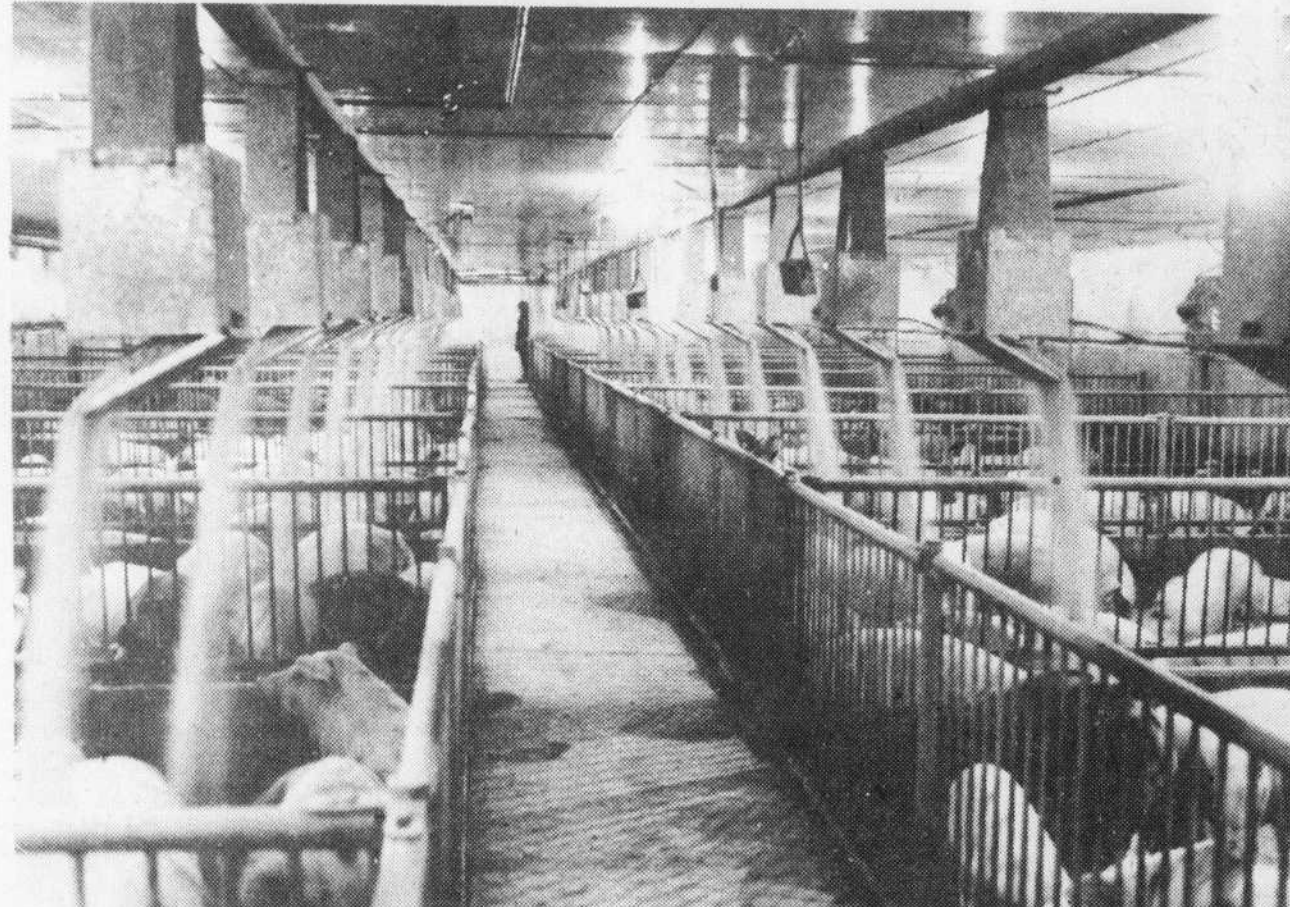
«Ce sera alors aux gouvernements de leur venir en aide, comme ils le font avec plusieurs autres groupes de producteurs agricoles, dit-il. D'ailleurs, lorsque les choses vont bien comme maintenant, ces mêmes gouvernements sont heureux de percevoir des impôts sur les profits sans devoir rien donner en retour.»

Et à l'argument que tout plan conjoint entraînant une plus-value par le contingentement, les «gros» s'y opposent temporairement afin de con-

solider leur production aux dépens des «petits», il répond qu'il n'est pas là pour faire de la spéculation mais bien pour travailler dur à gagner honorablement sa vie.

«Si quelqu'un veut faire de la spéculation, qu'il aille à la Bourse. Quand un cultivateur en est rendu uniquement à spéculer sur la valeur de ses biens fonciers, il est temps pour lui d'abandonner.»

Enfin, au sujet des convictions politiques de Me Pierre Paradis (actuellement vice-président de l'Union nationale), dont l'étude juridique à Bedford est le haut lieu de tout le mouvement de dissidence dans l'agriculture québécoise et partant, une source d'ennuis pour le gouvernement, M. Henri croit que M. Paradis agit par conviction et que ses relations politiques n'ont rien à voir avec ses objectifs agricoles.



La production porcine au Québec est devenue une industrie hautement spécialisée et connaît actuellement un essor phénoménal. Les éleveurs se dotent d'équipements modernes, comme en fait foi l'intérieur de cette porcherie à la ferme Dériel de Saint-Esprit, propriété de M. Jean-Marc Henri. (Photo Jacques Grenier)

«L'affaire d'odeurs est un mythe»

SAINT-CUTHBERT (par André Tardif) — L'éternelle querelle entre les citadins habitant à la «campagne» et les éleveurs de porcs vient non seulement de refaire surface dans cette paisible petite municipalité de la région de Berthierville, mais elle risque de devenir un test difficile pour la Commission de protection du territoire agricole.

Des citoyens de Saint-Cuthbert, à la fois résidents et villégiaturés, réussissent en mai dernier à y faire accepter un règlement d'urbanisme. Rien à dire jusque là, sauf que le règlement a converti en zone touristique, une zone dite «verte» et donc protégée par la loi 90 depuis décembre dernier.

Or, cette zone comprend une ferme de 400 acres où se fait de l'élevage de porcs depuis quelques années déjà, et où le propriétaire tente actuellement de doubler, de 12.000 à 24.000, le nombre de bêtes qu'il y engraisse. Le conseil municipal lui ayant répondu par la négative, il menace d'interester des poursuites judiciaires.

«C'est un problème social,

puisqu'un individu tente de faire révoquer un règlement que la population a approuvé dans une proportion de 90%», explique le porte-parole d'un comité de citoyens juridiquement en voie de formation pour bloquer cette expansion.

Il précise que le domaine Bellemeur, où sont établis une cinquantaine de résidents et villégiaturés, est particulièrement menacé par les odeurs en provenance des porcheries. De plus, la qualité de l'eau du lac autour duquel ils sont établis est elle-même menacée, ainsi que des ruisseaux à truites des environs, à cause de versements illégaux de purin, un liquide hautement nocif pour toute vie aquatique.

Le producteur agricole impliqué, M. Jean-Marc Henri, de Saint-Roch-de-l'ACHIGAN, ne voit pas du tout la situation du même oeil.

«Quand je suis venu m'établir ici il y a maintenant deux ans, j'ai acheté une ancienne porcherie qui avait fonctionné longtemps avant d'être abandonnée un an plus tôt. L'endroit a été choisi avec soin, comme l'indique le fait qu'il est situé à 40 milles de

chez moi. Il s'agit d'un cul-de-sac, situé sur un territoire rocailleux qui fut jadis presque entièrement déboisé, et loin des habitations.»

Il ajoute que les installations qu'il y a fait construire sont à 2.000 pieds de la route (la norme est de 400 pieds) et qu'il lui a fallu aménager à ses frais un chemin pour s'y rendre, «afin d'être aussi éloigné que possible des lieux de résidence». L'emplacement a été choisi en collaboration avec les Services de protection de l'environnement (SPE), et la municipalité lui a accordé un permis d'exploitation.

«Mais maintenant, on refuse de m'accorder un permis d'expansion sous prétexte que je suis assez gros comme ça. Et quand j'objecte qu'en cas d'incendie, je n'aurais même pas le droit de reconstruire mes bâtiments à cause du règlement de zonage, on me dit que l'on ferait exception dans mon cas. C'est une situation que je trouve inacceptable, et j'ai consulté mes avocats sur le sujet.»

M. Henri, qui dirige également une meunerie à Saint-Roch, relate qu'une aventure semblable n'est pas tout à fait nouvelle pour lui. Il avait en effet éprouvé des difficultés du même genre lorsqu'il a décidé de construire des porcheries à Saint-Esprit (la ferme Dériel) il y a trois ans.

«Nous y avons dépensé de fortes sommes pour en faire des porcheries modernes. On y retrouve un système de ventilation qui change l'air chaque minute et des fosses de rétention en ciment recouvertes. Même les voisins qui s'étaient le plus opposés à notre projet conviennent aujourd'hui que l'odeur qu'ils redoutaient n'y est pas. Avec les normes sévères que nous imposent aujourd'hui les SPE, cette affaire d'odeurs n'est plus qu'un mythe.»

Ses porcheries de Saint-Cuthbert seraient tout aussi modernes, et il ne craint nullement de les ouvrir aux visiteurs. Quant au versement de purin dont on l'accuse, il avoue que la chose s'est déjà

produite «avant que nos fosses soient terminées», mais que les règlements actuels, et l'inspection qui en découle, rendent maintenant une telle situation impensable.

«Même plus, nos fosses ont une capacité de rétention de 10 mois mais nous les vidons aux six mois et offrons notre fumier gratuitement aux cultivateurs de la région. Quatre camions d'une capacité de 5.000 gallons chacun sont affectés à cette tâche. Et ça, la loi ne nous y oblige nullement.»

Etroitement associé à l'OPPQ, l'organisme qui conteste la légitimité de la FPPQ, la fédération affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), M. Henri croit qu'en certains milieux, on adopte une attitude mesquine à son endroit sous prétexte de sa «dissidence».

Fromagerie à Amqui

AMQUI — Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a inauguré hier les nouvelles installations de l'usine laitière de la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent à Amqui, dans le comté de Matapédia.

Cette cérémonie est venue souligner la renaissance d'une usine autrefois affectée exclusivement à la fabrication de poudre de lait écrémée et qui était menacée de fermeture en raison du resserrement de ce marché. L'usine d'Amqui avait même dû cesser ses activités au cours de l'hiver 1976-77, entraînant la mise à pied d'une vingtaine de personnes, explique un communiqué du ministère.

Aujourd'hui, l'usine laitière d'Amqui, grâce à un programme de reconversion et de modernisation dont le coût

a atteint \$1.950.000, est en mesure de produire, en plus de la poudre de lait, différentes variétés de fromages, dont le cheddar, le brick et le colby. Auparavant, la capacité de réception de l'usine était de 400.000 livres de lait par jour. Il est aujourd'hui de 540.000 livres, dont 140.000 sont affectées à la production de fromage. Ce dernier volume sera au moins doublé, sinon triplé dès l'an prochain, faisant ainsi de la production de fromage l'activité principale de l'usine laitière d'Amqui.

En plus de permettre le maintien des 20 emplois déjà existants, le projet de reconversion a entraîné la création de 24 nouveaux postes, faisant ainsi de l'usine laitière un des plus importants employeurs industriels de la région d'Amqui.

JOHANNESBURG

IBERIA vous y mène. Une centaine d'autres destinations vous sont offertes à partir de Madrid. Profitez de votre escale pour vous familiariser avec la culture madrilène, la cuisine, les boutiques, le casino, la vie nocturne. Offrez-vous le service très classe. Découvrez une des grandes capitales de l'Europe. Pour en savoir plus, communiquez avec votre agent de voyage ou avec IBERIA: 861-9531.



LIGNES AERIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

HOTEL LOEWS WESTBURY

TORONTO (416) 924-0611

Régalez-vous à la carte
American Express

Au restaurant «Le Toit Rouge» la bonne cuisine a pignon sur rue. Si vous avez envie de mordre dans une belle côte de bœuf rôtie au jus, si vous avez un faible pour les fruits de mer ou si vous aimez découvrir les délices de la cuisine continentale... venez vous attabler au restaurant Le Toit Rouge, en face du Village Olympique. Le midi, c'est l'endroit idéal pour les repas d'affaires.

La carte American Express
Ne partez pas sans elle

American Express, 1979. American Express Company est la propriétaire des marques de commerce qui sont utilisées par American Express Canada, Inc. à titre d'utilisateur inscrit.



LE TOIT ROUGE
restaurant

Bien sûr, Le Toit Rouge accepte la carte American Express... la Carte qui a pignon sur rue. Le Toit Rouge, 5440 est, rue Sherbrooke, Montréal. Réservations: (514) 259-3748.

Bulova n'est-il pas à Toronto pour donner du bon temps à Eaton?

Vous descendez à Toronto pour montrer à un client votre toute nouvelle gamme de produits? Alors, descendez au Loews Westbury... Une soirée chez Eaton's saura couronner comme il se doit une journée bien remplie.

Dans un grand hôtel, les gens d'affaires sont entre bonnes compagnies.

La polyvalente Émile-Nelligan tourne la page

par
Paule des Rivières

« Émile », comme l'appellent les étudiants, c'est la grosse polyvalente bétonnée du 4750 Henri-Julien, à Montréal. C'est là que des troubles avaient éclaté l'an dernier, attisés par un climat de travail pourri.

Mais ce printemps noir de la polyvalente Émile-Nelligan est chose du passé. Peu importe si la lumière n'est pas faite sur les causes du remous de l'année dernière, « Émile » repart en neuf.

Une nouvelle directrice y a emménagé cet été, Mme Hélène Chénier qui dirigeait jusqu'à récemment l'école secondaire Sophie-Barat, d'Ashurst. Educatrice dynamique et chevronnée, Mme Chénier revient s'installer dans le quartier populaire de Saint-Louis — où elle a enseigné sept ans — dans une école qui, contrairement à la réputée Sophie-Barat, n'a toujours « pas de tradition » après 10 ans d'existence.

« Je n'ai rien voulu savoir du passé (...) On ne m'en a rien dit, je n'ai rien demandé. Et je n'en veux rien savoir », sont les premiers mots qu'elle a adressés aux 100 professeurs après avoir pris possession de son bureau.

Cela dit, Mme Chénier s'est dite d'accord avec les constats et suggestions de M. Réal De Guire, tuteur à Émile-Nelligan du 22 mars au 30 juin. M. De Guire avait été doté de pouvoirs extraordinaires par la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) à la suite de la démission en bloc de l'équipe de direction de l'époque et de la fermeture temporaire de l'école. En conséquence, Mme Chénier s'est vite attelée à réorganiser la vie de l'école et à mettre sur pied des structu-

res de participation.

« On distingue habituellement trois types de relations dans une école: les relations de travail ou syndicales qui remplissent 4 ou 5% des contacts, celles de type hiérarchique, soit 10%, et celles de collaboration qui représentent des 85% des rapports: ici on vivait constamment des relations syndicales de confrontation », remarque-t-elle.

En fait, les commentaires sur les événements de mars dernier se rejoignent généralement pour dire que des professeurs ne partageaient pas la

conception de l'éducation de la direction et que le changement fréquent de direction (cinq fois au cours des six dernières années) a créé beaucoup d'instabilité.

Enfin, la tension dans l'école a connu un point fort en juillet 1978 lorsque la CECM décidait de muter contre leur gré sept enseignants. L'Alliance des professeurs contesta ce geste et gagna sa cause. Elle avait soutenu que le syndicat était injustement éclaboussé dans cette affaire.

Aujourd'hui l'école accueille 1.300 élèves, 300 de

moins que l'an passé. Une dizaine d'enseignants se sont prévalus d'un droit spécial de mutation avant le début des classes la semaine dernière.

Mme Chénier a terminé la tâche entamée par le tuteur et mis sur pied une série de comités et conseils qui décident, consultent ou conseillent et au sein desquels se retrouvent les différents personnels de la polyvalente. La nouvelle directrice a par ailleurs choisi elle-même ses cinq adjoints pour assurer la cohérence de son équipe.

Des réaménagements ont été opérés dans l'école avant la rentrée, dont celui de redistribuer les salles des professeurs sur différents étages plutôt que de les laisser isolées sur un des six étages réservés

aux corps enseignant comme c'était le cas.

On a également installé des murs de verre pour fermer les étages, de façon à ce que les corridors ne soient plus ouverts mais bordés d'un côté par les salles de cours et de l'autre par des vitres. Mesure préventive contre les étudiants qui auraient la tentation de lancer des poubelles ou autres projectiles du haut du sixième étage.

Au centre de l'immeuble, situé au nord de la rue Mont-Royal, entre les rues Henri-Julien et Hôtel-de-Ville, se trouvent les escaliers roulants qui assurent un déplacement plus rapide durant les cinq minutes de « battement » entre les cours. Là aussi il avait été question de vitrer les rampes des escalateurs mais la tâche s'est avérée trop complexe.

Projet plus réjouissant par ailleurs, les responsables de la polyvalente n'ont pas abandonné l'idée de rendre accessible aux étudiants l'immense terrasse extérieure que pourrait constituer le toit d'une aile de l'édifice.

En bref, comme le soulignait Mme Chénier au cours d'une entrevue qu'elle accordait récemment au DEVOIR, ce sont des troubles structurels et des querelles d'adultes qui ont été diagnostiqués à Émile-Nelligan et non pas des problèmes pédagogiques ou des contestations étudiantes.

La rentrée cette année s'est effectuée dans le calme et les entrées et sorties dans l'immeuble sont rigoureusement contrôlées. De plus, afin de pallier les problèmes inhérents à une grosse école, la directrice a adopté la formule de la « vie par secteur », en divisant l'école en groupes.

Faisant en quelque sorte plusieurs écoles sous un même toit, pour que « chaque élève puisse se référer à une personne dans sa quotidienneté », Mme Chénier a séparé les groupes selon les niveaux, les secondaires I et II, III, IV et V puis le secteur professionnel-appoint-transition-professionnel court.

Mme Chénier n'est pas in-



Le hall principal de la polyvalente Émile-Nelligan

(Photo Jacques Grenier)



Mme Hélène Chénier, nouvelle directrice de la polyvalente Émile-Nelligan

(Photo Jacques Grenier)

sensible au cloisonnement ainsi créé mais est davantage préoccupée par le peu d'essor du secteur professionnel à Émile Nelligan, situation qui oblige ses étudiants à aller suivre leurs cours pratiques ou

techniques dans d'autres polyvalentes de la ville.

Mme Chénier estime d'ailleurs que « la grosse réforme de l'enseignement n'est pas encore faite. On a introduit dans l'école les élèves qui

étaient dans la rue mais on n'a pas réformé la pédagogie qui a été pensée en fonction d'une élite ». C'est pourquoi elle tentera de rendre l'enseignement « significatif » pour les étudiants d'Émile-Nelligan.

Projets spéciaux à la CECM: \$500,000

(par Paule des Rivières) — Pour la deuxième année d'affilée, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) mettra \$500,000 à la disposition des écoles désireuses d'organiser des activités spéciales, visant dans la plupart des cas à briser la cadence des cours magistraux.

Déjà, quelque 20 projets ont été soumis aux administrateurs de la CECM, beaucoup visant à éveiller la créativité des étudiants, d'autres à approfondir une facette moins connue ou problématique de la vie scolaire.

Ainsi, une petite équipe d'employés professionnels étudiera le phénomène des « décrocheurs » à la polyvalente Pierre-Dupuy. Une autre école secondaire, Louis-Riel, aura son « ciné-midi » qui devrait bien vite s'auto-financer puisque ses concepteurs ont prévu des équipes étudiantes se chargeant de la projection, de la surveillance, de la publicité et de la vente des billets.

D'autres groupes préfèrent apporter des modifications aux activités pédagogiques comme le personnel de l'école primaire Boucher-de-la-Bruère où le quart du temps d'enseignement aura un saveur artistique.

Le comité parents-personnel de l'école explique dans son projet que « l'enseignement du français, l'expression corporelle, la connaissance du milieu, l'histoire et la géographie peuvent s'intégrer aux arts tels les marionnettes, les ombres chinoises, les masques, les costumes ».

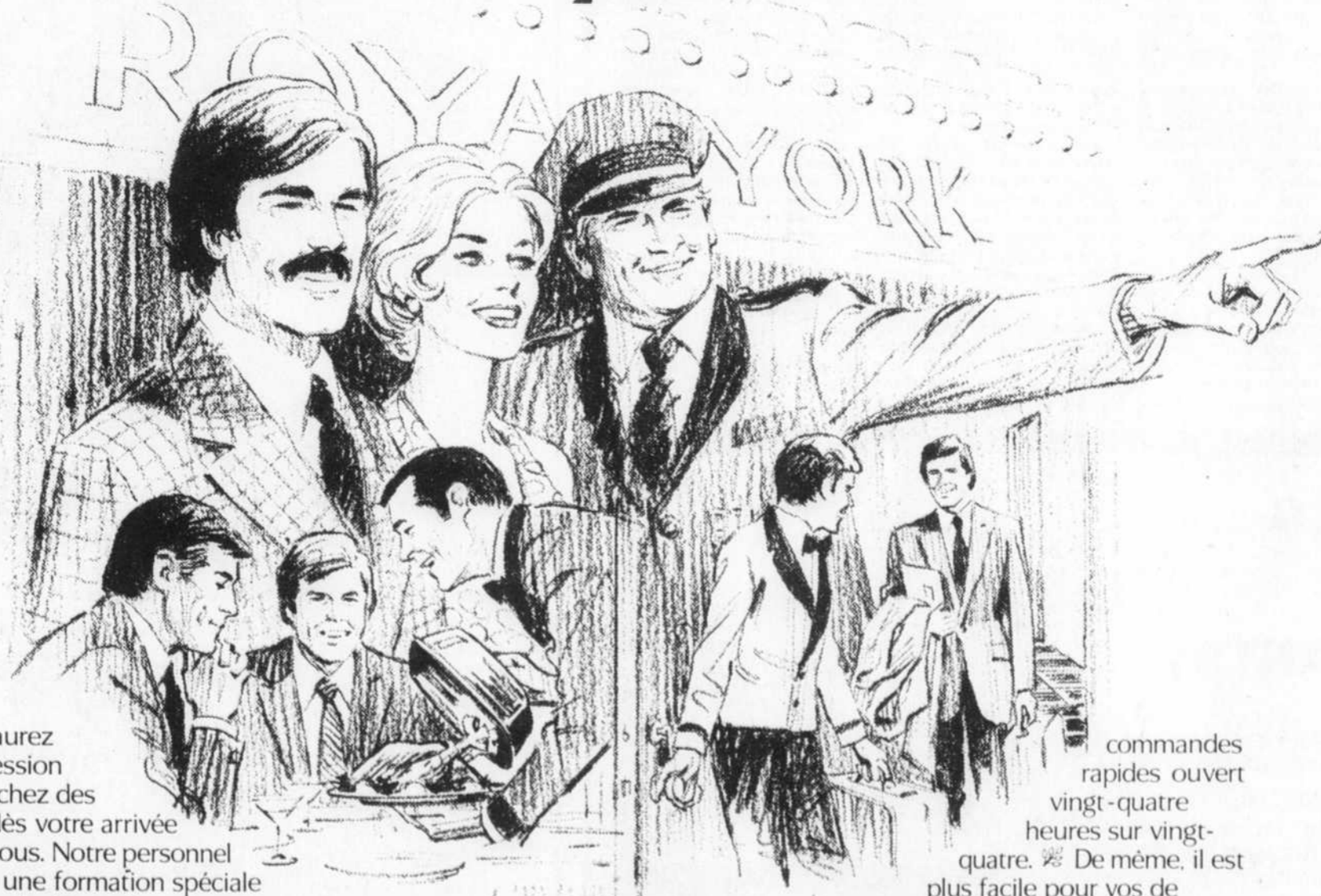
Le montant mis à la disposition des écoles n'est pas énorme mais, comme le souligne M. Laurent Portugais, directeur général adjoint à la CECM, il s'agit de « donner un coup de pouce » pour encourager l'écllosion d'initiatives qui pourront être poursuivies sans soutien financier.

M. Portugais estime que l'expérience de l'année dernière a connu un succès inégal, que la majorité des projets étaient pertinents, indépendamment de l'envergure de chacun, mais que quelques pique-niques étaient « un peu tirés par les cheveux ».

C'est pourquoi les critères d'acceptation des projets sont un peu mieux définis cette année, quoique assez généraux, par nature. Revalorisation de l'école publique, implication du milieu et projet chrétien sont les trois paramètres principaux.

La commission veut aussi éviter cette année de consacrer une trop large part du \$500,000 au traitement de personnel affecté directement à la réalisation des projets. Ainsi les projets ne doivent pas « ajouter des emplois à temps plein ». Près de 45% des sommes de l'année dernière furent utilisées en salaires, dont \$100,000 pour combler des postes en pastorale, qui venaient tout juste d'être abolis.

“A Toronto, je descends toujours chez un ami: le Royal York.”



Vous aurez l'impression d'être chez des amis dès votre arrivée chez nous. Notre personnel a reçu une formation spéciale pour prévoir vos besoins et vous accorder toute l'attention que vous donnerait un ami. ✽ Un service rapide à votre arrivée. Un service chaleureux et professionnel dans nos treize restaurants et bars-salons. Un service rapide et efficace quand vous utilisez nos salles de réunion. ✽ Ainsi que d'autres services très particuliers comme les appels téléphoniques locaux gratuits, un service de blanchisserie du lundi au vendredi (sans frais supplémentaires) et un comptoir de

commandes rapides ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre. ✽ De même, il est plus facile pour vos de rencontrer vos clients: nous sommes au cœur de Toronto. Le centre-ville s'étend tout autour de nous. Nous sommes reliés à la gare et au métro. L'aéroport n'est qu'à 30 minutes grâce au service régulier d'autobus et de limousine du Royal York. ✽ Si vous venez à Toronto, laissez-nous vous recevoir. Vous verrez tout ce qu'un ami peut faire pour rendre votre séjour mémorable. ✽ Royal York, 100 Front Street West, Toronto (Ontario) (416) 368-2511.

Service de réservations d'hôtel de CP Hôtels: Province de Québec et Ottawa 1-800-268-9420

- Banff Springs Banff (Alberta)
- Red Oak Inn Brandon (Manitoba)
- The Palliser Calgary (Alberta)
- Château Airport Calgary (Alberta)
- Château Lacombe Edmonton (Alberta)
- Château Halifax Halifax (Nouvelle-Écosse)
- Château Lake Louise Lake Louise (Alberta)
- Le Château de l'Aéroport Mirabel (Québec)
- Le Château Montebello Montebello (Québec)
- Le Château Champlain Montréal (Québec)
- Red Oak Inn Peterborough (Ontario)
- Le Château Frontenac Québec (Québec)
- The Saskatchewan Regina (Saskatchewan)
- The Algonquin St-Andrews (Nouvelle-Brunswick)
- Le Baron Sherbrooke (Québec)
- Red Oak Inn Thunder Bay (Ontario)
- Royal York Toronto (Ontario)
- Le Baron Trois-Rivières (Québec)
- The Empress Victoria (Colombie-Britannique)
- Northstar Inn Winnipeg (Manitoba)
- A l'étranger: Freeport (3), Nassau, Francfort, Hambourg, Jérusalem, Tibériade, Acapulco, Akumal, Curaçao, Philadelphie (ouverture en 1980).

CP et ✽ sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

Un ami qui sait recevoir

CP Hôtels

Ottawa est désormais à l'écoute de l'Ouest canadien (de Cotret)

par Daniel Raunet

VANCOUVER — Coopération, consultation, concertation, les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces de l'Ouest seront désormais officiellement au beau fixe. Tel est le message que le sénateur Robert de Cotret, ministre du Développement économique et du Commerce, vient de transmettre aux gouvernements de l'Alberta et de la Colombie-Britannique dans le cadre de la série de pourparlers économiques avec les provinces organisés par le gouvernement Clark.

Pour prouver que les choses ont vraiment changé entre Ottawa et ses interlocuteurs de l'Ouest, et le ministre de l'Environnement et des Postes, M. John Fraser, qui accompagnait M. de Cotret à Vancouver, a annoncé son intention de s'impliquer directe-

ment dans deux dossiers négligés par le précédent gouvernement et liés aux relations avec les Etats-Unis: le projet d'inondation de la vallée canadienne de la Skagit par la compagnie d'électricité de la ville de Seattle et la construction de la centrale nucléaire de Sedro Woolley à 80 kilomètres au sud de Vancouver.

A l'issue d'une réunion de travail avec une demi-douzaine de membres du cabinet Bennett, la semaine dernière, M. de Cotret a annoncé un changement d'orientation de la politique fédérale en matière de développement régional. Au lieu de réserver les problèmes d'inégalités régionales à un ministère spécial, a déclaré le sénateur, ces questions seront intégrées à la politique des grands ministères. M. Fraser a précisé qu'en ce qui concerne la Colombie-Britannique, la tâche du gou-

vernement fédéral sera de renforcer la base économique de cette province afin de l'aider à jouer pleinement son rôle dans le commerce avec les pays du Pacifique. Le ministre provincial du Développement économique, M. Don Phillips, ne s'est attiré aucun démenti de la part de ses collègues fédéraux quand il a résumé les conversations en affirmant qu'«Ottawa devra désormais aider les plus forts à rester forts afin de mieux pouvoir venir en aide aux plus faibles».

Le gouvernement fédéral diminuera-t-il ses subventions aux «canards boiteux» de l'économie canadienne pour financer de grands projets dans l'Ouest? Renoncera-t-il aux barrières douanières et aux tarifs ferroviaires qui favorisent le centre du Canada? MM. Fraser et de Cotret ont refusé d'entrer dans les détails, mais les deux ministres ont fait état

d'une identité de vue générale entre les créditeurs provinciaux et le gouvernement conservateur du pays.

Par ailleurs, le ministre fédéral de l'Environnement a promis de porter «au plus haut niveau diplomatique» la question de la construction de la centrale nucléaire de Sedro Woolley dans l'Etat de Washington, à moins de 100 kilomètres à vol d'oiseau des villes de Vancouver et de Victoria.

Ce projet américain inquiète au plus haut point M. John Fraser. «Que se passera-t-il, nous a-t-il confié, si quelque chose tourne mal? En cas d'accident, les vents dominants emporteraient des débris radioactifs sur une des régions les plus peuplées du Canada». Le ministre a rencontré en fin de semaine le président de la Fondation Greenpeace, M. Pat Moore, qui lui a remis un document sur les conséquences d'un accident à éteindre le dossier de M. Fraser auprès du cabinet.

Le ministre de l'Environnement est-il opposé au principe même de l'énergie nucléaire? «Il faudrait me convaincre, a-t-il répondu, de sa sécurité». L'attitude de M. Fraser surprend si l'on considère que le Canada possède également des centrales nucléaires à proximité de la frontière américaine, en Ontario notamment. Le ministre, qui est également député de Vancouver-Sud, ne voit pas là de contradiction puisque, souligne-t-il, l'ensemble du programme nucléaire canadien et le système CANDU seront soumis à un réexamen complet dans le cadre d'un comité parlementaire ad hoc.

Le ministre fédéral de l'Environnement s'est également engagé dans un autre dossier laissé jusque là par Ottawa à la seule responsabilité de la Colombie-Britannique: la question de l'inondation de la vallée de la Skagit. Ce problème, qui traîne depuis près de 10 ans, a pour origine une entente de 1967 entre la compagnie Seattle City Light et la province. Selon cette entente, la ville de Seattle aurait le droit d'élever le niveau d'un barrage déjà existant, le barrage Ross, situé en territoire américain, afin de pouvoir faire face à ses besoins hydroélectriques. Ce projet aurait cependant pour conséquence de faire remonter le lac artificiel au nord de la frontière et d'inonder les ter-

res arables de la vallée de la Skagit en Colombie-Britannique, vallée qui se trouve à 150 kilomètres à l'est de Vancouver.

La province essaie d'obtenir une entente à l'amiable avec la Seattle City Light, entente qui prévoierait la fourniture gratuite d'électricité à la ville de Seattle par l'Hydro-Colombie en échange d'un abandon du projet de surélévation du barrage Ross. Le gouvernement provincial semble cependant avoir beaucoup de mal à contenir les appétits de la Seattle City Light et les deux parties n'arrivent pas à s'entendre sur les chiffres.

M. John Fraser vient d'impliquer directement Ottawa dans ce conflit en situant le problème au niveau des relations canado-américaines. «Le gouvernement fédéral, a-t-il déclaré, a un rôle des plus légitimes à jouer dans cette affaire». Le ministre de l'Environnement conteste la validité de l'entente de 1967 puisque, selon lui, elle n'a pas été chapeautée par un accord entre les deux pays dans le cadre de la Commission internationale conjointe. Cette commission a pour mission de régler les problèmes en litige le long de la frontière canado-américaine. Le point de vue de M. Fraser a cependant été rejeté par les avocats de la Seattle City Light. Un accord de la commission internationale remontant à 1942 aurait, selon eux, autorisé à l'avance l'entente de 1967.



Les armes n'ont pu éloigner l'ouragan Frédéric, mais elles feront peut-être peur aux pillards qui hantent les rues des villes dévastées par des vents violents. C'est ce que se dit ce commerçant de Pascagoula, au Mississippi, qui vendait des appareils de radio. (Photolaser AP)

Selon le président de la Banque Royale

Somnambules, les Canadiens vont vers de graves ennuis

VANCOUVER (PC) — Les Canadiens se dirigent comme «des sonnambules, au-devant de graves ennuis», parce que depuis cinq ans nous vivons au-dessus de nos moyens, nous consommons plus que nous ne produisons et nous dépensons plus que nous ne gagnons, a déclaré hier M. Rowlan C. Frazee, président directeur-général de la Banque Royale du Canada, dans un discours prononcé devant le Board of Trade de Vancouver.

M. Frazee a invité les hommes d'affaires à assumer une part importante de responsabilité, en vue de freiner la régression du Canada: «En fait, dit-il, nous devons tous faire notre part pour régler nos problèmes. Il ne faut pas nous en remettre à l'Etat: l'Etat doit assurer l'environnement approprié, mais les initiatives doivent venir des citoyens, notamment du milieu des affaires».

Pour l'orateur, faute de mesures énergiques pour améliorer la performance économi-

que du Canada, nous connaîtrons une inflation plus prononcée, un chômage accru, une réduction de notre pouvoir d'achat et une baisse générale de notre niveau de vie.

La dette extérieure du Canada, dit-il, qui était de \$60 milliards en 1978, augmenta au rythme de \$7 milliards par année, faisant du Canada le pays dont la dette par habitant est la plus élevée au monde.

Règlement chez Coke

Quelque 960 employés de Coca-Cola Limitée du Québec ont approuvé en majorité les dernières offres contractuelles de la compagnie, durant le week-end.

Cette entente met fin à une grève de sept semaines qui a provoqué une pénurie de cette boisson gazeuse dans plusieurs régions du Québec.

«Nous avons un niveau de vie élevé, affirme le pdg de la Banque Royale, grâce à nos emprunts à l'étranger» qui loin de servir à financer des projets productifs, sont utilisés à régler nos comptes courants.

Le déficit de notre balance des paiements, a encore dit M. Frazee, qui était de \$5,3 milliards l'an dernier, va atteindre le niveau de \$7 milliards, presque autant qu'aux Etats-Unis.

Pour remédier à la situation, l'orateur estime que nous devons accorder plus de stimulants fiscaux aux entreprises pour qu'elles investissent dans la recherche et le développement. Nous devrions faire du marketing un «sport national». Nous devons améliorer notre système «scandaleux» de transport des grains. Nous ne devons pas, non plus, oublier l'interdépendance qui existe entre le capital et le travail. «S'il faut faire la lutte à un adversaire, dit-il, prenons-nous-en à nos concurrents».

Les Canadiens ont déjà parrainé 36,000 réfugiés de la mer

par François Barbeau

Plus de 36,000 réfugiés de la mer ont jusqu'à maintenant été parrainés par le gouvernement canadien et diverses institutions et organismes privés, ce qui traduit bien la générosité des Canadiens et leur préoccupation à l'endroit de ces malheureux.

C'est ce qu'a révélé hier le ministre des Affaires extérieures du Canada, Mme Flora MacDonald, invitée à prendre la parole devant les membres du Canadian Club.

Mme MacDonald a exposé de quelle façon elle et ses collègues conservateurs, portés au pouvoir le 22 mai, entendaient reviser la politique extérieure du Canada.

Cette nouvelle orientation visera en particulier trois

grands secteurs, a affirmé Mme MacDonald, qui a souligné qu'elle comptait faire en sorte que la politique étrangère du Canada insiste encore davantage que par le passé sur les questions des droits de la personne.

«Le deuxième secteur que je veux aborder, a poursuivi Mme MacDonald, est celui de la participation de la population à la politique étrangère», participation qui est déjà acquise et dont l'exemple le plus marquant est l'accueil réservé par les Canadiens aux réfugiés de la mer.

Mme MacDonald a enfin évoqué l'aide aux pays en voie de développement, «une facette particulièrement importante du portefeuille, a-t-elle convenu, puisque l'aide est très souvent, et de loin, le vo-

let le plus important de nos relations avec un grand nombre de pays en voie de développement».

La plus grande partie de l'aide accordée par le Canada dans le passé a été consacrée au domaine social, à la construction d'écoles, d'hôpitaux, à la formation de médecins, d'enseignants.

«Mon récent voyage en Afrique, a dit Mme MacDonald, m'a permis de constater que l'on reconnaît maintenant la nécessité de consacrer des fonds publics au développement d'installations telles que les ports, les entrepôts, les usines et les services de distribution».

Le Canada mettra donc l'accent sur l'aide au développement de l'économie de base des pays en voies de dévelop-

pement, sans pour laisser de côté les programmes sociaux, qui seront plutôt confiés aux organismes non gouvernementaux comme SUCCO.

En appuyant davantage les organismes non gouvernementaux, a souligné Mme MacDonald, nos efforts auront plus d'effet, quel que soit le niveau des dépenses envisagées.

Le ministre des Affaires extérieures a également laissé entendre qu'elle entendait procéder à une révision de la politique nucléaire canadienne tant au Canada qu'à l'étranger.

Cette révision touchera les ventes de réacteurs nucléaires à l'étranger, de même que les ventes d'uranium. Le ministre n'a pas précisé cependant quand cette nouvelle politique pourrait entrer en vigueur.

Une promesse de Clark: les secrets de l'État disparaîtront

OTTAWA (PC) — Il n'y aura presque plus rien de secret dans le fonctionnement de l'Etat d'ici un an, selon M. Timothy Ralfe, conseiller spécial du président du Conseil du Trésor, M. Walter Baker.

Il est fort probable qu'au printemps, on aura adopté un projet de loi sur la liberté de l'information et qu'il sera en vigueur six mois plus tard, dit M. Ralfe, qui coordonne la rédaction du projet de loi.

Il a contesté la prétention de M. Gerald Baldwin, député conservateur chevronné, que des «termies» de la bureaucratie sont à l'oeuvre pour faire en sorte qu'en définitive ce projet de loi ne vaudra rien dire.

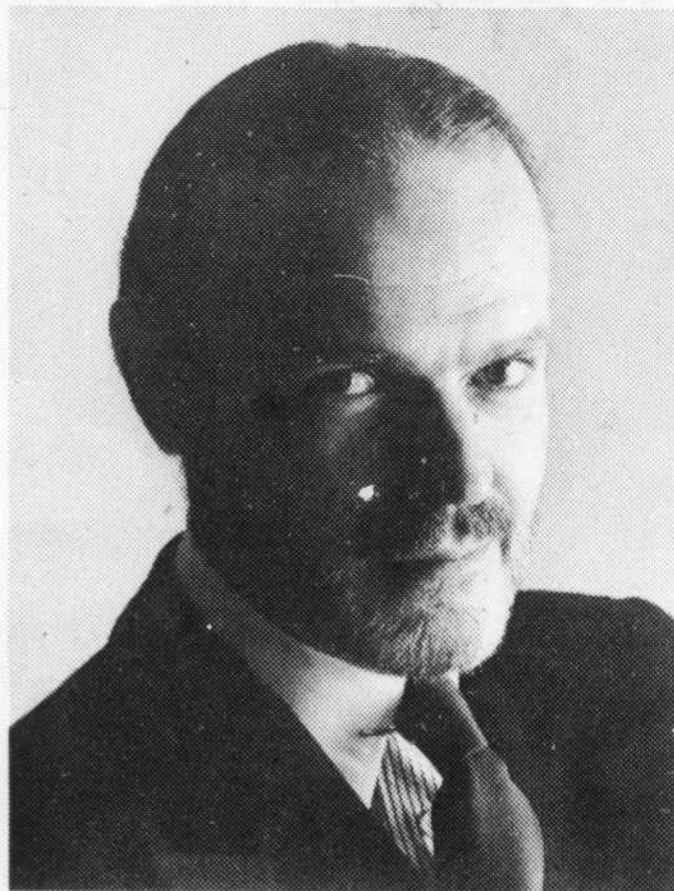
La loi donnant accès à l'information gouvernementale sera pour le moins aussi «ouverte» que la loi américaine, a déclaré dans un interview M. Ralfe, et probablement da-

vantage.

M. Baldwin, député de Peace River, en Alberta, qui réclame une loi sur la liberté de l'information depuis une vingtaine d'années, soutient que de hauts fonctionnaires sont en train de saboter le projet de loi que l'on rédige actuellement au ministère de la Justice.

M. Ralfe, ancien reporter de la télé, se dit au contraire agréablement surpris de l'attitude des bureaucrates. Selon lui, tous sont d'accord sur les principes et il s'agit seulement de savoir jusqu'où l'on ira.

Les hauts fonctionnaires doivent collaborer, dit M. Ralfe, parce que M. Clark, le premier ministre, leur a fait savoir clairement que ce projet de loi l'intéresse beaucoup personnellement.



Venez rencontrer Léo Chevalier

Notre grand couturier canadien Léo Chevalier, sera chez Eaton pour vous présenter sa collection d'automne lors de deux défilés-capsules jeudi 20 septembre à 12 h 30 et 15 h 30. Soyez au rendez-vous Eaton Centre-ville, boutique Nouvelle Orléans, 3e étage.

EATON

ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS,

- LE DEVOIR vous suggère un moyen peu coûteux d'enrichir votre année scolaire.
- LE DEVOIR vous offre tous les matins information nationale, internationale et régionale, choisie et présentée avec soin sous une forme accessible.
- LE DEVOIR vous propose ses analyses, ses éditoriaux, ses commentaires, ses billets et une gamme étendue d'opinions du milieu.
- LE DEVOIR a même sa bande dessinée, ses mots croisés, ses annonces classées et un bulletin de météo qui ne se trompe jamais...

Veillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à Ford: Le Devoir, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9.

Ci-inclus \$..... pour un abonnement scolaire de mois à compter du

Nom

Adresse



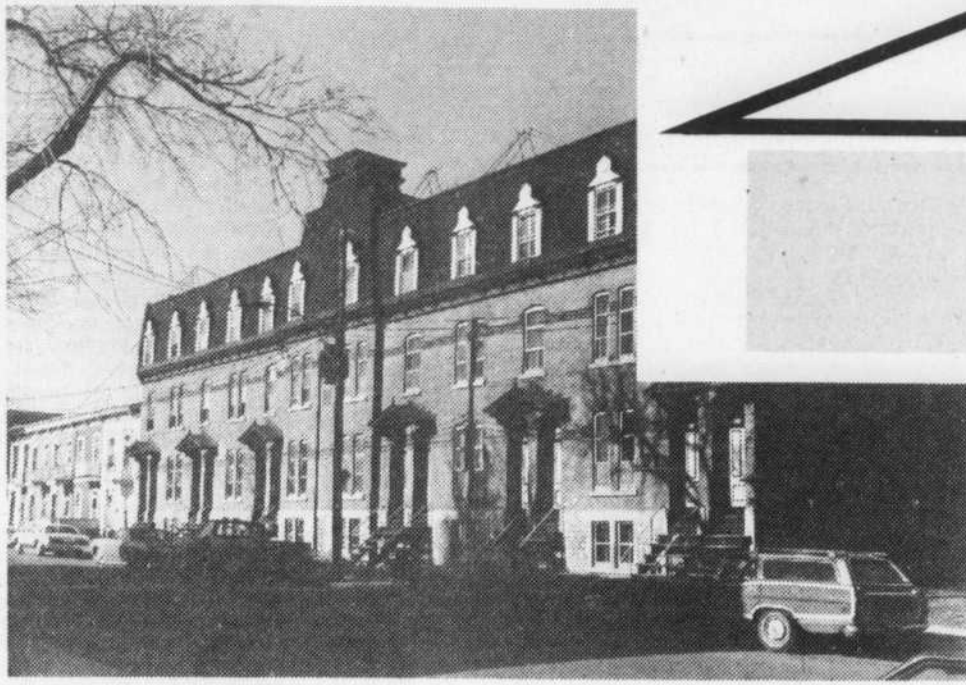
TARIFS d'abonnement scolaire

DURÉE	TARIF D'ABONNEMENT SCOLAIRE	COUT APPROXIMATIF SI VOUS ACHETEZ LE DEVOIR AU NUMÉRIQUE	MONTANT QUE VOUS ÉCONOMISÉZ
6 mois	\$36.00	\$39.00	\$3.00
7 mois	\$40.00	\$46.50	\$6.50
8 mois	\$45.00	\$52.50	\$7.50
9 mois	\$50.00	\$60.00	\$10.00
10 mois	\$55.00	\$66.00	\$11.00

Être mieux informé à meilleur compte

Pour abolir la servitude d'un peuple de locataires

par Jean-Claude Leclerc



La semaine nationale de l'habitation

À en croire certains chiffres, la situation du logement au Québec en général et dans la région de Montréal en particulier aurait subi des changements pour le mieux au cours des toutes dernières années. Des migrations interprovinciales, l'arrivée sur le marché de stocks importants de maisons neuves, le ralentissement des démolitions, les programmes de rénovation, bref plusieurs facteurs auraient concouru à soulager la crise du logement, à freiner les hausses de loyer, et à détendre les rapports entre propriétaires et locataires.

Avant de passer aux applaudissements et aux congratulations, il n'est pas mauvais cependant de se souvenir que, bonnes ou mauvaises, les saisons du logement passent chez nous, mais que les structures fondamentales de l'habitation restent. Or elles n'ont guère changé récemment et leurs déficiences, jamais corrigées, vont tôt ou tard faire à nouveau sentir leurs effets et nous ramener aux mêmes crises, aux mêmes retards collectifs, aux mêmes dégradations de l'habitat, aux mêmes conflits sociaux. Car la vie n'arrête

pas; ainsi les démolitions peuvent changer de formes; comme les gens, les maisons aussi vieillissent inéluctablement, et chroniquement les mêmes raretés nous conduisent aux mêmes impasses.

C'est pourquoi il importe de s'arrêter aux déficiences majeures des politiques d'habitations qui n'ont pas encore été corrigées au Québec et de suggérer, sinon des voies éprouvées de solution, du moins quelques pistes de réflexion.

Commençons par l'un des aspects les moins connus mais les plus graves de la situation, soit l'entassement de familles dans des petits logements et l'accaparement des appartements spatiaux par des ménages sans enfants ou des gens seuls. Dans un système où les grands logements coûtent plus chers et où les ménages nombreux ont moins de ressources à consacrer à l'habitation, il se crée naturellement une discrimination dans l'accès à l'espace. Dans les logements publics, on tient compte de la taille des ménages et des logements. Ce n'est pas le cas généralement sur le marché « libre ».

Comme les logements publics sont offerts d'abord aux personnes âgées et aux assistés sociaux et qu'ils sont encore peu significatifs dans l'ensemble du marché locatif, la compression physique des familles nombreuses et la sous-population des grands logements ne peuvent changer substantiellement. Surtout en l'absence de toute sanction sociale à cet égard. On peut se demander comment une politique de population peut avoir un sens dans un tel contexte physique. De même, les doutes les plus sérieux s'imposent sur une politique sociale privilégiant le « gel » ou la préservation des « droits acquis » des locataires.

Répondant aux pressions de l'opinion publique, les gouvernements ont mis sur le marché plus de logements et ont entrepris, sur une échelle encore timide, de stimuler la rénovation. Les nouveaux logements freinent les hausses exorbitantes de loyers, mais les rénovations ont pour effet le plus souvent de faire grimper le prix des logements. Ces politiques qui jouent en somme suivant les règles du marché « libre » passent sous

silence le fait que la grande majorité des gens ne sont pas libres, eux, quant à leur habitation, et que le fameux droit de propriété, qui est censé être fondamental, est un droit dont on accepte fort aisément qu'un grand nombre de gens en sont privés.

Et ils en seront privés aussi longtemps que des programmes diversifiés d'accès à la propriété, de financement et de gestion à la portée du plus grand nombre, n'auront pas reçus autant d'attention et de faveur que les programmes de construction proprement dits. Les obstacles multiples que les bureaucraties et les institutions financières élèvent contre les coopératives, les copropriétés, les associations à but non lucratif — formes de propriétés naturelles en milieu urbain de bonne densité — gardent chez nous des proportions qui frisent le scandale.

Or, les structures d'occupation et de propriété vont se perpétuer dans le nouvel habitat autant que dans le domaine déjà bâti si les nouvelles constructions et les édifices rénovés à des fins d'habitation ne favorisent pas, dans leur architecture même, des formes plus diverses de propriété, de gestion et d'entretien. Les architectes sont invités à concevoir des immeubles qui vont coûter moins d'énergie, mais trop peu ont le souci d'offrir aux « consommateurs » des types de logements qui favorisent l'appropriation commune. Il en résulte qu'entre la minorité de petits propriétaires seuls chez eux et la minorité des landlords, anciens et nouveaux, administrant de grands ensembles, il n'est guère de place pour la majorité des locataires qui aspirent à devenir maîtres chez eux.

Parallèlement aux retards de l'architecture nouvelle, il faut déplorer la disparition des habiletés anciennes. Il est devenu de plus en plus difficile de trouver des entrepreneurs et des ouvriers du bâtiment qui sachent restaurer, réparer, agrandir en respectant les exigences du bâtiment, sa conception, son confort, voire sa sécurité. Les coûts de rénovation sont énor-

mes sans que le produit fini soit pour autant d'aussi bonne qualité.

Or, loin de vouloir changer ces structures d'occupation, de propriété, d'aménagement et de conservation, les grands intervenants que sont les gouvernements, les institutions préteuses, les entrepreneurs et leur mentor, la Société centrale d'hypothèques et de logement, n'ont fait que les perpétuer, voir les aggraver. Aussi faut-il souhaiter que d'autres formes d'intervention voient le jour et se répandent au Québec.

Les expériences à cet égard ne sont pas nombreuses, préci-

sément parce qu'on y fait obstacle. Il est permis néanmoins d'attendre des résultats positifs de certains genres de chantiers locaux ou de projets communautaires, en soi peu considérables mais dont l'impact est certain sur l'imaginaire et sur l'habitat lui-même. La formule de l'avenir sera peut-être trouvée dans ces consortiums locaux où, par exemple, une caisse populaire, un architecte, un animateur et un groupe de locataires s'unissent dans un projet commun d'achat, de rénovation ou de construction.

En ce domaine, il n'est pas mauvais de le rappeler, l'idéal

n'est pas un luxe mais une nécessité vitale. Il ne s'agit pas seulement de loger ce peuple de locataires qui est le nôtre, mais de redonner à la majorité la dignité humaine qui va avec la maîtrise de son environnement. Le Québec ne fera pas exception à cette règle fondamentale: aucune société n'est vraiment maîtresse chez elle, si la plupart de ses membres continuent de vivre sous un toit précaire. À ce chapitre, ce ne sont pas les précédents historiques positifs qui ont manqué chez nous, mais la volonté collective de les appuyer et de les multiplier partout.

ORGANISÉE au Québec par l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, la semaine de l'habitation qui se déroule quelque part entre le 14 et le 23 septembre (au choix des affiliées régionales de l'APCHQ) véhicule avant tout un message économique précis: pourquoi rester locataire et payer à votre propriétaire deux ou trois fois le prix d'une habitation bien à vous au cours d'une quarantaine d'années de votre vie.

Pour les constructeurs il est primordial en effet de convaincre les consommateurs de s'acheter des maisons et des maisons neuves de préférence.

Là où les courtiers trouveront des avantages fréquents à la propriété « usagée » qui est souvent construite avec des matériaux aujourd'hui hors de prix, les constructeurs d'habitations opposent l'intérêt du neuf construit selon les normes actuelles notamment au chapitre de l'isolation thermique.

Les deux options sont à comparer pour chaque acheteur éventuel. Mais la proposition de base « une maison bien à soi » ou « un chez-soi tout neuf » est d'un intérêt écono-

mique bien réel en toutes circonstances.

Les constructeurs d'habitations qui ont lancé la semaine distribueront leur petit guide d'achat d'une maison neuve et mettront en valeur le programme de certification des maisons neuves mis en marche par l'APCHQ il y a trois ans et qui regroupe maintenant 915 constructeurs au Québec.

L'Association recommande d'ailleurs expressément aux clients de s'assurer de la participation de leur constructeur à ce programme de certification.

Bien qu'elle desserve l'ensemble de ses 4.000 membres, l'APCHQ semble déterminée à mettre l'accent sur une protection accrue du consommateur contre la perte de sommes versées en acompte ou les vices cachés ou vices de structures de maisons.

Le programme ne s'applique pas aux logements multiples autres que les logements acquis sous forme de condominiums mais couvre tous les types d'habitations unifamiliales, les duplex, triplex et quadruplex.

Le programme de certification est d'un intérêt écono-

Suite à la page 17

À LA SCHL, CHACUN A DROIT À SA PLACE AU SOLEIL

Prêts hypothécaires assurés disponibles pour l'acquisition de maisons neuves ou existantes:

Avantages pour l'acquéreur:

- mise de fonds requise de 5% seulement de la valeur d'emprunt
- prêt maximal de \$70,000 l'unité
- garantie de la qualité de la construction
- expertise de la SCHL quant à l'évaluation du prix de vente
- Consultez un prêteur agréé par la SCHL ou communiquez avec le bureau de la SCHL de votre localité.

SCHL



Société canadienne d'hypothèques et de logement / Canada Mortgage and Housing Corporation

Un autre service du gouvernement du Canada

WESTMOUNT



Élégante résidence de style Normand avec vue sur la ville. Construction de qualité supérieure. Vaste hall d'entrée donnant sur superbe terrasse de 24'. «Den» lambrissé, bibliothèque, 2 foyers naturels, garage pour 2 voitures. M.L.S. \$240.000. Mme Alison Cosgrove, 937-7729 ou 731-6817

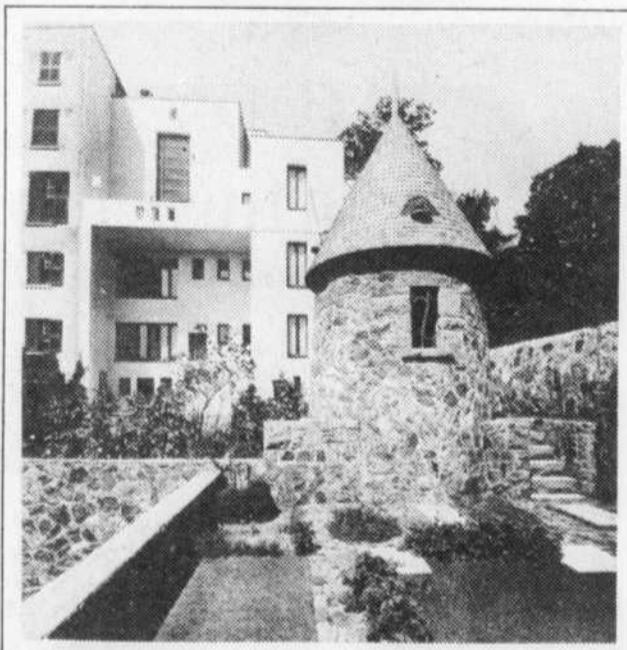
VILLE MONT-ROYAL



Somptueux cottage de style Tudor. 17.000 pi. pi. ca. de terrain paysager. Grand salon, salle à manger avec portes donnant sur patio. Salle familiale, «den» et «powder room» au rez-de-chaussée. Très grande pièce et salle de bain au-dessus du garage double avec entrée séparée. M.L.S. \$295.000. Mme Lola G. Aucoin, 342-9300 ou 731-6817.

RÉSIDENCES DE CHOIX

MONTREAL CENTRE-VILLE



Classifiée comme monument historique par la Commission culturelle du Québec, cette résidence est un modèle d'élégance architecturale. Située au centre de Montréal avec vue spectaculaire de la ville et un jardin splendide, elle fut construite en 1930 par Ernest Cormier, architecte bien connu. La maison et l'ameublement sont dans le style «Art Deco» authentique. Magnifique salon donnant sur terrasse avec vue sur la ville. Salle à manger lambrissée en noyer. Bibliothèque avec foyer naturel. Suite principale avec salle de bain et cabinet de toilette privés. Quatre chambres à coucher et trois salles de bain additionnelles. Exclusivité \$325.000. Mme Alyce F. Lalonde, 731-6817 ou 733-0389, 733-7936.

Frank A. Norman & Cie Ltée
courtier licencié
731-6817

SENNEVILLE



Propriété exceptionnelle située sur le chemin Senneville, au bord de l'eau. Maison en pierre de grand luxe. Douze pièces vastes et ensoleillées. Maison pour gardien, serre et piscine chauffée. Approximativement 5 acres de terrain. Bâties en excellent état. M.L.S. \$575.000. Mme Pauline Bates, 731-6817.

VILLE MONT-ROYAL



Magnifique cottage détaché, situé au cœur d'un des secteurs les plus recherchés. Vaste salon, salle à manger avec fenêtre en baie. Cuisine avec coin repas, petit «den». Cinq chambres à coucher plus «den» lambrissé. 3½ salles de bain. Garage pour 2 voitures. M.L.S. \$218.000. Mme F. LeSage Woodfine, 739-6863 or 731-6817.

LE SABAYON

LE CHOIX DE ZORBA
JUSQU'À 3 A.M.

MANGEZ, BUVEZ, DANSEZ
À LA GRECQUE

Célébrez le dîner grec:
agneau tourne-broche

Cuisine grecque et continentale. Mets délicieux:
Assiette Athénienne,
Mousaka, Filet Mignon,
Scampi, Steak au Poivre
Flambé, Shish Kebab.
Vous savourerez le café
Sabayon flambé.

Dîners d'hommes d'affaires
288-0373 ou 288-3872

Ouvert 11 a.m. à 3 a.m.
666 ouest, rue Sherbrooke
(coin Université)

15 ATOUTS

Vente? Achat?
Prêt?
Investissement?
Succession?
Impôt?

Donnez-vous
un atout
dans votre vie!

Fiduciaires

LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

Nos renseignements sont toujours gratuits
et n'entraînent jamais d'obligations.

Achat et vente de propriétés • Prêt hypothécaire •
Certificat de placement garanti • Régime d'épargne-
retraite • Régime d'épargne-logement • Rente à ver-
sements invariables • Planification successorale •
Règlement de successions • Préparation de déclara-
tions d'impôts • Agent de transfert et registraire •
Gestion et garde de valeurs • Assurances générales et vie • Fiduciaires de fonds de pension
(privé, groupe).

1253 ave McGill College, Montréal, Tél.: 878-3351
401 boul. Labelle, Place Rosemère, Tél.: 621-0715
6633 est, rue Sherbrooke, Montréal, Tél.: 253-1720

Concevoir la coopération en terme d'habitat...

Pour une concertation permanente des divers agents

par Irénée Bonnier

Conseiller, Affaires socio-économiques et intercoopératives, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

POUR plusieurs, l'habitation est un sujet qui a été tellement étudié, tellement discuté, qu'il y a peu de choses neuves à dire. De plus, les efforts en vue d'améliorer les conditions de l'habitation ont été si nombreux que certains préfèrent accepter le fait qu'il existe des problèmes insolubles dans les équations « habitation et besoins des ménages », « habitation et loyer adéquat », « habitation et qualité de logement », « habitation et environnement ».

Ces différents aspects de l'habitation n'ont cependant qu'un objectif commun, celui de permettre aux ménages de bénéficier de logements susceptibles de les aider non seulement à s'abriter, mais également à s'épanouir.

Le stock de logements au Québec s'établit à deux millions d'unités, ce qui correspond à peu près au nombre de ménages actuels. Toutes ces unités n'ont évidemment pas la même valeur. On calcule qu'il y a à peu près 300.000 d'entre elles qui auraient besoin de réparations majeures.

Les Caisses populaires Desjardins ont toujours été préoccupés par la question de l'habitation, non seulement

comme prêteurs mais également comme initiateurs ou supporteurs de projets d'habitations coopératives ou autres. Déjà, durant les années 1940 et 1950, un accent particulier a été mis sur elles sur l'habitation familiale. Elles ont été parmi les promoteurs de la Loi sur le prêt à l'habitation familiale et elles ont collaboré à l'application de celle-ci.

Des valeurs fondamentales sous-tendaient cette action, soit celles de la famille, de la propriété et de l'effort personnel en vue de se procurer une habitation adéquate. Ces valeurs demeurent, même si leur réalisation est rendue difficile dans un contexte marqué par une urbanisation accélérée, des coûts élevés des infrastructures, de l'énergie et de l'argent.

Il ne faudrait pas croire cependant, parce que des conditions rendent certaines valeurs plus difficilement viables, qu'elles ne doivent pas continuer à guider une politique générale de l'habitation. Il y a déjà quelque temps, le ministre responsable de l'habitation en France, M. Michel D'Ornano, soulignait que la valeur de l'habitation familiale demeure très prépondé-

rante dans ce pays à très forte densité de population et où le coût des terrains est extrêmement élevé.

Au lieu de démissionner devant la complexité du phénomène habitation, faut-il au contraire essayer de modeler une politique générale dans ce domaine. C'est bien ce qui nous manque.

Nous constatons que ce domaine, si vital au développement d'une société, est laissé au caprice des individus et des promoteurs. Il semble que le rôle des gouvernements se soit confiné, à ce jour, à intervenir directement dans la construction d'habitations sociales, lorsque l'on s'aperçoit que certaines strates de la population avaient de la difficulté à se loger adéquatement et à un coût rencontrant leur capacité de payer; l'action des gouvernements dans ce sens a surtout été orientée vers les économiquement faibles. D'un autre côté, les institutions financières ont tendance à répondre à des demandes de prêts, sans s'inquiéter outre mesure si ces prêts contribuent vraiment à améliorer le stock de logements, en mettant à la disposition des ménages des loyers adéquats, à des

prix raisonnables.

Les promoteurs sont libres de construire le type d'habitation qu'ils veulent, à l'endroit où ils le désirent, à condition que ce soit conforme à certaines règles d'urbanisme. Cependant, il existe parfois très peu de relations entre le type d'unités de logement qu'on voit surgir et les besoins des ménages. Ainsi, on assiste actuellement à un taux de vacance élevé de logements de 1 pièce et 1½ pièces, alors que ceux de trois chambres et plus sont rares et dispendieux.

Gouvernement, promoteurs, constructeurs, institutions financières, coopératives, groupes du milieu et individus ont tous ensemble une responsabilité pour que l'habitation soit un bien qui corresponde aux besoins des différents types de ménages. Il y a là une nécessité de concertation et le rôle du gouvernement devrait être beaucoup plus celui de catalyseur de cette concertation, plutôt que celui d'entrepreneur ou d'intervenant direct. Sans une philosophie commune, les agents impliqués dans l'habitation trouveront certaines difficultés à réaliser les attentes des différentes classes de la population en ce domaine de l'habitation.

Nous ne sommes plus, en effet, à l'époque où la majorité de la population rurale, au Québec, possédait l'habitat convenant à ses besoins. L'ur-

banisation a relégué l'habitation à une valeur de seconde classe et est devenue, dans plusieurs cas, un instrument de spéculation beaucoup plus qu'un moyen de développement pour les individus et les familles. C'est cette relation entre besoins des ménages et types d'habitation qu'il faut redécouvrir et insérer dans une politique globale de l'habitation, à travers une concertation des différents agents dans ce domaine. Certes, il ne faut pas négliger le rendement sur le capital investi, mais contrairement à d'autres secteurs de l'économie, l'habitation doit le plus faire l'objet d'une réflexion entre, d'une part, le type d'habitations existantes ou à créer et, d'autre part, les besoins mêmes des ménages; ces besoins devenant non pas le critère exclusif de décision mais une condition majeure de réalisation pour les promoteurs et les institutions financières prêteuses.

Un des aspects qu'il faudrait inclure dans cette politique globale de l'habitation, c'est la valorisation de certains quartiers urbains, souvent fois en état de détérioration. Là encore, il ne faudrait pas accepter comme une évidence, une fatalité, la destruction des vieux quartiers. Il faudrait, au contraire, valoriser certains de ces quartiers, en aidant à freiner la destruction des habitations et en n'acceptant pas que des blocs entiers de maisons, autrefois de type familial, puissent se transformer en maisons de chambres. Ces transformations inconscientes de la vocation de certains logements attirent dans les quartiers touchés des populations errantes. Ces populations étant cantonnées et concentrées dans ces quartiers, aucune vie de société n'est possible, ce qui a comme effet d'accélérer la détérioration, non seulement d'un point de vue physique mais également d'un point de vue social.

On constate, dans certaines villes, que des quartiers complets ne sont occupés que de 09 h 00 à 17 h 00, par une population de travailleurs de bureaux ou d'usines; ces mêmes quartiers deviennent des déserts le soir. Ces situations occasionnent une espèce de vacuum dans la trame générale du tissu urbain. Il faudrait donc un équilibre entre des immeubles à vocation résidentielle et des immeubles à bureaux ou salles de spectacles.

Il faut reconnaître que des efforts ont été tentés par les différents paliers des gouvernements pour garder à certains quartiers leur vocation résidentielle et aider ainsi les ménages à y demeurer. Les programmes de rénovation des habitations y ont été utiles, mais ils se sont avérés dispendieux et incapables de contrer cette détérioration qui affecte les logements les plus âgés. Sans une concertation permanente et structurée des



différents intervenants dans ce domaine, la rénovation deviendra rapidement un sujet essoufflant et frustrant.

Dans une politique générale de l'habitation, il faudrait sans doute faire une place importante aux initiatives de type coopératif, où des individus décident, en petites collectivités, de solutionner leurs problèmes d'achat de terrains, de construction, de services et de conditions générales d'habitat. L'action de ces coopératives peut avoir un effet sur les coûts de revient de l'habitation, mais la formule est exigeante et elle ne convient pas à tous les individus. De plus, il faudrait peut-être concevoir la coopération dans ce domaine beaucoup plus en terme d'habitat qu'en terme de construction seulement.

Face aux nombreuses études faites dans le passé, face aux nombreux essais réalisés dans le domaine de l'habitation, nous avons probablement tous les éléments nécessaires en vue d'établir une véritable politique de l'habitation qui serait un guide pour les différents agents dans ce

domaine. Le tout doit se concevoir dans le respect des responsabilités de chacun et dans une acceptation commune des objectifs poursuivis, soit de permettre aux ménages l'accès à une habitation adéquate et à un coût qui se situe dans la limite de leurs revenus.

Le courtier en immeubles favorise le meilleur prix

par Françoise Roberge

LORSQUE vous voulez acheter ou vendre une propriété, pourquoi recourir à un courtier qui pourra encaisser une commission de 6% ou 7% sur la transaction, plutôt que de procéder directement?

« Pour une foule de raisons répond M. Roger Raymond, courtier immobilier. »

« Parce que le courtier favorise le meilleur prix, la meilleure transaction pour son client, acheteur ou vendeur. Parce qu'il peut accélérer grandement les transactions. Parce qu'il dispense les transactions d'une certaine anxiété et qu'il réduit les problèmes au minimum. »

Mais davantage encore

parce qu'un courtier a le choix, dit M. Raymond. Le choix des propriétés de tous les types pour tous les besoins. Le choix de nombreux acheteurs dont l'un peut être tout désigné pour un vendeur.

« Et le courtier conserve le plus souvent un certain sens critique ou une certaine objectivité quant à la propriété transigée. Ce n'est pas « sa maison » qu'il vend, c'est « une » propriété qui correspond à certains critères, à certains besoins. »

« Les inscriptions sont très souvent multiples et plusieurs courtiers sont susceptibles de compléter une transaction sur des propriétés inscrites par d'autres. »

« L'intermédiaire peut commenter ou conseiller ses clients avec une certaine latitude. Après tout qu'il effectue une transaction ou une autre, il touchera une commission. »

Dans certains cas un agent d'immeuble permettra au vendeur de choisir le moment de la visite, pour présenter sa propriété dans les meilleures conditions possible. Entre-temps le client aura la possibilité de visiter d'autres propriétés et peut-être d'ailleurs fixer son choix autre part si cela lui convient davantage.

« Vous savez aussi que les courtiers sont susceptibles de commander une certaine confiance. La loi est très stricte maintenant. Et les courtiers sont assujettis à certaines garanties. En cas de vice caché le courtier peut être dans plusieurs cas poursuivi conjointement avec le propriétaire. »

« Cependant les courtiers sont aussi mieux formés que jamais. Il se dispense des cours d'évaluation dans les cégeps et les universités. La profession s'est resserrée. »

« Mais il faut se dire aussi

que le courtier a le choix des propriétés qu'il vend. Dans une certaine mesure. Il doit choisir des maisons d'une certaine qualité. Un courtier qui se ferait la réputation de vendre des taudis ou des propriétés piégées serait vite identifié. »

« Finalement le courtier peut très souvent faciliter le financement des propriétés. Il connaît le marché hypothécaire. Il peut guider ses clients, accélérer le règlement des actes notariés, la vérification des titres, etc... »

« Dans ce sens cet intermédiaire peut libérer ses clients de nombreux problèmes d'intendance et les conseiller sur certaines procédures. »

« Mais dans certains cas, son activité est presque indispensable. Dans tous les cas où une personne change de ville ou de pays et désire faire l'acquisition d'une propriété, le courtier peut accélérer les transactions, montrer à l'acheteur un choix de propriétés et très souvent conclure une transaction rapide en l'espace de quelques heures, à la satisfaction de ses deux clients, acheteur et vendeur. »

« Les agents immobiliers en tout cas, n'ont pas de problèmes de revenus. »

« L'inflation, il faut bien le dire, nous sert bien. Les commissions évoluent au rythme de l'inflation, et parfois davantage. Nous ne saurions nous en plaindre. Les prix qui augmentent, les taux d'intérêt élevés n'empêchent pas les acheteurs de s'inscrire à la liste des « investisseurs » qui se mettent à l'abri de l'inflation. »

« Vous savez, conclut M. Raymond, une automobile se dévalue avec l'usure, mais depuis la crise économique une propriété immobilière augmente de prix constamment. »

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

11 1/2%

pour 1 et 5 ans garanti

PLACEMENTS À TERME

D'autres termes et types d'intérêt sont offerts. Demandez notre brochure.

Montreal: 512, rue St-Jacques (514) 282-1880
Quebec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 232-5309

Halifax • Richmond • London • Toronto • Winnipeg • Regina • Saskatoon
Calgary • Edmonton • Prince George • Vancouver • Victoria • White Horse

INSTITUTION INSCRITE: REGIE DE L'ASSURANCE-DEPOTS DU QUEBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPOTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

LES IMMEUBLES LEBEVRE
COURTIER REALTIES BROKER

VAL DAVID \$319,000.

Superbe propriété de 27 arpents avec chalet Suisse de 10 pièces situé sur le flanc de la montagne. Garage pour 3 voitures, étable pour 3 chevaux ainsi qu'une piste de chevaux 1½ milles, chenil. Terrain magnifiquement paysagé. **Yvonne De Geyler 457-3888**

ILE PERROT \$150,000.

Cottage sur 38.000 pi.ca. de terrain avec 300 pieds de bord de l'eau offrant une vue panoramique du lac et des environs. 3 ou 4 chambres, garage double. Occupation immédiate. Faites une offre avec **Helen McEvoy 457-3888**

TERRASSE VAUDREUIL \$134,900.

Située à 25 milles à l'ouest du centre ville, magnifique résidence de style chalet Suisse. 13 grandes pièces, 2 foyers de pierre, salle familiale, cave à vin, salle disco. Garage double détaché et beaucoup d'autres extras. **Jacqueline Legault 457-3888**

STE GENEVIÈVE \$110,000

Cottage en pierre de 10 pièces, 5 chambres, 2 salles de bain, chambre froide, atelier en pin et salle de repos avec foyer en pierre. Piscine creusée Val-Mar et serre chauffée. **Lytette Larose 457-3888**

BAIE D'URFE \$98,000

Sur un beau terrain de 23.000 pi.ca. un joli cottage en brique et cédré, superbe construction de style unique, offrant salon à ciel ouvert et foyer en pierre, 3 chambres ouvrant sur galerie surplombant le salon, salle à manger, avec portes françaises donnant sur le patio, spacieuse cuisine avec dinette. Chauffage électrique. Garage double. **Immeubles Lefebvre 457-3888**

HUDSON HEIGHTS \$89,000.

Demeure en pierre des champs et cédrés, 3 chambres, poutres et planchers en pin de la Colombie partout, escalier en spirale suspendu, salon de 28 pieds avec mur de pierre et foyer. Salle de jeu et bar en brique antique et bois de grange. **Deane Miller 458-4455 ou 457-3888**

IMMEUBLES LEBEVRE COURTIER

PHOTO MLS

COURTIERS AGRÉÉS

Crown Trust

Un Petit Coin du Paradis au Coeur de Baie d'Urfé

On se croirait à la campagne dans cet impeccable et spacieux bungalow situé près d'un parc, sur un terrain de vingt mille pieds carrés! Les immenses fenêtres et soleil. La salle à séjour laissent entrer lumière et soleil. La salle à dîner est séparée. La cuisine très attrayante avec four, cuisinière à lave-vaisselle encastrés. L'aile des chambres à coucher comprend quatre chambres et deux salles de bain. Au sous-sol, une salle de jeu de vingt par dix-neuf avec deuxième foyer, boudoir, salle pour les enfants, salle de lavage et même un coin de bricolage. Prix \$78.800. Exclusif avec Mme Louise Pinard-Wills à 457-6744 (bureau), 457-5705 (rés.).

Une Ancienne Maison Restaurée!

Tout en préservant son charme et son cachet. Située à Dorval avec une vue magnifique sur le lac, avec vaste terrain ombragé et une piscine creusée. En exclusivité avec Jean Sanitar, 457-6744 (bureau), 631-0781 (rés.). Prix \$135.000.

Beaconsfield Sud à \$63,900!

Spacieux bungalow surélevé, moderne et facile d'entretien. Quatre chambres à coucher, deux salles de bain, salle familiale avec cheminée. Garage double. MLS avec Mme Lucile Bari, 457-6744 (bureau), 694-2360 (rés.).

Bonne Maison Familiale à \$58,900.

Dans Beaconsfield, avec deux étages en briques et aluminium — salon avec foyer — grande salle à manger plus une grande cuisine. Quatre chambres en haut — sous-sol fini — garage. Beau terrain sur une rue tranquille. MLS avec Mme Gibb, 457-6744 (bureau), 697-1945 (rés.).

COURTIERS AGRÉÉS

DES ROSIERS VENDU

faites-nous confiance
pour l'achat ou la vente de votre maison

DES ROSIERS
Le Maître Courtier
de FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

Quel est l'investissement le plus important que vous ayez à faire au cours de votre vie? Probablement l'achat de votre maison.

Vous recherchez ce qu'il y a de meilleur au plus bas prix possible. Mais le plus important pour vous, sera d'y retrouver un agencement qui plait à vos goûts personnels.

Or, sur un total d'une centaine de propriétés, il n'y en a probablement qu'une ou deux qui aient ces petits détails qui vous tiennent tant à coeur. Mais comment découvrir cette "perle rare"?

La maison Des Rosiers peut vous la trouver, car elle possède des milliers de propriétés, toutes différentes les unes des autres, avec toutes leurs caractéristiques personnelles.

La maison Des Rosiers est très bien reconnue sur le marché immobilier pour ses exclusivités.

Donc, avant d'acheter ou de vendre, voyez les spécialistes Des Rosiers et profitez de leur expérience.

DES ROSIERS 281-1818

Obligations d'épargne du Canada

Pour tout renseignement, téléphonez à Dominion Securities 861-2581

La construction fléchira à Montréal, mais le marché immobilier demeurera ferme

par François Roberge

À Québec où seulement 27% des citoyens sont propriétaires de leur logement, le rêve de la propriété est une tendance sociale en 1979. La construction de nouvelles maisons demeurant relativement lente, les courtiers semblent, de façon générale très optimistes face au développement de leur profession.

M. Roger Raymond, vice-président de Desrosiers, une filiale du groupe Prenor (les Prévoyants, Fiducie Nord-Amérique), affiche pleine confiance en la stabilité du marché, à moins d'un mouvement de panique dont il n'entrevoit pas la possibilité à moyen terme.

« Quand un courtier me dit que le marché est mauvais, j'ai la tentation de lui dire change de métier, tu n'es pas fait pour ça. »

Selon M. Raymond les Québécois ont traditionnellement transmis au secteur de la propriété immobilière les maximes religieuses qui ont également servi à l'esprit de libre entreprise.

« Dans le passé on nous enseignait que Jésus aime les pauvres qu'il valait mieux être

pauvre mais honnête que riche et peu scrupuleux. On valorisait une sorte de dépouillement comme un insigne de valeur morale. »

Ce système de valeur a commencé à changer. Aujourd'hui beaucoup de jeunes qui autrefois semblaient penser davantage à se payer « du bon temps » par exemple, se tournent vers l'immobilier et considèrent très tôt l'acquisition d'une propriété comme un objectif premier.

Beaucoup de femmes sont entrées sur le marché du travail, les familles sont moins grandes, les revenus se conjuguent et favorisent davantage l'acquisition rapide d'une maison.

Comme il y a toujours beaucoup de locataires au Québec, il reste beaucoup d'aspirants à la propriété. Le marché est donc plein de vigueur.

« On se demande parfois pourquoi tant de bureaux de courtiers cherchent des agents immobiliers. C'est que le secteur de la vente immobilière n'a pas connu auparavant au Québec le degré d'organisation qu'il a atteint chez les anglo-saxons par exemple en

Ontario ou dans l'Ouest canadien. »

« Ce besoin d'organisation; la stabilité et même la croissance des transactions immobilières, au moins dans la région de Montréal; le fait qu'il y ait relativement peu de construction nouvelle dans le secteur de l'habitation; tout cela fait que les agences ont besoin de nouveaux courtiers en immeubles. »

Plus de gens cherchent à faire l'acquisition de maisons et beaucoup sont tentés ou forcés d'acquiescer des propriétés déjà construites et sur le marché, selon le courtier.

« D'autre part l'élection du parti québécois a certainement provoqué un certain nombre de départs chez les anglophones de l'ouest de Montréal, ajoute M. Raymond. Ces maisons ont dans plusieurs cas été acquises par des francophones à un prix avantageux. Tout le monde recherche les aubaines. »

« Mais vous savez, la

propriété immobilière est toujours l'un des meilleurs placements pour faire face à l'inflation. Et de plus en plus de gens le savent. Ils sont mieux éduqués, mieux informés des réalités économiques. »

« Si vous prenez Montréal/Outremont par exemple. Il y a une dizaine d'années on trouvait des propriétés pour environ \$30,000 à Outremont. Elles valent souvent aujourd'hui \$100,000. »

« J'ai vu beaucoup de cas précis, un homme qui avait acheté une petite maison pour \$14,000 en 1958 la revendait en 1979 pour \$69,000. Il avait quand même investi quelques milliers de dollars supplémentaires dans sa maison, mais quand-même. La propriété se révalue constamment au rythme de l'inflation et parfois davantage. »

Le prix des propriétés à Montréal ou au Québec demeure quand-même en deca



de ce qu'il peut être aux États-Unis, ailleurs au Canada et même ailleurs au monde.

Quant au marché, il ne devrait pas accuser de fléchissement à brève échéance, selon M. Raymond.

« Pour nous, des questions comme le référendum ne nous inquiètent pas. Si les gens votent oui, il se peut que des anglophones éprouvent certaines craintes et quittent le Québec. Cela signifie qu'ils auront des maisons à vendre, et il y aura quelqu'un pour les acheter. »

« Si les gens votent non, il se peut que certains anglophones qui avaient déserté le Québec mais qui s'ennuient du climat de Montréal reviennent. »

« En termes strictement pratiques, l'avenir, pour nous, semble bien se présenter. A moins de panique, mais je ne

crois pas qu'il s'en produise. »

« Vous savez en 1967 quand la Société centrale d'Hypothèque et de logement a haussé

ses taux hypothécaires à 7,25% il y a eu un vent de panique chez les courtiers. On disait, le marché va s'effondrer. »

« Eh bien, l'année 1968 a été une très très bonne année. Presque une année record. »

Quant aux mesures proposées par le gouvernement Clark et visant à rendre déductibles les frais d'intérêt sur le logement familial, il ne peut que créer de nouveaux marchés, estime M. Raymond.

« Certainement que la possibilité d'une déduction fiscale de \$500 à \$1,000 va favoriser l'acquisition de propriétés, malgré des taux hypothécaires élevés. »

« Aux États-Unis où il y a eu des programmes semblables depuis longtemps, la propriété privée de l'habitation s'est développée rapidement. Nous, on suit la mode, un peu en retard mais quand-même. »

Il y a encore beaucoup de capitaux disponibles pour le marché immobilier, croit le vice-président de Desrosiers. Beaucoup de gens qui ont quelques milliers de dollars et qui vont constater que la propriété peut parfois rapporter davantage que des dépôts bancaires.

« Les maisons multifamiliales comme les duplex gagnent de la popularité auprès de gens qui veulent compenser pour une mauvaise caisse de retraite. Ces gens cherchent à s'assurer d'un logement qui leur coûtera très peu à leur retraite. »

Sur le marché montréalais, croit M. Raymond on construira peut-être un peu moins à l'avenir. Mais on achètera autant.

◆ La semaine de l'habitation

Suite de la page 15

tion a été créée à la suite de la construction au cours des dernières années de nombreux projets « citrons » qui ont amené la ruine de plusieurs petits propriétaires en plus d'entraîner de longues batailles juridiques.

Les constructeurs ont décidé il y a quelques années d'offrir des garanties au public afin, notamment de soutenir un marché morose.

La construction de maisons neuves a néanmoins connu des années dorées entre 1971 et 1977 et une année record en 1976 avec près de 69,000 mises en chantier.

En 1979 la situation est à peine stable. La construction domiciliaire est à la baisse dans la région de Montréal, stable dans la région de Québec et en croissance dans les centres un peu moins peuplés comme Sherbrooke, Trois-Rivières, Drummondville.

Mais dans ces centres la croissance est davantage spectaculaire du côté de la maison multifamiliale où l'on note des taux de croissance atteignant 700% à Shawinigan.

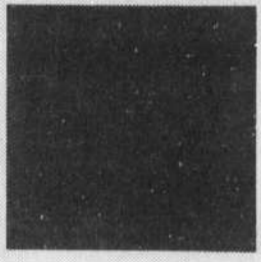
Le service d'analyse économique de l'APCHQ prévoit que les mises en chantier ne

dépasseront pas 26,500 maisons unifamiliales en 1979.

L'APCHQ prévoit un nombre de mises en chantier limité en 1979 avec un total de 40,000 logements, incluant bungalows, cottages, duplex, etc. En 1980 les prévisions pour le Québec sont de 42,500 logements, une tendance que les constructeurs qualifient de « stabilisatrice » à long terme.

Immeubles

TREMBLAY inc



735-5588

COURTIERS EN IMMEUBLES

POUR TOUS LES SERVICES IMMOBILIERS:

- Résidentiel
- Commercial
- Investissement
- Administration
- Hypothèques

2 BUREAUX POUR VOUS SERVIR:

5450, CÔTE DES NEIGES, SUITE 404
4870, DES SOURCES, DOLLARD DES ORMEAUX



Fiducie du Québec

Courtier

Pour un système de transfert à la grandeur du Québec

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, offre aux employeurs et aux employés un des meilleurs systèmes de transfert dans la province de Québec grâce à:

- 16 succursales principales situées dans toutes les régions importantes;
- 25 bureaux satellites desservant les régions secondaires;
- 300 représentants immobiliers expérimentés;
- 1 service centralisé de transfert.

En effet, lors d'un transfert, un appel suffit et notre service centralisé de transfert verra à faire les démarches nécessaires auprès des succursales concernées.

En ayant recours aux services de courtage immobilier de la Fiducie du Québec, la personne transférée pourra alors régler d'un seul coup ses problèmes d'achat, de vente et de financement.

L'option d'achat garantie est aussi disponible après entente avec l'employeur.

Pour tout renseignement supplémentaire, appelez ou écrivez à:

Fiducie du Québec
Service du courtage immobilier
1, Complexe Desjardins
bureau 1422
Montréal, Québec H5B 1E4
Tél.: (514) 281-8923

La Fiducie du Québec... pour des services immobiliers complets.

desjardins

Via Rail Canada
NOMINATION



B. Eldon Horsman

M. J. Frank Roberts, président du Conseil et directeur général de VIA Rail Canada Inc. est heureux d'annoncer la nomination de M. B. Eldon Horsman au poste de vice-président, Exploitation, avec la charge de la supervision et du contrôle techniques de toute l'exploitation des trains de VIA. M. Horsman était auparavant au service de la Consolidated Rail Corporation (Con-Rail) de Philadelphie en qualité de vice-président adjoint, Gestion du matériel remorqué. Auparavant, il avait occupé le poste de chef adjoint du Transport (Matériel remorqué) au Canadien National.

FALCONBRIDGE



AVIS DE DIVIDENDE
AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE qu'un dividende d'une valeur de \$1 l'action, sur les actions convertibles de classe A et de classe B en circulation, a été déclaré payable en monnaie canadienne le 28 septembre 1979 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 20 septembre 1979 par le Conseil d'administration de Falconbridge Nickel Mines Limited.

Par ordre du conseil,
J.D. Krane,
secrétaire

Toronto, Canada
le 10 septembre 1979.

L'embarras du choix

Si vous vous adressez à nous lors de l'achat d'une maison, vous aurez l'embarras du choix. En définitive, vous choisirez en tenant compte de l'architecture, du nombre de pièces, du quartier, du prix.

Quelle que soit l'importance que vous accordez à ces divers éléments, il est fort probable que nous vous dénicherons la propriété qui vous plaira.

Chez nous, le service personnalisé ainsi que de solides recommandations de financement viennent se greffer au vaste choix. Voilà comment nous nous sommes assuré la confiance des gens qui désirent acheter ou vendre.



Vous pouvez compter sur l'agent des Services immobiliers du Trust Royal. Il vous assistera et ensemble vous trouverez la maison qui fera votre bonheur. L'embarras du choix, nous en faisons notre affaire car nous sommes bel et bien à votre service.



Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

... à votre service

La Société canadienne d'hypothèques et de logement

Prêteur, assureur et pourvoyeur de subventions

par Sylvie Berthiaume

Coordonnateur régional de l'information à la SCHL

La Société canadienne d'hypothèques et de logement plus couramment appelée la SCHL, a modifié au cœur des derniers mois, quelques-uns de ses Programmes d'habitation.

Il est donc opportun en cette « semaine de l'habitation » que la population soit à nouveau sensibilisée et mise au courant à la fois du rôle présent et des principaux programmes de l'organisme fédéral afin que les divers groupes de gens concernés par ceux-ci puissent en bénéficier.

Rappelons d'abord que la SCHL est une société de la Couronne dont le nouveau ministre responsable est M. Elmer MacKay. Depuis sa fondation, la SCHL a toujours eu comme fonction:

- Assurer un approvisionnement approprié de logements dans toutes les régions du pays
- Permettre l'accès de ces logements à tous les Canadiens
- Elargir les choix d'habitations

- Assurer une amélioration continue de la qualité du logement et du milieu communautaire
- Maintenir le coût de l'habitation à un niveau raisonnable

Pour ce faire, la SCHL a agi au cours des ans à titre d'assureur-prêt et de prêteur dans plusieurs domaines de l'habitation pour encourager la construction domiciliaire, tant unifamiliale que multifamiliale, et en octroyant, selon les besoins, des subventions de formes variées, pour en faciliter l'accessibilité.

En plus de ce rôle économique, elle a aussi assumé des fonctions sociales importantes. Elle a également été prêteur direct pour la restauration des maisons et des quartiers, le logement public, le logement social, les infrastructures municipales, etc.

A ces milliers de prêts directs, se sont aussi ajoutées des subventions dont l'ampleur s'est constamment accrue.

Depuis le début de 1979, des changements ont été apportés à ses programmes mais ils continuent toujours d'être reliés directement à ses rôles et fonctions élaborés lors de sa création.

Aujourd'hui, les programmes de la SCHL s'adressent tant aux individus et aux familles à faible ou moyen revenu du Québec, qu'aux provinces et aux municipalités.

En général, les particuliers de la plupart des couches de la population, les constructeurs, les prêteurs, les courtiers et agents immobiliers, les groupes coopératifs et sans but lucratif, les indiens et métis, ainsi que les provinces et les municipalités peuvent bénéficier des avantages de la Loi nationale sur l'habitation.

Soulignons cependant que depuis peu, compte tenu d'une grande disponibilité de fonds dans le secteur privé, la SCHL s'est départie de son rôle de prêteur, sauf dans le domaine de la restauration de maisons unifamiliales. Elle conserve toutefois son rôle d'assureur-prêt et de pourvoyeur de subventions dans le cadre de ses programmes à caractère social.

Donc, tout particulier désirant acquérir ou construire une maison ou des logements locatifs, peut obtenir un prêt d'un prêteur agréé par la SCHL, lequel est garanti par cette dernière. Les avantages reliés à l'obtention d'un prêt « assuré » par la SCHL sont multiples.

Pour n'en mentionner que quelques-uns:

- Une mise de fonds minimale de seulement 5% s'il s'agit d'une maison unifamiliale et de 10% s'il s'agit de logements locatifs.
- Pour des maisons ou logements neufs, l'assurance que les travaux sont exécutés en conformité avec les normes de qualité établies par la SCHL.

Pour des maisons et logements existants, le bénéfice de l'expertise en évaluation de la SCHL pour la valeur de la propriété.

Il est important de mentionner que le montant du prêt maximal pouvant être assuré par la SCHL a été porté récemment à \$70,000 l'unité de logement, pour ainsi permettre à plus de gens de bénéficier de son assurance-prêt. Le refinancement est aussi une possibilité. De plus, des hypothèques assurées à paiements progressifs sont également disponibles en autant que certains critères reliés au prix des maisons et logements sont respectés.

Pour ce qui est des programmes d'aide à caractère social et privé, c'est-à-dire favorisant la création ou l'acquisition de logements pour les familles à faible revenu et les groupes communautaires, il en existe deux:

- le programme d'aide aux coopératives de logement;
- le programme d'aide aux organismes de logement sans but lucratif (achat et restauration ou construction de nouveaux logements).

Ces deux programmes se ressemblent passablement en ce sens qu'ils constituent un prêt assuré par la SCHL, équivalant à 100% de la valeur d'emprunt et des subventions

prenant la forme d'une réduction du taux d'intérêt jusqu'à 2% seulement.

Ces subventions servent d'ailleurs à combler la différence qui pourrait exister entre le loyer économique requis pour les logements et le loyer le plus bas du marché.

Dans plusieurs cas aussi, lorsque cet écart n'est pas trop considérable, les subventions peuvent être versées en plus aux locataires dont le revenu est insuffisant pour payer le loyer le plus bas du marché.

En plus de ces programmes favorisant la réalisation de ce type de logements, il est important de mentionner que la SCHL prévoit aussi des subventions au démarrage et à l'organisation des ressources communautaires. Elles visent à faciliter la formation des groupes coopératifs et sans but lucratif.

Quant aux programmes d'aide au logement à caractère public, ils s'adressent surtout aux provinces. Des prêts sont assurés et des subventions sont versées sous plusieurs formes allant jusqu'à 50% des déficits d'exploitation générés par la gestion des habitations à loyer modique (HLM). Cette initiative a représenté \$28 millions en 1978 seulement.

Ces subventions augmentent d'ailleurs chaque année. Compte tenu de la construc-

tion de plus en plus importante de ce type de logements, on évalue celles-ci à environ \$36 millions pour 1979.

Mentionnons par ailleurs que la SCHL, dans le cadre des nouvelles ententes fédérales-

provinciales sur les services communautaires, versera dès cette année plusieurs subventions.

L'aide à la restauration s'est avérée une des principales préoccupations de la SCHL de-

puis quelques années et cela s'est traduit concrètement par son programme d'aide à la remise en état des logements.

Ce programme disponible tant en milieu urbain que rural, est accessible aux proprié-

étaires de maisons unifamiliales ou de logements locatifs, ayant besoin d'une aide financière pour effectuer des réparations qui seraient nécessaires pour prolonger la vie utile

de ces logements.

Photo: Jacques Grenier



Rénovation d'une maison dans le quartier Saint-Louis subventionnée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

AVIS

aux propriétaires et aux futurs propriétaires de maison

On ne se rend jamais assez compte de la valeur d'une maison. C'est le bien le plus important qu'une famille peut posséder.

C'est pourquoi, la qualité des matériaux, les techniques de construction et la compétence des entrepreneurs représentent des critères déterminants quand vient le temps d'acheter une maison neuve ou de faire transformer la sienne.

La Ligue de l'Électricité du Québec vous offre un moyen sûr qui vous permettra de bien choisir.

L'Électricité est la source d'énergie qui offre les meilleures garanties pour l'avenir. C'est pourquoi, de plus en plus de propriétaires actuels et éventuels préfèrent cette forme d'énergie pour le chauffage de leur maison.

Consciente du fait que le chauffage accapare une grande part de la consommation totale d'énergie, la Ligue de

l'Électricité du Québec a émis des recommandations qui visent des standards d'excellence dans le domaine de l'isolation thermique et dans l'utilisation des systèmes et appareils de chauffage électrique.

Ces recommandations assurent une plus grande efficacité énergétique tout en tenant compte des coûts de construction ou de rénovation. Les économies réalisées au chapitre de la consommation d'électricité sont appréciables.

Toute maison construite ou transformée selon les recommandations de la L.E.Q. recevra, après la visite de vérification d'un représentant, un certificat d'excellence qui fera en sorte que cette maison acquerra une plus-value.

Si vous songez à acheter une maison neuve ou à transformer la vôtre, renseignez-vous auprès de la Ligue de l'Électricité du Québec.

Ligue de l'Électricité du Québec

606, rue Cathcart, bureau 530
Montréal, Québec
H3B 1K9

Nos recommandations font toute la différence.



BOMBARDIER LIMITÉE



Louis Bilodeau

M. Roger A. Lachance, vice-président et directeur général de la Division des équipements industriels de Bombardier Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de M. LOUIS BILODEAU au poste de directeur des ventes de la division.

M. Bilodeau possède quelque vingt années d'expérience dans la vente et la distribution de véhicules industriels et forestiers.

La Division des équipements industriels de Bombardier Limitée fabrique des véhicules de toutes sortes servant à de multiples applications ainsi qu'une gamme complète de débardeurs forestiers et sur roues. On retrouve les tracteurs Bombardier dans plus de cinquante-cinq pays et près de vingt-cinq mille véhicules ont été fabriqués à date.

FALCONBRIDGE COPPER LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Les Administrateurs de Falconbridge Copper Limited ont déclaré un dividende par intérim de vingt cents (20¢) par action, payable en fonds canadiens le 28 septembre 1979 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 18 septembre 1979.

Par ordre du Conseil
W.R. ROBERTSON
Secrétaire
Toronto, Ontario
6 septembre 1979

LE CHOIX SOLAIRE

Une énergie qui entre dans la vie quotidienne
Ch. Vaugé

L'utilisation de l'énergie solaire n'est plus une utopie et devient même, depuis la crise énergétique de 1973, une solution de rechange à long terme. Première des énergies dites « naturelles », le soleil dégage en direction de la terre une puissance de 170 millions de gigawatts, soit près de six millions de fois la consommation du réseau électrique français. L'idée était tentante de puiser à cet énorme réservoir l'énergie nécessaire aux activités humaines. L'énergie solaire est-elle rentable? Les expériences ont-elles été concluantes? « Le choix solaire » répond à ces questions.

2-222-02826-2 254 pages \$14
(Coédition Tchou)

RAPPEL : L'ÉNERGIE SOLAIRE. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
2-222-01819-6 216 pages \$10,40

BON DE COMMANDE

Veuillez m'expédier :

- Le Choix solaire à \$14 \$ _____
- L'Énergie solaire à \$10,40 \$ _____
- Je désire recevoir votre documentation
- Paiement ci-joint à l'ordre des Presses de l'Université de Montréal
- À percevoir sur mon crédit Chèques-Visa n° _____

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. A., Montréal, Québec, Canada H3C 3J7
Tel.: 343-6321/25

CABLEVISION NATIONALE LTÉE

Avis de dividende

Dividende no 3

Actions privilégiées série "A"

Le conseil d'administration de Cablevision Nationale Ltée, lors d'une assemblée tenue le 10 septembre 1979, a déclaré, à l'égard du troisième trimestre de l'année 1979, un dividende au taux de \$0,23125 l'action pour chacune des actions privilégiées série "A" du capital-actions de la compagnie présentement en cours. Le dividende est payable le 1er octobre 1979 aux détenteurs d'actions privilégiées série "A" inscrits aux registres de la compagnie à la fermeture des livres le 20 septembre 1979.

Donné par ordre du conseil d'administration, ce 10ième jour de septembre 1979.

Le secrétaire,
Raynold Langlois.

Quelques considérations fiscales

par Yves Séguin



... sur la propriété immobilière

Avocat et conseiller en fiscalité chez Normandin, Séguin & Associés.

A l'occasion de la semaine de l'habitation, voici un bref aperçu de considérations fiscales importantes sur la propriété immobilière.

La résidence principale
Depuis 1972, la moitié du gain réalisé lors de la disposition d'un bien en capital est ajoutée au revenu aux fins du calcul du revenu imposable. Le gain réalisé lors de la vente de la résidence principale du contribuable n'échappe pas à cette règle, mais une exemption spéciale est prévue.

La Loi ne définit pas la résidence principale mais les tribunaux ont suppléé à cette lacune en déterminant qu'il s'agit d'un lieu raisonnablement habitable par une personne physique (maison, logis, roulotte, chalet, bateau, etc.) à titre de principal établissement.

Pour que le gain réalisé lors de la vente de sa résidence ne soit pas imposé, un contribuable doit habiter cette résidence durant toute la période pendant laquelle il en est propriétaire, plus une année de grâce. Ainsi, l'exemption s'illustre de la façon suivante: le nombre d'années de résidence plus une année de grâce sur le nombre d'années de propriété, multiplié par le gain, soit:

« années de résidence »
« années de propriété »

Le produit obtenu représente le gain exempté. Ainsi, du gain résultant de la vente, on soustrait le gain exempté.

En définitive, il suffit d'avoir habité la résidence pendant toutes les années de propriété sauf une. Un contribuable peut donc acheter et vendre sa résidence dans la même année sans aucune conséquence mais des transactions répétées pourraient constituer une entreprise imposable.

En ce qui concerne le droit de propriété, mentionnons que les tribunaux ne reconnaissent le bénéficiaire d'une fiducie comme propriétaire que si le titre de propriété est fait au nom du bénéficiaire. En outre, le Ministère du Revenu considère en règle générale, que le contribuable acquiert la résidence à la date de la signature du contrat. Toutefois, si l'acquéreur est mis en possession et assume la responsabilité de la propriété avant que le contrat ne soit complété, il est alors considéré propriétaire.

Le contribuable doit lui-même habiter. Toutefois, un contribuable fréquemment absent de sa résidence sera considéré résident si, par exemple, sa famille y demeure.

« 1 x GAIN »

La Loi limite le terrain servant à la résidence principale à un acre, à moins que le contribuable justifie une plus grande étendue. Remarque sur ce point que l'exemption d'impôt ne s'applique que s'il y a disposition de la résidence. La vente d'une partie du terrain servant à la résidence est donc imposable.

La location de résidence

La loi présume qu'un changement d'usage d'un bien représente une disposition du bien à un prix égal à sa valeur marchande. Ainsi, lorsqu'un contribuable loue sa résidence, il est réputé en avoir disposé à sa valeur marchande. Le gain en capital qui en résulte peut cependant être annulé par l'exemption que nous avons déjà vue. Evidemment, le contribuable, maintenant locataire, doit déclarer le revenu de location, tout en déduisant les dépenses encourues. Dans ce cas, il peut réclamer une allocation du coût en capital (amortissement).

Lorsqu'un contribuable désire louer sa résidence il peut éviter la disposition présumée en exerçant un choix lui permettant de désigner cette résidence comme résidence prin-

cipale pendant la période de location. Ce choix ne peut excéder quatre années. Cela signifie qu'on contribuable peut louer sa résidence pendant quatre années sans inclure dans le calcul du gain en capital la résidence fiscale. Mentionnons ici que le Ministère considère qu'il n'y a pas de changement d'usage lorsqu'un contribuable loue seulement une chambre ou une partie réduite de sa résidence. En fait, il y a changement d'usage si la résidence subit des modifications importantes ou si son usage change de façon importante. Prenons le cas d'une résidence acquise en 1974 et habitée pendant deux ans puis louée de 1976 à 1981, date à laquelle la résidence est vendue avec un gain de \$25,000. En exerçant le choix, le gain sera de \$3,125. En effet le nombre d'années de résidence est de 7, soit 2 années de résidence plus 4 années de location ayant fait l'objet du choix, plus une année de grâce. Le nombre d'années de résidence est de 8 (1974 à 1981). Ainsi, du gain réalisé, soit \$25,000, on soustrait l'exemption qui est égale à 7/8 de \$25,000 soit \$21,875 ce qui donne un gain de \$3,125. La façon d'exercer le choix est simple: le contribuable n'a qu'à joindre à sa déclaration de revenus de l'an-

née dans laquelle il loue sa résidence, une lettre indiquant qu'il réclame l'exemption pour la période de location. En exerçant ce choix, le contribuable ne peut cependant pas réclamer d'allocation du coût en capital ni de dépenses. Si seulement une partie de l'immeuble est occupée à titre de résidence principale, il faut alors répartir le coût d'acquisition et le prix de disposition entre la portion résidentielle et l'autre partie.

Transferts entre conjoints
Lorsqu'un bien est transféré entre personne liées entre el-

les, la Loi présume que le prix de disposition est égal à la valeur marchande. Pour les transferts de biens entre époux, la Loi accorde un traitement de faveur en annulant tout gain en capital imposable, que le bien soit vendu, donné, échangé, etc.

Le conjoint bénéficiaire est réputé acquérir le bien au même coût que le cédant. Il y a donc roulement du gain en capital. Cependant, les revenus ainsi que le gain en capital seront attribués à l'auteur du transfert et non au bénéficiaire. L'exemption s'appliquera aux biens transférés à l'un des conjoints en raison du décès de l'autre en autant que le conjoint bénéficiaire est désigné dans le testament. Donc, les biens transférés entre époux ne sont pas imposables. Considérant l'exemption du gain résultant de la disposition d'une résidence principale, il y a donc une double exemption. Soulignons qu'aucune perte n'est déductible du revenu lors de la vente d'une résidence et que des règles particulières s'appliquent dans les cas de séparation et de divorce.

L'épargne-logement
Tous sont familiers avec les régimes enregistrés d'épargne-logement (REEL). Un contribuable peut déduire de son revenu le montant de sa contribution versée à un REEL durant l'année jusqu'à concurrence de \$1,000, sans

excéder au total \$10,000. Pour être déductible, la contribution doit être effectuée au plus tard le 31 décembre de l'année. Un contribuable n'a pas droit à la réduction si lui ou son conjoint étaient propriétaires pendant l'année en cours ou l'année précédente. Ceux qui ont vendu leurs résidences pour devenir locataires doivent attendre deux ans avant de contribuer. Le retrait des fonds n'est pas imposable si la somme est utilisée au plus tard dans les 60 jours de la fin de l'année (1er mars) pour acquérir un logement de type propriétaire-occupant. Si les fonds sont retirés et ne sont pas utilisés pour acquérir la résidence, ils sont imposables; cependant, l'achat est effectivement réalisé dans les trois ans qui suivent, la déduction sera accordée rétroactivement. En cas de décès, les fonds ne seront pas imposables si le conjoint est le bénéficiaire. Mentionnons également qu'une contribution versée dans l'année peut être encaissée dans la même année et être déductible si elle sert à l'acquisition d'une propriété.

Immeubles résidentiel à logements multiples

Fort populaires depuis quelques années, ces immeubles sont intéressants au point de vue fiscal car ils permettent une allocation du coût en capital (amortissement) entière-

ment déductible du revenu. Ainsi, pour les constructions commencées après 1978, l'amortissement est de 5% et est déductible au même titre qu'une dépense. En effet, ce genre d'immeuble est le seul qui permette de réaliser une perte avec l'amortissement. Remarque cependant que lors de la vente, si le prix de disposition excède le coût, l'excédent sera ajouté au revenu de l'année. Pour être admissible, l'immeuble à logements doit nécessairement être certifié conforme aux Règlements édictés en vertu de la Loi de l'impôt par la Société centrale d'Hypothèque et de logement.

La déduction des intérêts hypothécaires et des taxes foncières

Le gouvernement Clark a proposé de permettre la déduction des intérêts hypothécaires jusqu'à concurrence de \$5,000 et des taxes foncières jusqu'à \$1,000. Probablement applicable au niveau du calcul du revenu imposable, la déduction serait en vigueur dès cette année mais répartie progressivement au long des quatre prochaines années.

Cette déduction vise à encourager l'industrie immobilière au Canada qui souffre d'une demande atteignant seulement 200,000 comparative-ment à 273,000 en 1972, et à encourager le contribuable moyen à acquérir une rési-

Suite à la page 22

LAMARRE, CATY & BERNARDIN LTÉE

courtiers d'assurances générales

3 Place Ville Marie Montréal H3B 2E5
Tél.: 861-2661

commerce - industrie - avantages sociaux
service de prévention de sinistres

bureaux affiliés à

MONTRÉAL • OTTAWA • TORONTO • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER
et dans le monde entier

EMISSION DE
\$1,300,000,000
D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA
NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION
DATES DU 1^{er} OCTOBRE 1979

Le ministre des Finances a autorisé la Banque du Canada à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces comme suit:

Obligations 10 3/4% à 3 ans 1/2 mois échéant le 15 octobre 1982
Prix d'émission: 99.75% rapportant environ 10.85% à l'échéance
Intérêt payable le 15 octobre et le 15 avril
L'intérêt d'un demi-mois payable le 15 octobre 1979

Obligations 10 1/2% à 5 ans échéant le 1^{er} octobre 1984
Prix d'émission: 99.50% rapportant environ 10.63% à l'échéance
Intérêt payable le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre

Obligations 10 1/2% à 10 ans échéant le 1^{er} octobre 1989
Prix d'émission: 99.75% rapportant environ 10.54% à l'échéance
Intérêt payable le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre

Obligations 10 1/2% à 25 ans échéant le 1^{er} octobre 2004
Prix d'émission: 100.00% rapportant environ 10.50% à l'échéance
Intérêt payable le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre.

Les nouvelles obligations seront disponibles en coupures de \$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000 et \$1,000,000.

L'émission d'obligations 10 1/2% datées du 1^{er} octobre 1979 et échéant le 1^{er} octobre 2004 ne dépassera pas \$600 millions.

La Banque du Canada convient d'acquiescer un minimum de \$400 millions des nouvelles obligations. Cette acquisition sera affectée à n'importe quelle échéance sauf que ce total comprendra un minimum de \$100 millions des obligations échéant en 2004.

Le produit de l'offre servira au rachat de \$967 millions d'obligations du gouvernement du Canada échéant le 1^{er} octobre 1979, ainsi qu'aux fins générales du gouvernement du Canada.

Les nouvelles obligations seront datées du 1^{er} octobre 1979 et porteront intérêt à partir de cette date. Le principal et l'intérêt sont payables, lorsqu'exigibles, en monnaie légale du Canada: le principal à l'échéance, à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque. Les titres définitifs seront disponibles le ou vers le 1^{er} octobre 1979 et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme entièrement nominative, l'intérêt étant payable par chèque. Les obligations de l'une ou de l'autre forme seront de mêmes coupures et entièrement interchangeables quant aux coupures et/ou à la forme, sans frais (sous réserve des exigences de transferts statutaires, le cas échéant).

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une Loi du Parlement du Canada. Le principal et l'intérêt sont imputés au Fonds du revenu consolidé du Canada.

Sous réserve d'attribution, les souscriptions aux nouvelles obligations peuvent se faire par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à faire office de distributeur initial ou de toute banque située au Canada.



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

SE7

ca

COMPTABLES AGRÉÉS

Ordre des comptables agréés du Québec
Constitué en 1880
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif
680, rue Sherbrooke ouest, 7^e étage, Montréal P.Q. H3A 2S3
Tél.: (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9 Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver. Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés.	DELOITTE, HASKINS & SELLS Comptables Agréés 1, Place Ville-Marie 881-8512 Montréal, Québec H3B 2W3 Bureau au Canada et cabinets associés à travers le monde	MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS Comptables Agréés 2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.P. 153 Montréal H5B 1E8 Tél.: 281-1955 Société nationale Colins Barrow	RAYMOND, CHAROT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec, Ottawa, Therford Mines, Hull, Buckingham 17 ^{ème} étage, Tour de la Bourse Montréal, Québec, H4Z 1G8 (514) 878-2891
AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés Romain Audet, L.S.C.C.A. Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A. Robert Moreau, M.S.C.C.A. Carol Lapointe, C.A. 50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700 Montréal H2P 2T4 382-3080	DUNWOODY & COMPAGNIE Comptables Agréés 1440, rue Ste-Catherine ouest Suite 810 - 881-9081 Montréal, Québec H3G 1R8 Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.	avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax. Affiliation internationale "FOX, JOSOLYNE, FIDES"	RICHTER, USHER & VINEBERG Comptables Agréés Montréal - Toronto Associés - Résidents à Montréal C. Richter, C.A. / J. Usher, C.A. M. Vineberg, C.A. / B. Charot, C.A. M. Martin, C.A. / D. Paré, C.A. G. Charot, C.A. / J. Usher, C.A. J. Usher, C.A. / R. Charot, C.A. S. Charot, C.A. / P. Charot, C.A. D. Charot, C.A. / P. Charot, C.A.
BERNIER & BISSON Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A. 60, St-Jacques, Suite 601 Montréal - 845-0209	ERNST & WHINNEY Comptables Agréés Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, L.Langley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde. 1200, avenue McGill College Suite 1100 Montréal, Québec, H3B 4G7 871-8901	MacGILLIVRAY & BRUNEAU Comptables Agréés - Chartered Accountants 1155 Dorchester ouest Montréal, P.Q. H3B 3T9 (514) 871-8630 National MacGILLIVRAY & CO. Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde	ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables Agréés 7000, Avenue du Parc, Montréal H3M 1X1 - 274-2797
BOUCHARD YVON DUNAMEL & CIE Comptables Agréés Guy Bouchard, c.a. Paul Yvon, c.a. 59 rue St-Jacques, MtL. 284-1117	GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS Comptables Agréés Roger Gauvin, C.A. Bernard Dumais, C.A. Roger Forget, C.A. Claude Boyer, C.A. Gilles Vézina, C.A. Jean-René Charrette, C.A. Michel Dussault, C.A. 551 est. boul. Crémazie Montréal H2M 1L8 - 384-1430	MALLETTE, BENOÎT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés 1 Complexe Desjardins Montréal Téléphone 281-1850 Bureaux Québec, St-Jérôme, Montreal, Ste-Agathe-des-Monts Firme nationale Ward, Mallette & Co. Affiliation internationale Binder, Seldman & Co.	SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Matane Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal, Qué. H4Z 1H8 (514) 861-5741
CLARKSON, GORDON & CIE Comptables Agréés Associés-résidents Montréal - Québec A. Bennett, C.A. / C.C. Barnum, C.A. C.W. Brassegger, C.A. / T.R. Burpee, C.A. M. Camarant, C.A. / H.M. Caron, C.A. L.J. Carrère, C.A. / M.G. Chamberlano, C.A. J.P. Desile, C.A. / M.M. Domanski, C.A. G. Fréchette, C.A. / S.R. Gagné, C.A. R. Germain, C.A. / G. Giroux, C.A. J.P. Graveline, C.A. / A. Lanthier, C.A. R.E. Lavoie, C.A. / G. Limoges, C.A. R.J. Masson, C.A. / J.D. Morrison, C.A. R.K. Palmer, C.A. / J.J. Peacock, C.A. R. Pearl, C.A. / W.J. Smith, C.A. G.S. West, C.A.	GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS Société Nationale CAMPBELL SHARP Comptables Agréés 3730 est. boul. Crémazie Montréal, Québec, H2A 1B4 378-8010 715 Carré Victoria Montréal, Québec, H2Y 2J1 845-7211	MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE Comptables Agréés Guy Messier, L.S.C.C.A. Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A. Robert Houde, S.A.C.A. Guy Dumet, C.A. Jacques Desmarais, L.S.C.C.A. André Mongrain, L.S.C.C.A. Yvon Marsolet, C.A. Gilles Blondin, C.A. Rémi Marville, C.A. 50, Place Crémazie suite 921 Montréal H2P 2T6 - 384-1200	TOUCHE, ROSS & CIE Comptables Agréés Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, S. Barbey, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde. 1, Place Ville-Marie 881-8531
COGAM, LANDORI & DUBÉ Comptables Agréés MONTRÉAL-OTTAWA C. Blatt, C.A. / J. Dolnik, C.A. S. M. Hopmeyer, C.A. R. Landori-Hoffmann, C.A. A. Soroka, C.A. I. Tobenstein, C.A. J. F. Witkowski, C.A. 3901, rue Jean-Talon ouest suite 214 (514) 731 7851	HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés 278 ouest, St-Jacques suite 800 Montréal H2Y 1N3 845-9253 Bureaux: Montréal Repigny Lies de la Madeleine	NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés 225, rue Notre-Dame ouest Montréal, Québec H2Y 1T4 Téléphone (514) 844-4442 Bureau Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand-Mère, Shawinigan, Vile-Saint-Georges, Lac-Epimé, Bass-Comeau Siège social 1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010 Montréal, Québec, H3A 2R7 (514) 288-0788	THORNE, RIDDELL & CIE Comptables Agréés 830 ouest, Boul. Dorchester Montréal, Québec H3B 1W2 Téléphone (514) 866-7351 A l'échelle internationale McIntyre Main Lafrenztz
COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE Comptables Agréés Guy Charette, C.A. / Hubert Marier, C.A. Raymond Poirier, C.A. / Jean-Paul Bern, C.A. Normand Bouveret, C.A. / Raymond Winnipeg, 1, Place Ville-Marie Suite 2220 (514) 886-9911 Montréal H3B 3M4	KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables Agréés 866 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988	PETRIE, RAYMOND & CIE Proulx, D'Orsonnens & CIE Comptables Agréés 1320 Boul. Graham Suite 100 Montréal, H3P 3C8 Tél.: 735-4847	ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE Comptables Agréés MONTRÉAL - OTTAWA Jack E. Zitrer, C.A. / Herbert E. Stein, C.A. Samuel S. Siblin, C.A. / Boris G. Levine, C.A. Marvin B. Goldstein, C.A. / David A. Stein, C.A. Arnold J. Schenker, C.A. / Steven A. Yagel, C.A. Malton S. Spector, C.A. / Marvin R. Teller, C.A. Harry A. Tashbaum, C.A. / Gerald A. Stein, C.A. Jeffrey J. Payne, C.A. / Norman J. Laskin, C.A. Brahm D. Levine, C.A. / Morris I. Fogelbaum, C.A. Lawrence M. Dagher, C.A. / Alan M. Livian, C.A. Jack Altman, C.A. / Robert I. Zitrer, C.A. 4115 Sherbrooke ouest Westmount, Qué. 933-1112
LAVALLÉE, BEDARD & CIE Comptables Agréés Michel Bedard, c.a. Pierre Champoux, c.a. 19 ouest, La Royer - Suite 300 Montréal H2Y 1W4 844-1153	LIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés COOPERS & LYBRAND 630, boul. Dorchester ouest Montréal H2P 1W6 (514) 871-8792	PRICE WATERHOUSE & CIE Comptables Agréés 1200 McGill College Montréal, Qué. H3B 2G4 - 878-9050 Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. J. Serge Grivas, C.A. Waghu Boulos, C.A. Jacques R. Chedillon, C.A. Jacques Jovai, C.A. Louis Bani, C.A. Ferdinand A. Chai, C.A. 4928, ave Verdun, Verdun H4G 1N3 55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4 788-3871 - 455-6851

ÉTATS-UNIS L'ÉCONOMIQUE

IRON OIL Chute des pétroles

A la clôture de la Bourse de Toronto hier les cours s'effondraient sous les prises de bénéfices dans le groupe des pétroles achetées la semaine dernière. L'indice de la Bourse de Toronto a reculé de 2,96 à 1.728,91. Neuf des 14 groupes de l'indice ont avancé, les autres en tête qui ont pris 45 à 10,24.23. Les pétroles et les gaz, qui étaient en tête des cinq groupes perdants, ont abandonné 42,40 points à 3.318,83. Pipelines, produits de consommation et transports ont par ailleurs atteint des niveaux records de hausses.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Abitibi, Acton, etc. Columns include company name, price, and change.

VENTES HAUT Bas Ferm. Ch.

Table of stock prices for various companies including Cominco, ComCorp, ComCorp, etc. Columns include company name, price, and change.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Brouillette, Brouillette, Brouillette, etc. Columns include company name, price, and change.

ALFRED LAMBERT INC. NOMINATIONS

Monsieur Jean-Marie Poitras, président du Groupe La Laurentienne, a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes chez Alfred Lambert Inc. et ses filiales, Chaussures Tan-Canada Limitée, Les Caoutchoucs Acton Limitée et Daoust-Lalonde Inc.:

Raymond Garneau, m.s.c.e., I.s.c.écon., président du Conseil d'administration

Richard Brunet, c.a., président et chef de la direction

Alfred Lambert Inc. est une filiale à part entière de Fonds F-I-C Inc. dont Le Groupe La Laurentienne s'est porté acquéreur en mars dernier.

Table of stock prices for various companies including Hardee, Hardee, Hardee, etc. Columns include company name, price, and change.

VENTES HAUT Bas Ferm. Ch.

Table of stock prices for various companies including Miffler, Miffler, Miffler, etc. Columns include company name, price, and change.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Russel, Russel, Russel, etc. Columns include company name, price, and change.

SCHENLEY CANADA INC. Nomination

Le Président et chef de l'exécutif Schenley Canada Inc., Monsieur D.W. McLaughlin, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Jean-Pierre Fortier au poste de Directeur/Services de Marketing, au sein de cette compagnie.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Warn, Warn, Warn, etc. Columns include company name, price, and change.

IRON OIL Activité intense

Effrètement des cours, hier à la Bourse de Montréal, dans un marché nerveux. Après avoir été à la hausse tout au long de la journée, la tendance s'est renversée sous la pression des pétroles qui ont fait perdre à l'indice composé 0,17 à 300,21. A la clôture, 1,07,361 actions ont changé de mains et l'on enregistré 1,678 options, contre, respectivement, 818,666 et 2,064 vendredi.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Abitibi, Abitibi, etc. Columns include company name, price, and change.

NEW YORK Plus trois points

Les cours états en hausse hier à Wall Street où l'indice des industrielles, après avoir gagné plus de 7 points à l'ouverture, clôture à 881,82 en hausse de 2,73 dans un marché actif. Plus de 37 millions d'actions ont changé de mains.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF, ACF, ACF, etc. Columns include company name, price, and change.

VENTES HAUT Bas Ferm. Ch.

Table of stock prices for various companies including MCA, MCA, MCA, etc. Columns include company name, price, and change.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including DataGen, DataGen, DataGen, etc. Columns include company name, price, and change.

VENTES HAUT Bas Ferm. Ch.

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Abitibi, Abitibi, etc. Columns include company name, price, and change.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Abitibi, Abitibi, etc. Columns include company name, price, and change.

IRON OIL

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Abitibi, Abitibi, etc. Columns include company name, price, and change.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Abitibi, Abitibi, etc. Columns include company name, price, and change.

L'or franchit le cap des \$350

LONDRES (AFP) — L'or a clôturé hier à Londres à \$353.625 l'once, soit un nouveau record historique, et en hausse de \$11.25 sur la clôture de vendredi dernier.

Le marché est demeuré très actif pendant toute la journée. La forte demande enregistrée sur celui de New York s'y est répétée en fin d'après-midi et le cours termine, en fait, au plus haut de la journée après être retombé un moment jusqu'à \$348.625.

Les courtiers font remarquer que la « barrière psychologique » des \$350 l'once a été « défoncée » sans la moindre difficulté, bien que de nombreux analystes et commentateurs affirment, depuis plusieurs jours, que la récente escalade a été trop rapide et que, par conséquent, une rapide dégringolade est imminente.

Plus la hausse augmente — et elle atteint maintenant un peu plus de \$70, soit 25% en six semaines — plus les spéculateurs deviennent nerveux. Mais, hier soir, la tendance demeurait nettement à la hausse dans l'attente des résultats de la vente aux enchères à laquelle procédera mardi le Trésor américain.

Cette nouvelle journée de grande fièvre monétaire s'est terminée à Londres sur une petite note de détente à la suite de la déclaration par les ministres des Finances de la CEE, réunis à Bruxelles, que des changements de parités ne sont pas nécessaires au sein du système monétaire européen. Étant donné l'heure tardive à laquelle a été faite cette déclaration, la réaction a été très modeste.

La livre sterling qui avait, toutefois, déjà amorcé un redressement a accéléré sa reprise, tandis que le dollar,

relativement plus stable pendant toute la journée, grâce à la vigilance de la Bundesbank, est remonté plus ou moins à ses niveaux de clôture de vendredi. Après être tombé jusqu'à \$2.1260 contre \$2.1665 vendredi, la livre clôtura notamment à \$2.1515.

Quant au dollar, il clôtura à 1.8120 marks contre 1.8115, 4.2305 francs français contre 4.2315; 1.6315 franc suisse contre 1.6330 et 223.5 yen contre 223.2.

Le réexamen du fonctionnement du SME par les ministres des finances de la CEE après six mois d'existence, demandé notamment par l'Irlande et l'Italie, est terminé.

Les observateurs estiment que les ministres ont ainsi voulu couper court aux rumeurs circulant avec insistance au cours des dernières semaines sur un réajustement général des parités à l'intérieur du SME. En soulignant que le réexamen du SME était déjà à présent terminé, ils ont également arrêté la spéculation qui risquait de repartir de plus belle en cas d'ajournement de cette décision au mois d'octobre ou de novembre.

M. René Monory a également souligné que lors de la réunion des cinq à Paris, dimanche, la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Allemagne fédérale et le Japon avaient constaté que les efforts de convergence de politique économique, mis en oeuvre par ces pays, commencent à porter leurs fruits et que les cinq s'attendaient à un équilibre de leurs balances des paiements courants en 1980.

Nouveau Conseil d'administration de SNF



Clément Alary



F.-Albert Angers



Hubert Bédard



Constant Bergeron



Claude Boivin



Gérard Boyer



Marcel Côté



Eric Forest



Maurice Fortin



André H. Graton



Richard Johnson



Maurice Morin



Gabriel Roy



Robert Soupras

M. JUSTIN DUGAL, C.A., président de Société Nationale de Fiducie est heureux de présenter le nouveau Conseil d'administration de la Société.

M. CLÉMENT ALARY, courtier d'assurances, président de la Caisse d'Entraide Economique de Rimouski.

M. F.-ALBERT ANGERS, président de L'Économie Mutuelle d'assurance, Montréal.

Me HUBERT BÉDARD, notaire, Bédard & Bédard, Rivière-du-Loup.

M. CONSTANT BERGERON, contrôleur, Provigo, Jonquière.

Me CLAUDE BOIVIN, avocat, Boivin, Dallaire, Lagacé, Poulin, Lessard & Jessop, Québec.

Me GÉRARD BOYER, avocat, vice-président et directeur général de Société Nationale de Fiducie.

M. MARCEL CÔTÉ, économiste, Secor Inc., Montréal.

M. ERIC FOREST, vice-président exécutif, Fédération des Caisses d'Entraide Economique du Québec, Alma.

M. MAURICE FORTIN, A.V.A., président, Caisse d'Entraide Economique de Val d'Or.

M. ANDRÉ H. GRATON, vice-président, Molson Rousseau & Cie Ltée, Montréal.

M. RICHARD JOHNSON, économiste, journaliste, Journal de Montréal.

M. MAURICE MORIN, évaluateur, Hydro-Québec, Montréal.

M. GABRIEL ROY, directeur du Service de l'Hôtellerie, Québec.

M. ROBERT SOUPRAS, directeur général, Fédération des Caisses d'Économie du Québec, Montréal.



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
385 est. rue Sherbrooke, Montréal, Qué. H2X 1E5.

L'achat d'une maison? Plusieurs facteurs d'incertitude

par Michel Nadeau

BIEN que l'achat d'une maison demeure un des meilleurs placements pour l'épargnant moyen, plusieurs facteurs d'incertitude freinent présentement l'engouement des locataires désireux d'acquiescer une propriété immobilière.

Plusieurs acheteurs potentiels de maison froncent les sourcils en observant l'ascension régulière du loyer de l'argent. Les taux hypothécaires oscillent maintenant entre 11 3/4% et 12 1/4% selon la durée du terme et la possibilité ou non de remboursement accéléré du prêt.

Pour ceux qui ont emprunté en 1974 alors que les taux d'intérêt touchaient un pic de 12%, renouveler les termes de l'emprunt n'est pas trop douloureux. C'est du côté des nouveaux arrivants que l'hésitation est plus visible devant des taux de 12% et plus.

La pression à la hausse sur le marché monétaire aux États-Unis laisse présager de nouvelles augmentations au Canada. Selon l'économiste de l'Association Canadienne de la Construction, M. William Nevins, les taux d'intérêt hypothécaires pourraient se rendre jusqu'à 14 1/2% et 14 3/4% au cours des prochains mois.

Cette hypothèse n'est pas irréaliste lorsqu'on observe la montée du rendement des certificats de dépôt garanti qui rapportent présentement au moins 11%. Or, ces valeurs ont un rendement relié avec celui des hypothèques. Les institutions financières voudront maintenir une fourchette d'au moins 1 1/4% entre les taux créateurs et les taux débiteurs.

Plusieurs locataires attendent le premier budget des Conservateurs alors que le mi-

nistre des Finances, M. John Crosbie présentera les détails du plan d'allègement fiscal au chapitre des frais d'hypothèques. Si ce programme est perçu comme alléchant, il pourrait inciter de futurs acheteurs à passer par-dessus la barrière des taux élevés.

Cependant, l'orientation des taux d'intérêt inquiète d'autres épargnants. Faut-il prévoir une baisse à moyen terme ou l'ascension se poursuivra-t-elle? Si on s'en tient aux prédictions des économistes, il faut compter de nouvelles augmentations des taux de l'ordre de 1/2 de 1% à 3/4 de 1% d'ici la fin de l'année. Après un plateau de six mois, les taux se mettraient alors à redescendre pour chuter d'au moins 2%. C'est pourquoi des épargnants profitent présentement du rendement élevé offert sur les dépôts à court terme (moins d'un an) avant de songer à investir au milieu de l'an prochain. L'horizon financier sera alors plus clair. Il faut préciser qu'un épargnant peut présentement obtenir 11 1/2% et même 11 3/4% pour son argent. Et ce pour une période de six mois environ! Au printemps prochain la flambée des taux devrait normalement être passée et il sera plus facile d'obtenir du crédit hypothécaire à meilleur prix.

Chez les experts, les opinions sont partagées. Le torontois Morton Schulman, conseiller financier, soutient que l'achat d'une maison doit être le premier placement d'un investisseur qui dispose d'un capital suffisant. La maison, surtout unifamiliale, résiste bien à l'inflation et, au moment de la revente, échappe au coupe-rent du fisc.

Par contre, un expert Américain, M. Charles Kirkpatrick affirme que l'Amérique du nord se dirige tout droit vers une récession et qu'il faut éviter comme la peste l'immobilier qui « gèle » les capitaux. L'épargnant devrait conserver la plus grande partie de son avoir sous forme liquide et, au pire de la récession, il pourra alors profiter de meilleures conditions que présentement.

L'étude de l'évolution des prix dans le domaine de l'habitation montre que l'immeuble franchit assez bien le courant

inflationniste. L'appréciation des maisons demeure supérieure dans la plupart des cas au taux d'inflation.

Par exemple, à Montréal, l'an dernier, le prix des maisons unifamiliales a grimpé de 6% à 9%, selon les organismes spécialisés. Il faut cependant dire que les hausses varient beaucoup d'un type de maison à un autre. Ainsi, les villes de Trois-Rivières et Sherbrooke n'ont pas connu d'augmentation importante du prix moyen des maisons, selon une étude du Royal Trust.

Par contre, la rive Sud de Montréal demeure le terrain d'un boom important dans le

domaine résidentiel. Cela s'explique par la baisse de la construction de maisons neuves, ce qui réduit l'augmentation de l'offre. Du côté de la demande, la hausse des revenus des travailleurs, l'apport du salaire de la femme mariée dans le budget familial et la crainte de l'inflation incitent les épargnants à chercher refuge du côté de la maison.

L'activité demeure intense même dans l'Ouest de Montréal où le départ d'un certain nombre de cadres anglophones n'a pas provoqué de chutes du marché. Il faut dire d'abord que les anglophones qui restent, plusieurs ten-

ent, dans beaucoup de cas, de profiter du malheur de ceux qui partent et achètent leur maison pour la revendre un peu plus tard. Il y a également

Suite à la page 22

Nomination à la CIP



François Vachon

La nomination de François Vachon au poste de contrôleur de la Compagnie Internationale de Papier du Canada a été annoncée par Cecil S. Fienniken, président et chef de la direction. Monsieur Vachon est diplômé de l'Université de Montréal en sciences mathématiques. Il est Fellow de la Société des Actuaires et de l'Institut Canadien des Actuaires. Le titulaire sera en poste au siège social de la Compagnie à Montréal.

BUREAUX VIEUX-QUÉBEC

IDÉAL POUR SUCCURSALE OU BUREAU DE VENTE

ENTIÈREMENT RENOVÉ

Formule avantageuse pouvant inclure services de téléphoniste, réceptionniste, secrétaire, administration photocopie, salle de conférence, stationnement, etc.

FAUT VOIR

Les Entreprises Arcane Inc., 850, St-Vallier Est, Québec, Tél. 694-9731

SOQUIP



Jacques Plante



Dr Frederik Van Oyen



Mario Sanchez

M. Bernard Cloutier, Président-directeur général de SOQUIP, a le plaisir d'annoncer au nom du Conseil d'administration la nomination de M. Jacques Plante, auparavant Directeur de l'Exploration et de la Production, au poste de Directeur des Projets Spéciaux, et de deux nouveaux officiers: le Dr Frederik Van Oyen, comme Directeur de l'Exploration, et M. Mario Sanchez, comme Directeur des Opérations et de la Production.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES HÔTELIERS DU QUÉBEC



Lucien Lévesque, Motel Lévesque, Rivière-du-Loup.



Fernand Roberge, Ritz-Carlton, Montréal.



Léo Bouthiette, Castel de l'Estrie, Granby.



Paul Bourret, H/M Carillon, Québec.



J.-Pierre Prud'homme, Royal Roussillon, Montréal.



Marc Hamel, Auberge La Chaudière, Hull.

Me Gérard Delage, c.r. directeur-administratif et conseiller juridique de l'Association des Hôteliers de la Province de Québec, est heureux d'annoncer la nomination du nouveau conseil d'administration élu au congrès annuel des hôteliers, à Lévis, en septembre 1979: Lucien Lévesque, président de l'Exécutif; Fernand Roberge, président du Conseil; Léo Bouthiette et Paul Bourret, vice-présidents; Jean-Pierre Prud'homme, trésorier et Marc Hamel, secrétaire.

BEXEL

un nom de marque pour des produits de marque



BEXEL

est la nouvelle raison sociale de La Cie Québec Poultry Ltée.

La rentrée dans les galeries d'art

par René Viau

aurait tout intérêt à hausser le niveau général des expositions qui s'y déroulent.

Avec l'encan annuel de chez Graff qui aura lieu les jeudi et vendredi 20 et 21 septembre à 20 h et l'exposition *David Bolduc: Recent work* à la galerie d'art Sir George Williams de l'Université Concordia — événement dont nous reparlerons — c'est l'ouverture des nouveaux locaux du Musée d'art vivant Véhicule qui retiendra davantage l'intérêt des amateurs d'art. A partir du 19 septembre, dans des locaux situés au 307 rue Sainte-Catherine ouest, Véhicule inaugurera son programme d'activités pour la saison avec une série de manifestations réunissant des artistes de Vancouver sous le titre de *Art and correspondence from the Western Front*.

A noter: chez Poverhouse l'exposition *Rouge*, jusqu'au 24 septembre. Vernissage itinérant des œuvres récentes de Graham Cantieri le 18 septembre à la Petite Galerie du Vieux-Montréal de 17 h à 19 h et à l'Aquintine de 19 h à 21 h. Richard Lacroix, à partir du 19 septembre à la Galerie A. La galerie Optica vient elle aussi de déménager dans des nouveaux locaux au 1029 Beaver Hall. Elle présente des œuvres de Dave Thomas portant sur « l'histoire du physique en peinture ». Claude Brosseau expose à la galerie de la Centrale d'artisanat du Québec ses sculptures et ses céramiques sous le thème *Brisures* à partir du 20 septembre. Le Musée de Joliette présente les peintures de Claude Girard. Le Musée des beaux-arts de Montréal ouvre sa saison, jeudi soir, avec l'exposition 1879.

La galerie, une entreprise sympathique qui fonctionne avec les moyens du bord accueille présentement une double exposition de Gérard Saint-Pierre et de Liliane Fortier. Si Motivation V veut occuper une place sur la scène artistique montréalaise, elle

Motivation V, qui se définit comme « un centre cérébral de la diffusion multi-médias, servant de tremplin vibrant à la relève artistique mégadisciplinaire pour bondir vers le sommet international... » a d'ambitieux projets pour la saison. On veut y organiser une série de deux expositions: *Le parallèle Montréal-New York*, pour confronter la relève québécoise à celle de New York. Les candidats, fait-on savoir dans un communiqué, devront faire parvenir une demande de participation accompagnée d'un chèque de \$5 au nom de Motivation V et des diapositives de leurs travaux avant le 30 septembre.

LABOIR À ÉCHOS

L'Université Laval décernera aujourd'hui à 15 h un doctorat honoris causa à l'ethnologue français mondiallement connu Claude Lévi-Strauss pour souligner l'apport exceptionnel de son oeuvre au domaine de l'anthropologie. Le département d'anthropologie remettra au célèbre académicien, à l'occasion de son 70e anniversaire de naissance, un volume d'hommages qui a été préparé par un groupe de collaborateurs canadiens sous la direction de Pierre Maranda. Un séminaire-débat autour de l'oeuvre de Lévi-Strauss aura lieu à Laval à cette occasion. La Bibliothèque nationale présentera une exposition photographique de Ronald Maisonneuve et Pierre-Paul Tremblay du 25 septembre au 6 octobre, à sa galerie au sous-sol. Les heures d'ouverture sont de 13 h à 22 h sur semaine et de 13 h à 17 h le samedi.

Toute personne intéressée à participer à la Chorale UQAM que dirige Miklos Takacs est priée de se présenter ce soir ou le 25 septembre, entre 19 h et 21 h, pour le placement des voix: Module musique, 1700 rue Berri, 3e étage. Les projets de l'année sont les suivants: *Fantaisie chorale* de Beethoven, *Escaquette* du Québécois Matton et la *Messe* de Stravinski.

Le Musée d'art contemporain présentera dimanche prochain à 15 h un film intitulé *Les vieilles légendes tchèques* qui retrace les évé-

nements merveilleux et mythiques de l'ancienne Bohême. Ce film de 90 minutes, couleurs, est un voyage passionnant dans le temps accompagné de marionnettes fruités d'une riche imagination. A la Cité du Havre.

La petite troupe populaire Les Sortilèges de Montréal représentait le Québec au « Silver Jubilee » du prestigieux Festival international de folklore de Sidmouth, en Angleterre. Ce festival d'une durée de sept jours a un programme de quelque 350 activités et rejoint plus de 100,000 spectateurs. Les Sortilèges qui ont pris part aux activités de ce festival en 1974 ont été réinvités à participer cette année comme l'un des meilleurs groupes de toute l'histoire des 24 premiers festivals. A l'occasion du « Silver jubilee », les organisateurs réinvitaient les meilleurs formations internationales de chaque catégorie.

Les Concerts d'orgue de Montréal présenteront cette saison, en six concerts, l'*Oeuvre d'orgue de Sweelinck*, organiste et compositeur flamand (1562-1621). Ces concerts se donneront les dimanches 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre, 3 février, 2 mars et 13 avril, à 20 h 30, à l'église St-Matthias (10 Church Hill à Westmount). Ce sont les organistes montréalais Hélène Dugal, Geneviève Lagacé et Jacques Lecavalier qui se partageront l'exécution de cette oeuvre monumentale.



Quand le clown est triste, mais alors réellement triste, il ne peut inventer une moue plus expressive. Le petit Christopher DuBosq, à 3 ans, n'a pas apprécié avoir perdu le concours de jeunes clowns qui se déroulait à Miami, le week-end dernier. (Photolaser AP)

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

SAGUENAY MARITIME LIMITÉE

COMMIS INTERMÉDIAIRE

On est à la recherche d'un commis pour la documentation, les réservations d'espace, la livraison au quai d'embarquement etc... Le candidat devrait avoir quelque expérience dans l'industrie maritime et devrait être bilingue.

Salaires selon qualifications ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae confidentiellement à:



Saguenay Maritime Limitée
1060 rue Université,
Montréal, Québec,
H3B 3A3
À l'attention de: Colleen Boucher (Mlle.)

Le Collège universitaire Glendon (angle Bayview-Lawrence, Toronto) recherche pour son service de liaison scolaire

UN(E) ADJOINT(E) (bilingue anglais-français)

Chargé(e) notamment:

- d'assister et de conseiller le Principal du Collège (questions relatives aux communautés et aux milieux d'affaires et d'enseignement francophones);
- de se rendre dans les établissements d'enseignement secondaire de l'Ontario et du Québec;
- d'organiser des échanges d'étudiants entre les écoles secondaires et universités anglophones et francophones.

Conditions requises:

- diplôme universitaire, de préférence en Lettres et Sciences humaines;
- aptitude à parler en public — en français et en anglais;
- 3 ou 4 ans d'expérience dans les relations publiques à un niveau supérieur;
- expérience professionnelle en milieu universitaire.

Envoyer lettre de candidature à:



Personel Services
York University
4700 Keele Street
Downsview, Ontario
M3J 1P3



FÉDÉRATION
DE MONTRÉAL
DES CAISSES
DES JARDINS

Nous sollicitons des candidatures au poste d'AGENT DE FORMATION

La tâche:

Travaille sous l'autorité du directeur du service. Collaborer à la préparation d'un plan intégré de développement des ressources humaines de la Fédération et des Caissees affiliées. Développe des programmes d'intégration, d'entraînement et de perfectionnement à l'intention des dirigeants, des cadres et des employés; élabore le contenu des sessions de formation et de perfectionnement reliées aux programmes développés, les organise, les anime, les évalue et en effectue le suivi. Propose à son supérieur les ajustements nécessaires concernant la démarche d'apprentissage, les activités de soutien et les changements organisationnels à envisager; Peut participer à des activités de planification des effectifs et de développement de plans de carrière.

Les exigences:

- Diplôme de 1er cycle universitaire en Administration ou Sciences Humaines
- Minimum de trois (3) ans d'expérience en formation ou développement organisationnel
- Expérience de travail dans un service de ressources humaines (essentielle)
- Expérience du milieu des caisses populaires ou de toute autre institution bancaire (souhaitable)
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens de l'organisation et de la planification
- Aptitude aux relations humaines.

Le salaire:

À déterminer selon les qualifications et l'expérience. Avantages sociaux intéressants.

Toute personne intéressée par cet emploi est priée d'adresser un curriculum vitae détaillé ou de compléter et retourner notre formulaire «OFFRE DE SERVICES», au plus tard le 25 septembre 1979 à:

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
1405, boulevard Henri-Bourassa est
Montréal, Québec
H2C 1H1
Tél.: (514) 382-7160



COMMISSION
SCOLAIRE CRIE

recherche

UN ENSEIGNANT AU NIVEAU SECONDAIRE SECTEUR ANGLOPHONE

pour enseigner le français, langue seconde. Communauté Fort George

- Si vous êtes intéressés à participer à un projet d'enseignement expérimental.
- Si vous avez de l'expérience dans l'enseignement au secondaire.
- Si vous êtes intéressés à développer un programme scolaire unique.
- Si vous êtes intéressés à enseigner dans un milieu de langue seconde.

Nous serions intéressés à vous rencontrer pour un poste d'enseignant à Fort George.

Qualifications:

- Brevet d'enseignement
- Deux (2) ans d'expérience pertinente;
- Connaissance du français international;
- Connaissance du milieu américain ou de la Baie James serait un atout;
- Facilité d'adaptation dans un milieu isolé.

Salaires et avantages:

- Selon la convention collective;
- Allocations spéciales (\$2.257. à \$3.912.) selon la convention collective.
- Deux voyages aller-retour: du point de départ (situé dans la province de Québec) au lieu d'affectation incluant la famille s'il y a lieu.
- Logement à rabais.

La Commission Scolaire Crie est une organisation indienne (CRIE) créée par la Convention de la Baie James et du Nord Québécois sous l'autorité du Ministre de l'Éducation (Québec).

La Commission scolaire est responsable des services scolaires qui s'adressent aux Communautés Cries de la Baie James: Fort George, Poste de la Baleine, Rupert House, Paint Hills, Eastmain, Mistassini et Waswanit.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer le plus tôt possible avec le service du personnel au numéro suivant:

(819) 824-2764, poste 45

INFIRMIÈRES

Relevez le défi
... qui ne se présentera qu'une fois dans votre vie!

Dispenser des soins infirmiers dans les régions nordiques des provinces et des territoires du Canada constitue un défi vraiment particulier qui requiert l'esprit d'aventure, la confiance en soi et un jugement solide. Vous pouvez vous qualifier pour un poste dans les soins infirmiers du Grand Nord si vous possédez un diplôme en soins infirmiers, un diplôme d'infirmière d'hygiène publique ou un baccalauréat en soins infirmiers, de même qu'une autorisation de pratique au Canada ou une preuve d'admissibilité à l'autorisation. La connaissance de l'anglais est essentielle et on accordera la préférence aux infirmières expérimentées.

Le traitement varie de \$16 000 à \$19 800, avec pension de retraite, compensation généreuse pour le travail d'équipe et le surtemps, allocations pour postes isolés, dépenses de voyage, occasion de parfaire votre éducation à l'université et possibilité d'une carrière au sein de la Direction générale des services médicaux. Renseignez-vous davantage sur les soins infirmiers dans le Nord.

Téléphonez à frais virés à Ottawa (613) 996-7021

Conseillère en soins infirmiers,
planification des ressources humaines
Direction générale des services médicaux
Santé et Bien-être social Canada
Pièce 1972, Immeuble Jeanne Mance
Parc Tunney
Ottawa, Ontario K1A 0L3

ou en communiquant avec une infirmière recrutée à l'endroit suivant:

Holiday Inn
420 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec (514) 842-6111
20 septembre, de 9h30 à 18h30

Santé et Bien-être social Canada Health and Welfare Canada

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publiée tous les jours. Le tarif est de 0.60 la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte \$3.00 et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à 48 heures avant publication. Tout courrier devra être adressé comme suit:

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

fonction publique municipale

INGÉNIEUR — SURINTENDANT

Exécution
Service de la Voie publique

Nature de l'emploi: A titre de surintendant et sous l'autorité de l'assistant-directeur, le titulaire planifie, dirige, coordonne et surveille les travaux d'une division d'exécution de la Voie publique. Il doit voir à assurer la sécurité du public ainsi que la rapidité et l'efficacité dans l'exécution des travaux. De plus, il doit en contrôler les dépenses.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en génie et être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Posséder de bonnes connaissances en administration. Avoir acquis plusieurs années d'expérience professionnelle dans des travaux de voirie, dont quelques années à la coordination d'activités. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Parler et écrire le français et l'anglais.

Traitement: \$35,155. — \$41,540., selon les qualifications.

S'inscrire au moyen du questionnaire «de demande d'emploi» qui s'obtient au service du Personnel, «Édifice le Vieux Palais», 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.

VILLE DE MONTRÉAL

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

Nous recherchons un
Directeur de la planification et de la programmation

La personne dynamique qui sera recrutée devra, sous l'autorité du directeur général, **PLANIFIER, COORDONNER et CONTRÔLER** les activités en matière de planification et de programmation des services sociaux et de santé de l'Outaouais.

Le défi consiste à assurer une **COORDINATION TRÈS ARTICULÉE** du développement et de l'aménagement des services sociaux et de santé dans la région et à assurer l'**IDENTIFICATION et l'ANALYSE** des besoins de la population. De plus, il faudra voir à l'**ÉLABORATION DES PLANS QUINQUENNAUX** reliés aux services de santé et aux services sociaux et à la recherche socio-sanitaire s'y rattachant.

Cette personne sera appelée à travailler en étroite collaboration avec les établissements du réseau d'affaires sociales en assurant une **COORDINATION** rigoureuse du travail des comités, commissions et groupes de travail où ils siègent.

Ce cadre supérieur devra **OPÉRATIONNALISER LA DÉCENTRALISATION** amorcée par le ministère des Affaires sociales vers le Conseil de la santé et des services sociaux.

Vous détenez un **DIPLÔME UNIVERSITAIRE**, de préférence de 2e cycle, en gestion, en sciences humaines, en planification régionale ou dans une discipline connexe; vous avez une solide **EXPÉRIENCE ADMINISTRATIVE** dans le domaine de la santé et des services sociaux ou dans un domaine connexe; vous aimez **TRAVAILLER EN ÉQUIPE**; vous avez une facilité à **CONCEVOIR et COMMUNIQUER**; vous vous sentez apte à travailler avec une **GRANDE RIGUEUR** et parfois **SOUS PRESSION**. C'est vous que nous cherchons. Vous avez un excellent emploi et vous ne songez pas à le quitter, nous vous offrons vraiment un DÉFI nouveau.

Vous avez un minimum de quatre (4) ans d'expérience dont au moins deux (2) ans dans un poste de gestionnaire et vous recherchez un salaire se situant entre 29 609,00\$ et 41 738,00\$. Nous attendons votre curriculum vitae au plus tard le jeudi 4 octobre 1979.

FAIRE PARVENIR VOTRE CANDIDATURE À:

Jean-Bernard Guindon
Directeur Général
CSSSO
4, rue Georges-Bilodeau
Hull, (P.Q.)
J8Z 1V2

Cinq professionnels requis pour un projet en Afrique du Nord

Gestion d'entrepôt (3 personnes).
Expérience comme directeur ou contremaître d'entrepôt.

Génie industriel (2 personnes).
Avec expérience en évaluation de travail et estimation des coûts dans le domaine manufacturier.

Les candidats doivent posséder une formation pertinente, et une expérience de quelques années dans leur domaine respectif.

Nous offrons une rémunération intéressante et de nombreux avantages sociaux; logement, transport sur les lieux, etc.

Les intéressés sont priés de soumettre leur curriculum vitae à Luc Girard, 1155, rue Metcalfe, suite 1143, Montréal H3B 2V6, ou téléphoner à 866-1149 mentionnant le dossier 7001.

Stevenson & Kellogg
Membre, Association Canadienne des Conseillers en Administration



De gauche à droite: Danielle Panneton, Michèle Barrette, Normand Brathwaite, Jean-Guy Viau et Jacques L'Heureux de la troupe Les Pichous, qui interprètent au théâtre d'aujourd'hui *Bernadette* et *Juliette* d'Elisabeth Bourget.

Bernadette et Juliette: un bon texte, bien rendu

par Jacques Larue-Langlois

Bernadette et Juliette ou la vie c'est comme la vaisselle c'est toujours à recommencer, d'Elisabeth Bourget, une réalisation des Pichous, mise en scène par Gilbert Lepeage, dans un décor de Denis Rousseau, des costumes de Manon Desmarais et des éclairages de Claude-André Roy; régie de spectacle: Diane Dubeau; avec: Danielle Panneton (Bernadette), Michèle Barrette (Juliette), Jacques L'Heureux (Jacques), Jean-Guy Viau (Pierre) et Normand Brathwaite (les autres); à l'affiche du Théâtre d'aujourd'hui, 1297 rue Papineau, du mardi au samedi à 20 h 30 et le dimanche à 15 h, jusqu'au 21 octobre.

Il faut le reconnaître: comme coup d'en-voi, c'est un coup de maître. D'entrée de jeu, le décor abracadabrante ou s'entremêlent objets stylisés, évier de cuisine et réfrigérateurs de carton-pâte et des piles de vaisselle à rendre nostalgique le plongeur le plus blasé, vous en met plein la vue et vous rappelle que vous êtes bien au théâtre où l'artifice scénographique tangible peut côtoyer efficacement le texte le plus réaliste.

Le succès remporté lors de sa création, il y a un an, par ce premier texte professionnel d'une finissante en écriture de l'École nationale de théâtre, est pleinement justifié. Il tient à la fois à la qualité vécue et humoristique du texte, à cet écran visuel surréaliste que constitue le décor, à une mise en scène impeccablement réglée et à des interprètes précis dont le sens de la mesure sait faire passer le tout. En somme, si le texte est excellent en lui-même, Elizabeth Bourget peut s'estimer privilégiée que la production en ait été assurée par les Pichous.

Amies de toujours et voisines de paies, Bernadette et Juliette sont des jeunes femmes ordinaires qui, malgré le poids d'éducatrices conventionnelles, croient en l'amour mais pas au mariage, aiment leurs « chums » sans s'estomper devant eux, sont prêtes à vivre en couple mais pas à n'importe quel prix, font l'apprentissage de la vie à deux tout en ne dédaignant pas la solitude, dans ce monde malade. Le sujet est simple, le vécu courant, les situations presque banales. Tout est dans l'excellent traitement qu'on en

fait et s'accroche à des subtilités de texte que monte en épingle une interprétation soignée.

Les quatre comédiens principaux tiennent leur rôle respectif avec une remarquable intensité. En Bernadette, Danielle Panneton offre une vivante image du malaise frisant l'hystérie où la plongent les attitudes agressives d'un professeur arrogant et d'un patron paternaliste. En Juliette, Michèle Barrette projette une sérénité presque flegmatique ou pointée, dans un regard malin, un sourire en coin, un humour qui lui permet d'avaler les pires tuiles.

Jacques L'Heureux n'a pas la partie facile, son personnage devant se contenter d'établir un record mondial d'assiettes asséchées, d'accuser les coups d'un partenaire mal dans sa peau et de réagir avec une violence contenue et parfaitement rendue aux malaises et aux sautes d'humeur de sa compagne. Jean-Guy Viau réussit à vivre subtilement un délicat passage de l'amarant timide et juste assez jaloux à l'homosexuel qui se cherche dans un milieu indéterminé.

Normand Brathwaite doit, par sa part, assumer cinq personnages accessoires différents et, dans chacun des cas, n'a pas plus de trois ou quatre minutes pour leur prêter vie, les rendre plausibles. Aidé par des trucs de mise en scène parfaitement au point, il y parvient malgré tout et avec brio dans les cas du playboy en chasse et de l'ami de Juliette metteur en scène de théâtre en qui on croirait reconnaître...

Une utilisation fort judicieuse d'un plateau aux dimensions restreintes et le recours à des éclairages habiles, illuminant à tour de rôle les deux moitiés de la scène, séparée psychologiquement en deux appartements différents, complètent l'illusion et introduisent la juste mesure de crédibilité du décor comme de l'action.

Fidèle à son sous-titre, *La vie c'est comme la vaisselle*, c'est toujours à recommencer, l'auteur n'entend rien régler des problèmes de couples en voie d'union ou de désunion et se garde bien de toute morale qui aurait pu conférer une once de sérieux social à cette fantaisiste réflexion théâtrale.

La nouvelle saison de Radio-Canada

Les mêmes visages, les mêmes voix

par Jean Basile

C'est parti... Faut voir ça! Chaque année, à peu près à cette époque, on espère un miracle. Et chaque année nous ramène les mêmes visages, les mêmes voix. Ce même ennuï, cette même perfection aussi qui sont la marque de Radio-Canada. Même si se prête à quelques facettes, le pompier de service des *Beaux dimanches* nous présentera, dans les hyperboles habituelles, les spectacles les meilleurs et les moments les plus plats.

Commençons donc par là. Plats, ils l'étaient donc, samedi soir, à 19 h, ces longs instants passés en compagnie de *Winston McQuade reçoit*. On voulait faire de cet événement une fantaisie un peu piquante, comme doivent l'être les cocktails avec stars et vedettes. Cela n'a été, somme toute, qu'une énumération de noms avec de petits intermédiaires. Bernard Derome lui-même a bien voulu sourire et, nouvelle coqueluche de ses dames (me dit-on), Gérard-Marie Boivin interviewait une grenouille; depuis les *Muppets*, chaque réseau de télévision a la sienne; pourquoi pas Radio-Canada?

Mais il y avait la Poutine. Elle appela l'animateur « Western McQueen », ce qui n'est pas mal trouvé compte tenu des boucles. Elle demanda à Yolande Guérard de chanter le « Barbier de Madrid ». Courage, Radio-Canada fait du progrès.

Un humour comme le nôtre, dimanche à 19 h 30,

CHRONIQUE DES ONDES

Pierre Nadeau, sans doute en train de donner des leçons à Radio-Québec, n'était pas là. Pierre Olivier le remplaçait. La rencontre la plus intrigante fut celle de Boubou et de Winston. Le premier ressemblait à un homme d'affaires; ce qu'il est peut-être. Le second ne chanta pas. René Simard, récupéré du canal 6 qui absorba courageusement sa mue, vint faire son petit tour et fut exquis. Pourquoi tous ces gens, si charmants dans la vie, sont parfois si terribles dès qu'un caméra est là.

Quelques lignes sur *Chez Denise* qui reprend l'affiche, le dimanche à 19 h 30. C'est vrai que l'humour n'est pas toujours très fin. Mais l'équipe s'amuse et « en met ». Espérons toutefois que les prochaines émissions seront mieux structurées que la première, floue et un peu pénible.

La plus grande partit des

inaugurait les *Beaux dimanches*. L'humoriste de service avait été réquisitionné: Gilles Richer. Il a conçu une sorte de petite revue comme l'on en donnait autrefois au Rideau-vert pour les fêtes. France Castel, Louise Forestier, Pierre Labelle, François Tassé et Michel Forget menaient la revue, comme on dit, avec efficacité, et particulièrement Pierre Labelle. Les farces étaient connues. Ce n'est pas pour cela qu'elles étaient drôles. L'argent, le droit au bonheur et le sexe étaient les sujets à l'honneur. Toute notre vie.

Bonne réalisation, vive autant que les sketches le permettait, de Roger Fournier qui, d'ailleurs, n'hésite pas à emprunter au Carole Burnett Show son quatuor à cordes.

Beaux Dimanches était consacrée à fêter le 40^e anniversaire de l'ONF: 40 ans de succès pour cette machine qui a produit parmi les meilleurs films de non-fiction dans le monde. Sur une trame fort discrète qui rappelait ce qu'est l'organisme, on avait choisi de nous présenter quatre films pour illustrer les qualités et la diversité de la maison: deux animations, étonnantes, un court métrage de fiction réalisé par Gilles Carle et un documentaire. Quatre petits chefs d'oeuvre.

Si les deux films d'animation, *Le Château de sable* de Co Hoedeman, et *Le Paysagiste* de Jacques Drouin étaient remarquables, le pre-

mier pour son humour tendre, le second pour son étonnante réussite esthétique, si le documentaire de Bernard Gosselin, *Le Discours de l'Armoire*, avait des qualités humaines particulières malgré une certaine longueur. J'ai aimé le film de Gilles Carle, petit péan à la gloire de la liberté dans un décor début de siècle. On y reconnaît le maître. Une histoire simple et efficace, une atmosphère solide et parfaitement exploitée.

Un excellent anniversaire pour l'ONF. Et, pour nous, comme un regret que notre télévision d'Etat ait choisi d'ouvrir sa saison avec deux émissions rigolades et banales. Une seule aurait suffi.

À CBF, d'abord des changements d'horaires

par Clément Trudel

Il serait exagéré de dire que CBF (Radio-Canada à Montréal) fait peu de nouvelles mais quelques traits de la nouvelle grille d'horaires changent de plus, chaque jour, à Joël LeBigot et à son équipe de CBF-Bonjour (informer et divertir); comme traitement accordé aux comédiennes de *La Vie quotidienne*, Lisette Gervais et Andrée Lafond.

De tous les coins du monde est diffusé 30 minutes plus tôt, soit à 17 h 30 et l'animateur Louis Martin prend en charge le *Présent* de 18 h que réalise Michel Chalvin, lequel a mis fin à ses huit ans à *Montréal-Express*, magazine qui garde les ondes à 15 h 30 avec le même animateur, Pierre Chouinard.

Il existe un « pupitre éditorial » de huit personnes pour les émissions *Présent*, explique André Béliveau, rédacteur en chef délégué, estimant que Radio-Canada a réussi à faire « moins cloisonné », « moins ghetto » avec ces blocs d'information dispersés. Entre autres avantages, on aurait rendu plus accessibles ces informations, auparavant diffusées à des heures que l'ensemble des travailleurs pouvaient rater. Malgré les apparences, dit M. Béliveau, *Présent* a gagné du temps d'antenne: 106 minutes quotidiennement au lieu des 90 minutes durant l'exercice précédent; Radio-Canada a sensiblement le même nombre de « contractuels » pour ces différents *Présent*.

C'est surtout à l'horaire du samedi et du dimanche que l'on retrouve du neuf, telles ces émissions-marathon de Jacques Houde (*Le grand*

carroussel du samedi, de 6 h 05 à 12 h et de Réginald Martel et Linda Gaboriau (*Antenne 5*, de 12 h 10 à 17 h, dont les points d'intérêt sont encyclopédiques, depuis les arts jusqu'aux sciences en passant par l'économique et l'actualité internationale).

Réal Barnabé quitte son poste de cadre et animera le dimanche midi à *suivre*, traitant de dossiers surtout reliés aux questions constitutionnelles. Dans un nouveau rôle, Monique Miller prend l'affiche à 9 h chaque dimanche, et pour trois heures, à *Quand on s'endimanche* sorte de tribune pour les loisirs: films, spectacles, livres... et confidences occasionnelles d'artistes qui s'endimanchent.

Gil Courtmanche animera *L'événement* tous les dimanches à 13 h 08, en compagnie de correspondants régionaux de Radio-Canada; le public est invité à cette tribune téléphonique. Sur semaine, à 19 h, c'est maintenant Jean-V. Dufresne qui reçoit invités et public à *Présent à l'écoute*.

Culbute n'est plus. On lui a substitué *Coudon*, à 22 h 15 chaque soir avec Mouffe et Luc Benoit, tandis que Jacques Langrant reprend *Par quatre chemins*, à la dernière heure du jour.

À 17 h, samedi prochain, sera diffusé le troisième volet des six émissions qu'Elizabeth

Gagnon a préparées à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant: *Ah, vous dirai-je, maman* donne en effet la parole aux jeunes de six à douze ans.

Les samedis, à 20 h, Daniel Guérard se fait disc-jockey. Chaque soir, peu après minuit, *Alliage* de textes et de musique est confié à Denis Binet.

A compter du 20 octobre, les samedis à 19 h, Armade Saint-Jean a charge de *Le grand téléphone*, émission d'opinions et de commentaires ou Belges, Suisses, Français et Canadiens peuvent participer grâce à une tribune intercontinentale.

Ce sont là quelques bribes d'un horaire où semble diminuer la place du sport; où la réflexion coudoie l'humour; où l'on pourrait chicaner quant aux critères qui font que certains voix se taisent, remplacées par de nouvelles et discutables valeurs.

Le CINEMA PARALLÈLE
3662 St-Laurent, 543-4725
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME
19 h 30 & 21 h 30
LA NUIT DE LA POÉSIE
de J.C. Labrecque
& J.P. Masse

POUR TOUS
A NOUS DEUX
UN HOMME ET UNE FEMME... 13 ANS APRÈS!
CATHERINE DENEUE
JACQUES DUTRONC
LAVAL: Sem. 7.10. 9.10. PARIS: 12.25. 2.35. 4.45. 7.00. 9.10. RIVOLI: 1.00. 3.05. 5.10. 7.15. 9.25. PLACE VILLE MARIE: (en français avec sous-titres anglais) 12.45. 2.45. 4.50. 6.55. 9.00
Le PARISIEN 1 866 3856 ST DENIS ET BELANGER 777 3175
LAVAL 1 688 7776 CINEMA 1 866 2644

LOUISE MARLEAU
GAGNANTE DU PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
POUR TOUS
L'ARCADE À CŒUR
Un film de Mireille Dansonrou
LOUISE MARLEAU FRANÇOISE FAUCHER
Produit par Robert Menard
Le PARISIEN 3 1.30. 3.20. 5.15. 7.05. 9.00
486 STE CATHERINE 866 3856

14 ANS
L'HISTOIRE D'UN VIOL
J'ai vu feu... j'ai vu feu de mourir dans un truck au fond d'une rue...
JULIE VINCENT
GERMAIN HOUDE
MOURIR À TUE-TÊTE
réalisé par ANNE-CLAIRE POIRIER
Le DAUPHIN 1 Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

POUR TOUS
ANNIE GIRARDOT
BIBI ANDERSSON
L'AMOUR EN QUESTION
CHAMPLAIN 2 Sem.: 7.10 - 9.05
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.20
5.15 - 7.10 - 9.05
STE CATHERINE PAPINEAU 524-1665

«Croc» puisera dans le mauvais goût, mais toujours de bon ton

par Nathalie Petrowski

Au 464 de la rue Saint-Jean, la bande dessinée se porte bien et ses dessinateurs sont morts de rire. Le coup de pouce du ministère des Affaires culturelles, qui vient tout récemment de leur accorder la modique somme de \$80,000, leur donne de belles couleurs et de grands crocs. Vendredi dernier, sous un éclairage blafard, les pages de la bande dessinée québécoise, ceux qui ont fait leurs classes au défunt *Journal* et qui depuis traînent dans les couloirs du gouvernement, lancaient *Croc*, le premier mensuel de l'humour québécois. « Contrairement aux autres mensuels qui sortaient annuellement, déclare le Sombre Vilain (mieux connu sous le pseudonyme de Jacques Hurtubise) *Croc* sortira tous les mois ».

Le magazine, le premier de son genre, succède à de glorieux échecs comme *Le Capitaine Kebek*, *L'Illustré*, *L'Écran*, qui moururent de leur belle mort. « A cette époque-là, nous étions encore des amateurs, explique un Hurtubise habillé pour l'occasion en gérant de banque. Aujourd'hui nous sommes devenus des administrateurs et des hommes d'affaires. C'est grâce à ce recyclage idéologique qu'Hurtubise et son compatriote Roch Côté réussissent à soutenir du gouvernement québécois une aussi grosse somme d'argent. « Le gouvernement a accepté notre projet le jour où il a appris qu'au Québec la vente d'albums de bande dessinée français et

américains rapportait annuellement au-delà de \$15 millions. Nous les avons convaincus qu'une bande dessinée québécoise, bien conçue et bien pensée pourrait apporter une sérieuse concurrence aux bandes dessinées étrangères. »

Avec un format et un papier glacé semblables au format et au papier de *L'Actualité*, *Croc* se veut un magazine satyrique à l'humour incisif et mordant. Le magazine, dont le tirage se situe aux environs de 50,000, s'adressera à un lecteur de type mâle, préférablement chauvin et bien pensant, âgé entre 18 et 35 ans. Si les sources d'inspiration sont diverses et vont de *Hara-kiri* en passant par *National Lampoon* et *Mad*, *Croc* entend bien préserver une certaine identité. « Nous ferons du mauvais goût de bon ton », promet M. Hurtubise.

Evitant de tomber dans la grosse scatologie, l'équipe de rédaction versera davantage dans la parodie de publications, et notamment *L'Actualité* et *Le DEVOIR*, grands favoris des rédacteurs. En ce qui a trait à l'option politique du magazine, l'équipe de rédaction affirme qu'elle n'aura pas de scrupules à mordre la main qui l'a nourrie. Aucune ligne de conduite particulière ne sera adoptée pendant le référendum. « Nous suggérons seulement au gouvernement de faire le référendum par téléphone. C'est la seule façon que la population leur répondra: Allo, oui! » Dans le premier numéro, il

est question de tout et de rien, de l'interdiction de pneus radiaux par Khomeini, qui est également sur le point d'interdire le port d'organes sexuels. Dans la chronique de télévision, Serge Langevin fait le résumé de certaines émissions. En voici quelques échantillons: « *Femmes d'aujourd'hui*: Ce que les femmes font pendant que leurs maris travaillent. Ce mois-ci: la sieste. *Parle, parle, jase, jase*: Giguère s'entretient avec n'importe qui prêt à passer gratuitement à la télévision. Ce mois-ci: une borne-fontaine, une boîte à conserve et Rodrigue Biron. *Symphorien* en rappel: Symphorien se prend la tête dans un bol de toilettes. Fernand Gignac qui ne s'est aperçu de rien, tire la chaîne. Que feront les amis de Symphorien? »

Au sujet du malaise de l'UQAM, Minuse Lapraise, journaliste, écrit: Les problèmes avec les cours, nous

déclarait récemment un futur gradué de l'UQAM, c'est que tu sais quand ça commence mais tu sais jamais quand ça va finir. » Dans la rubrique du courrier, Dieu-le-Père écrit aux éditeurs de *Croc*: « Moi, j'ai un univers à mener. Si quelqu'un se permet encore une farce sur ma main, c'est sur la gueule qu'il va l'avoir. »

L'équipe de rédaction de *Croc*, qui est entièrement masculine (soi-disant parce que les femmes n'ont pas le sens de l'humour) entend être à la fine pointe de l'actualité politique, culturelle et humoristique. Rien ne saura résister à son humour féroce et vicieux. C'est d'ailleurs cette grande conscience professionnelle qui lui fait dire, en ce jour historique: c'est pas parce qu'on rit que c'est drôle! En fait, il vaudrait mieux en pleurer, mais ça prend trop de temps et puis c'est pas la bonne décennie.

ELVIS 1 35 MILTON 842-6053
A VOIR ABSOLUMENT
Allons-y
Paolo et Vittorio Taviani
MURRICONE
ELVIS 2 35 MILTON 842-6053
PAOLO PETRANGELLI
si les porcs avaient des ailes
un film événement
un film choc
Harold et Maude
CAT STEVENS
Jonathan Livingston le goéland
JONATHAN 7:30 - HAROLD 9:15
CINEMA 7 ART
3180 rue BELANGER

Chaque homme connaît dans sa vie un grand amour... ou deux...ou trois...ou quatre...
DES VENDREDI
L'AMOUR EN FUITE
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
JEAN-PIERRE LÉAUD, MARIE-FRANCE PISIER
CLAUDE JADE, DANI DOROTHEE
CREMAZIE
Côte-des-Neiges 2

théâtre du rideau vert
Mardi à samedi: 20h.
Dimanche: 19h.
YVETTE BRIND'AMOUR
MARC LABRECHE
CATHERINE BEGIN
DONALD PILON
AUBERT PALLASCIO
YVON THIBOUTOT
LISE THOUIN
RICHARD NIQUETTE
SOPHIE FAUCHER
DIANE LAVALLÉE
SYLVIE BEAUREGARD
Comédie de Colin Higgins
Harold et Maude
Adaptation de Jean-Claude Carrière
Mise en scène: JEAN SALVY
Décor et éclairages: ROBERT PRÉVOST
Costumes: FRANÇOIS BARBEAU

RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Metro Laurier, sortie Gifford — 4664, rue Saint-Denis

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC.
présente
Ballet International de Caracas
DEUX PROGRAMMES
DIFFÉRENTS
Chorégraphies de
Vicente Nebrada
Alvin Ailey
Margo Sappington
27-28-29 septembre 20 h 30
Mat. 30 septembre 14 h 30
Billets \$15, \$12, \$9, \$7. En vente à la Place des Arts.
Commandes postales à Concerts et Artistes Canadiens Inc.
CHARGE 935-0678 MASTER CHARGE
SALLE WILFRID-PELLETIER

ÇA PROMET

A la télévision de Radio-Canada

Chez les Beauchemin... Race de monde. Ce soir à 20h00. Le téléroman de Victor-Lévy Beaulieu est de retour. Pour l'occasion, Charles Beauchemin convoque ses enfants à un conseil de famille très important. En vedette: Paul Hébert et Robert Rivard. Réalisation: Maurice Falardeau et Jean-Yves Laforce.

Francine... enceinte? Jamais deux sans toi. Ce soir à 20h30. Francine Duval s'est rendue chez son médecin. Étrange... Rémi est tout énervé... il croit sa femme enceinte. L'est-elle vraiment? Vous le saurez lors de la première du téléroman de Guy Fournier. En vedette: Jean Besré et Angèle Coutu. Réalisation: Raymonde Boucher et Geneviève Houle.

Ah! la famille...



Télémag. Ce soir à 21h00. Pourquoi vouloir transférer l'ambassade canadienne à Jérusalem? Pierre Olivier s'est rendu sur place pour nous montrer le vrai visage de la Ville Sainte. De plus, Patrice Julien s'intéresse aux

Dènès, une vieille nation indienne de la vallée du Mackenzie, qui aspire à l'autonomie politique. Réalisation: Pierre Castonguay.

Jérusalem aujourd'hui

L'enfance à vivre: Ce soir à 22h00. C'est l'Année internationale de l'Enfant! *L'Enfance à vivre* présente la première tranche des résultats d'une enquête visant à

connaître le comportement des parents face à leurs enfants. Réalisation: Robert Séguin.

Parents vs enfants!



12h30 **Les Coqueluches**
France Castel et Yolande Guérard reçoivent Diane Juster et Pascal Normand.
13h35 **Femme d'aujourd'hui**
L'Alcoolisme au féminin.
Animatrice: Lise Garneau.
14h00 **Cinéma**
Le Tumulte. Avec Dean Martin

et Yvette Mimieux.
16h00 **Bobino**
16h30 **L'Agence Labricole**
17h00 **Les Pierrafeu**
17h30 **Tes filles et mes garçons**
18h00 **Ce soir**
Avec Gabi Drouin. Nouvelles nationales, internationales et

régionales, météo et nouvelles du sport.
18h35 **Ce soir**
Avec Gérard-Marie Boivin. Actualités nationales et internationales.
19h00 **Le Monde merveilleux de Disney**

20h00 **Race de monde**
20h30 **Jamais deux sans toi**
21h00 **Télémag**
22h00 **L'Enfance à vivre**
22h30 **Le Téléjournal national**
Avec Bernard Derome. La météo, avec Jocelyne Blouin.
23h00 **Le Téléjournal régional**

Avec Normand Harvey et les nouvelles du sport.
23h20 **Rencontres**
Invité: Georges Duby, écrivain et professeur d'histoire du Moyen-Âge. Animateur: Marcel Brisebois.
23h50 **Cinéma**

Les Brasseries Molson ajoutent des cadres au siège de Montréal

Les Brasseries Molson ont décidé de muter de Montréal à Toronto quatre hauts dirigeants du service de marketing mais ont annoncé dans le même temps, que six nouveaux postes de cadres, dont celui de président de la division internationale, avaient été créés au siège social de Montréal.

Le nouveau vice-président exécutif de Molson Canada, M. Dan Pleshayano, a en effet avancé que cette mesure ne toucherait que les services à la clientèle anglophone et que le personnel du marché francophone demeurerait au siège social de Montréal, qui emploie actuellement environ 80 personnes.

Selon M. Pleshayano, il s'agit de raccourcir les lignes de communication entre ces quatre dirigeants et les services de la réclame, de la conception et de la recherche, tous situés à Toronto.

Les dirigeants mutés sont les directeurs des communications anglophones, de la recherche du marché et de la conception pour l'emballage et les étiquettes. Tous les trois dépendront à Toronto de M. Bruce Smith, nouveau vice-président chargé du marketing.

Molson soutient que la mesure ne touche que ces quatre dirigeants et qu'ont par ailleurs été créés, ces derniers mois, 10 postes au siège social de Montréal, dont six dans la nouvelle division internationale.

A Montréal, M. Jacques Alard accède à la présidence de la division Québec de la Brasserie Molson. Il remplace M. Pleshayano, devenu récemment premier vice-président.

10,000 emplois à abolir si...

OTTAWA (PC) — Une étude préparée par les services du vérificateur général du Canada, Harry Rogers, soutient que 10,000 fonctionnaires pourraient être mis à pied si 21 des plus importants ministères et services fédéraux fonctionnaient plus efficacement.

L'étude estime que le nombre de 10,000 emplois à supprimer n'est pas déraisonnable et pourrait être rencontré d'ici quatre ou cinq

ans, avec la coopération de la Fonction publique du Canada.

Le gouvernement Clark s'est engagé à éliminer 60,000 emplois au cours des prochaines années, dont 35,000 dans les ministères.

M. Rogers a précisé que le processus de mise à exécution de ce plan est déjà en marche. Les 21 ministères et services visés sont responsables de 70 pour cent des dépenses fédérales.

Combien pour être Canadien?

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, William Davis, a déclaré samedi que les Albertains devraient considérer que le maintien du prix de leur pétrole à un niveau moindre

que le taux international est le prix qu'ils ont à payer pour être Canadiens.

Le premier ministre a ajouté qu'il y a toujours un prix attaché à l'appartenance à la confédération canadienne. Il a dit que son opposition à une hausse du prix du pétrole albertain ne visait pas à protéger la position économique de sa province, mais avait pour but de protéger l'économie nationale.

IN MEMORIAM

WELLS Dr. Jean-Pierre
Le 16 septembre 1979 à l'âge de 48 ans, est décédé subitement à Chicoutimi, le Dr. Jean-Pierre Wells, époux de dame Thérèse Laprise, demeurant au 1321 Boul. Renaud, Chicoutimi.

Le docteur Wells était médecin, attaché à l'Hôpital de Chicoutimi depuis 1965. Il laisse, outre son épouse, son fils René ainsi que sa fille Valérie, sa mère Mme Adine Rivier, ses sœurs Mme Renée Wells-Gagnon (Gaston Gagnon), le Dr. Nicole Wells, ses frères: M. Winston Wells, M. Georges (Bill) Wells (Claire Daignault), M. Robert Wells (Monique Bovin), M. Guy Wells (Danielle Lagace) et une belle-sœur Mme Gary Wells (Amélie Bernard) ainsi que sa belle-mère Mme Marie-Noëlle Bouchard Laprise, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Georges Bonin (Murielle Laprise), Mme Daniel Bouthier (Rose-Ange Laprise), Mme Pierre Nicole (Marcelle Laprise), Mme Albert Wilhelm (Pauline Laprise), Mlle Huguette Laprise, Mme France Potvin Laprise, M. Jean-Eudes Laprise (Diane Gaudreault), M. Christian Laprise (Hélène Verzeault), M. Michel Laprise (Doris Langvin), M. Carol Laprise (Caroline Néron).

Les funérailles auront lieu mercredi le 19 septembre. Le convoi funéraire partira de la Résidence funéraire Gravel & Fils, 825 avenue Bégin (coin des Champs — Elysées, Chicoutimi), pour se rendre à l'église St-Isidore où le service sera célébré à 11-00 heures. Et de là au cimetière St-François-Xavier lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société Canadienne des Maladies du Rein, section Saguenay Direction funéraire: Gravel & Fils.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication le lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

POISSON, Biron Annette. — A St-Lambert, le 17 septembre 1979 à l'âge de 77 ans, est décédée, Annette Poisson épouse de Lomer Biron (décédé). Elle laisse ses sœurs Ninette Poisson, Mabel épouse de Auguste Doucet, son frère Stephen, ses belles-sœurs Mme Madeleine Poisson et Mme Henri Alfred Poisson et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le mercredi 19 septembre. Le convoi funéraire partira du salon Alfred Dallaire Ltée No 63 rue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Gentilly, c/c de Nicolet lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE, Rose-May Soeur. — A Montréal, le 17 septembre 1979 à l'âge de 82 ans, est décédée, la révérende sœur Rose-May Lalande, sœur de la Providence (Eulalie de Barcelone). Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, 3 sœurs: Mercedes Pichette (Hull), Alphonsine Lafrenière (Ottawa), Marie-Anne Couillard (Ottawa), son frère Edmond (de Plaisance, Québec) La dépouille mortelle est exposée à la Providence, Notre-Dame-de-Grâce, 5240 Côte St-Luc, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi 19 septembre à 14 heures, à la Chapelle de la Communauté. L'inhumation se fera au cimetière du Cénacle, rue Notre-Dame est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Richard Georges Godin Ltée.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 cheuchon
• Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Av. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être corrigée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS
VISA
PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
• Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

ANNONCES CLASSÉES
heures de tombées 10 h 30 le jour précédent pour publication le lendemain.
Pour publication le lundi, avant 3 h 30 le vendredi.
(ces heures sont aussi valables pour les annulations et les corrections). J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER
4 1/2 PIÈCES, avenue Lorne, Centre-Ville, 2 minutes de l'Université McGill. Visible le soir, 843-4008, 274-8590. 28-9-79

CENTRE-EST, 2 1/2 entièrement meublés, impeccables et tranquilles, \$160. \$180. 844-6195. 24-9-79

A LOUER, 4511 Côte-des-Neiges, #402, 5 1/2, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 2 garages intérieurs, \$700 par mois. Libre 1er octobre. Jour 384-2551, soir 737-9175 ou 739-8058. 20-9-79

C.D.N. Ridgewood, sous-location, 4 1/2, cuisine, réfrigérateur, garage, \$300. Libre 1er novembre 733-8055, lundi au vendredi après 18 h. 22-9-79

ST-LAMBERT, grand 3 1/2, bien situé, Château St-Lambert, boulevard Churchill. 672-0378 19-9-79

A SOUS-LOUER, 15 octobre au 15 mars, Ridgewood, 3 1/2 chauffé, meublé super confortable, entièrement équipé (vaisselle, literie, télé-couleur, etc.), garage, terrasse, femme de ménage \$500 par mois, 737-5840 le soir. 21-9-79

Côte des Neiges (secteur) grands, propres, repeints 3 1/2, 4 1/2 chauffés, eau chaude, poêle, réfrigérateur, balcon, \$215 à \$250. 739-2913. 15-10-79

OUTREMONT, 6 1/2, récemment rénové, centralisé. 272-9884. J.N.O.

AIDES DOMESTIQUES
GARDIENNE, garde d'enfant de 7 mois à St-Lambert. Personne sérieuse. Communiquez avec 678-0915 de 9h à 21h 19-9-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE
MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

PIN blanc 2 pouces, 2 bibliothèques \$500, 1 Bureau \$150 et 1 table \$150. 739-6111. 22-9-79

SALON chinois, meubles sur mesure, causeuse, fauteuil, 4 tables, nouveau. Après 6 hres, 331-0149. 24-9-79

HARMONIUM Doherty, datant de 1900, entièrement reconditionné \$1,500. 461-0749. 22-9-79

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) - bibelots - bronzes - tableaux - petits meubles - gravures - par Louis Icart - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

BUREAUX À LOUER
EN FACE du Musée des Beaux Arts, prestigieuse complexe, 5,000 pi. ca. 849-5853 1-10-79

QUÉBEC, avocats, notaires, bureaux de 400' à 4000', édifice de béton, ascenseur, air climatisé, stationnement, situé carré Jacques-Cartier, face projet Bibliothèque municipale, à proximité du nouveau Palais de Justice, soyez prévoyant avant que la demande soit trop forte, prix compétitifs, (418)529-2934. 35-9-79

PROXIMITÉ Ste-Catherine, 800 pi. ca., près métro et UQAM, dans édifice moderne, bien éclairé, climatisé, 842-9161. 19-9-79

CHALET À LOUER
DOMAINE STE-AGATHE: Vacances, Luxueux Bavaorais, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Saison, semaine ski (Aussi choix: 7 jours, 5 jours, weekend) Dépliants 256-6825, (819) 326-5836. J.N.O.

VAL-DAVID, luxueux chalet neuf, tout équipé, 3 chambres, 2 salons, foyer, lave-vaisselle, bar, système de son, télévision, chauffage électrique, déneigement, etc. \$3,500. 527-5903. 525-0962. 11-10-79

CHALET À VENDRE
MAISON de style canadien, 4 chambres, chauffage électrique, 2 foyers, située à Ste-Lucie, 60 milles de Montréal, terrain de 200 X 250, \$58,000. 722-7222 jour, 337-2754 soir. 24-9-79

CHALET À LOUER OU À VENDRE
MAISON de style canadien, 4 chambres, chauffage électrique, 2 foyers, située à Ste-Lucie, 60 milles de Montréal, terrain de 200 X 250, \$58,000. 722-7222 jour, 337-2754 soir. 24-9-79

À LOUER OU À VENDRE
Condominium villégiature Weekend, semaine, mois, saison
Réservez dès maintenant
ESTRIMONT 819-843-1616
Orford - Québec 19-9-79

CHAMBRES À LOUER
OUTREMONT, je cherche un étudiant ou une étudiante dans la vingtaine, à qui louer une chambre toute meublée, avec accès aux autres pièces de l'appartement. Prix à discuter. Sylvie 272-3806 19-9-79

COMMERCES À VENDRE
GARAGE et commerce à vendre, grande bâtisse et lot, Grenville, Québec, 1-(819)242-6849. 22-9-79

COMMERCÉ D'épicerie-boucherie, \$45,000, d'inventaire, bâtisse commerciale avec 4 locaux loués au Gouvernement du Québec, bâtisse en excellente condition, hypothèque de \$205,000, transférable au prochain acquéreur, prendrais échange, chiffre d'affaire \$700,000. S'adresser Les Immeubles Châteleine, courtier, 1-378-3009. 21-9-79

COURS PRIVÉS
L'ETOILE polaire, (kobe) Malamouth d'Alaska, (Kotzebue) noir et roux, nous vous offrons des chiots de parents hautement sélectionnés, pour leur tempérament doux, leur bonne confirmation et leur beauté, les fameux Wilinda plus de 40 champions canadiens en 10 ans, 6 de ces champions en service au 1004. 5e rang, La Présentation, sortie 130, 796-3155 20-9-79

AUTOS À VENDRE
(2) RENAULT 30' automatiques, 1 est équipée avec air climatisé et l'autre toit ouvrant, mécanique A-1, très propres. Venez les essayer et vous serez emballés, au Pavillon 7665 Lacordaire, 259-6981 24-9-79

MERCURY Météor 1975, 2 portes, air climatisé, radio, 4 radiateurs, moteur et carrosserie en parfaite condition, 60,000 milles, \$1,200. Appelez Don à 735-4165 ou 731-8815. 19-9-79

MOBYLETTE HONDA 1979, comme neuve, raison de vente: départ. 524-6106. 20-9-79

BUREAUX À LOUER
À L'ENTRÉE PLACE D'ARMES
Bureaux d'exécutifs
Dans Vieux-Montréal, sous-location, 20 x 25 environ, rénové récemment, chaudière atmosphère, mur de briques, colonnes de bois, fenêtres -Charles Dickens-, dans populaires Galeries Place d'Armes.
844-4427 jour, 277-5433 soir 21-9-79

CONDOMINIUM
QUARTIER latin, logement 5 1/2 gratuit pour l'acheteur de l'immeuble. Complètement rénové, revenu en bureau, accédant \$29,500. Bon comptant. 656-3340. 22-9-79

COURS PRIVÉS
Cours de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquer à 738-1209. 4-10-79

ETUDIANTE (Université de Montréal), offre cours de piano aux débutants. Située rue Edouard-Montpetit, 678-6748. 20-9-79

ATELIERS CREATION-RECREATION, dessin, peinture, encre, collage, aquarelle. OPTION libre: TAPISSERIE HAUTE LAINE. Expression personnelle. Début: 24 septembre. Ahuntsic 336-0799, Jeanne C. Auclair. 24-9-79

DÉMÉNAGEMENTS
À bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

CONSEILLER EN PETITS ET GROS DÉMÉNAGEMENTS, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIIS déménagements de tous genres, spécialité appareils électriques, assurance complète, 327-6026. 15-10-79

DIVERS
OPTION lettres! Jeunes poètes! Paragayou! Paranaensis! Luxembourg! Trifluviens! et autres! "Reenbou" (nouveau magazine pour la poésie) est à la recherche de nouveaux poètes. "Reenbou", c/o German Department, Carleton University, Ottawa 24-9-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX
À bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'excompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS
DECAPAGE de tous genres pour: meubles, planchers, boiserie. Traitement du bois et finition, travail spécialisé, estimation gratuite. 737-3470, 721-7209. 22-9-79

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER
A QUI LA CHANCE? Rue St-Denis et Carré St-Louis, anciennement La Grenouille et le Boeuf, 2,800 pi. ca., complètement rénové, peut modifier à votre goût. Bonnes références. 656-3340 22-9-79

GARDERIE
GARDIENNE, 3 jours par semaine et certains soirs, pour garçon de 15 mois, 271-1825. 19-9-79

GARDIENNE demandée, bébé de 5 mois, 3 jours par semaine, près du métro Beaubien, 276-0157. 17-9-79

GARDERAIS fillette de 20 mois à 3 ans, 727-7591 20-9-79

Cherchons personne fiable pour garder jeune bébé, 3 jours / semaine, 8:30 à 17:30, secteur Outremont. 274-2952. 21-9-79

OFFRES D'EMPLOIS
À TEMPS PARTIEL INTERVIEWERS DEMANDÉS HOMMES OU FEMMES
Pour importante compagnie de recherche:
• Travail de porte-à-porte
• Soir ou samedi
• Bon salaire
• Dépenses payées
Téléphonez entre 9h et 5h P.M.
279-5682 22-9-79

OFFRES D'EMPLOIS
DIRECTEUR DE COURTAGE
Compagnie internationale spécialisée dans la vente d'assurances salaire non résiliable et garantie renouvelable, est à la recherche d'un candidat rompu à la vente et possédant les qualités voulues pour travailler avec des assureurs-vie et courtiers.
Faire parvenir curriculum vitae à:
C.P. 117 Brossard, Québec J4Z 3J1 Dossier # C-287 20-9-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
2 PAIRES de haut-parleurs HI-FI, modèle 49 et 89 931-6386 entre 18 h et 23 h. 22-9-79

PIANO droit Nordheimer, entièrement reconditionné, peint noir mat, \$1500. Aussi harmonium Doherty, datant de 1900, entièrement reconditionné, \$1500. 461-0749. 22-9-79

LOGEMENTS À LOUER
LAURIER OUEST, 3 1/2 chauffé, semi meublé, \$155. Libre 1er novembre, 271-8522 après 19 hres. 19-9-79

OUTREMONT, demi sous-sol, très beau 4 1/2, foyer, tapis, moquette, \$425 tout compris, soir 274-0998 21-9-79

LOGEMENT 3 1/2 à sous-louer, du 1er octobre au 30 avril 80. Ville St-Laurent, près d'un parc, stationnement compris dans le prix du loyer, \$205. appelez 651-3227. 22-9-79

MAISONS À LOUER
Venez voir des saisons d'automne et d'hiver dans une belle région. Maison sur le lac. Grandes fenêtres. Foyer 3 chambres à coucher. 486-5945. 19-9-79

MAISONS À PARTAGER
Européenne aimerait partager maison de pierre, bord du lac St-Louis, river-side, avec homme ou femme de bonne éducation, de préférence Européenne(ne). 692-2140. 19-9-79

OFFRES D'EMPLOIS
Augmentez vos revenus en offrant des obligations d'Épargne du Canada à temps partiel. Expérience utile mais non nécessaire puisque nous offrons un entraînement professionnel. Appelez M. Renaud 861-3831, à Québec, appelez M. Pelletier à 522-1591. GREENSHIELDS INCORPORÉE. 6-10-79

DACTYLO-JUNIOR
• Bilingue
• Compagnie d'assurance
• Centre-Ville
• Bénéfices complets
Ecrire à:
C.P. 117, Brossard Québec J4Z 3J1 Dossier C-290 24-9-79

ARGENT EXTRA
Hommes ou femmes, gagnez de l'argent additionnel en vendant des nouvelles Obligations d'Épargne du Canada pour un courtier établi depuis 30 ans et membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières. Commission payée à la mi-décembre, pour détails contactez Casgrain & Cie, Ltée, 625 ouest, Dorchester, Montréal - 871-8083. 19-9-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS
ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058 ou 933-3673 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi.
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS
AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entretiens gratuits sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE
MONT ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 acres, 9 à 12 sous le pi. ca. Conditions faciles. 1-514-297-2398. 6-10-79

EASTMAN, vue panoramique, Mont Orford, près ski, 2 arpents, \$5,000. 5 arpents, \$9,500. Conditions faciles. 1-514-297-2398. 6-10-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Montreal Trust
ST-MATHIEU DE BELOEIL: idéal pour professionnels, magnifique cottage contemporain, 12 pièces, 5 chambres. Situé sur un terrain boisé, 25,400 p.c. Taxes \$944.41. Prix réduit, faut voir **Fernand Balade 464-1262, 467-1120.** 19-9-79

MAISON-MOBILE Bendix, 1977, 64 x 14, toute meublée, chauffage électrique, installée sur terrain. 255-9336. 20-9-79

OUTREMONT: nouvellement ré-duit, résidence dans secteur recherché, pièces vastes et accueillantes, salle de séjour au rez-de-chaussée, 5 chambres à coucher, 2 salles de jeu au sous-sol, bureau et bibliothèque au dessus du garage double. Exclusivité. Lyse Dion Lowe 342-4613. Frank A. Norman & Cie Ltée, courtier licencié 731-6817. 19-9-79

Pierrefonds: Cottage en secteur très calme, très bien isolé, bas coût de chauffage, bon placement. François Voos 735-6381 - 489-8022. Fiducie du Québec, courtier. M.L.S. 19-9-79

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: Sur un grand terrain de campagne, cottage pièces sur pièces remonté en 1978. Deux foyers. Huguette St-Germain 584-3456, 467-1120. Montréal Trust, courtier. 19-9-79

ST-FOY, bungalow, 4 chambres, sous-sol aménagé, excellent environnement, école, parc sports, voisinage. Convient famille avec enfants. \$60,000. négociable. (418) 656-1481. 24-9-79

ST-LAMBERT, Isle de France, canadienne de pierre sur le golf, grand terrain avec boisé, 4 chambres, 2 foyers, garage double. Suzanne Palmer 672-6450. Montréal Trust, courtiers. 19-9-79

WESTMOUNT: Charmante maison de ville, située près de la rue Greene, 3 chambres, boulevard, 2 salles de bain, cuisine familiale, sous-sol fini, stationnement, jardin. Un vrai péage! Exclusif! Monique Burman, agent, 937-8350 et Isabelle Lafrenière, courtier. 482-1381. 20-9-79

WESTMOUNT. Magnifique cottage, excellente location. Prix pour vente rapide \$138,000. **Claude Dupont, 739-4242, 489-5321.** 19-9-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE
LONGUEUIL: ABRI FISCAL Classe 32, choix de 8, 12 et 16 logements. Comptant minimum. Appelez Sydney 651-5300 — 651-9543. Montréal Trust, courtier. 19-9-79

Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS
ST-BRUNO: Secteur gare, rue sans issue, arrière zone agricole, bungalow pierre aluminium, salle familiale parquetterie recouverte moquette, piscine, merveilleux terrain 11,500 pi. ca. clôture. \$52,000. **Thérèse Bienvieux, 653-1576, 653-7344.**

ST-FRANÇOIS, bungalow style ranch, 118 de terrain sur le bord de l'eau, 9 pièces, garage triple, 8 portes patio donnant sur la rivière, électricité 400 ampères, rien n'a été oublié pour le confort et une visite seulement peut vous permettre d'apprécier, vendu entièrement meublé. **Elise Prévoat, 661-6660, 661-4046.**

WESTMOUNT. Magnifique cottage, excellente location. Prix pour vente rapide \$138,000. **Claude Dupont, 739-4242, 489-5321.** 19-9-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE
LONGUEUIL: ABRI FISCAL Classe 32, choix de 8, 12 et 16 logements. Comptant minimum. Appelez Sydney 651-5300 — 651-9543. Montréal Trust, courtier. 19-9-79

Un mot nous échappe... le petit Robert le rattrape.

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Montreal Trust
ST-MATHIEU DE BELOEIL: idéal pour professionnels, magnifique cottage contemporain, 12 pièces, 5 chambres. Situé sur un terrain boisé, 25,400 p.c. Taxes \$944.41. Prix réduit, faut voir **Fernand Balade 464-1262, 467-1120.** 19-9-79

MAISON-MOBILE Bendix, 1977, 64 x 14, toute meublée, chauffage électrique, installée sur terrain. 255-9336. 20-9-79

OUTREMONT: nouvellement ré-duit, résidence dans secteur recherché, pièces vastes et accueillantes, salle de séjour au rez-de-chaussée, 5 chambres à coucher, 2 salles de jeu au sous-sol, bureau et bibliothèque au dessus du garage double. Exclusivité. Lyse Dion Lowe 342-4613. Frank A. Norman & Cie Ltée, courtier licencié 731-6817. 19-9-79

Pierrefonds: Cottage en secteur très calme, très bien isolé, bas coût de chauffage, bon placement. François Voos 735-6381 - 489-8022. Fiducie du Québec, courtier. M.L.S. 19-9-79

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: Sur un grand terrain de campagne, cottage pièces sur pièces remonté en 1978. Deux foyers. Huguette St-Germain 584-3456, 467-1120. Montréal Trust, courtier. 19-9-79

ST-FOY, bungalow, 4 chambres, sous-sol aménagé, excellent environnement, école, parc sports, voisinage. Convient famille avec enfants. \$60,000. négociable. (418) 656-1481. 24-9-79

ST-LAMBERT, Isle de France, canadi

En l'emportant 2-1 devant 55,000 spectateurs

Les Pirates arrachent la première place aux Expos

par Richard Milo

Une musique de discothèque tellement forte qu'on n'entend personne parler, le vénérable Willie Stargell qui joue aux cartes avec Phil Garner comme s'ils n'avaient jamais joué au baseball de la soirée. Dave Parker qui boit deux bières à la fois en répondant aux questions, bref le vestiaire des Pirates ressemblait davantage à une « maison de fous » qu'à un vestiaire gagnant, celui des Pirates qui ont battu les Expos 2-1 devant 54,609 personnes amèrement déçues, hier au Stade olympique.

Les Pirates ont ainsi pris une avance d'une partie sur les Expos au sommet de la section est, remportant le premier des six matchs que les deux clubs doivent disputer d'ici la fin de la saison.

« Cette victoire ne signifie rien, il nous faut absolument l'emporter demain (ce soir) pour qu'elle signifie quelque chose, a expliqué le grand Parker, auteur des deux points produits des Pirates, hier, en troisième et cinquième. On se reparlera demain... »

« Il nous faut gagner au moins trois parties sur six contre les Pirates pour gagner le championnat, a dit Dick Williams. Pour ce faire, il nous faudra exécuter les jeux de base, ce qu'on n'a pas fait aujourd'hui... »

Williams faisait référence à l'amorti sacrifié raté par Steve Rogers, en cinquième, et à la suite duquel Rodney Scott a été retiré au troisième but, sans aucun retrait. Les Expos venaient tout juste de marquer un premier point contre le gagnant Don Robin-

son (8-6) lorsque Scott a poussé Larry Parrish au marbre à la suite d'un simple.

Robinson a lancé un match superbe, n'accordant que six coups sûrs et un point aux Expos en neuf manches, remportant ainsi sa première victoire depuis le 31 août. Il a été ennuagé par des malaises au bras au cours des dernières semaines.

Entouré par la moitié des 150 représentants des médias intéressés à recueillir ses commentaires, Robinson a expliqué qu'il était particulièrement agréable de battre les Expos devant plus de 50,000 personnes qui frappent contre vous... »

Puis, montrant une photographie de Tony Perez qu'il coéquipier a affichée à son casier, à son insu, il a dit ne pas connaître l'identité du

culpable. Il fera enquête, surtout qu'il était écrit à la main, à l'encre noire, « See you in september, Donny, Tony ».

Parker a produit le premier point du match, en troisième, en claquant un simple avec Omar Moreno au troisième but. Moreno a réussi un simple contre Rogers, a volé le deuxième but et s'est rendu au troisième à la suite d'un amorti bien exécuté par Tim Foli. Et il a produit le point de la victoire en cinquième en obtenant un simple, avec le lanceur Robinson au deuxième but, et après un simple de Foli. Robinson a réussi un coup sûr après un retrait.

Ellis Valentine et Gary Carter ont bien essayé de retirer Robinson au marbre, mais le relai a touché le sol quelques pieds devant Carter, et il n'a pu bien bloquer le marbre.

« Il était sauf, j'en suis convaincu », a dit le gérant Chuck Tanner, occupé à expliquer pourquoi il avait placé un arbitre du marbre Doug Harvey à annulé un vol de but de Parker. L'arbitre estimait que Stargell, alors au bâton, a commis de l'obstruction contre Carter en frappant sa mitaine en complétant son élan. Tanner ne l'entendait pas ainsi, et il aurait porté sa cause devant le président de la Ligue nationale s'il avait perdu.

Les Pirates ont maintenant deux victoires de plus que les Expos, et les deux clubs ont subi le même nombre de défaites, soit 58. Il s'agitait du 22e revers des Expos au Stade olympique où ils ont déjà gagné 55 matchs depuis le début de la campagne. Leur

fiche, en septembre, est de 15 victoires contre quatre défaites.

A noter que les Pirates ont gagné 16 de leurs 21 dernières parties. Les Expos, eux, ont gagné 18 de leurs 22 dernières parties. A noter également que Dave Cash a encore frappé en lieu sûr, réussissant l'exploit pour une 21e fois à ses 22 derniers matchs. L'ex-Expo Tim Foli a bien résumé le match d'hier en expliquant à un confrère, dans une pièce attenante à la discothèque des Pirates, qu'ils l'avaient emporté parce qu'ils ont « effectué les jeux de base, même s'ils possèdent une formidable offensive. Il ne faut pas prendre les Expos à la légère. Il faut marquer quand on a une chance de le faire. »

Ah oui, Stargell n'a pas dit s'il gagnait son match de car-

tes. S'il l'a dit, le bruit, où plutôt la musique, a couvert ses mots...

ECHOS... Les Expos ont maintenant attiré 1,902,738 spectateurs en 68 programmes au Stade olympique, 581,652 personnes de plus que l'an

dernier, à pareille date. Ils ont encore quatre matchs à disputer à domicile, un aujourd'hui et trois face aux Phillies de Philadelphie lors du dernier week-end de la saison... Bill Lee (15-10) sera opposé à Bruce Kison (10-7) ce soir...

Pirates (2)		Expos (1)		Pittsburgh		Montréal	
ab	p	ab	p	ab	p	ab	p
Moreno, cc	5 1 3 0	Cromart, cg	4 0 1 0				
Foli, ac	3 0 1 0	Cash, zb	4 0 1 0				
Parker, cd	4 0 2 2	Dawson, cc	4 0 0 0				
Stargell, lb	3 0 1 0	Perez, lb	3 0 0 0				
JMliner, cg	4 0 1 0	Carter, r	4 0 0 0				
BRhnan, cg	0 0 0 0	Valentin, cd	4 0 0 0				
Madick, 3b	3 0 1 0	Parrish, 3b	3 1 2 0				
Ott, r	4 0 1 0	RScott, ac	2 0 2 0				
Garner, 3b	3 0 0 0	Rogers, l	2 0 0 0				
DRobin, l	4 1 1 0	Fryman, l	0 0 0 0				
Total	33 21 12	Total	31 1 6 0				

Pittsburgh		Montréal	
ab	p	ab	p
DRobinson, g	8-6	9-6	1-2
Rogers, p	13-10	7-9	2-2
Fryman, l	2-2	0-0	0-1
T-2	29	A-54	609

Bossy demeure avec les Islanders

UNIONDALE, N.Y. (AP) — Michel Bossy, le prolifique compteur des Islanders de New York, a conclu une entente de plusieurs saisons avec le club de la Ligue nationale de hockey. Bossy, âgé de 22 ans, avait indiqué que lundi serait la date limite pour la conclusion d'un accord et qu'il jouerait son année d'option en cas contraire.

Auteur de 53 buts à sa première année dans la LNH, Bossy a fait encore mieux la saison dernière avec 69 buts, soit sept de moins que le record de 76 établi par Phil Esposito. Les détails du contrat n'ont pas été dévoilés, mais Bossy a indiqué qu'il y avait une bonification personnelle et collective.

Le directeur général des Islanders, Bill Torrey, a rompu la tradition en commentant le contrat de Bossy: « Il s'agit d'un contrat de plusieurs saisons qui commande un salaire plus élevé que nous étions disposés à offrir. Ce contrat est conforme en fait aux succès de Michel ».

Bossy, qui a été aidé dans les négociations par son agent Denis Gauthier, a dit avoir songé aux nombreuses amitiés qu'il lie avec les Islanders lorsqu'il a eu son ultime entretien avec Torrey.

Quelques heures seulement avant de signer son contrat, Bossy a vécu un heureux événement lorsque sa femme Lucie a donné naissance à une fille prénommée Josiane.

Yvan Cournoyer est prêt à jouer le rôle de «frappeur d'urgence» avec le Canadien

par François Lemenu

Yvan Cournoyer est réaliste. Il ne se berce pas d'illusions. Le capitaine du Canadien de Montréal est l'un des 63 joueurs à l'entraînement qui a commencé hier au Forum, et il espère, un peu comme une recrue, obtenir un poste au sein de l'équipe. Un poste de joueur, précise-t-il.

Cournoyer a subi une seconde opération au dos en janvier dernier et il n'a participé qu'à 15 rencontres, marquant deux buts. « J'étais vraiment en forme au camp d'entraînement l'an dernier et je patinais comme jamais en début de saison, a-t-il rappelé hier entre deux périodes d'entraînement. Mais j'ai manqué tellement de buts, » soupire-t-il.

Au mois de novembre, son dos a commencé à le faire souffrir et en janvier il était à nouveau à l'hôpital pour y subir une délicate intervention. L'opération, comme la première, a très bien réussi et Cournoyer envisage aujourd'hui la possibilité de renouer avec la compétition et de participer à une onzième conquête de la Coupe Stanley en 16 saisons.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Cournoyer accuse un surplus de poids de deux livres et demie, ce qui n'est pas énorme. A 36 ans (22 novembre), il doit lutter toutefois contre le poids des ans. Cela est d'autant plus vrai dans son cas qu'il a toujours misé sur sa rapidité pour s'imposer. Or Cournoyer, même en forme, est vraisemblablement moins rapide qu'il ne l'était.

Une autre barrière se dresse par ailleurs sur son chemin: la qualité des joueurs à l'entraînement. Jacques Lemaire et Pat Hughes sont partis, mais Danny Geoffrion et Normand Dupont sont déjà assurés de demeurer à Montréal. Le premier parce qu'il a été repêché des Nordiques de Québec et qu'il ne peut-être cédé aux mineures, le second parce qu'il serait soumis au repêchage si le Canadien décidait de le retourner aux Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse. Les places se vendent donc très cher chez les vainqueurs de la Coupe Stanley. Cournoyer le sait et du haut des gradins, il laisse tomber, presque résigné, que sa carrière est peut-être terminée.

Mais avant de tirer sa révérence, le numéro 12 du Tricolore veut tenter un dernier essai. Un essai sérieux, car on ne sait jamais.

« Je m'entraîne comme les autres joueurs et j'espère mériter un poste, dit-il. Pour l'instant, je ne sais pas. Mais dans quelques jours, je saurai où j'en suis. Un bon camp d'entraînement pourrait prolonger ma carrière comme joueur. Je ne m'en fais pas ce-

pendant et j'attends simplement les événements. »

Si Cournoyer ne décroche pas un poste de partant, il est prêt à jouer un rôle de frappeur d'urgence. Il rappelle en effet que la saison est bien longue avec ses 80 parties, les longs voyages et les nuits écourtées. Un joueur de son expérience pourrait rendre de précieux services en fin de saison lorsque la lutte est au plus fort, ou encore dépanner l'équipe décimée par les blessures. L'an dernier, le Canadien aurait bien aimé compter sur Cournoyer lorsque Pierre Mondou, Steve Shutt, Jacques Lemaire et d'autres encore ont été blessés. C'est un rôle qu'a rempli cette saison Dave Cash avec les Expos, qui se félicitent aujourd'hui d'avoir un tel joueur pour terminer la saison.

Le statut de joueur à temps partiel pourrait par ailleurs permettre à Cournoyer d'être l'un des adjoints de l'entraîneur Bernard Geoffrion. Le football et le baseball ont depuis longtemps plusieurs entraîneurs et certaines équipes au hockey en font autant aujourd'hui. La décision finale appartient évidemment à Geoffrion et l'on ne saura qu'à la fin de la période d'entraînement si Cournoyer patrouillera cette année l'aile droite, à temps plein ou à temps partiel.

« Si Gordie Howe peut encore jouer dans la Ligue nationale à 51 ans, je jure que je le peux également », lance-t-il pour se convaincre peut-être un peu lui-même qu'il a encore sa place avec le Canadien.

Mario Tremblay, celui qui a succédé à Cournoyer comme deuxième ailier droit de l'équipe, était pour sa part ravi de commencer la saison. Il a connu l'an dernier sa meilleure campagne avec 30 buts et il a passé un été fort occupé comme représentant d'une compagnie d'eau minérale. Mais c'est surtout le changement d'entraîneur qui a ravi Tremblay. Celui-ci n'a jamais pris l'attitude de Scotty Bowman, qui se montrait souvent arrogant envers ses joueurs.

« C'est nettement plus détendu cette année, raconte-t-il. Geoffrion est un entraîneur exigeant, mais il est aussi humain. Il comprend les joueurs pour avoir joué lui-même, et il n'hésite pas à dialoguer d'homme à homme. C'est tout un changement. »

Geoffrion a en effet partagé son repas du midi avec ses joueurs, ce que n'a jamais fait son prédécesseur, surtout durant la période d'entraînement. Les joueurs l'apprécient et ils semblent tous prêts à donner le maximum pour doter Montréal d'une nième Coupe Stanley.

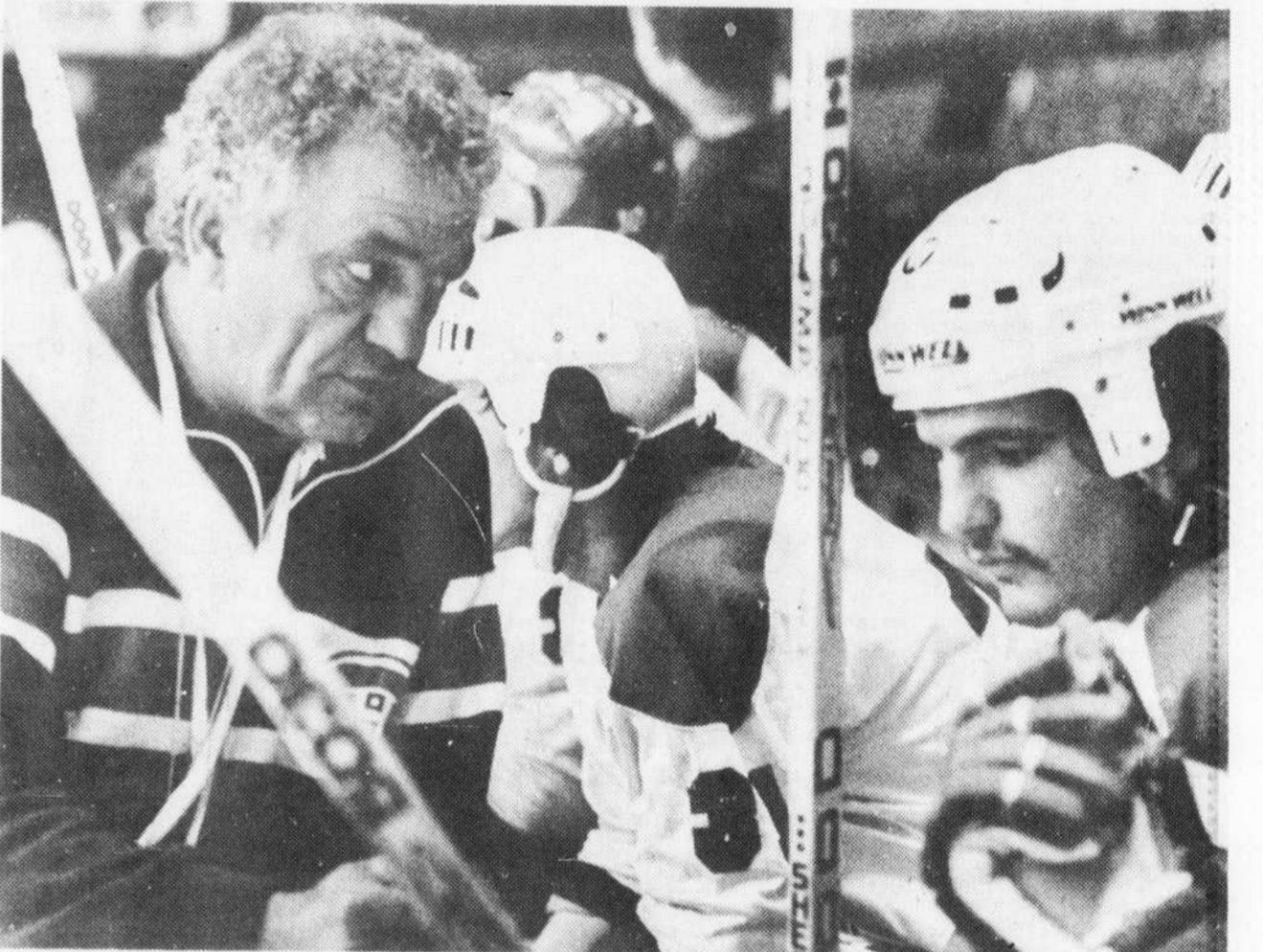
ECHOS — Les joueurs manquent manifestement de

souffle mais ils sont dans l'ensemble en assez bonne forme. Gilles Lupien accuse toutefois un excès de poids de 12 livres qu'il s'efforce de faire

fondre... Denis Savard, Denis Cyr et Denis Tremblay du Junior de Montréal sont les arbitres durant les matchs d'entraînement... Bernard

Geoffrion était aussi fatigué que ses joueurs. Il n'a plus 20 ans et il chassait de plus de nouveaux patins qui l'ont fait terriblement souffrir... Le Ca-

nadien disputera son premier match hors-concours vendredi au Forum contre les Sabres de Buffalo du directeur général Scotty Bowman.



L'entraîneur Bernard Geoffrion n'hésite pas à dialoguer avec ses joueurs à l'entraînement. Ci-haut, il donne quelques directives à son fils Danny, qui s'est fort bien défendu hier. (Photo Jacques Grenier)

La perte de Gustafsson

Les Oilers en appel

TORONTO (PC) — Les Oilers d'Edmonton en appellent de la décision de la Ligue nationale de hockey qui, par l'entremise de son président, John Ziegler, a cédé samedi les droits du joueur suédois Bengt-Ake Gustafsson aux Capitals de Washington.

Ziegler a jugé que le joueur d'avant de 21 ans, qui a joué pour les Oilers l'an dernier dans la défunte Association Mondiale, avait signé un contrat avec ceux-ci après qu'un règlement de la Ligue nationale, en vigueur depuis le 31 décembre 1978, eût annulé tous les pourparlers entre les équipes pendant qu'elles négociaient la fusion éventuelle des deux circuits.

« C'est une décision choquante et nous irons en ap-

pel », a déclaré le vice-président des Oilers, Larry Gordon. « Actuellement, cette décision est tout à fait injuste, mais il (Ziegler) est le président et, pour l'instant, nous devons respecter ses directives. »

« Mais nous nous attendons à une certaine compensation. Après tout, Gustafsson était une de nos deux priorités lors du repêchage de juin. »

Gordon avait protégé Gustafsson après que Ziegler eût retiré aux Capitals les droits sur le joueur suédois lors d'une rencontre des gouverneurs à Nassau.

Les Capitals en ont alors appelé de la décision et Ziegler a renversé son jugement samedi dernier.

Mario Tremblay, celui qui a succédé à Cournoyer comme deuxième ailier droit de l'équipe, était pour sa part ravi de commencer la saison. Il a connu l'an dernier sa meilleure campagne avec 30 buts et il a passé un été fort occupé comme représentant d'une compagnie d'eau minérale. Mais c'est surtout le changement d'entraîneur qui a ravi Tremblay. Celui-ci n'a jamais pris l'attitude de Scotty Bowman, qui se montrait souvent arrogant envers ses joueurs.

« C'est nettement plus détendu cette année, raconte-t-il. Geoffrion est un entraîneur exigeant, mais il est aussi humain. Il comprend les joueurs pour avoir joué lui-même, et il n'hésite pas à dialoguer d'homme à homme. C'est tout un changement. »

Geoffrion a en effet partagé son repas du midi avec ses joueurs, ce que n'a jamais fait son prédécesseur, surtout durant la période d'entraînement. Les joueurs l'apprécient et ils semblent tous prêts à donner le maximum pour doter Montréal d'une nième Coupe Stanley.

ECHOS — Les joueurs manquent manifestement de

La saison de Rhino est terminée

Randy Rhino des Alouettes de Montréal a été opéré hier au genou droit et il ne reviendra pas au jeu cette saison. Rhino, l'un des meilleurs joueurs défensifs de la Ligue canadienne de football, a été blessé dimanche lors de la victoire de 21-14 des Alouettes contre les Tiger-Cats de Hamilton. Il sera vraisemblablement remplacé par Greg Anderson dimanche prochain alors que les Alouettes recevront les Roughriders de la Saskatchewan à 18 h 30 au Stade olympique. Le nom de Rhino se joint ainsi à celui du garde offensif Pat Bonnett, dont la saison est également terminée.

MOSCOU (AFP) — Le recordman du monde du saut en hauteur, le Soviétique Vladimir Yatchenko, après avoir manqué toutes les grandes compétitions cette saison, a été opéré du ménisque la semaine dernière à Moscou.

L'intervention chirurgicale au genou gauche de Yatchenko, dont l'absence des stades avait constitué un des mystères de la saison athlétique, a été annoncée hier à Moscou par le quotidien du soir les Izvestia.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Dimanche
Montréal 21, Hamilton 14
Calgary 52, Saskatchewan 10
Edmonton 40, C-Britannique 8

Samedi
Toronto à C-Britannique

Dimanche
Saskatchewan à Montréal
Edmonton à Hamilton
Winnipeg à Calgary

Ligue Nationale

Cleveland 13, Baltimore 10
Giants NY à Washington

LIGUE CANADIENNE

Section Est		Section Ouest	
g	p	g	p
MONTREAL	10	7	3
OTTAWA	10	5	4
TORONTO	9	4	5
HAMILTON	10	2	8
EDMONTON	10	8	0
C-BRITANNIQUE	10	7	2
CALGARY	9	6	3
WINNIPEG	10	3	7
SASKATCHEWAN	10	0	10

BASEBALL

Ligue Américaine

Dimanche
Toronto 8, Cleveland 2
Baltimore 13, Boston 3
Detroit 8, New York 4
Chicago 5, Oakland 2
Milwaukee 2, Californie 1
Seattle 6, Kansas City 3
Minnesota 6, Texas 2

Hier
Boston 4-5, Toronto 5-3
New York 1-5, Cleveland 5-6
Baltimore 2, Detroit 1
Minnesota 10, Chicago 3
Californie à Kansas City
Texas à Oakland
Milwaukee à Seattle

LIGUE AMERICAINE

Section Est		Section Ouest	
g	p	g	p
BALTIMORE	98	50	662
MILWAUKEE	87	62	584
BOSTON	83	65	561
NEW YORK	80	68	541
DETROIT	80	70	533
CLEVELAND	76	74	507
TORONTO	50	100	333
CALIFORNIE	81	69	540
KANSAS CITY	79	71	527
MINNESOTA	78	72	520
TEXAS	74	76	493
CHICAGO	66	84	440
SEATTLE	62	87	420
OAKLAND	62	98	347

La Peugeot 504 SL Diesel

Prix spéciaux de fin d'année

Grand choix de couleurs disponible.

FINIES LES MISES AU POINT.

Voilà notre mise au point.

Pas de carburateur. Pas de distributeur. Pas de vis platinées. Pas de condensateur. Pas de bobine d'allumage. Pas de bougies... Pas de mises au point.

MAIS un moteur de type diesel. Economique. Robuste. sûr. Créé par le génie Peugeot.

Plus: toutes les qualités de la 504 marquées au coin d'un confort intégral grâce à la suspension Peugeot aux 4 roues indépendantes munies d'amortisseurs exclusifs à Peugeot selon les spécifications propres à la 504. Grâce aussi à la souplesse de sa direction à crémaillère assistée. Le tout couronné d'un équipement complet où le luxe devient standard.

Mais nous savons que c'est au volant que la 504 diesel se vérifie pleinement. Passez nous voir, nous vous le passerons.

On ne juge jamais mieux que par soi-même.

PEUGEOT

BIARRITZ

Automobiles Ltée - 323-1900-08
10,825 Racette, Montréal-Nord
Depuis 19 ans à la même adresse.

Montréal et Lyon scellent un pacte d'amitié

par Marie Laurier

La ville de Lyon sera l'hôte d'une délégation d'une centaine de citoyens québécois du 23 au 29 septembre. Cette visite à caractère industriel et commercial, mais aussi civique, culturel et social est organisée par la Chambre de commerce de Montréal et le groupe sera dirigé par M. Yves Guérard, président du conseil d'administration de cet organisme.

Cet événement, comme d'ailleurs la réciproque d'une semaine lyonnaise à Montréal du 3 au 9 novembre, scellera un pacte d'amitié entre les deux métropoles et pourrait stimuler les échanges de tous ordres. Un programme d'activités a été prévu selon des thèmes inspirés par les intérêts communs des visiteurs et des hôtes, soit le transport, l'industrie et le commerce, l'éducation, la médecine, l'économie.

Cette idée a trouvé son inspiration dans de nombreuses manifestations amicales et



M. Yves Guérard sera à la tête de la délégation québécoise à Lyon, du 23 au 29 septembre.

professionnelles qui existent déjà depuis plusieurs années entre des Québécois et des Lyonnais, médecins, éducateurs, gens d'affaires. L'on es-

père de part et d'autre élargir et renforcer ces liens et assurer leur pérennité.

Il ne s'agit donc pas d'un « jumelage » comme on appelle à tort ce projet mais bien de multiples « ponts d'amitié » comme nous le rappelait récemment le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui sera de la délégation — construits au-dessus de l'Atlantique pour réunir deux centres urbains francophones ayant une vocation similaire à plusieurs égards, ne serait-ce que celui de sa taille de métropole.

Dans cette perspective, les échanges qui auront lieu dans les prochaines semaines ne sauraient qu'avoir de fructueuses retombées, des médecins de l'Institut de cardiologie de Montréal et des ingénieurs de l'École des Hautes Etudes commerciales ayant déjà noué des liens avec leurs homologues lyonnais.

Pour M. Yves Guérard, ces visites mutuelles représentent un défi et il confiait au DEVOIR combien il lui tient à

coeur de le relever, la Chambre de commerce de Montréal ayant été mandatée pour mettre en oeuvre ce pacte d'amitié entre Montréal et Lyon et d'en assurer la continuité.

« Il s'agit bien d'un défi à notre capacité de faire de Montréal une métropole vivante, qui respire au même rythme que le reste de l'univers, intellectuellement et culturellement ouverte sur le monde, rappelle notre interlocuteur, capable aussi d'attirer et de retenir les meilleurs hommes dans chaque domaine de l'activité humaine. »

Certains centres urbains du monde industrialisé ont connu une évolution exceptionnelle, constate M. Guérard: « Montréal et Lyon doivent être de ceux-là et peuvent s'épanouir mutuellement dans la poursuite de certains objectifs communs. »

La philosophie qui anime le groupe-visiteur s'inscrit dans des affinités culturelles et linguistiques, certes, indique encore M. Guérard, actuaire et



Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, sera de la délégation québécoise à Lyon.

consultant en avantages sociaux, président du groupe Sobeco. « Nous voulons faire de Montréal une fenêtre sur le monde et le pacte d'amitié

avec une ville de l'envergure de Lyon s'inscrit dans cette perspective. »

Sans insister plus qu'il ne faut sur la dimension industrielle et commerciale des échanges, M. Guérard rappelle toutefois la faiblesse du Québec dans le domaine de ses exportations. Celles-ci n'atteignent même pas 15% de son produit national brut (PNB), ce qui est bien en deca de la moyenne canadienne, environ 25%. Cela pourrait expliquer en partie notre taux plus élevé de chômage et notre plus faible croissance démographique, selon lui.

Poursuivant son analyse, M. Guérard espère que Montréal et Lyon deviendront les carrefours de nombre d'interventions franco-québécoises vers des tiers pays où la concertation des compétences humaines permet d'offrir une combinaison unique, inégalée, de part et d'autre de l'Atlantique.

Le programme extrêmement soigné des activités et des tables rondes qui attendent la délégation de la Chambre de commerce à Lyon prévoit la participation de M. Raymond Barre, premier ministre de France, de M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada en France, de M. Jean Deschamps, délégué général du Québec à Paris, dont ce sera une des dernières représentations officielles avant d'être remplacé par M. Yves Michaud, le 1er octobre.

La délégation sera accueillie par M. Francisque Collomb, maire de Lyon, et ce dernier sera le conférencier invité de la Chambre de commerce de Montréal lors de son séjour à Montréal en novembre.

L'avenir est au Nord-Lougheed

EDMONTON (PC) — Le premier ministre albertain, M. Peter Lougheed, a prédit hier qu'on allait se tourner de plus en plus vers les régions septentrionales à la recherche de pétrole et de gaz naturel, à la suite d'une pénurie d'énergie.

« Il y a particulièrement urgence à développer les régions septentrionales » à cause d'une pénurie mondiale prévue pour le milieu des années 80, a affirmé M. Lougheed à la deuxième Conférence internationale sur l'environnement humain dans les régions septentrionales.

Comme les autres conférenciers, le premier ministre de l'Alberta a rendu hommage à M. Naohiro Dogakina, gouverneur de Hokkaido au Japon, où a eu lieu la première conférence.

On remarque cette fois à la conférence des délégués du Canada, des Etats-Unis, de la Finlande, du Japon, de la Corée du Sud et de la Chine.

M. Stuart Hodgson, ancien commissaire des Territoires du Nord-Ouest et maintenant président canadien de la Commission conjointe internationale, a souligné pour sa part qu'il ne fallait pas oublier la protection de l'environnement dans le développement des ressources.

Malgré les erreurs du passé, a fait remarquer M. Hodgson, le développement des ressources doit se faire dans le Nord canadien.

« On ne peut retourner en arrière », a dit M. Hodgson, qui a rappelé que l'homme

blanc avait apporté aux autochtones une économie salariale, l'alcoolisme, l'aliénation et la perte de l'identité.

« La majorité des gens (du Nord canadien), a-t-il signalé, veulent jouir des avantages du monde moderne tout en conservant leur patrimoine culturel. »

Pour M. Hodgson, le gouvernement canadien a fait erreur en retardant le développement jusqu'à ce que les prétentions territoriales des indigènes soient réglées.

« Selon moi, a dit M. Hodgson, il n'y a pas de relation entre les réclamations territoriales et le développement.

3 péquistes dans l'Ouest

QUEBEC (PC) — Trois députés péquistes effectueront, du 24 septembre au 3 octobre, une tournée d'information dans l'Ouest canadien, a annoncé hier le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec.

Il s'agit de MM. Jean-François Bertrand, député de Vanier, Pierre de Bellefeuille, député de Deux-Montagnes, et Gerald Godin, député de Mercier.

L'itinéraire définitif de la tournée n'est pas encore connu, mais les trois députés se rendront à Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria.

L'entreprise conjointe pourrait équilibrer le commerce sino-canadien

CANTON (PC) — Avant de retourner au Canada, hier, une délégation parlementaire a exprimé la conviction que l'entreprise conjointe va permettre aux hommes d'affaires canadiens d'écouler des produits en Chine, même si les exportations canadiennes y sont actuellement cinq fois plus importantes que les importations.

Après une visite de neuf jours, la délégation a dit avoir remarqué que les Chinois semblaient intéressés aux entreprises conjointes dans leurs projets de modernisation avec du capital étranger.

Les députés progressistes-conservateurs Bill Kempling, de l'Ontario, et Harvey Andre, de l'Alberta, ont souligné que la Chine avait besoin de devises fortes pour financer ses projets dans les domaines de l'agriculture, des communications, de l'industrie, des sciences et de la technologie.

Tous deux ont noté que la sympathie pour le Canada était partout évidente, mais qu'il faudra que les Canadiens soient patients en attendant que les Chinois établissent leurs priorités.

Pour M. Andre, l'exploitation du pétrole chinois semble être un terrain particulièrement propice aux entreprises conjointes.

La société d'Etat Pétro-Canada a déjà prévu \$3 millions pour la prospection sismique effectuée par diverses compagnies, dont Ranger Oil de Calgary.

On ignore ce que la Chine a l'intention de faire dans ce domaine. Selon M. Kempling, la Chine pourra décider d'effectuer des transactions différentes avec chaque compagnie, plutôt que d'établir une règle générale.

Il y a également les domaines de l'hôtellerie, de la machinerie agricole et du dé-

veloppement hydro-électrique.

La première société canadienne à réussir, a prédit M. Kempling, pourra bien être Northern Telecom avec un projet de communications d'environ \$2 milliards.

On parle également de De Havilland, avec ses avions, et

Stelco et Interprovincial Steel, avec leur matériel de pipelines.

Un sixième et dernier banquet a été donné en l'honneur de la délégation canadienne, dimanche soir à Canton, par le gouvernement de la province de Guangdong.

La plupart des 200,000 Chi-

nois du Canada sont originaires de cette province, comme l'a signalé le député néo-démocrate Stanley Knowles.

M. Knowles, d'un autre côté, s'est dit convaincu que la Chine va élever le niveau de vie de tous ses habitants pour arriver, un jour ou l'autre, à une société égalitaire.

Trudeau, Nixon et Heath en tournée chinoise

PEKIN (AFP) — La Chine devient la terre de prédilection des anciens chefs de gouvernements occidentaux. Après l'ancien premier britannique Edward Heath qui achève une visite privée de dix jours en Chine, avant l'ancien président des Etats-Unis Richard Nixon, arrivé hier soir à Pékin pour une visite privée de trois jours, M. Pierre-Elliott Trudeau, ex-premier ministre et chef actuel de l'opposition canadienne, est arrivé dimanche à Pékin pour une visite privée d'une dizaine de jours en Chine populaire.

M. Trudeau est accompagné de deux personnes dont l'un de ses amis personnels, l'architecte Arthur Erikson. La firme de M. Erikson conseille la Chine en matière de préservation des monuments historiques.

L'ancien chef de gouvernement canadien, dont c'est le quatrième séjour en Chine, a quitté Pékin hier après-midi pour Lhassa, capitale du Tibet, via Chengdu, au Sichuan, où il a fait étape pour la nuit. Après une semaine au Tibet, qui vient de recevoir la visite de M. Heath, il regagnera Pékin le 24 septembre qu'il quittera le 26 pour regagner le Canada via Tokyo. M. Trudeau devrait rencontrer de hauts dirigeants chinois à son retour du Tibet mais aucun nom n'a

été avancé pour le moment, indique-t-on de source canadienne.

M. Trudeau, qui a subi hier matin un électrocardiogramme, obligatoire avant tout séjour sur les hauts plateaux tibétains à l'oxygène raréfié (4,000 m.), est l'invité en Chine de l'Association d'amitié avec les pays étrangers.

Il a effectué son premier séjour chinois à Shanghai juste avant la prise du pouvoir par les communistes en 1949. Il est revenu en Chine en 1960 avec un groupe de journalistes et universitaires québécois, puis en 1973 en visite officielle en tant que Premier ministre avec son épouse Margaret.

M. Edward Heath, revenu dimanche du Tibet, a rencontré hier matin le vice-premier ministre Deng Xiaoping et quitté Pékin hier après-midi pour Tokyo. Il avait rencontré le président Hua Guofeng et le ministre des Affaires étrangères Huang Hua, avant de se rendre à Lhassa. C'est sa quatrième visite privée en Chine.

Enfin, M. Richard Nixon est arrivé à Pékin, venant de Hong Kong. C'est sa troisième visite en Chine populaire après celle, historique, de février 1972 qui normalisa les relations sino-américaines, et celle, privée, effectuée en février 1976.

Racisme: Atkey devrait s'excuser

OTTAWA (PC) — Selon le député libéral Robert Kaplan, il faudrait établir un mécanisme d'étude des plaintes de racisme, même si un rapport gouvernemental, qui doit être rendu public cette semaine, montrait qu'il n'y a pas de racisme chez les officiers d'immigration.

Hier, le député torontois a soutenu que le ministre Ron Atkey devait des excuses aux officiers d'immigration, pour avoir laissé entendre qu'ils étaient racistes.

Pour M. Kaplan, le groupe de recherche créé par le ministre est « trop soumis » et

c'est pourquoi, quelles que soient ses recommandations, il doit être remplacé par un ombudsman ou une agence du racisme.

La formation du groupe de recherche avait fait suite à des protestations du syndicat des 3,000 employés du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, après que M. Atkey eut parlé de discrimination à l'aéroport international de Toronto et ailleurs.

Le groupe de recherche est composé d'un représentant du gouvernement, d'un représentant syndical et d'un juge de paix de Toronto.

Négociations sur le poulet

OTTAWA (PC) — Des négociations vont débuter demain à Washington sur la limitation des poulets importés des Etats-Unis, dont le niveau actuel risque de causer des torts considérables aux éleveurs canadiens.

M. Gaétan Lussier, vice-ministre de l'Agriculture, a déclaré à des éleveurs ontari-

ens venus à Ottawa protester contre le niveau des importations de gallinacées des Etats-Unis, que les négociations devraient donner du résultat d'ici un mois, faute de quoi le gouvernement fédéral n'entendait pas laisser les choses traîner en longueur et prendrait les mesures qui s'imposent.

Simpsons

Hugh Garber

présente au Salon Vendôme

...sa collection-
mode '79
les silhouettes...
les coloris!

Judi, le 20 septembre à 12 h 30
et 6 h 30 du soir Vendredi, le 21
septembre à 12 h 30.
Robe étroite en tricot pure laine
brillant, parements aux épaules,
col tortue, large ceinture suède.
Rayures tons estompés violette
foncée au rose vermeil. 4-14
\$200

Veste «Lab» en moire soyeux
50% acétate/50% coton... idéal
pour rehausser vos tenues de
soirée. Cerise, violette, noir,
blanc, platine ou turquoise. Ex-
clusivité Simpsons. 4-14.
\$125

Robe en crêpe 87% acétate/13%
nylon à envers satin, ceinture
nouée. Violette de Parme, noir
ou platine. Exclusivité Simpsons.
\$175

Robe d'inspiration parisienne à
corsage ajusté, jupe virevoltante
et ceinture nouée. Jersey pure
laine noir avec liséré rouge ou
mauve pâle et pivoine. Exclusi-
vité Simpsons. 4-14.
\$225

Rayon 308, au troisième.
En ville seulement.

Pour achat en personne seulement

Simpsons pense à vous
Pensez à Simpsons